



HAL
open science

Corpus des inscriptions de la France médiévale, 23

Vincent Debiais, Robert Favreau, Jean Michaud, Cécile Treffort

► To cite this version:

Vincent Debiais, Robert Favreau, Jean Michaud, Cécile Treffort. Corpus des inscriptions de la France médiévale, 23 : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique et Vendée. Vincent Debiais. CNRS éditions, 23, pp.164, 2008, Corpus des inscriptions de la France médiévale, Cécile Treffort, 978-2-271-06759-3. halshs-00343582

HAL Id: halshs-00343582

<https://shs.hal.science/halshs-00343582>

Submitted on 23 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique et Vendée

Vincent Debiais, Robert Favreau, Jean Michaud, Cécile Treffort

Résumé

Consacré aux inscriptions médiévales du VIII^e au XIII^e siècle, ce volume couvre six départements répartis dans deux régions (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan pour la Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée pour les Pays de la Loire). Les 151 inscriptions bénéficient d'une présentation typographique et de normes éditoriales réactualisées, adaptées à l'évolution de la recherche. L'ouvrage comporte deux index (des noms propres et des thèmes), une liste de concordance des mots, une chronologie des inscriptions et une carte des communes concernées.

Parmi les pièces exceptionnelles, on notera le très beau tombeau de l'abbé Pierre à Nieul-sur-l'Autise, jusqu'alors inédit. On pourra également s'arrêter sur des raretés telles la mesure à blé de Lannion ou les épées inscrites conservées à Nantes. Plusieurs séries, par leur originalité au sein de la production épigraphique médiévale, pourront stimuler des recherches nouvelles. L'étude des croix funéraires sur granit de Bretagne offre un éclairage original sur ces stèles monumentales bien connues. La collection d'agrafes à inscription conservées au Musée Dobrée de Nantes, l'une des plus remarquables de France, tient également une place importante. Gravé sur métal, le texte présent sur ces objets se distingue non seulement par ses dimensions ou sa technique d'exécution mais aussi par sa nature plus personnelle, voire intime. L'édition des inscriptions présentes sur les sépultures de plusieurs grandes familles apporte enfin des informations biographiques ou lignagères précises souvent inconnues par ailleurs. Elle contribue ainsi à la perception générale des stratégies familiales en lien avec la territorialisation des pouvoirs, thème actuellement très prisé par les historiens.

Spécialistes d'histoire, d'histoire de l'art, de linguistique et de littérature trouveront matière à réflexion dans ces inscriptions oscillant entre latin et langues vernaculaires.

Citer ce document / Cite this document :

Debiais Vincent. Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique et Vendée. Paris : CNRS Editions, 2008. pp. 3-164. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 23);

http://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_2008_cat_23_1

Document généré le 20/03/2017

Collection dirigée par Cécile TREFFORT

Corpus des inscriptions de la France médiévale

Volume 23

*Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan (région Bretagne),
Loire-Atlantique et Vendée (région Pays de la Loire)*

Textes établis et présentés par

Vincent Debiais, ingénieur de recherche au CNRS

avec la collaboration de

Robert Favreau, professeur honoraire à l'Université de Poitiers

Jean Michaud (†), ingénieur de recherche au CNRS

Cécile Treffort, professeure à l'Université de Poitiers

Photographies

Jean Michaud (†) et Jean-Pierre Brouard, photographe

Introduction

Cécile Treffort

INTRODUCTION

Cécile Treffort

Robert Favreau, fondateur du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, a accompagné avec son immense érudition la rédaction de ce volume ; Jean Michaud, un des principaux artisans de la collection jusqu'à ce jour, avait quant à lui réalisé, entre 1994 et 1997, une grande partie des missions de terrain en Bretagne et Pays de la Loire qui ont servi de base à la rédaction des présentes notices. C'est dire combien la nouvelle équipe de rédaction est redevable à ses prédécesseurs de leur apport méthodologique, documentaire et humain. Vincent Debiais, ingénieur de recherche au CNRS depuis décembre 2005, qui a rédigé l'ensemble des notices, et moi-même, qui ai supervisé la réalisation de ce nouveau volume, espérons être dignes de cet héritage.

Malgré une présentation typographique et des normes éditoriales adaptées à l'évolution de la recherche, ce nouveau volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* s'inscrit donc dans une tradition qui a fait sa réputation internationale depuis plusieurs décennies : régularité et rapidité de publication, précision dans l'identification des sources, qualité des reproductions photographiques ou encore amplitude des références et comparaisons, souvent de dimension européenne.

Formés à d'autres écoles, utilisateurs avant d'être auteurs du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, soucieux aussi de répondre aux exigences nouvelles de l'écritique (édition des textes anciens), nous avons souhaité, à l'occasion de ce changement d'équipe rédactionnelle, mettre à jour les normes de publication. Inspirées de celles utilisées par les éditeurs de textes manuscrits et les épigraphistes antiquisants ou médiévistes européens avec lesquels nous collaborons en ce domaine de plus en plus étroitement, elles sont désormais les suivantes : transcription fidèle (sans ponctuation, ni majuscule, ni restitution de lettres) de l'inscription encore visible ou transmise par la tradition manuscrite et/ou érudite, accompagnée d'une édition critique, où les abréviations sont développées entre parenthèse, les lacunes indiquées et/ou restituées entre crochets (un point représentant une lettre, un tiret un espace indéterminé), les interventions et/ou corrections de l'éditeur indiquées entre accolades, les lettres I et J, U et V différenciées et où ponctuation et majuscules suivent l'usage moderne. Les photographies étant désormais directement associées au texte (et non plus rejetées en fin de volume), il a été décidé de ne point noter de manière typographique les conjonctions, enclavements et entrelacements de lettres, mais de rassembler toutes ces informations dans le commentaire paléographique. Outre sa vertu pédagogique, une telle présentation permet désormais au lecteur de choisir son mode de citation des inscriptions, en fonction de l'usage qu'il veut en faire. L'attention portée à l'exposé des conditions d'établissement du texte et des arguments de datation lui permettra en outre de s'approprier la démarche intellectuelle ayant présidé à l'écriture de la notice qu'il a sous les yeux, voire de l'infléchir avec ses propres arguments s'il le souhaite.

Ce nouveau volume, comme les autres, est consacré aux inscriptions médiévales des VIII^e-XIII^e siècles, la période précédente étant couverte par le *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* (3 vol. actuellement parus) et les inscriptions des XIV^e-XV^e siècles faisant l'objet, par notre équipe, d'un inventaire régulièrement enrichi de nouvelles informations mais pour l'instant inédit, consultable à Poitiers sous forme d'un fichier papier. Nous avons souhaité mettre à part, en fin de volume, les inscriptions « douteuses », c'est-à-dire celles dont la forme matérielle, la composition littéraire ou encore le contenu semble anachronique mais qui ont disparu, rendant impossible toute vérification. Nous avons également choisi de regrouper à la fin les inscriptions réputées médiévales au moment de leur découverte ou dans la bibliographie mais dont l'analyse critique a montré qu'elles étaient soit antérieures, soit postérieures à la période couverte par la collection.

L'organisation des informations repose, comme pour les volumes précédents, sur le principe géographique des cadres administratifs français (région, département, commune, édifice ou institution). Les inscriptions y sont classées par lieu de conservation ou, si elles ont disparu, par celui de leur utilisation médiévale (quand on le connaît). Pour le lecteur intéressé par une approche régionale, nous avons aussi signalé en dernière partie les inscriptions qui, à notre connaissance, proviennent du territoire couvert par le présent volume mais sont conservées en d'autres lieux et, de ce fait, étudiées ailleurs.

Couvrant six départements répartis dans deux régions administratives voisines (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan pour la Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée pour les Pays de la Loire), ce volume opère en quelque sorte la jonction entre, au Sud, la région Poitou-Charentes (vol. I/1 à I/3) et, au Nord, la Normandie (vol. 22). Regroupés dans la phase de préparation pour des raisons pratiques (efficacité des dépouillements bibliographiques et organisation des missions de terrain), ces six départements le sont aussi dans l'ouvrage pour des raisons scientifiques, les quelque cent cinquante inscriptions étudiées présentant assurément une certaine unité épigraphique.

L'ensemble, assez classique avec sa forte proportion d'inscriptions funéraires et ses textes composés à partir de formules souvent stéréotypées, est loin de manquer d'intérêt. Parmi les pièces exceptionnelles, on peut signaler le très beau tombeau de l'abbé Pierre à Nieul-sur-l'Autise (n° 129), jusqu'alors inédit. Outre son intérêt pour l'histoire locale, la qualité de sa graphie et l'originalité de son contenu en font une pièce maîtresse du volume, qu'on connaîtra mieux encore grâce à l'article de V. Debiais paru en 2008 dans la *Revue du Centre Ouest*. L'attention du lecteur pourra également s'arrêter avec plaisir sur la petite inscription découverte à Vertou, conservée à Nantes (n° 64), dont le matériau – l'ardoise – et la graphie anguleuse rappellent les productions angevines contemporaines qui seront publiées dans le vol. 24 ; que son texte soit très proche de l'épithaphe qu'Alcuin rédigea pour lui-même dans les mêmes années ne peut que confirmer son intérêt. On pourrait bien évidemment insister sur d'autres raretés, la mesure à blé de Lannion (n° 4) ou les épées inscrites conservées à Nantes (n° 65-66). Je ne doute point que chaque lecteur trouvera, au fil des notices, des informations faites pour lui et je préfère insister sur quelques ensembles qui, par leur originalité au sein de la production épigraphique médiévale, pourraient stimuler des recherches nouvelles.

Le premier est celui des croix funéraires sur granit conservées en plusieurs lieux de Bretagne (n° 3, 6-7, 9, 14, 36, 40, 42, 51). Pour leur étude, nous nous sommes appuyés sur les travaux du *Celtic Inscribed Stones Project* de l'University College de Londres et sur l'ouvrage qui en est issu, *Les inscriptions de la Bretagne du haut Moyen Âge* publié en 2000, auquel nous renvoyons en particulier pour ses excellences reproductions. La rédaction des notices du CIFM à partir de ces clichés et de l'étude les accompagnant a permis de mettre en lumière l'originalité de cet ensemble de stèles monumentales, blocs de pierre dressés à la manière d'un menhir, souvent ornés d'une croix et parfois qualifiés de *crux* par le texte lui-même. Leur fonction apparaît, à la réflexion, difficile à cerner : assurément commémoratives (puisqu'elles rappellent le souvenir d'une personne), vraisemblablement funéraires (en lien avec le salut de l'âme, donc la mort), ces inscriptions sont rarement obituaires (une seule mentionne le jour du décès) ; certaines d'entre elles ont pu être tumulaires (placées sur une tombe) et mériter, de ce fait, l'appellation d'épithaphe (étymologiquement, *epi-*, sur, et *taphos*, tombe), même si nous n'en avons pas la preuve archéologique car elles sont rarement à leur emplacement d'origine. Quelle que soit leur fonction précise, ces stèles monolithes ornées d'une croix mériteraient d'être étudiées au regard d'autres habitudes régionales contemporaines, par exemple les croix tumulaires conservées au Musée des Augustins de Toulouse (éd. *CIFM*, 7, n° 112-115).

On ne saurait d'autre part passer sous silence la collection d'agrafes à inscription conservées au Musée Dobrée de Nantes (n° 83-102), une des plus importantes de France avec celle du Musée national du Moyen Âge-Hôtel et thermes de Cluny à Paris, encore en partie inédite. Accessoire important du vêtement médiéval, le fermail est composé d'une boucle, qui porte l'inscription, et d'un ardillon anépigraphie. Le texte gravé sur le métal se distingue des inscriptions monumentales lapidaires ou peintes non seulement par ses dimensions ou sa technique d'exécution mais également par sa nature plus personnelle, voire intime, et/ou par sa fonction : marques de propriété, devises, citations bibliques ou liturgiques se conjuguent ainsi avec des formules prophylactiques et même des associations de lettres dont le sens nous échappe, ignorants que nous sommes de la catégorie dans laquelle placer ces jeux de lettres (cryptographie ? pseudo-épigraphie ?) et donc de leurs éventuelles clefs de lecture. Ces boucles et, plus généralement, les accessoires vestimentaires et objets personnels inscrits (peignes, coffrets...) attendent encore des études de synthèse qui, mêlant analyse technique, ornementale et textuelle, promettent de belles découvertes.

Dans un autre registre, si la réunion des sépultures de plusieurs membres d'une même famille en un lieu donné est un phénomène largement reconnu, les recherches menées pour l'édition des épithaphe de la famille de Châteaubriand au prieuré Saint-Jean de Beré pour la branche aînée (n° 52-53) et à l'abbaye de Meilleraye-de-Bretagne pour la branche cadette (n° 59-60) ou de celles de la famille de Rochefort à l'abbaye de Blanche-Couronne (n° 55-56) ont mis en lumière la rareté des monographies familiales dans cette partie de la France de l'Ouest. Or, non seulement l'épigraphie apporte des informations biographiques ou lignagères précises (filiation, date de décès...), voire inconnues par ailleurs (Clémence de Parthenay, morte en 1289 et enterrée à l'abbaye de Villeneuve), mais elle oblige en outre à s'interroger de manière renouvelée sur les modalités d'appropriation réelle ou symbolique du territoire par les lignages seigneuriaux ou princiers de la région. Les épithaphe de trois enfants de Jean de Bretagne et Blanche de Champagne à Saint-Gildas-de-Rhuys (n° 47-50) comme celles de Yolande de Bretagne et de sa fille Alix de Thouars à l'abbaye de Villeneuve (n° 107) où l'on trouve également celles de Yolande et d'Herment d'Aubigné, d'Olivier de Machecoul et de Clémence de Parthenay (n° 108-111) apportent ainsi leur lot d'informations dans la perception générale des stratégies familiales en lien avec la territorialisation des pouvoirs, thème actuellement très prisé par les historiens.

Linguistes et spécialistes de la littérature médiévale pourraient en parallèle trouver bien des choses à étudier dans ce volume dont les inscriptions oscillent entre latin et langues vernaculaires sans que l'épigraphiste puisse mesurer le rythme et les modalités de l'évolution linguistique de la région. Or, contrairement à de nombreux textes anonymes manuscrits, les inscriptions sont, pour une grande part d'entre elles, localisées et datées, représentant de ce fait des jalons précis dans des pratiques parfois proches du langage parlé. Notons d'ailleurs que les modestes textes versifiés, en latin ou en français, qu'on trouve inscrits sur les tombes ou aux murs des

églises mériteraient une attention plus grande qu'ils n'en ont jusqu'alors suscitée. Il s'agit en effet là de compositions dont la recherche esthétique est évidente même si leur modalité d'exécution semble moins maîtrisée que celle de leurs homologues manuscrits ; peut-on toutefois affirmer, sans être profondément déloyal, que l'inscription lapidaire – au double sens du terme – de Marc à Quimper, *Marc fut du secle come vous. Pries por lui, penses de vous* (n° 23) est moins « intéressante » dans l'absolu que l'épithaphe de Jean, archevêque de Dol, rédigée par Baudri de Bourgueil (n° 24), qui s'insère dans une série de *carmina* par ailleurs assez stéréotypés (étudiés plus en détail dans le vol. 24) et dont on ignore même s'ils furent un jour gravés ou peints ?

À la lumière de ce dernier exemple, il nous faut accorder ici une attention toute particulière à la tradition des textes épigraphiques pour lesquels l'original, s'il a existé un jour, a disparu depuis longtemps. C'est un problème récurrent dans toute étude épigraphique mais qui se présente dans ce volume avec une acuité particulière du fait de la riche historiographie bretonne, du Moyen Âge à nos jours, et de la personnalité de certains érudits dont nous sommes tributaires dans la réception des informations. Lorsque nous ne possédons plus qu'une copie (médiévale ou moderne) du texte ou un dessin de l'inscription, nous sommes privés d'une grande partie des arguments permettant d'établir (ou non) l'authenticité de la pièce, ce qui oblige à exercer son esprit critique sur la tradition du texte. On trouvera dans le volume quelques beaux cas d'école dont je ne développerai ici que deux exemples.

Le premier est celui de l'inscription funéraire du roi Gradlon à Landévennec (n° 13), dont le texte n'est rapporté que par Albert Le Grand au XVII^e siècle. Son décès est daté « de 405 » alors que le système de datation par année de l'Incarnation n'est inventé que dans la première moitié du VI^e siècle par Denys le Petit à Rome et qu'il n'est diffusé dans l'épigraphie qu'à partir du IX^e siècle. Le vocabulaire employé et l'usage des vers léonins rappellent plutôt les XII^e-XIII^e siècles. Le rôle de fondateur de Gradlon ne s'accorde pas avec celui de simple bienfaiteur que lui octroie la *Vita* carolingienne de saint Guénolé. Si l'on ajoute à cela que Gradlon est un roi quasi légendaire, cette inscription gagne en intérêt historiographique ce qu'elle perd en réalité historique, qu'elle ait été ou non un jour gravée.

L'inscription funéraire du duc Conan II de Bretagne, à Saint-Melaine de Rennes, pose un problème similaire : édité pour la première fois par dom Lobineau en 1707 d'après un manuscrit dit du XV^e siècle que nous n'avons pas pu identifier (il ne s'agit pas du nécrologe conservé à la BnF), le texte, par l'emploi du vers léonin à rime riche, s'accorde mal avec la date de mort du personnage en 1066. A-t-il été rédigé au XII^e-XIII^e siècle comme le laisse supposer le style ? Au XV^e siècle, au moment de la copie de ce mystérieux manuscrit ? Ou plus tard encore, par exemple par dom Lobineau lui-même si on envisage l'hypothèse extrême, quoique peu vraisemblable, de l'inexistence du manuscrit donné comme source ?

À chaque pas de l'aventure épigraphique, nous rencontrons ainsi des savants et des érudits dont nous ignorons les méthodes de travail et l'esprit qui les animait en rédigeant des ouvrages par ailleurs remarquables et fondamentaux. Je ne souhaite pas mettre en doute systématiquement leur honnêteté intellectuelle et les épithaphes de Gradlon ou de Conan ont toutes chances d'avoir été rédigées au XII^e ou XIII^e siècle, dans un contexte médiéval que je laisse aux historiens de la Bretagne le soin de caractériser. Je n'en dirais pas de même pour Benjamin Fillon, grand érudit lui aussi mais dont la réputation est depuis plus d'un siècle entachée par les preuves d'une activité de faussaire dans le domaine de la numismatique et des écrits rabelaisiens. La dénonciation récente de certains faux épigraphiques vendéens de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge qui lui sont attribués (à Gaillardon et Saint-Martin-de-Fraigneau notamment) renforce les réserves que nous avons face aux inscriptions médiévales de Fontenay-le-Comte (n° 115-118) transmises directement ou indirectement par lui. Un faussaire reconnu qui publie des textes d'après les notes (non retrouvées dans les archives publiques de la région) d'un juge de paix, censé lui-même reprendre les papiers d'un érudit inconnu, voilà qui fait beaucoup. Il est certes dommage mais sans doute sage de désormais renoncer à Hecfred, premier « abbé » du prieuré Notre-Dame de Fontenay-le-Comte comme au grand officier d'Alphonse de Poitiers (n° 115 et 118) qui aurait été chargé de construire le palais de justice de la ville au XIII^e siècle...

Nous espérons finalement que ce nouveau volume du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* apportera à la communauté scientifique non seulement des sources éditées de manière critique, dont près d'une trentaine était jusqu'alors totalement inédite, mais également des compléments méthodologiques et de nouveaux questionnements. La rédaction de l'ouvrage aurait été impossible sans le travail collectif effectué depuis des années par l'équipe du *Corpus* où se mêlent les noms de Robert Favreau, Jean Michaud et Bernadette Mora. Claude Arrignon, secrétaire du *Corpus*, a assuré comme d'habitude une grande partie du travail ingrat de dactylographie, de mise en page et de réalisation d'index. Sauf cas exceptionnel, les clichés sont dus à Jean Michaud et, pour la dernière mission en Vendée assurée par Vincent Debiais, à Jean-Pierre Brouard, photographe au CESC. Les clichés publiés ne représentent d'ailleurs qu'une faible partie de la documentation acquise année après année et qui est à disposition de tout chercheur, sur rendez-vous, à Poitiers.

Dans cette entreprise, nous avons bénéficié de l'aide de nombreux correspondants locaux qui nous ont transmis des informations inédites, fourni photographies, références bibliographiques et informations de terrain, donné accès aux collections placées sous leur responsabilité voire accompagnés sur site. Gérard Dumont en Bretagne et Richard Levesque en Vendée nous ont particulièrement aidés mais nous regrettons de ne pas

pouvoir rappeler ici tous ceux qui trouveront leur nom dans les notices qu'ils ont contribué à écrire ou à affiner. Nous sommes particulièrement reconnaissants à François Dolbeau, conseiller scientifique de l'équipe depuis plusieurs années, et Monique Goulet d'avoir accepté de relire et de corriger le manuscrit en cours d'élaboration, notamment pour certaines transcriptions, traductions ou analyses littéraires particulièrement délicates. Nous sommes également honorés et fiers de la confiance manifestée par les Éditions du CNRS et son directeur M. Colosimo, ainsi que de la nouvelle formule éditoriale que nous avons choisie en collaboration avec A. Cadiot puis avec S. Robert à qui nous adressons nos sincères remerciements.

À chacun, quels que soient son statut et son niveau d'intervention dans cette œuvre collective, je voudrais manifester ma plus profonde gratitude.

Je ne peux cependant pas terminer sans rappeler que cette publication sonne comme une heureuse renaissance. Aux heures sombres qu'a connues l'équipe ces dernières années, le soutien de la communauté scientifique nationale et internationale nous a été précieux. C'est surtout à l'énergie et à l'efficacité d'Éric Palazzo, alors directeur du CESCUM, que nous devons la survie de l'équipe et la reprise de la collection. Claudio Galderisi, son successeur, poursuit dans cette voie avec une confiance qui nous fait chaud au cœur. Au nom de tous les chercheurs, je les en remercie vivement.

Il serait injuste d'oublier Vincent Debais qui, nommé en décembre 2005, a réussi le pari de rédiger «son» premier volume en moins de deux ans, accompagné au quotidien par Claude Arrignon. Mon amicale reconnaissance leur est acquise. À eux, à nous, à tous les médiévistes, je souhaite que d'autres forces vives viennent très bientôt s'adjoindre à notre petite équipe pour continuer cette belle entreprise, vaste comme la France, ample comme le Moyen Âge, précieuse comme toute recherche publique.

Références bibliographiques des ouvrages et articles cités pour l'édition des inscriptions

- ABGRALL, « Incriptions Finistère », 1898 : ABGRALL J.-M., « Incriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère », *Congrès archéologique de France 1896, Morlaix-Brest*, Paris, 1898, p. 113-283.
- ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974 : ADHÉMAR J., DORDOR G., « Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^e siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, t. I, 1974, p. 5-192.
- ARNAULD, « Nieul », 1862 : ARNAULD Ch., « Histoire de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autize », *Mémoires de la Société de statistiques, sciences et arts des Deux-Sèvres*, 2^e série, t. II, 1862, p. 238.
- AUBERT, « Manuscrits », 1876 : AUBERT E., « Manuscrits de l'abbaye Saint-Georges de Rennes », *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 4^e série, t. VII, 1876, p. 2-26.
- AUDIAT, *Épigraphie santone et aunisienne*, 1870 : AUDIAT L., *Épigraphie santone et aunisienne*, Saintes, 1870.
- AUTISSIER, *Sculpture romane Bretagne*, 2005 : AUTISSIER A., *La sculpture romane en Bretagne*, Rennes, PUR, 2005.
- AUZAS, « Foussais », 1957 : AUZAS P.-M., « Les églises de Vouvent, Nieul-sur-l'Autize et Foussais », *Congrès archéologique de France. 114^e session. La Rochelle, 1956*, Orléans, 1956, p. 60-80.
- BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888 : BARBIER DE MONTAULT X., « Les croix de plomb », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 36, 1888, p. 23-50.
- BARTHÉLEMY, « Lettre », 1850 : BARTHÉLEMY A., « Lettre à M.G. de Soullait sur les armoiries et monnaies des anciens comtes de Goello et de Penthièvre », *Revue archéologique*, 1849-1850, p. 273-304.
- BARTHÉLEMY, « Notice », 1849 : BARTHÉLEMY A., « Notice sur quelques monuments des Côtes-du-Nord », *Bulletin monumental*, t. XV, 1849, p. 5-55.
- BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. J.-Y. Tilliette, t. I : BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, texte établi, traduit et commenté par J.-Y. Tilliette, t. I, Paris, les Belles-Lettres, 1998, 2 vol.
- BAUDRY, « Travaux », 1869 : BAUDRY M., « Travaux », *Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France*, 1869, p. 113-115.
- BELLANGER, *Château de Châteaubriant*, 2008 : BELLANGER P., *Château de Châteaubriant. Les abords de la chapelle castrale. Rapport final d'opération. Tome 3 : étude du mobilier*, Cesson-Sevigné, 2008.
- BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982 : BERNIER G., *Les chrétientés bretonnes continentales depuis les origines jusqu'au IX^e siècle*, Rennes, 1982 (Dossiers du centre régional archéologique d'Alet).
- BERTHOU, « Saint-Philbert-de-Grandlieu », 1900 : BERTHOU P. de, « Excursion à Saint-Philbert-de-Grandlieu. Le dimanche 29 avril 1900 », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et Loire-Inférieure*, t. XLI, 1900, p. 51-60.
- BITTON, « Épigraphie fontenaisienne », 1888 : BITTON R., « Épigraphie fontenaisienne », *Revue du Bas-Poitou*, t. 1, 4^e livraison, 1888, p. 353-354.
- BOUNEAL, « Avis et nouvelles », 1905 : BOUNEAL A., « Avis et nouvelles », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 25, p. 70.
- BOYER, VERNIÈRE, « Journal de voyage », 1884 : BOYER F., VERNIÈRE A., « Journal de voyage de Dom Jacques Boyer (1710-1714) », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XXVI, 1884, p. 65-603.
- BUISSON, « Sépultures épiscopales », 1930 : BUISSON J.-B., « Les sépultures épiscopales dans la cathédrale de Nantes », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, LXV, 1930, p. 141-162.
- CASTEL, « Poullan-sur-Mer », 1977 : CASTEL Y.-P., « Poullan-sur-Mer, chapelle Notre-Dame de Kerinec : le maître d'œuvre », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 105, 1977, p. 179.
- CASTEL, TANGUY, *Langonnet*, 1996 : CASTEL Y.-P., TANGUY, B., *L'église de Langonnet. Son histoire, son architecture*. Suppl. à l'édition de *L'écho des montagnes Noires*, 1996.
- CASTELLANE, *Inscriptions*, 1838 : CASTELLANE J.-L. de, *Inscriptions du V^e au XVI^e siècle recueillies principalement dans le Midi de la France*, Toulouse, 1838.
- Catalogue Germeau*, 1868 : *Catalogue de la vente Germeau*, Nantes, 1868.
- Catalogue Soltykoff*, 1861 : *Catalogue de la vente de la collection Soltykoff (avril 1861)*, Nantes, 1861.
- CAUMONT, « Rapport verbal », 1858 : CAUMONT A. de, « Rapport verbal sur une excursion archéologique en Poitou », *Bulletin monumental*, t. XXIV, 1858, p. 5-57.
- CAYOT-DELANDRE, *Morbihan*, 1847 : CAYOT-DELANDRE F.M., *Le Morbihan. Son histoire et ses monuments*, Vannes, 1847.
- CHANCEL-BARDELOT, « Tombeau d'Alix », 1995 : CHANCEL-BARDELOT, B. de, « Tombeau d'Alix de Thouars et de Yolande de Bretagne », *L'œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, Paris, 1995, n^o 150, p. 411-413.
- CHARBONNAY-LASSAY, « L'affique de la Grève », 1904 : CHARBONNAY-LASSAY L., « L'affique de la Grève », *Revue du Bas-Poitou*, t. 17, 2^e livraison, 1904, p. 131-141.
- COPY, *Art, société et politique*, 1986 : COPY J.-Y., *Art, société et politique au temps des Ducs de Bretagne. Les gisants haut-bretons*, Paris, 1986.

- COPY, « Maison de Dreux », 1989 : COPY J.-Y., « L'implantation de la Maison de Dreux en Haute-Bretagne (1213-1341) », *La figuration des morts dans la chrétienté médiévale jusqu'à la fin du premier quart du XIV^e siècle. 1^{er} cahier de Fontevraud, 26-28 mai 1988*, Fontevraud, CCO, 1989, p. 155-163.
- COPY, « L'aube de la revendication », 2005 : COPY J.-Y., « L'aube de la revendication royale bretonne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 83, 2005, p. 109-145.
- COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961 : COSTA D., *Musées départementaux de Loire-Atlantique. Catalogue. T. 1 : du XII^e au XVI^e siècle*, Musée Dobrée, Nantes, 1961.
- COSTA, *Collections médiévales*, 1972 : COSTA D., *Les collections médiévales du musée départemental Dobrée, à Nantes* (Suppl. au n° 250 de la *Revue française*, fév. 1972).
- COUFFON, LE BARS, *Diocèse Quimper*, 1959 : COUFFON R., LE BARS A., *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et des chapelles*, Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1959.
- COURCY, « Lettre », 1844 : COURCY M. de, « Lettre », *Bulletin monumental*, t. X, 1844, p. 465-468.
- CROZET, « Pouzauges », 1949 : CROZET R., « Les peintures murales de l'église de Pouzauges-le-Vieux », *Revue du Bas-Poitou*, t. 61-62, 2^e livraison, 1949, p. 97-102.
- CROZET, « Saint-Jean-d'Orbestier », 1941 : CROZET R., « L'abbaye Saint-Jean d'Orbestier », *Revue du Bas-Poitou*, t. 54, 4^e livraison, 1941, p. 305-311.
- CROZET, *Art roman en Saintonge*, 1971 : CROZET R., *L'art roman en Saintonge*, Paris, 1971.
- DABROWSKA, « Passeport pour l'au-delà », 2005 : DABROWSKA E., « Passeport pour l'au-delà. Essai sur la mentalité médiévale », *Le Moyen Âge*, t. CXI, 2/2005, p. 313-337.
- DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000 : DAVIES W. et alii, *Les inscriptions de la Bretagne du Haut Moyen Âge*, Oakville, Celtic Studies Publications, 2000.
- DAVY, *La peinture murale*, 1994 : DAVY Ch., *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire*, Poitiers, thèse nouveau régime, 1994, 3 vol.
- DEBIAIS, *Écriture monumentale*, vol. 1, 2004 : DEBIAIS V., *Écriture monumentale, écriture publique et écriture privée. Perceptions, lectures et utilisations des inscriptions dans la communication médiévale (Ouest de la France, XIII^e-XIV^e s.)*, Poitiers, thèse de doctorat, 2004, 2 vol.
- DEBIAIS, « Afficher pour convaincre », 2007 : DEBIAIS V., « Afficher pour convaincre. La construction et la promotion de la mémoire dans les inscriptions comme instrument de la propagande médiévale », *Convaincre et persuader : communication et propagande aux XII^e-XIII^e siècles*, Poitiers, CESC.M., 2007, p. 649-702.
- DEBIAIS, « Nieul », 2007 : DEBIAIS V., « L'inscription funéraire de l'abbé Pierre à Nieul-sur-l'Autise (première moitié du XIII^e siècle) », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. VI, 2^e semestre 2007, p. 297-307.
- DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963 : DESCHAMPS P., THIBOUT M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963.
- DILLANGE, « Saint-Michel-en-l'Herm », 1996 : DILLANGE M., « Saint-Michel-en-l'Herm. Abbaye », *Congrès archéologique de France. 151^e session. Vendée. 1993*, Paris, 1996, p. 99-108.
- DILLANGE, *Abbayes et prieurés de Vendée*, 1976 : DILLANGE M., *Abbayes et prieurés de Vendée*, Paris, N.E.L., 1976.
- DILLANGE, *Vendée romane*, 1976 : DILLANGE M., *Vendée romane*, La Pierre-qui-Vire, 1976.
- DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne, 1636* : DUBUISSON-AUBENAY N., *Itinéraire de Bretagne (1636)*, édition établie à partir du manuscrit original, Paris, Éd. du Layeur, 2000.
- DULAURE, *Description historique* : DULAURE J.A., *Description historique des ci-devant villes, bourgs, monastères, châteaux et provinces du Midi de la République française*, Paris, 1791, t. IV.
- DURVILLE, *L'abbaye de Blanche-Couronne*, 1984 : DURVILLE G., *L'abbaye de Blanche Couronne et ses prieurés*, Rennes, Association culturelle « Bretagne Vivante », 1984.
- Les églises de la baronnie de Châteaubriand, 1663* : *Les églises de la baronnie de Châteaubriand*, s. l., 1663.
- ENLART, *Manuel*, t. I, 1929 : ENLART C., *Manuel d'archéologie française*, 2^e partie, t. I, Paris, 1929.
- ENLART, *Manuel*, t. II, 1927 : ENLART C., *Manuel d'archéologie française*, t. II, Paris, 1927.
- « Excursion de 1907 » : « Excursion de 1907 : Benet, Nieul-sur-l'Autize, Fontenay, Mervent, Foussais, Vouvant », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1907, p. 293-307.
- EYGUN, « Saint-Michel-en-l'Herm », 1956 : EYGUN F., « Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm », *Congrès archéologique de France, 114^e session. La Rochelle, 1956*, Orléans, 1956, p. 25-41.
- FAVREAU, « Mémoire du passé », 1999 : FAVREAU R., « La mémoire du passé dans les inscriptions du haut Moyen Âge », *Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, Spolète, 1999, p. 937-979.
- FAVREAU, « Maillezais », 2003 : FAVREAU R., « Les inscriptions médiévales de Maillezais », *L'abbaye de Maillezais : des moines du marais aux soldats huguenots. Actes du colloque tenu à Poitiers et Maillezais en juin 2002*, sous la direction de C. Treffort et M. Tranchant, Rennes, P.U.R., 2005, p. 121-134.
- FILLON, « Fontenay-le-Comte », 1872 : FILLON B., « Extraits des archives historiques de la ville de Fontenay-le-Comte », *Archives historiques du Poitou*, t. I, 1872, p. 118-141.
- FILLON, *Fontenay-le-Comte*, 1846 : FILLON B., *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay*, Fontenay, 1846.

- FILLON, ROCHEBRUNE, *Poitou et Vendée*, t. 1, 1887: FILLON B., ROCHEBRUNE O. de. *Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques*. Niort, 1887. 2 vol.
- FREMINVILLE, *Antiquités Bretagne*, 1837: FREMINVILLE C. de. *Antiquités de la Bretagne. Côtes-du-Nord*, Brest, 1837.
- FREMINVILLE, «*Templiers Côtes-du-Nord*», 1840: FREMINVILLE C. de. «Notes sur quelques monuments de l'ordre des Templiers dans le département des Côtes-du-Nord», *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 2^e série, t. V, 1840, p. 343-369.
- GAUTHIER, «*Émaux septentrionaux*», 1979: GAUTHIER M.-M., «Émaux septentrionaux. Colloque du British Museum, 17-18 novembre 1978», *Revue de l'art*, n° 43, 1979, p. 79-83.
- GAUTHIER, *Émaux limousins champlevés*, 1950: GAUTHIER M.-M., *Émaux limousins champlevés des XI^e-XIII^e-XIV^e s.*, Paris, 1950.
- GAULTIER DU MOTTAY, «*Répertoire archéologique*», 1853: GAULTIER DU MOTTAY J., «Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord», *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, t. 1, 1883, p. 3-552.
- GIRAUD-MANGIN, «*Loroux-Bottereau*», 1923: GIRAUD-MANGIN M., «Les peintures murales du Loroux-Bottereau», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et Loire-inférieure*, t. LXII, 1922, p. 215-218.
- GOUDE, *Histoire de Châteaubriand*, 1869: GOUDE A., *Histoire de Châteaubriand*, Nantes, 1869.
- GRAND, «*Saint-Gildas-de-Rhuys*», 1919: GRAND R., «Saint-Gildas-de-Rhuys», *Congrès archéologique de France. Brest, Vannes, 1914*, Paris, 1919, p. 356-378.
- GRAND, «*Merlevenez*», 1927: GRAND, R., «L'église de Merlevenez (Morbihan)», *Bulletin monumental*, t. LXXXVI, 1927, p. 67-103.
- GRAND, *Art roman Bretagne*, 1958: GRAND R., *L'art roman en Bretagne*, Paris, Picard, 1958, 494 p.
- GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT, «*Croix et crucifix*», 1870: Grimouard de Saint-Laurent, «Iconographie de la croix et du crucifix», *Annales archéologiques*, t. XXVI, 1869, p. 142-165.
- GUIGUON, *Sépultures haut Moyen Âge*, 1994: GUIGUON P., *Les sépultures du haut Moyen Âge en Bretagne*. Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1994.
- GUILHERMY, «*Inscriptions du Moyen Âge*», 1878: GUILHERMY F. de. «Communications de M. d'Héricourt, Michel de Mellet, Marionneau, de Backer, relatives à des inscriptions du Moyen Âge», *Revue des sociétés savantes départementales*, 6^e série, VII, 1878, p. 99-103.
- GUILLOTIN DE CORSON, «*Les grandes seigneuries*», 1896: GUILLOTIN DE CORSON A., «Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne comprises dans le territoire actuel du département de la Loire-Inférieure», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et Loire-inférieure*, t. XXXVI, 1896, p. 273-380.
- GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. I, 1880: GUILLOTIN DE CORSON A., *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. Paris et Rennes, 1880, 3 vol.
- HERVÉ-COMMEREUC, *Peintures murales Langast*, 1996: HERVÉ-COMMEREUC C., *Peintures murales de l'église Saint-Gal. Langast. Côtes-d'Armor*. Rennes, Association pour l'Inventaire Bretagne, 1996.
- Historia Sancti Florentii Salmuriensis: Historia Sancti Florentii Salmuriensis* publiée dans *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. Marchegay P. et Mabile E., Paris, 1869, p. 217-329.
- KERANFLEC'H, «*Inscribed Stones*», 1857: KERANFLEC'H C. de. «On the Early Inscribed Stones and Crosses of Brittany», *Archaeologia Cambrensis*, 3^e série, 1857, p. 369-377.
- KERANFLEC'H, «*Les inscriptions lapidaires*», 1856: KERANFLEC'H C. de. «Les inscriptions lapidaires de l'époque carlovingienne. découvertes en Bretagne», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 5, 1856, p. 237-239.
- KERANFLEC'H, «*Statistique monumentale*», 1857: KERANFLEC'H C. de. «Statistique monumentale des piliers de pierre, et en général des monuments qui paraissent avoir servi de sépulture aux anciens bretons», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 6, 1857, p. 103-105.
- KERANFLEC'H, «*Note sainte Triphine*», 1858: KERANFLEC'H C. de. «Note sur l'inscription du lech de Sainte-Triphine», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 7, 1858, p. 143-147.
- LA BIGNE-VILLENEUVE, «*Cartulaire*», 1875: LA BIGNE-VILLENEUVE P. de. «Cartulaire de l'abbaye Saint-Georges de Rennes», *Bulletin et mémoire de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. IX, 1875, p. 127-313.
- LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, vol. 2, 1898: LA BORDERIE A., *Histoire de Bretagne*, vol. 2, Rennes, 1898.
- LA CROIX, *Saint-Philbert-de-Grandlieu*, 1906: LA CROIX C. de. *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure)*, Poitiers, 1906.
- LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, 2002: LANDRY-DELCROIX Cl., *La peinture murale gothique du Poitou*, Poitiers, thèse de doctorat, 2002, 6 vol.
- LA NICOLLIÈRE, «*Une pierre tombale*», 1859: LA NICOLLIÈRE M. de. «Une pierre tombale de l'abbaye de Ville-neuve», *Bulletin de la société archéologique de Nantes et Loire-inférieure*, t. I, 1859, p. 259-275.
- LAPIED, CHALLET, «*Fresques*», 1948: LAPIED R., CHALLET J., «Les fresques du Vieux-Pouzauges», *Société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet et sa région*, 1948-49, p. 25-31.
- LEBOUTEUX, «*Saint-Philbert-de-Grandlieu*», 1965: LEBOUTEUX P., «L'église de Saint-Philbert de Grandlieu», *Bulletin archéologique*, 12, 1965/66, p. 49-107.

- LE GRAND, *Providence de Dieu, 1640*: LE GRAND A., *La Providence de Dieu sur les Justes, en l'histoire admirable de saint Budoc Archevesque de Dol, et de la princesse Azenor de Leon sa mère, Comtesse de Treguier et de Goëlo*, Paris, 1640.
- LE GRAND, *Vies saints Bretagne, 1637*: LE GRAND A., *Vie des saints de Bretagne*, Nantes, 1637.
- LE MENÉ, *Histoire archéologique, 1891*: LE MENÉ J.-M., *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*, vol. 1, Vannes, 1891.
- LE MENÉ, *Histoire du diocèse Vannes, 1888*: LE MENÉ J.-M., *Histoire du diocèse de Vannes*, Vannes, 1888.
- LE MENN, «*Inscriptions Plourin*»: I.F. MENN G., «*Les inscriptions relevées par Dom Le Pelletier (1716) à Plourin (Léon) et à Saint-Michel-en-Grève (Trégor)*», *Archéologie en Bretagne*, t. 29, n° 1, p. 31-34.
- LE MENN, «*Inscriptions Landunvez*», 1981: LE MENN G., «*Les inscriptions relevées par Albert Le Grand (1640) à Landunvez et à Plourin (Léon)*», *Archéologie en Bretagne*, 1981, t. 31, n° 3, p. 45-49.
- LE ROUX, «*Saint-Michel-en-l'Herm*», 1943: LE ROUX J.-P., «*Aperçu historique sur l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm*», *Revue du Bas-Poitou*, t. 56, 2^e livraison, p. 50-57.
- LEVRON, «*Fresques*», 1949: LEVRON J., «*Les fresques de l'église du Vieux-Pouzauges*», *Mercure de France*, déc. 1949, p. 762-766.
- L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, «*Châsse saint Calmine*», 1905: L'ISLE DU DRENEUC P. de, SOULLARD P., DURVILLE G., «*La châsse de saint Calminus au Musée Dobrée*», *Bulletin archéologique du Comité des travaux historique et scientifique*, 1907, procès-verbaux, p. 176-178.
- L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, «*Étriers et épées*», 1907: L'ISLE DU DRENEUC P. de, SOULLARD P., DURVILLE G., «*Étriers et épées trouvés dans la Loire*», *Bulletin du comité des travaux historiques et archéologiques*, 1907.
- L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue, 1903*: L'ISLE DU DRENEUC P. de, SOULLARD P., DURVILLE G., *Catalogue du Musée archéologique de Nantes*, Nantes, 1903.
- LOBINEAU, *Histoire de Bretagne, 1707*: LOBINEAU G.A., *Histoire de Bretagne, accompagnée de pièces justificatives*, t. II, Paris, 1707.
- LOBINEAU, *Vie des saints de Bretagne, 1725*: LOBINEAU G.A., *Les vies des saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, Rennes, 1725.
- LOMBARD-JOURDAN, «*Les mesures étalons*», 1979: LOMBARD-JOURDAN A., «*Les mesures-étalons de l'abbaye de Saint-Denis*», *Bulletin monumental*, t. 137, 1979, p. 125-154.
- LONGUEMAR, «*Épigraphie du Haut-Poitou*», 1863: LONGUEMAR, A. Touzé de, «*Épigraphie du Haut-Poitou*», *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVIII, 1863, p. 43-399.
- LONGUEMAR, «*Foussay*», 1853: LONGUEMAR, A. Touzé de, «*Notice descriptive sur le portail de l'église de Saint-Hilaire de Foussay*», *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XX, 1853, p. 63-88.
- LOPEZ, «*Villeneuve*», 1981: LOPEZ M., «*Notre-Dame de Villeneuve*», *Bulletin de la Société d'études et de recherches du Pays de Retz*, n° 1, 1981, p. 26-33.
- LOTH, *Chrestomathie, 1890*: LOTH J., *Chrestomathie bretonne (armoricain, gallois, cornique). Première partie: breton armoricain*, Paris, 1890.
- MAHÉ, *Antiquités Morbihan, 1825*: MAHÉ J., *Essai sur les Antiquités du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825.
- MAITRE, «*Église carolingienne*», 1898: MAITRE L., «*Une église carolingienne à Saint-Philibert-de-Grandlieu*», *Congrès archéologique de France, Morlaix, 1896*, Paris, 1898, p. 179-218; *Bulletin monumental*, t. LXIII, 1898, p. 127-166.
- MAITRE, «*Rapport*», 1896: MAITRE L., «*Rapport sur l'établissement de Déas, sur la translation des reliques de saint Filibert et sur l'âge de l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu*», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, t. XXXV, 1896, p. 64-174.
- MARIONNEAU, «*Vertou*», 1875: MARIONNEAU Ch., «*Collection archéologique du canton de Vertou (Loire-Inférieure)*», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, t. XV, 1876, p. 317-385.
- MERLANT, «*L'abbaye de Villeneuve*»: MERLANT Y., «*L'abbaye de Villeneuve*», *Annales de Nantes et du Pays nantais*, n° 148, p. 10-25.
- MICHAUD, *Épigraphie et liturgie, 1978*: MICHAUD J., *Les inscriptions de dédicaces d'églises et de consécration d'autel en France du VIII^e au XIII^e siècle. Épigraphie et liturgie*, Thèse de troisième cycle, Poitiers, 1978.
- MORICE, *Mémoire, 1742*: MORICE M., *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. I, Paris, 1742.
- MOWAT, «*Notes Finistère*», 1870: MOWAT M. de, «*Notes pendant une excursion dans le Finistère*», *Revue archéologique*, t. 21, 1870, p. 420-422.
- PASCAL, *Maison royale de Lusignan, 1896*: PASCAL A., *Histoire de la maison royale de Lusignan*, Paris, 1896.
- Le patrimoine des communes de Loire-Atlantique, t. 2, 1999: Le patrimoine des Communes de Loire-Atlantique*, Paris, 1999, t. 2.
- PIETRI, «*Monuments épigraphiques*», 1983: PIETRI L., «*Les monuments épigraphiques du Haut Moyen Âge*», *Artistes, artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, 1983, p. 7-14.
- PORTER, *Spanish Romanesque Sculpture, t. II, 1928*: PORTER A.K., *Spanish Romanesque Sculpture*, t. II, Florence/Paris, 1928.

- RAMÉ, « Note sur une croix de plomb », 1882 : RAMÉ A., « Croix de présentation placées sur les morts au Moyen Âge en France et en Angleterre », *Revue des sociétés savantes*, 2^e série, t. III, 1860, p. 656-661.
- « Recueil de dessins archéologiques », 1914 : « Recueil des dessins archéologiques à la Bibliothèque municipale de Niort : Deux-Sèvres, régions voisines », *Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, t. 10, 1914, p. 201-428.
- ROCHEBRUNE, « Nieul », 1855 : ROCHEBRUNE O. de, « Notice sur l'abbaye et l'église de Nieul-sur-l'Autise », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 22 (1855), p. 257-286.
- ROCHEBRUNE, « Foussais », 1864 : ROCHEBRUNE O. de, « Foussais », *Congrès archéologique de France. Fontenay, 1864*, Paris, 1865, p. 155-163.
- ROCHEBRUNE, « Vouvant », 1865 : ROCHEBRUNE O. de, « Vouvant », *Congrès Archéologique de France, Fontenay, 1864*, Paris, 1865, p. 155-163.
- ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863 : ROSENZWEIG L., *Répertoire archéologique du département du Morbihan rédigé sous les auspices de la société polymathique de ce département*, Paris, Imprimerie impériale, 1863.
- ROUMEJOUX, « Notes archéologiques », 1897 : ROUMEJOUX A. de, « Notes archéologiques », *Congrès archéologique de France, Brest, 1896*, Paris, 1898, p. 275-284.
- ROUSSEAU, *Gostan*, 1940 : ROUSSEAU J., *Un saint breton authentique : saint Gostan, moine de Rhuys et de Beauvoir (977-1040)*, Fontenay-le-Comte, Imprimerie moderne, 1940.
- ROUSSEAU, *Les vieilles églises de Vendée*, 1974 : ROUSSEAU J., *Les vieilles églises de la Vendée*, Les Sables-d'Olonne, 1974.
- ROYER, « Chapelle de Langon », 1981 : ROYER R., « Un monument gallo-romain en Armorique. La chapelle de Langon », *Archeologia*, n° 157, août 1981, p. 17-21.
- RUPIN, « Colombe eucharistique », 1884 : RUPIN E., « Colombe eucharistique en cuivre doré et émaillé à Laguenne », *Bulletin de la société des sciences, histoire et archéologie de Corrèze*, t. VI, 1884, p. 557-558.
- RUPIN, « Saint Calmine », 1905 : RUPIN E., « La châsse de saint Calmine », *Bulletin de la société des sciences, histoire et archéologie de Corrèze*, t. XXVII, 1905, p. 391-394.
- SANONER, « Imagiers du Moyen Âge », 1907 : SANONER G., « La vie de Jésus-Christ racontée par les imagiers du Moyen Âge sur les portes d'église », *Revue de l'art chrétien*, 5^e série, t. III, 1907, p. 17-25, 156-163, 235-248, 310-325, 366-381.
- THIBOUT, « Vieux-Pouzauges », 1950 : THIBOUT M., « Les peintures murales dans l'église du Vieux-Pouzauges en Vendée », *Bulletin monumental*, t. CVIII, 1950, p. 181-186.
- THOBY, *Croix limousines*, 1953 : THOBY P., *Les croix limousines de la fin du XI^e siècle au début du XIV^e siècle*, Paris, 1953.
- Thomas Dobrée*, 1997 : *Thomas Dobrée (1810-1865). Un homme, un musée*, Nantes, musée Dobrée, 1997.
- TILLET, *Bretagne romane*, 1982 : TILLET M.-L., *Bretagne romane*, La Pierre-qui-Vire, 1982.
- TISSEAU, « Bazoges-en-Pareds », 1948-1949 : TISSEAU P., « Bazoges-en-Pareds. Ses seigneurs, son château, son histoire », *Revue du Bas-Poitou*, 61^e-62^e année, 1948-1949, p. 123-139.
- TREFFORT, « Place Alcuin », 2004 : TREFFORT C., « La place d'Alcuin dans la rédaction épigraphique carolingienne », *Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge*, dir. Ph. Depreux, Br. Judic, Rennes, 2004 (Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, t. III, 2004, n° 3), p. 353-369.
- TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007 : TREFFORT C., *Mémoires carolingiennes. L'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début XI^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007.
- VALETTE, « Essais d'épigraphie vendéenne », 1895 : VALETTE R., « Essais d'épigraphie vendéenne », *Revue du Bas-Poitou*, t. 8, 1^{re} livraison, 1895, p. 75-83.
- VALETTE, « Foussais », 1892 : VALETTE R., « Foussais », *Paysages et monuments du Poitou. Vendée*, Paris, 1892, s.p.
- VALETTE, « Vouvant », 1892 : VALETTE R., « Vouvant », *Paysages et monuments du Poitou, Vendée*, Paris, 1892, s.p.
- VERDIER, « Staurothèques », 1973 : VERDIER Ph., « Les staurothèques mosanes et leur iconographie du jugement dernier », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XVI, 1973, p. 97-121 et 199-213.
- La Vierge dans l'art*, 1950 : *La Vierge dans l'art français*, Paris, 1950.

Abréviations utilisées dans les références

CIFM	<i>Corpus des inscriptions de la France médiévale</i>
CIMAH	<i>Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae</i>
DACL	<i>Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie</i>
DI	<i>Die deutschen Inschriften</i>
GC	<i>Gallia christiana</i>
MGH	<i>Monumenta germaniae historica</i>
PL	<i>Patrologie latine</i>



LISTE DES COMMUNES

Côtes d'Armor

- 1 Bégard
- 2 Langast
- 3 Lanleff
- 4 Lannion
- 5 Plourivo
- 6 Saint-Brieuc
- 7 Sainte-Tréphine
- 8 Yvignac

Finistère

- 9 Bourg-Blanc
- 10 Cleder
- 11 Clohars-Carnoët
- 12 Ile-de-Batz
- 13 Landévennec
- 14 Landunvez
- 15 Morlaix
- 16 Plomeur

- 17 Plourin
- 18 Plovan
- 19 Pont-Croix
- 20 Poullan-sur-Mer
- 21 Quimper
- 22 Quimperlé

Ille-et-Vilaine

- 23 Dol-de-Bretagne
- 24 Langon
- 25 Montfort-sur-Meu
- 26 Rennes
- 27 Saint-Malo
- 28 Saint-Sulpice-la-Forêt
- 29 Visseiche

Morbihan

- 30 Billiers
- 31 Hennebont

- 32 Landaul
- 33 Langonnet
- 34 Locoal-Mendon
- 35 Pluneret
- 36 Port-Louis
- 37 Saint-Gildas-de-Rhuys
- 38 Vannes

Loire-Atlantique

- 39 Chapelle-Launay (La)
- 40 Châteaubriand
- 41 Loroux-Bottereau (Le)
- 42 Meilleraye-de-Bretagne (La)
- 43 Nantes
- 44 Pornic

- 45 Saint-Philbert-de-Grandlieu
- 46 Sorinières (Les)

Vendée

- 47 Bazoges-en-Pareds
- 48 Brem-sur-Mer
- 49 Château-d'Olonne
- 50 Fontenay-le-Comte
- 51 Foussais-Payré
- 52 Maillezais
- 53 Mesnard-la-Barotière
- 54 Nieuil-sur-l'Autise
- 55 Pouzauges
- 56 Saint-Michel-en-l'Herm
- 57 Tiffauges
- 58 Vouvant

CÔTES-D'ARMOR

1. Bégard, ancienne abbaye cistercienne Notre-Dame – Épitaphe d'Eudes de La Roche-Derrien.

L'abbaye Notre-Dame de Bégard fut fondée en 1129 par quatre moines de l'abbaye de l'Aumône, dans le diocèse de Chartres, sur un terrain donné par Étienne III, comte de Penthièvre. Cette fondation, la première de Cîteaux en Bretagne, fait intervenir l'ensemble des autorités locales : Baudri, archevêque de Dol, Geffroy, comte de Lamballe, Havoise, comtesse de Guingamp et femme d'Étienne III, et Raoul, évêque de Tréguier.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue, signalée dans la bibliographie en 1849 et en 1850.

Datation : première moitié du XIII^e siècle [identification du personnage cité dans le texte].

Texte perdu, cité d'après BARTHÉLEMY, « Lettre », p. 282.

BARTHÉLEMY, « Notice », 1849, p. 40 ; BARTHÉLEMY, « Lettre », 1850, p. 282.

HIC. IACET. EVDO. DE. RVPE.

Hic jacet Eudo de Rupe.

Ci-gît Eudes de la Roche.

La lecture d'A. Barthélemy est peut-être partielle en raison de l'état de dégradation de l'inscription, l'auteur en donnant, dans une autre leçon, une lecture assez différente¹, mais l'épitaphe pouvait se limiter au texte que nous transcrivons ici et se composer de l'identification du défunt et de sa sépulture, sans autre information gravée à la suite de son nom. Les mentions bibliographiques identifient ce personnage comme Odon ou Eudes de La Roche-Derrien. En 1218, sur le point de partir pour Jérusalem, il cède sa terre, y compris le château de La Roche, à Geoffroi, vicomte de Rohan. Trois formes sont attestées pour le toponyme « La Roche-Derrien » : *Rupes Deriani*, *Rocha Deriani* et *Rupes Erriani*², ce qui explique peut-être les variantes dans les transcriptions proposées par A. Barthélemy.

2. Langast, église Saint-Gal – Identification dans les peintures murales de Melchisédech et de saint Michel.

Identification de personnages.

Peintures murales. Localisation : intérieur de l'église, intrados du troisième arc en partant du chœur pour saint Michel ; deuxième arc au sud, en face de l'entrée pour Melchisédech. Découverte fortuite lors du piquetage des enduits de l'église (1982-1995).

Datation : début XII^e siècle [datation du support et datation paléographique].

Texte d'après l'original vu en place en 1997.

HERVÉ-COMMEREUC, *Peintures murales Langast*, 1996, p. 8 [mention], p. 9 [cliché], volet de couverture [cliché] ; AUTISSIER, *Sculpture romane Bretagne*, 2005, p. 69 [mention], fig. 26 [cliché].

Texte disposé en colonne au-dessus de l'épaule gauche du personnage identifié. Pas de cadre, pas de cartouche, pas de réglures. Deux lignes pour saint Michel ; quatre lignes pour Melchisédech. Le texte est tracé en minuscules, la plupart d'entre elles onciales. Certaines hastes sont redoublées (*I, H*) ; *I* de Melchisédech orné. Un point-virgule termine chaque texte.

1. BARTHÉLEMY, « Notice », p. 40 [texte] donne *hic jacet nob(ilis) Eu(do) de Rocha*. Cette lecture n'a pas été retenue en raison notamment de la difficulté à comprendre la forme *nob-* pour abrégé *nobilis* et de la présence dans le relevé d'A. Barthélemy d'un *J* sans doute absent du texte original.

2. *Orbis latinus. Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, Braunschweig, 1972, t. 3, p. 293.



MEL
CHI
SE
DEC;

Melchisedec.

Melchisédech.



MICH
AEL;

Michael.

Michel.

Saint Michel porte dans les plis de son vêtement un petit personnage en buste, symbolisant une âme, ce qui constitue une occurrence extrêmement rare dans l'art médiéval occidental. On la retrouve uniquement sur un tombeau d'évêque de la cathédrale d'Ely en Angleterre (XI^e siècle) et sur une pierre tombale de l'abbaye de Jerpoint en Irlande (xv^e siècle)³. Saint Michel est d'abord considéré comme guide des âmes (psychopompe), parce qu'il dispute à Satan l'âme de Moïse (Jude, 9). On lui attribue ensuite un rôle dans le Pèsement des âmes dans les représentations du Jugement Dernier⁴.

Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Dieu Très-Haut, apparaît dans le livre de la Genèse pour donner sa bénédiction à Abraham après sa victoire sur Chodorlahomor (Gn XIV, 18-20). Les interprétations du récit de la Genèse font de Melchisédech une préfiguration du Christ (l'Épître aux Hébreux VII, 1-6 dit : « *adsimilatus autem Filio Dei* »). Les représentations iconographiques de Melchisédech suivent généralement, pour le Moyen Âge central, le type du grand prêtre bénissant et l'associent parfois, comme à Langast, à la figuration des archanges⁵.

Le rapprochement entre saint Michel et Melchisédech est toutefois exceptionnel. Pour l'expliquer, C. Hervé-Commereuc propose un texte apocryphe, le deuxième livre d'Hénoch (ou Livre des secrets d'Hénoch). Celui-ci rapporte l'enlèvement de Melchisédech, fils de Nêr et neveu de Noé, par Michel afin de le soustraire au déluge. Le petit enfant que tient Michel ne serait donc pas une âme, mais l'enfant Melchisédech.

On peut dater ces inscriptions de la première décoration de l'église, à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle.

3. HERVÉ-COMMEREUC, *Peintures murales Langast*, p. 12.

4. FAVREAU R., « L'apport des inscriptions à l'histoire des anges à l'époque romane », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 28, 1997, p. 91-110, p. 99.

5. Sur la représentation de Melchisédech, on verra BORD L.-J., *Melchisédech, le roi-prêtre : Antiquité et haut Moyen Âge*, mémoire de D.E.A., Université de Poitiers, 1997.

3. Lanleff, ancienne église circulaire dite « temple de Lanleff »

Inscription funéraire sur une croix.

L'inscription se trouve dans une église circulaire connue sous le nom de « Temple de Lanleff ». Construit à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, l'ensemble se compose de deux cercles concentriques, celui de l'extérieur ouvert par seize arcatures en plein cintre. L'origine de cette église est controversée. Même si l'influence orientale sur la structure semble admise, il ne peut s'agir d'une église de Templiers puisqu'on y trouve la mention de bénédictins en 1148.

Inscription funéraire pour un prêtre.

Pierre en forme de croix trouvée dans un champ de la commune et déplacée en 1930 dans le mur extérieur de l'église.

Dimensions : dalle de pierre de 87 × 104 × 12 cm. Inscription placée dans un bandeau au centre de la croix. Datation proposée par la bibliographie : XII^e-XIII^e siècles [paléographie et forme de la croix].

Inscription non vue ; texte de quatre lignes cité d'après DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 317. DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 317 [texte].

H[.]STAT CRVX
PANIMA OB[- - -]
PR[- - - -]A[.]E
[- - -]ID[- - -]PRSBI[- - -]

H[ic] stat crux p(ro) anima ob[iit- - -] pr[idie- - -] pr(e)sb(ite)r[i]- - -

Ici se tient la croix pour l'âme du prêtre... qui est mort la veille de...

Le formulaire de cette inscription témoigne de l'habitude bretonne d'élever des croix monumentales pour servir de monuments funéraires. Le contenu du texte ne permet pas d'associer la croix à une éventuelle sépulture située aux abords du monument (l'expression *hic stat* renvoyant à la croix et non pas au corps du défunt). L'inscription se contente de rappeler le jour de la mort de ce prêtre.

Formules funéraires (si l'on admet les restitutions proposées) : *hic stat ; pro anima*.

4. Lannion, église de Brélénez – Inscription sur une ancienne mesure à blé.

L'église de Brélénez, mentionnée dès le XI^e siècle dans les pouillés publiés par A. Guillotin de Corson, aurait appartenu aux Templiers⁶.

Indication de fonction.

Granit. Inscription gravée sur une ancienne mesure à blé rectangulaire, réemployée comme bénitier ; celui-ci est aujourd'hui placé dans le bas-côté sud de l'église, près de la porte.

Dimensions du champ épigraphique : 116 cm pour le côté le plus long ; 55 cm pour le petit côté. Taille moyenne des lettres : 9 cm.

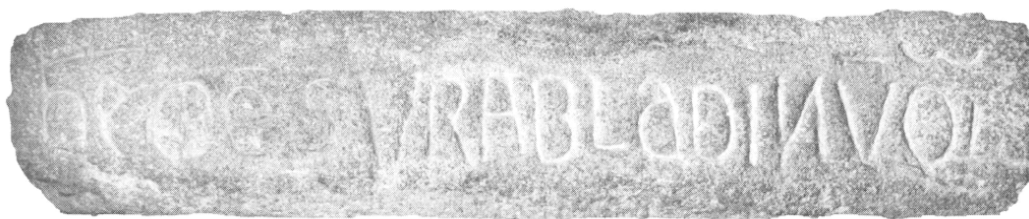
Datation proposée : seconde moitié XII^e ou début XIII^e siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après l'original (vu en avril 1997).

FREMINVILLE, « Templiers Côtes-du-Nord », 1840, p. 347-348 [fac-sim.] ; BARTHÉLEMY, « Notice », 1849, p. 40 [texte fautif] ; ENLART, *Manuel*, t. I, 1929, p. 374 [texte] ; GRAND, *Art roman Bretagne*, 1958, p. 232 [texte ; dessin] ; LOMBARD-JOURDAN, « Les mesures-étalons », 1979, p. 151 [texte fautif] ; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 142 [propose deux lectures, dont une fausse].

Disposition horizontale sans préparation du support et sans réglure. Inscription gravée en creux sur une seule ligne, répartie sur les deux côtés du bloc. L'écriture présente un mélange de capitales (*S, V, L, D*) et d'onziales (*M, U, T*), certaines d'entre elles minuscules (*e, a*). Pas de ponctuation. Abréviations nombreuses : par élision des nasales dans *mensura* et *nunquam* ; par suspension dans *hec* (*H* barré), *est* et *nunquam* ; par élision dans *peritura*. La plupart des abréviations sont signalées par un tilde droit dans le cas de l'élision des nasales ou dans la suspension de *est*, par un tilde en forme d'oméga aplati pour la suspension de *nunquam* et par une lettre barrée dans la suspension de *hec* et l'élision de *peritura*.

6. GUILLOTIN DE CORSON A., *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, 1880-1886, 6 vol.



H E MESVRA BLADI NVQV / PITVRA

H(ec) e(st) me(n)sura bladi nu(n)qu(am) p(er)itura.

Ceci est la mesure à blé qui ne doit jamais disparaître.



Selon L.-M. Tillet, ce bénitier serait soit une ancienne mesure à blé du XII^e siècle, soit une mesure nommée *proebendarium* qui servait aux fondations pieuses de la même époque. D'après C. Enlart, cette mesure a pu être dès l'origine scellée dans un mur d'église. La transcription donnée par M. de Freminville en 1840 fait quant à elle de l'inscription la marque de la propriété de la mesure à blé (*haec mensura bladi nunc quivium*) mais il s'agit là d'une interprétation fantaisiste. Les mesures à grain ont souvent reçu des inscriptions au cours du Moyen Âge, indiquant une équivalence de quantité ou l'autorité ayant fixé cette correspondance. Un vrai travail d'ensemble manque sur le sujet.

D'après la paléographie, cette inscription peut appartenir à la seconde moitié du XII^e siècle ou au début du XIII^e.

5. Lannion, église de Brélénevez – Inscription sur une croix processionnelle.

Identification des personnages représentés sur la croix et citation biblique abrégée.

Inscription non retrouvée. Autrefois conservée dans une collection privée, cette croix a été mentionnée pour la dernière fois en 1840 dans la bibliographie.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècles [forme de l'abréviation du *titulus* de la croix].

Texte et description d'après FREMINVILLE, « Templiers Côtes-du-Nord », p. 351 [texte].

FREMINVILLE, « Templiers Côtes-du-Nord », 1840, p. 351 [texte].

D'après M. de Freminville, chaque inscription occupe une seule ligne et est tracée en « caractères gothiques carrés ».

Au-dessus de la croix : I.N.R.I.

Sur l'un des médaillons : S. JAN

Sur le médaillon de la Vierge : JHV M[- - -]A

J(hesus) n(azareus) r(ex) J(udeorum).

S(anctus) J(oh)an(nes)⁷

Jh(es)u m[- - - - -].

Jésus le Nazaréen, roi des Juifs. Saint Jean. [.....] Jésus.

7. Ou *s(aint) Ian*, si l'on admet une inscription en langue vernaculaire, comme le propose la bibliographie.

La bibliographie précise que le médaillon de droite porte l'image d'un bœuf et une inscription où on lit le nom de saint Luc; à gauche, un lion tient dans ses pattes une banderole qui porte le nom de saint Marc, toujours dans les mêmes caractères.

I.N.R.I. est une abréviation extrême, un sigle abrégé de la citation de l'Évangile de Jean XIX, 19 : *scripsit autem et titulum Pilatus et posuit super crucem. Erat autem scriptum: IESUS NAZARENUS REX IUDAEORUM*. Cette forme se rencontre dès le XIII^e siècle et se répand dans toute la documentation au cours du XIV^e siècle⁸. On pourrait essayer de restituer l'inscription du médaillon inférieur en *Ih(es)u M[ater Maria]* ou *Ih(es)u M[ater Virgo]*. Cela implique la restitution d'une inscription en langue latine, en faisant abstraction de la langue vernaculaire signalée par la bibliographie pour l'identification de Jean, mais cette lecture est conforme à l'iconographie. Le commentaire de la pièce par M. de Freminville ne propose pas de datation. L'emploi du sigle INRI (plus tardif que le traditionnel IHS XPS du Moyen Âge central) et l'éventuelle influence de la langue vernaculaire dans l'identification de saint Jean invitent à envisager une datation tardive, au XIII^e, voire au XIV^e siècle.

6. Plourivo, hameau de la Chapelle-Neuve, mur de clôture – Inscription sur une croix.

Inscription funéraire.

Inscription très fortement endommagée, non vue par le CIFM. Elle se trouve aujourd'hui à l'intérieur d'une petite clôture, au bord de la route qui relie le village de Plourivo au hameau de la Chapelle Neuve (le monument proviendrait de l'église de la Chapelle-Neuve).

Datation proposée par la bibliographie: après 1100 [forme du monument support et analyse des données paléographiques]

Mention fournie par DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 318.

LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, vol. 2, 1898, p. 481 [dessin]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 318 [mention].

D'après le dessin de La Borderie, le texte était déjà fortement endommagé à la fin du XIX^e siècle. Lors de sa visite sur place, l'équipe du *Celtic Inscribed Stones Project* n'a pas pu lire l'inscription mais elle en propose toutefois une description assez précise. À partir des quelques traces de texte et en s'appuyant sur le relevé de A. de La Borderie, l'équipe du CISP place cette croix après 1100, sans que l'on puisse préciser davantage cette date.

7. Sainte-Tréphine, cimetière – Inscription dédicatoire sur une croix.

Dans le cimetière de Sainte-Tréphine, situé sur une hauteur, il y a au moins trois autres stèles comparables mais anépigraphes⁹.

Inscription dédicatoire.

Granit. Bloc dressé derrière la chapelle du cimetière; il proviendrait d'un lieu de culte primitif dédié à saint Michel et aurait été rapporté près de la chapelle dédiée au culte de sainte Tréphine ou Triphine.

Stèle de 267 cm de hauteur. Hauteur moyenne des lettres: 5 cm.

Datation proposée par la bibliographie: entre le VIII^e et le X^e siècle [datation proposée à partir de la paléographie et des formes linguistiques].

Inscription non vue. Texte établi à partir de la photographie publiée dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 167.

LOBINEAU, *Vies des saints de Bretagne*, 1725, p. 78 [mention]; FREMINVILLE, *Antiquités Bretagne*, 1837, p. 342-343 [dessin fautif]; KERANFLEC'H, « Note Sainte Triphine », 1858, p. 143-147 [texte et dessin]; CAYOT-DELANDRE, *Morbihan*, 1847, p. 202 [mention]; GAULTIER DU MOTTAY, « Répertoire archéologique », 1853, p. 537 [dessin]; LE MENÉ, *Histoire diocèse Vannes*, 1888, p. 142 [dessin fautif]; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982, p. 170-171 [texte]; GUIGUON, *Sépultures haut Moyen Âge*, 1994, p. 32 [dessin]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 162-171 [texte, dessin, commentaire, photographie].

8. HOSPITAL FR., « Les inscriptions sur les croix dans l'œuvre de Limoges », *102^e Congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, p. 35.

9. DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 169.

Disposition horizontale sur deux lignes sans préparation de support. Écriture cursive irrégulière, composée de minuscules de large module. Sans abréviation ni ponctuation.

CRUX
MIHAEL

Crux Mihael.

Croix de Michel.

La mention du nom Michel sur cette croix a généralement été mise en relation avec l'archange et un éventuel lieu de culte qui lui aurait été dédié au haut Moyen Âge à proximité de la stèle¹⁰. La documentation épigraphique bretonne fournit cependant plusieurs exemples dans lesquels la croix, élevée comme monument funéraire, porte le nom du défunt dont elle doit conserver la mémoire¹¹.

On attendrait plutôt un génitif en *Michaelis* après le mot *crux*, mais il faut sans doute voir ici une influence de la langue vernaculaire. Cet élément, ainsi que la transformation de *Michael* en *Mihael*, ont permis à l'équipe du CISP de dater cette inscription entre le VIII^e et le X^e siècle.

8. Yvignac, église Saint-Malo – Mention de construction.

Mention d'après TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 63.

L.-M. Tillet mentionne la présence d'une inscription relevée sur une base dans l'église Saint-Malo d'Yvignac. Dans son commentaire, l'auteur signale que « suivant cette inscription, le chœur fut reconstruit vers 1150 et modifié au XIII^e siècle ». La mission du Corpus des Inscriptions de la France Médiévale n'a pas pu retrouver le texte en 1994 lors de ses études de terrain en Bretagne, et ce en dépit d'une recherche systématique de l'inscription, à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. On peut dès lors faire deux hypothèses : soit L.-M. Tillet avait ce renseignement en sa possession mais n'a pas pu le vérifier sur place, soit l'inscription a disparu entre 1982 et 1994. La mention dans *Bretagne romane* est la seule référence bibliographique pour ce texte.

10. Cette association se rencontre dans pratiquement toute la bibliographie. Voir DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 168-169.

11. On verra par exemple la croix conservée à Lanleff (*CIFM* 23, n° 3) ou celle de Bourg-Blanc (*CIFM* 23, n° 9).

FINISTÈRE

9. Bourg-Blanc, hameau de Kervilou – Inscription sur une croix funéraire.

Inscription funéraire.

Inscription non retrouvée par le CIFM lors de sa mission en Bretagne en 1997. Elle a été mentionnée dans la bibliographie pour la dernière fois en 1980.

Datation : XII^e ou XIII^e siècle [datation paléographique]

Texte non vu, établi d'après le dessin publié par CASTEL, *Atlas calvaires*, p. 30.

CASTEL, *Atlas calvaires*, 1980, p. 30 [dessin n° 93] et 31 [texte, commentaire].

Sur le dessin, on voit 14 lignes de texte mais l'inscription n'est pas complète. Mélange de lettres onciales et de capitales, même si les lignes droites des capitales semblent prédominer. Ponctuation par trois points verticaux en deux occasions. 1 seule abréviation : *DNI* pour *Domini*.

PV[.]
TA
FVI
PRO
ANI
MA :
MAV
RICII
FILII :
GVI
DO
NIS
ANNO
DNI
[- - -

Pu[nc]ta fui pro anima Mauricii filii Guidonis anno D(omi)ni[- - -

Je fus plantée pour l'âme de Maurice, fils de Guy, en l'an du Seigneur...

Au moment de la réalisation du dessin, il manquait déjà la date de l'érection de la croix, peut-être gravée sur l'un des autres côtés du monument.

Le formulaire de cette inscription funéraire se distingue principalement par le fait qu'il a été rédigé à la première personne du singulier. C'est donc la croix qui parle et qui donne au lecteur le nom du défunt dont elle se charge de garder le souvenir. Celui-ci est identifié uniquement par son ascendance. La datation incomplète est introduite par l'expression *anno Domini*.

Les lettres tracées sur le dessin peuvent évoquer le XII^e ou le XIII^e siècle, même si la faible proportion d'oncials inviterait plutôt à envisager la seconde moitié du XII^e siècle. C'est la date que propose la bibliographie pour le monument dans son ensemble en soulignant avec raison que les croix bretonnes portent rarement des textes aussi longs à cette époque¹².

12. CASTEL, *Atlas calvaires*, p. 31.

10. Cleder, église paroissiale – Sentence morale.

Sentence morale.

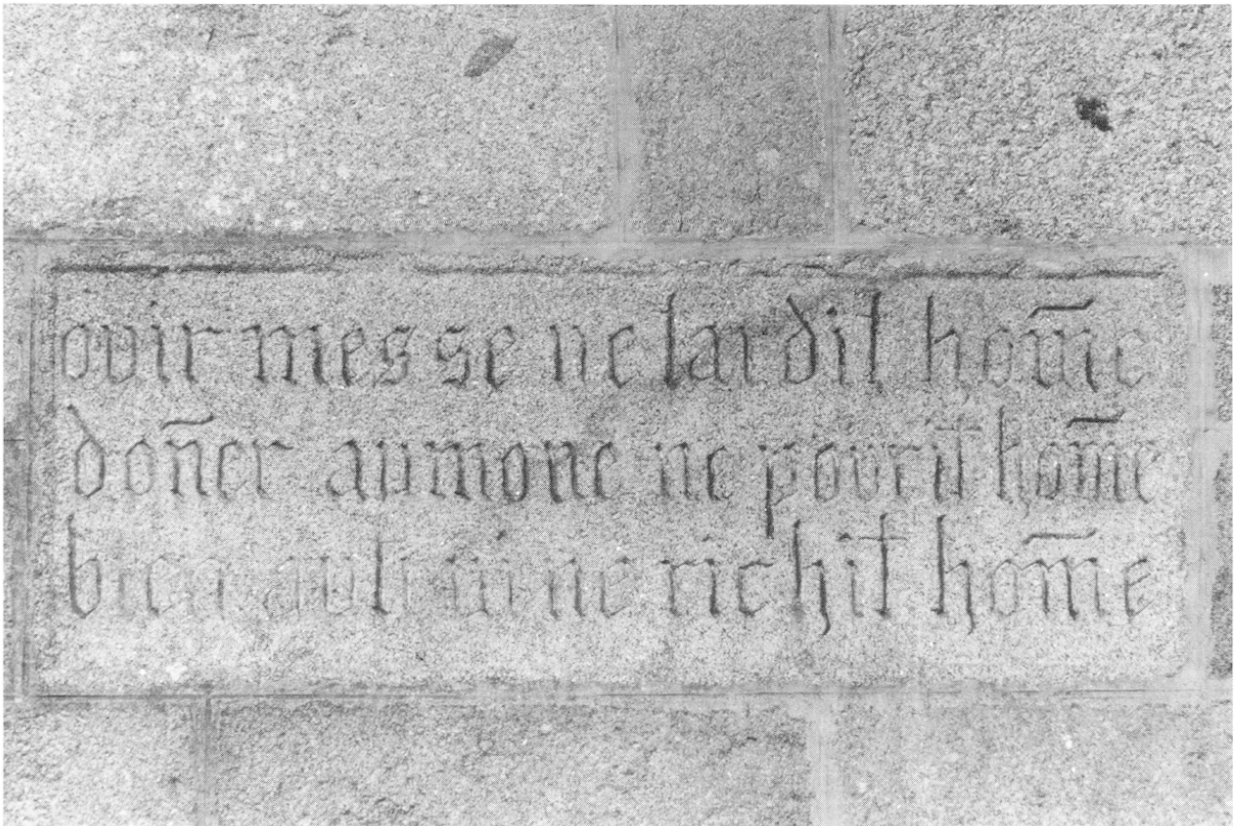
Granit. Inscription non vue par le CIFM lors de sa mission en Bretagne, mais on peut attester de sa présence dans le parement du mur de la nef de l'église.

Datation : fin du XIII^e, ou plus certainement XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte non vu, mais établi à partir du cliché de l'original (CESCM Poitiers, photothèque).

DEBIAIS, *Écriture monumentale*, vol. 1, 2004, p. 310 [texte, commentaire].

Le texte est gravé très finement en creux à la surface de la pierre. L'écriture se compose de minuscules gothiques de large module. Suspension des lettres *M* et *N* à chaque redoublement ; abréviations signalées par un tilde ondulé. Pas de ponctuation.



OUIR MESSE NE TARDIT HOME
DONER AUMONE NE POVRI HOME
BIEN AUTRUI NE RICHIT HOME

Ouir messe ne tardit hom(m)e.

Don(n)er aumone ne povrit hom(m)e.

Bien autrui ne richit hom(m)e.

Écouter la messe ne retarde pas ; donner l'aumône n'appauvrit pas ; le bien d'autrui n'enrichit pas.

On trouvait une inscription de même contenu dans l'église Saint-Martin de l'ancienne abbaye Saint-Maur de Glanfeuil¹³. Il s'agit d'une sentence morale très simple invitant le fidèle à assister à la messe, à donner l'aumône et le mettant en garde contre le vol. Ce texte peut difficilement être daté de la fin du XIII^e siècle, la paléographie et la langue du texte invitant plutôt à une datation tardive (les trois lignes forment trois octosyllabes rimés). L'inscription de Saint-Maur de Glanfeuil datait quant à elle de la fin du XIV^e siècle.

13. Aujourd'hui sur la commune angevine de Thoureil (Lc) ; BARBIER DE MONTAULT X., *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*, Angers, 1869, p. 35.

Si on ne peut pas envisager une copie directe d'un texte sur l'autre, la similitude entre ces deux inscriptions témoigne en revanche de la diffusion de cette formule dans la culture médiévale, diffusion suffisante en tout cas pour qu'elle ait connu plusieurs manifestations épigraphiques dans des édifices parfois très modestes, comme c'est le cas à Cleder.

11. Clohars-Carnoët, ancienne abbaye Saint-Maurice – Formule de protection et inscription commémorative.

On connaît mal la date de fondation de l'abbaye Saint-Maurice. Les études proposent 1170 et 1177. Saint Maurice, deuxième abbé de Langonnet mort en 1191, part pour diriger la nouvelle fondation établie sur les terres concédées par le duc de Bretagne Conan IV (ou Conan III selon certaines sources). Après la mort du fondateur, l'abbaye connaît de multiples difficultés concernant la clôture des moines, et le chapitre général de l'ordre de Cîteaux est obligé d'intervenir à plusieurs reprises.

Formule de protection pour un édifice religieux et inscription commémorant la fondation de l'ordre de Cîteaux.

Inscription disparue. En 1637, l'inscription intacte a été lue à la façade de l'église ou à l'entrée de l'un des bâtiments conventuels.

Datation : XII^e-XIII^e siècles ou plus certainement époque moderne [choix des formules et du vocabulaire].

Inscription disparue citée d'après LE GRAND, *Vies saints Bretagne*, 1637, p. 716.

LE GRAND, *Vies saints Bretagne*, 1637, p. 716 [texte].

STET DOMUS HAEC DONEC FLUCTUS FORMICA MARINOS
EBIBAT ET TOTUM TESTUDO PER AMBULET ORBEM

Au-dessous :

ANNO MILLENO CENTENO BIS MINUS UNO
SUB PATRE ROBERTO COEPIT CYSTERCIUS ORDO

*Stet domus haec donec fluctus formica marinos
Ebibat et totum testudo perambulet orbem.*

*Anno milleno centeno bis minus uno
Sub patre Roberto coepit cystercius ordo.*

Que cette demeure subsiste jusqu'à ce que la fourmi ait bu jusqu'à la dernière goutte les flots de l'océan et que la tortue ait parcouru le monde entier. L'ordre cistercien commença sous le père Robert en l'an mille cent moins deux fois un (1098).

Le texte forme quatre hexamètres ; le troisième est léonin et le quatrième tente de l'être (les sons [to] et [do] étant très proches). Le premier distique à la formulation tellement imagée est bien connu au Moyen Âge. On le trouvait gravé autrefois à l'intérieur de l'église de Paray-le-Monial¹⁴ et au portail de l'église des Cordeliers de Toulouse¹⁵. Il est également recensé par les répertoires métriques qui renvoient à plusieurs manuscrits médiévaux, du XV^e siècle pour la plupart¹⁶. Il y a probablement une source pour cette formule, mais elle n'a pas pu être identifiée pour le moment. Ce distique a connu une grande postérité puisqu'on le trouve gravé encore au XVI^e siècle sur la façade de plusieurs édifices en France ou en Allemagne¹⁷, mais aussi en Grèce, en Pologne, en Espagne, en Italie, etc. On le trouvait également au Moyen Âge à la porte de l'abbaye d'Inchcolm, en Écosse.

Les exemples médiévaux français sont datés du XII^e ou du XIII^e siècle à partir des indications fournies par la bibliographie qui attribue généralement à l'inscription la date de la fondation de l'église ou de l'abbaye alors que rien n'implique une rédaction contemporaine à la construction des bâtiments médiévaux. Les copies manuscrites

14. *CIFM* 19, p. 120. Inscription disparue, autrefois peinte ou gravée à l'intérieur de l'église.

15. *CIFM* 7, p. 20. Inscription disparue, autrefois peinte sur la première voussure du portail.

16. WALTER H., *Initia carminum versuum medii aevi posterioris latinorum*, I/1, Göttingen, 1959, n° 18621, p. 976. *Carmina medii aevi posterioris latina* II/5, *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi*, Göttingen, 1967, t. V, n° 29725, p. 19 et n° 30346, p. 128.

17. Pour l'Allemagne, on verra par exemple l'inscription gravée en 1624 à la façade d'une maison de Kulsheim et présentant un texte très proche : *Stet domus haec felix donec fomica meatus ebibat oceanis*. Texte publié dans *Die Deutschen Inschriften*. T. 1 : *Die Inschriften des badlichen Main und Taubergrundes Wertheim-Tauberbischofsheim*, Stuttgart, 1969, n° 96, p. 52.

de la formule et les inscriptions conservées semblent quant à elles être plus tardives, du xv^e siècle, voire du xvi^e , ce qui correspondrait davantage au style du texte. D'autre part, si la construction prosodique de l'inscription peut effectivement correspondre à ce que l'on rencontre dans les textes métriques du xii^e siècle (notamment en ce qui concerne la formulation de la date), le second distique surprend par son contenu rappelant la date de la fondation de l'ordre de Cîteaux. Le personnage cité est effectivement Robert, premier abbé de Cîteaux (1098-1099) canonisé en 1222. En revanche, l'expression *ordo cystercius* serait très surprenante dans une inscription remontant à la fondation de l'abbaye Saint-Maurice, dans le dernier quart du xii^e siècle. En effet, l'adjectif *cistercius* n'est pas attesté dans les dictionnaires médiolatins et on attendrait plus volontiers *cisterciensis*. Il est donc très difficile d'attribuer cette curieuse inscription aux xii^e - $xiii^e$ siècles et il faudrait peut-être y voir une création de l'extrême fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne.

12. Ile-de-Batz, chapelle Sainte-Anne (ancienne église Saint-Paul) – Fragment d'inscription mentionnant Laurent de Bégard¹⁸.

Fonction indéterminée (peut-être inscription tumulaire).

Granit. Inscription gravée sur une dalle placée dans le sol de l'église ruinée, derrière l'autel.

Longueur du champ épigraphique visible : 57,5 cm. Les relevés anciens font état d'un champ épigraphique de plus de 1,60 m. Hauteur du *E* : 13 cm.

Datation proposée : $xiii^e$ siècle [datation paléographique].

Texte cité d'après l'original (vu en avril 1997).

MOWAT, « Notes Finistère », 1870, p. 421 [texte, dessin et commentaire]; AUTISSIER, *Sculpture romane*, 2005, p. 256 [mention].

Disposition horizontale, sans préparation du support. 1 seule ligne. Inscription partielle et en très mauvais état. Le *E* de *Laurens* est à peine lisible. Écriture majoritairement capitale ; les *E* de *Laurens* et de *Begar* [...] sont onciaux, comme le *G* du même mot.



LAURES DE BEGAR[- - -

Laure(n)s de Begar[d- - -

Laurent de Bégard...

Le personnage n'a pas pu être identifié ; M. de Mowat voyait dans le laconisme de l'inscription la preuve que Laurent de Bégard était un ecclésiastique important¹⁹. Bégard, localité voisine du département des Côtes-d'Armor, comptait une abbaye cistercienne de moniales, fondée en 1129.

La forme des onciales, malgré leur nombre restreint, pourrait laisser envisager une datation au $xiii^e$ siècle pour cette inscription, et ce même si de très nombreux signes présentent encore une forme très droite. Un doute subsiste également au sujet de la fonction du texte qui ne mentionne aujourd'hui plus qu'un nom. La forme de la pierre et sa position au sol suggèrent une fonction funéraire.

18. Le cliché de cette inscription a été fourni par M.-Th. Camus, professeure honoraire en Histoire de l'art au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers. Qu'elle reçoive ici nos plus chaleureux remerciements.

19. MOWAT, « Notes Finistère », p. 422.

13. Landévennec, ancienne abbaye Saint-Guérolé – Inscription funéraire pour le roi Gradlon.

Inscription funéraire pour un roi.

Inscription disparue ; peut-être faut-il envisager qu'elle n'ait jamais été gravée et qu'il s'agit plutôt d'une composition littéraire.

Datation proposée : XII^e-XIII^e siècles [forme et vocabulaire du poème].

Inscription disparue citée d'après LE GRAND, *Vies saints Bretagne*, p. 716.

LE GRAND, *Vies saints Bretagne*, 1637, p. 716 [texte]; *DACL* 8-1, col. 1245 [mention; décrit l'épithaphe comme «ridiculement apocryphe» en se fondant sans doute sur la copie transmise par A. Le Grand]; DEBIAIS, «Afficher pour convaincre», 2007, p. 662-663 [texte, traduction et commentaire].

HOC IN SARCOPHAGO IACET INCLYTA MAGNA PROPAGO
 GRADLONUS MAGNUS BRITANNORUM REX MITIS UT AGNUS
 NOSTER FUNDATOR VITAE COELESTIS AMATOR
 ILLI PROPITIA SIT SEMPER VIRGO MARIA
 OBIIT ANNO DOMINI CCCC V

*Hoc in sarcophago jacet inclyta magna propago
 Gradlonus magnus Brit{onum} rex mitis ut agnus
 Noster fundator vitae coelestis amator.
 Illi propitia sit semper Virgo Maria.
 Obiit anno Domini 405.*

D'une grande et illustre lignée, notre fondateur Gradlon, grand roi des Bretons, repose dans ce tombeau. Doux comme un agneau, il chérissait la vie céleste. Que la Vierge lui soit toujours favorable. Il est mort en 405.

Le premier vers est un hexamètre léonin riche. Le deuxième vers tel qu'il apparaît dans l'édition de 1637 est faux (il y a une syllabe de trop) ; c'est pourquoi nous avons restitué le mot *Britonum* à la place de *Britannorum* pour rendre le vers correct (il se peut qu'il y ait là une erreur de copie). Les deux derniers sont eux aussi des hexamètres léonins riches.

On trouve dans les inscriptions métriques françaises (750-1300) 9 fois le mot *sarcophago* ; 4 exemples sont construits selon la formule *hoc in sarcophago* (voir par exemple *CIFM* 22, 186). L'expression *hoc in sarcophago jacet* est citée par H. Walther²⁰ ; elle se retrouve à la cathédrale de Beauvais en 1267 dans l'épithaphe de l'évêque Guillaume I^{er}²¹ et dans cinq autres exemples des XI^e-XIII^e siècles. La rime léonine sur *sarcophago* se fait souvent avec *imago* ou *propago*, comme pour Gradlon ou dans l'épithaphe de Matthieu d'Alsace à Boulogne/Mer en 1173 : *hoc in sarcophago Matheus clara propago*²². L'expression *mitis ut agnus* (plus fréquente sous la forme *mitibus agnus*) se rencontre en 1109 au Bec-Hellouin (*CIFM* 22, p. 118), en 1297 à Raismes²³ (abbaye de Vicoigne) et en 1302 à Verdun²⁴. Le dernier vers se rencontre presque mot à mot à Persac (86) en 1314 : *illi propicia sit regia Virgo Maria*²⁵. Les rimes *propicia/Virgo Maria* et *magnus/agnus* se rencontrent à plusieurs reprises dans les vers de l'épigraphie médiévale française²⁶.

Le personnage de Gradlon est mal connu. Surnommé « le Grand » ou « le Juste », il serait le chef d'un groupe de guerriers venus des Îles Britanniques au milieu du v^e siècle. Il est considéré comme la souche des comtes de Cornouailles. Il serait mort vers 505 et aurait été enterré à Landévennec. L'erreur de copie envisagée pour *Britonum* pourrait expliquer l'éventuelle absence d'un C supplémentaire pour former le chiffre 505, date supposée de la mort de Gradlon. L'abbaye de Landévennec est fondée entre 486 et 491 par saint Guérolé, selon sa *Vita* rédigée au IX^e siècle. D'après celle-ci, le roi Gradlon, ayant entendu parler de l'abbé, vient le voir et lui offre des présents que saint Guérolé refuse en lui adressant un sermon réprobateur sur l'accumulation des biens matériels. Frappé par la foi du saint, Gradlon se convertit sur le champ et « le loup devient agneau ». Guérolé accepte alors un petit morceau de la terre du roi et y construit l'abbaye. En se fondant sur la *Vita*, on doit

20. WALTER, *Initia carminum*, I/1, p. 418, n° 8274.

21. *GC* 9, col. 745-746.

22. *Épigraphie du Pas-de-Calais*, Arras, 1883-1889, t. IV, p. 204.

23. *GC* 3, 464 : *consolus habitus sapiens vir mitis ut agnus*.

24. *GC* 13, 1220 : *cum magnis magnus, cum parvis mitis ut agnus*.

25. LONGUEMAR, « *Épigraphie du Haut-Poitou* », 1863, p. 223.

26. On pouvait la lire par exemple, en 1276 aux Jacobins de Chartres (28), en 1283 à la cathédrale de Beauvais (60), à Saint-Bénigne de Dijon (21) dans la seconde moitié du XII^e siècle, etc.

admettre que, jusqu'au IX^e siècle, on considérait Gradlon à Landévennec comme un ami et un protecteur, pas du tout comme un fondateur ni comme un donateur. Après la destruction de la documentation de l'abbaye au X^e siècle, on commence à fabriquer des pièces pour magnifier le rôle de Gradlon et en faire le donateur de tous les domaines du monastère. On fait alors de ce simple chef de troupes le roi de tous les Bretons. C'est peut-être à ce moment que l'on compose l'épithaphe transcrite ci-dessus. Le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, dans l'article «Landévennec», mentionne une épithaphe latine de Gradlon, qu'il qualifie de «ridicule-ment apocryphe»; il s'agit probablement de ce texte²⁷. Quoi qu'il en soit, le style de l'épithaphe ne peut correspondre au V^e siècle et il faut vraisemblablement placer ce texte au XII^e ou au XIII^e siècle en raison du vocabulaire employé et de la structure métrique adoptée. La disparition du tombeau original de Gradlon empêche de vérifier si l'épithaphe a bien été gravée sur la sépulture du roi. Elle est très rarement citée dans la bibliographie relative à l'abbaye Saint-Guénolé; ce qui doit évidemment nous inciter à la plus grande prudence quant à sa datation et même à sa réalité épigraphique.

14. Landunvez, hameau d'Argenton, chapelle Saint-Gonvel – Mention de commanditaire.

La chapelle de Saint-Gonvel est située à environ 2 km de Landunvez, à 200 mètres de la côte. Dans l'enclos de la chapelle, on trouvait autrefois d'autres croix sans inscription.

Inscription mentionnant le commanditaire de la construction d'un monument funéraire.

Inscription disparue; elle fut découverte en 1640 par A. Le Grand à l'extérieur de la chapelle Saint-Gonvel. D'après sa description, il s'agissait d'un bloc de granit de 192 cm de hauteur. Largeur haute: 80 cm; largeur basse: 74 cm.

Datation proposée par la bibliographie: IX^e ou X^e siècle [paléographie et langue du texte].

Inscription disparue. Lecture établie à partir du dessin d'A. Le Grand reproduit dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 107.

LE GRAND, *Providence de Dieu*, 1640, p. 83 [dessin]; COUFFON, LE BARS, *Diocèse Quimper*, 1959, p. 179 [texte]; LE MENÉ «Inscriptions Landunvez», 1981, p. 45 [dessin]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 105-112 [texte, dessin, commentaire développé].

Disposition verticale sur 9 lignes, sans préparation de support. Au sommet de la pyramide, une croix pattée. Écriture cursive irrégulière, comme dans l'inscription de Sainte-Tréphine (22), composée de minuscules dont certaines présentent des caractères absolument étrangers à l'écriture contemporaine hors du domaine breton. Pas d'abréviation. On ne peut déterminer si le point gravé seul à la ligne 3 constitue un signe de ponctuation.

HEC
CRUX
.
GUDNOU
ENUS
ABAX
JUBSIT
FACERE
ISTAM

Hec crux Gudnouenus ab{b}a{s} ju{s}sit facere istam.

Cette croix, l'abbé *Gudnouenus* a ordonné qu'on la fasse.

La transcription publiée dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 107 propose la lecture *Budbouenus* au début de la ligne 4. Le *B* initial a ici été corrigé en *G*, plus proche du dessin. C'est d'ailleurs la lecture proposée par COUFFON, LE BARS, *Diocèse Quimper*, p. 179. L'expression *jussit facere* n'a pas été rencontrée ailleurs dans l'épigraphie médiévale française, où on trouve traditionnellement *fieri jussit*. S'en rapprochent toutefois un *fecit facere* à Bedous sur un modillon du XII^e siècle²⁸ et un *facere rogavit* à Saint-Hilaire de Melle vers 1100²⁹.

27. *DACL*, t. VIII-1, col. 1245.

28. *CIFM* 6, p. 148.

29. *CIFM* 1-3, p. 134-135.

Le texte mentionne un abbé du nom de *Budnouenus* ou *Gudnouenus*, qui n'a pu être retrouvé dans les listes consultées. L'inscription, grâce à l'expression *jussit facere*, désigne l'abbé comme le commanditaire de la stèle (*haec crux*). DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 111 suggère que l'abbé est en fait le commanditaire d'une croix perdue qui surmontait la base pyramidale. D'après la paléographie et la langue du texte (où l'on distingue de nombreuses influences de la langue vernaculaire), les mêmes auteurs proposent d'attribuer cette inscription au IX^e ou au X^e siècle.

15. Morlaix, musée (prov. : ancien couvent des Dominicains) – Inscription funéraire pour Julienne.

Inscription funéraire pour une laïque.

Inscription disparue. Entrée au musée de Morlaix en 1896, elle avait été découverte dans l'ancien couvent des Dominicains, dans la salle capitulaire, devant une image de la Vierge. Cette pièce n'a pas pu être retrouvée lors des missions du CIFM.

La bibliographie parle d'une plate-tombe en cuivre.

Datation proposée : 1238 ou XV^e siècle [identification du personnage].

Inscription non retrouvée citée d'après ROUMEJOUX, « Notes archéologiques », p. 280.

LE GRAND, *Vies saints Bretagne*, 1637, p. 673 [texte]; CHAPOTIN, *Histoire des Dominicains*, p. 259 [texte fautif]; CASTELLANE, *Inscriptions*, 1838, p. 148 [texte]; ROUMEJOUX, « Notes archéologiques », 1897, p. 280 [texte].

La bibliographie signale que l'inscription est tracée en caractères « gothiques », expression désignant probablement des lettres onciales.

ECCE SUB HOC SAXO FRATRUM DE MONTE RELAXO
EST SITA FONDATRIX IULIANA DEI VENERATRIX
HUIUS ERAT VIRTUS QUA POLLET FEMINA RARO
MENS SINCERA MANUS LARGA PUDICA CARO

Ecce sub hoc saxo fratrum de Monte Relaxo

Est sita fundatrix Juliana, Dei veneratrix.

Hujus erat virtus, qua pollet femina raro,

Mens sincera, manus larga, pudica caro.

Sous cette pierre se trouve Julienne, fondatrice des Frères de Morlaix, elle qui vénérât Dieu. La vertu, dont la femme est rarement riche, était sienne : pure dans son esprit, généreuse de ses mains et chaste de sa chair.

Les deux premiers vers sont des hexamètres à rimes riches. Les deux derniers vers forment un distique élégiaque ; ces vers sont *collaterales*, les rimes présentant un schéma a-b/a-b. L'édition de ce texte doit s'appuyer sur les relevés anciens qui proposent plusieurs lectures divergentes. La plupart d'entre elles présentent des différences de détail qui empêchent de retrouver des vers corrects. M. de Roumejoux cite par exemple une version plus ancienne (conservée à l'état de manuscrit) qui donne, au vers 4, *mens sana*, expression qui fausse la métrique et qui ne peut être retenue.

L'expression *Dei veneratrix* ne se rencontre pas dans les autres inscriptions françaises recensées par le CIFM. Le mot *saxum* est rare en épigraphie pour désigner le tombeau. On rencontre un vers assez proche à l'abbaye Saint-Victor de Paris : *Hugo sub hoc saxo jacuit vir origine Saxo*. Ce vers a été apposé sur le tombeau d'Hugues de Saint-Victor lors de la translation de son corps en 1335³⁰. Le dernier vers de l'inscription est constitué de plusieurs expressions courantes en épigraphie. On rencontre ainsi le *pudica caro* à Notre-Dame de Paris en 1208 dans un vers pratiquement identique³¹ (épitaphe d'Eudes de Sully : *mens sincera manus munda pudica caro*). À Saint-Pierre de Vienne, en 1245, dans l'épitaphe d'Aimar, on trouve, aux vers 9-10 : *Hunc ornaverunt tria concurrencia raro/lingua perita manus larga pudica caro*³². Au vers 3, le mot *virtus* est associé à *femina*. Dans les textes destinés aux défunt(e)s, on trouve assez régulièrement ce genre de considérations cherchant à opposer les deux sexes et à attribuer aux femmes les qualités des hommes ; les formules s'appuient alors

30. GC 7, col. 662.

31. GC 7, col. 85.

32. CIFM 15, p. 141.

sur le passage de la Genèse (II, 23): *hac (Eva) vocabitur virago quoniam de viro sumpta est. Vera virago est* l'expression que l'on trouve d'ailleurs dans une épitaphe du XII^e siècle destinée à Cécile de Béziers³³. Le mot *fundatrix* ne se rencontre pas dans les inscriptions métriques françaises (750-1300), alors que le masculin *fundator* est bien représenté.

La défunte est identifiée par la bibliographie comme Julienne le Borgne, morte en 1238, fondatrice de l'église des Jacobins de Morlaix en 1237. Le duc Pierre de Dreux et sa femme Alix donnent le terrain pour la construction. L'église est bâtie grâce aux libéralités des habitants; sans doute Julienne doit-elle être comptée parmi eux. *L'histoire des Dominicains de la province de France* voit dans ce texte une inscription du XV^e siècle et fait de Julienne la fondatrice de la Chapelle Notre-Dame, à la fin du Moyen Âge. C'est une information qu'on trouve aussi chez M. de Roumejoux qui cite une autre source. Le style général de la composition serait plutôt à rapprocher du Moyen Âge central.

16. Plourin, église – Mention d'un nom.

L'actuelle église de Plourin (XIX^e s.) se dresse sur le site d'une ancienne paroisse remontant à une installation du haut Moyen Âge.

Fonction indéterminée.

Inscription disparue; elle fut découverte et dessinée en 1640 par A. Le Grand.

Datation proposée par la bibliographie: XI^e-XII^e siècle [paléographie].

Inscription disparue. Lecture établie à partir du dessin d'A. Le Grand reproduit dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 129.

LE GRAND, *Providence de Dieu*, 1640, p. 84 [dessin]; LE MENÉ, «Inscriptions Landunvez», p. 31-34 [dessin]; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982, p. 161 [dessin et commentaire d'après le dessin de Le Grand]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 105-112 [texte, dessin, commentaire développé].

Disposition horizontale sans préparation de support. Une croix de part et d'autre du nom. Capitales. La barre transversale du *N* rejoint les hastes au milieu. Pas de ponctuation apparente. Aucune abréviation.

+ IOCILIN +

+ *Iocilin* +

Josselin.

Le laconisme et la disparition de l'inscription empêchent de déterminer la fonction de ce texte. DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 130 voit dans la forme du nom et dans la paléographie du texte un critère de datation après 1150.

17. Plourin, cimetière – Inscription funéraire de deux frères.

Inscription funéraire à caractère tumulaire.

Inscription disparue. La pièce a été décrite par A. Le Grand avant sa destruction. L'inscription était gravée en creux sur toute la face d'une stèle de granit. Dimensions du pilier: hauteur: 272 cm; largeur en bas: 53,3 cm; largeur en haut: 80 cm.

Datation proposée par la bibliographie: IX^e, X^e ou XI^e siècle [paléographie et langue du texte].

Inscription disparue. Lecture établie à partir du dessin d'A. Le Grand reproduit dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 123.

LE GRAND, *Providence de Dieu*, 1640, p. 84 [dessin et commentaire]; LE MENÉ, «Inscriptions Landunvez», p. 45-49 [dessin de Le Grand]; LE MENÉ, «Inscriptions Plourin», p. 31-34 [dessin de Le Grand]; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982, p. 161 [dessin et commentaire d'après le dessin de Le Grand]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 121-127 [texte, dessin, commentaire développé].

33. *CIFM* 9, p. 135.

Disposition horizontale sans préparation de support. 9 lignes, dont 7 présentaient encore du texte en 1630. On compte une majorité de capitales. *H* onciaux. *D* minuscule. *S* inversé. *N* avec la barre transversale presque horizontale. *A* avec barre transversale brisée. Tout cela donne une écriture très disparate, sans cohérence, fruit sans doute des libertés du dessinateur ou de son interprétation des lacunes. Certaines lettres présentent des traces d'une ornementation sommaire : la haste du *I* se divise en deux dans la partie supérieure ; celles des *H* et des *I* sont inclinées vers la gauche dans la partie basse. Sans ponctuation apparente. Abréviation : *FTI* pour *fratri* (il semble qu'il s'agisse de la seule occurrence épigraphique de cette forme, connue dans les manuscrits). L'adverbe *una* porte un tilde à renflement médian sur le *A* ; cette adjonction est sans usage puisque le mot ne présente pas de lettres manquantes : le lapicide a-t-il voulu signifier que la syllabe *-na* est longue ?

HIC
JACENT
N[- - - - -
- - - - - - -]
ADIV
NIFT-
HI VNA
FIL-
IUSTI

Hic jacent N[- - -] Adiuni f(r)a)t(r)i. Hi una fili[i] Justi.

Ici reposent les frères N[- - -] et Adianus. Voici réunis les fils de Justus.

Le latin employé dans cette inscription funéraire est de qualité assez médiocre. Son formulaire, s'il identifie pourtant un lieu de sépulture par l'intermédiaire de la formule *hic jacent*, s'attache plus particulièrement à identifier les défunts. La mention de la filiation et sa formulation avec l'adverbe *una* est tout à fait originale. Cette inscription est sans doute à ajouter au corpus des textes ornant les croix funéraires bretonnes, comme celle de Landunvez ou de Lanleff.

Dans le cas où le dessin reproduit fidèlement la forme des lettres effectivement tracées sur la pierre, on ne peut exclure une datation au XI^e ou au XII^e siècle, même si les auteurs de l'ouvrage de référence pour cette catégorie d'inscriptions envisagent une datation haute, au IX^e ou au X^e siècle.

18. Plovan, chapelle de Languidou – Signature.

Dédiée à saint Kido, la chapelle de Languidou a été édifée vers 1260. Remaniée dans la première moitié du XV^e siècle, l'édifice a été partiellement démoli en 1794. Les pierres et les ardoises ont servi à la construction d'un corps de garde. Elle fut vendue à la Révolution et rachetée en 1804 au nom de la paroisse³⁴.

Signature ; il est difficile de préciser s'il s'agit de celle de l'artiste, du maître d'œuvre ou du commanditaire. Granit. Première pile côté nord, face est du chapiteau nord, tailloir et corbeille. Conservé *in situ* (ce chapiteau a été remis en place lors du remontage partiel des ruines, vraisemblablement à la bonne place, même s'il manque plusieurs assises à la colonne qui le supporte).

Champ épigraphique du tailloir : 54 cm ; champ épigraphique de la corbeille : 50 cm pour la première ligne, 22 cm pour la deuxième, 19 pour la troisième. Inscription très usée.

Datation proposée : seconde moitié du XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie et la langue du texte].

Texte cité d'après l'original (vu en place en avril 1997).

GRAND, *Art roman*, 1958, p. 388 [mention] ; CASTEL, « Poullan-sur-Mer », 1977, p. 179 [texte] ; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 206 [texte].

L'état de dégradation de la pierre rend difficile la lecture de certaines lettres. Disposition horizontale sans préparation de support, sur 4 lignes. Hauteur des lettres : entre 3 et 5 cm. Écriture majoritairement onciale (la plupart des caractères sont fermés), sauf le *F* de *fecit*. Ponctuation : séparation de tous les mots par une barre verticale. Pas d'abréviation.

34. Nous avons bénéficié, pour cette inscription et les suivantes, de l'aide de Gérard Dumont qui nous a aimablement fourni mesures et clichés complémentaires de ces inscriptions. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.



AUUREDUS G
URREU FEC
IT HOC
OPUS

*Auvredus Gurreu fecit
hoc opus.*

Aufray Gurriec
a fait cette œuvre.

Le *fecit* pourrait désigner l'artiste ou l'artisan qui a réalisé l'œuvre, le commanditaire étant souvent signalé de manière moins équivoque par l'expression *fecit fieri*; cette distinction est pourtant trop floue pour qu'on puisse associer sans équivoque formule et fonction. Cependant, la mise en parallèle de cette inscription avec le texte tracé sur un chapiteau de la chapelle (voir notice suivante), mentionnant clairement les commanditaires de la construction, invite à identifier Aufray Gurriec comme le maître d'œuvre de l'édifice (*fecit hoc opus* s'entendrait alors au sens propre) ou comme un bienfaiteur qui complète la commande.

Le personnage mentionné dans l'inscription est identifié par la bibliographie comme le constructeur de la chapelle de Languidou³⁵. On ne connaît rien d'autre sur ce personnage. L.-M. Tillet traduit le nom de l'artiste par Aufray le Gurriec. Gurriec est sans doute la graphie moderne qui trahit le moins la langue de l'ancienne inscription. Plusieurs formes identiques sont d'ailleurs attestées dans la région de Languidou. La gravure du texte est vraisemblablement contemporaine de la construction de la chapelle, qui daterait des années 1260; la paléographie ne contredit pas cette hypothèse.

19. Plovan, chapelle de Languidou – Mention de construction.

Mention de construction et du nom des commanditaires.

Granit. Première pile côté nord, face sud du chapiteau nord, tailloir et corbeille. Conservé *in situ*.

Inscription disposée en T. Champ épigraphique du tailloir : 48 cm. Champ épigraphique de la corbeille : 21 cm. Inscription très usée.

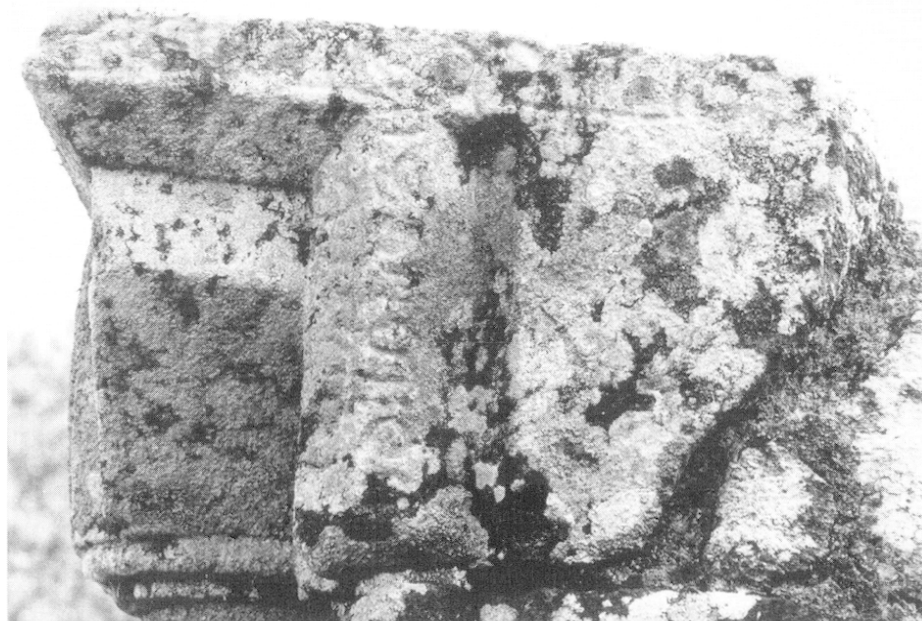
Datation proposée : seconde moitié du XIII^e siècle [datation par le support].

Texte vu en place en avril 1997. L'état d'usure de la pierre oblige à utiliser les lectures anciennes. L'examen *in situ* des fragments de texte encore lisibles aujourd'hui permet de constater que la lecture proposée par l'abbé Abgrall en 1896 est probablement très proche de l'original médiéval. C'est pourquoi on a choisi de la présenter ici, en complément de la photographie permettant d'apprécier l'état de dégradation de la pièce.

ABGRALL, « Inscriptions Finistère », 1898, p. 148 [texte, traduction]; GRAND, *Art roman*, 1958, p. 388 [mention d'après Abgrall]; CASTEL, « Poullan-sur-Mer », 1977, p. 179 [texte d'après Abgrall]; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 206 [texte d'après Abgrall].

Les quelques traces qui subsistent témoignent d'une écriture onciale très fermée. Ponctuation par trois points verticaux.

35. TILLET, *Bretagne romane*, p. 206.



GVILL^s : CANON^s : ET : IVO : DE : RIVESCO : AEDRVNI : ISTAM : ECCLIAM :

Guill(elmu)s canon(icu)s et Ivo de Rivesco aed[ificaverunt] istam eccl(es)iam.

Guillaume, chanoine, et Yves de Rivesco édifièrent cette église.

Le mot *aedrui* dans la lecture Abgrall n'a évidemment aucun sens ; on pourrait penser que l'inscription était déjà fort endommagée au moment du relevé et voir une mauvaise lecture d'une finale en *-unt*. Les trois premières lettres *AED* invitent à restituer le verbe *aedificare*, qui semble correspondre à la place disponible sur le chapiteau. Ce verbe ne peut renvoyer qu'à la décision des travaux, l'inscription désignant vraisemblablement les commanditaires de l'église et non les artisans chargés de sa construction. Plusieurs chanoines de Languidou portent le nom de Guillaume. Le premier est mentionné au cartulaire de Quimper en 1162 et 1166, d'autres en 1240, 1263, 1283³⁶. Les caractéristiques paléographiques laisseraient penser qu'il s'agit plutôt de l'un de ces derniers. *Rivesco* ou *Revescon* est un manoir de Plozevet, commune voisine de Plovan.

Comme dans l'inscription précédente, on peut penser que la gravure du texte est contemporaine de la construction de la chapelle, la forme de la ponctuation s'accordant d'ailleurs avec cette hypothèse.

20. Poullan-sur-Mer, chapelle Notre-Dame de Kerinec – Mention d'un nom.

Fonction indéterminée (signature, identification ou invocation).

Granit. Chœur de la chapelle, tailloir du dernier chapiteau nord, face est. Les lettres ont été peintes en noir au cours de l'une des restaurations. Le chapiteau est placé trop haut pour être mesuré.

Datation proposée : deuxième moitié du XIII^e siècle [paléographie et support].

Texte non vu par le CIFM en 1997, mais conservation confirmée en 2006. Lecture établie à partir du cliché de l'original fourni par G. Dumont.

CASTEL, « Poullan-sur-Mer », 1977, p. 179 [texte].

Disposition horizontale. Onciales assez évoluées, parfois complètement fermées par un trait vertical. Sans abréviation ni ponctuation.

36. TILLET, *Bretagne romane*, p. 206.



GAUNSTANNE

Gaunstanne.

Gaunstanne.

On connaît un saint Gunstan en Bretagne. Ce nom ne constitue sans doute pas l'identification du personnage sculpté sur le chapiteau, au-dessous de l'inscription. On peut suggérer, sans assurance toutefois, qu'il désigne un artisan ou un donateur.

La chapelle aurait été construite vers 1280. L'inscription est peut-être contemporaine de la construction ; c'est en tout cas ce que laisse suggérer la paléographie du texte.

21. Quimper, cathédrale – Inscription funéraire pour Hervé, évêque de Quimper.

Inscription funéraire pour un évêque.

Inscription disparue. Elle était autrefois placée dans le chœur de la cathédrale de Quimper, sur le tombeau de l'évêque³⁷.

Datation proposée : 1260 [identification du personnage].

Inscription disparue citée d'après *GC* 14, col. 880. Comme souvent dans les textes publiés dans la *Gallia christiana*, on peut douter de la forme adoptée pour les abréviations et les chiffres. Dans le cas présent, l'abréviation de *beati* en *B* n'apparaissait sans doute pas dans le texte médiéval, pas plus que la date de 1260 donnée en chiffres arabes.

DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne*, 1636, p. 232 [texte ; donne seulement la première partie en prose] ; *GC* 14, col. 880 [texte] ; DEBIAIS, *Écriture monumentale*, vol. 2, 2004, p. 57-58 [texte d'après *GC*, traduction fautive et commentaire].

HIC JACET MAGISTER HERVAEUS DE LANDELEU QUONDAM EPISCOPUS
CORISOPITENSIS QUI DECESSIT IN VIGILIA B. LAURENTII MARTYRIS
ANNO 1260
HERVAEUS CINERI DATUS EST LAUS NORMAQUE CLERI
CUM CURA CELERI SOLITUS EST SUA JURA TUERI
QUI LEGIS HAEC ORA REQUIESCAT HIC ET TUA PLURA
CRIMINA COMMEMORA SIC ERIS ABSQUE MORA

*Hic jacet magister Hervaeus de Landeleu quondam episcopus
Corisopitensis qui decessit in vigilia beati Laurentii martyris anno 1260.
Hervaeus cineri datus est. Laus normaue cleri,
Cum cura celeri solitus est sua jura tueri.
Qui legis haec, ora requiescat hic, et tua pl{o}ra
Crimina, commemora sic eris absque mora.*

37. *GC* 14, col. 880.

Ci-gît maître Hervé de Landelle, jadis évêque de Quimper qui décéda la veille de la Saint-Laurent martyr, en l'an 1260. Hervé est rendu aux cendres. Gloire et norme des clercs, c'est avec un soin empressé qu'il avait coutume d'en protéger les droits. Toi qui lis ceci, prie pour qu'ici il repose. Pleure sur tes péchés, souviens-toi que tu seras bientôt comme lui.

La première partie du texte est rédigée en prose. Les deux premiers vers constituent deux hexamètres léonins *collaterales*. Pour retrouver un vers correct, on doit prendre en compte l'aphérèse au vers 2 (*solitus est*). Les vers 3 et 4 forment sans doute un distique élégiaque en vers *unisoni*; pour cela, on doit corriger le *plura* du vers 3 en *plora*. La construction métrique autour des verbes *plora*, *ora* et *commemora* est d'ailleurs assez courante dans les épitaphes médiévales. On la retrouve par exemple en 1233 dans une épitaphe du musée Borély de Marseille³⁸ ou encore à Oviedo (Asturies, Espagne) en 1321³⁹. On peut s'étonner de la différence entre les deux parties de l'inscription. L'édition de la *Gallia christiana* elle-même sépare les deux textes, en changeant la disposition et la graphie de la transcription. Elle indique pourtant que l'ensemble a été gravé sur le tombeau de l'évêque. La partie en prose constitue l'épitaphe proprement dite, avec l'identification du lieu de sépulture (*hic jacet*), du défunt et du moment de la mort. Dans sa composition et dans le formulaire, cette inscription correspond tout à fait à ce que l'on trouve sur les très nombreuses plates-tombes à effigie du XIII^e siècle. La partie métrique de l'inscription constitue l'éloge funèbre de l'évêque, avec l'énoncé des qualités topiques propres aux grands ecclésiastiques (efficacité dans le travail, exemplarité dans la conduite). Le distique final est quant à lui une apostrophe au lecteur, une invitation à la prière, mais surtout une mise en garde et une incitation à la conversion des mœurs.

L'expression *qui decessit* est une formule obituaire assez rare qui se rencontre surtout dans les inscriptions chrétiennes⁴⁰. Le mot *norma* est très fréquent dans les inscriptions métriques latines. On le rencontre 14 fois dans les inscriptions françaises (750-1300), parfois dans des constructions similaires: on trouve ainsi un *norma monachis* dans l'épitaphe de l'abbé Aldebert II à Lérins, abbaye de l'Île-Saint-Honorat en 1101⁴¹, ou un *norma pastorum* à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin en 1036 (ancienne abbaye de Micy, épitaphe d'Albert I^{er}⁴²). L'incipit du vers 3 est, de la même façon, très répandu dans les constructions métriques funéraires; on le rencontre plus de 10 fois entre 1100 et 1300 en France⁴³. On notera enfin l'allusion biblique, au vers 1, dans le retour aux cendres, plus fréquemment exprimée dans les épitaphes métriques par l'image de la poussière, conformément au texte de la Genèse (dans la version de la Vulgate): *quia pulvis es et in pulverem reverteris*⁴⁴. L'expression *absque mora* trouve elle aussi sa source dans la Bible⁴⁵.

Hervé, 19^e évêque de Quimper élu en 1245, est mort le 9 août 1260. Le texte date vraisemblablement du moment de la mort de l'évêque, la richesse de la composition métrique correspondant parfaitement au XIII^e siècle.

22. Quimper, cathédrale – Consécration dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire.

Inscription commémorative de la consécration d'un autel ou de la chapelle.

Inscription disparue. Elle était autrefois placée dans la chapelle Notre-Dame de la Victoire.

Datation proposée: 1295 [datation intrinsèque et par identification du personnage cité].

Inscription disparue citée d'après ABGRALL, «Inscriptions Finistère», p. 151 [texte]. Dans sa lecture, on remarque la présence d'une lacune dans la dernière ligne; le texte semble pourtant complet.

ABGRALL, «Inscriptions Finistère», 1898, p. 151 [texte]; MICHAUD, *Épigraphie et liturgie*, 1978, p. 259 [texte d'après Abgrall]; DEBIAIS, *Écriture monumentale*, vol. 2, 2004, p. 57-58 [texte d'après Abgrall; traduction et commentaire].

ALANUS EPISCOPUS CORISOPITENSIS ME CONSECRAVIT
IN HONOREM BEATE MARIE DIE ASSUMCIONIS EJUSDEM
ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO NONAGESIMO
QUINTO. ORATE PRO ME ALANO RIVELENI[- -]JEPISCOPO CORISOPITENSI.

38. CIFM 14, p. 115: *Te precor absque mora natum tu dulciter ora.*

39. DIEGO SANTOS F., *Inscripciones medievales de Asturias*, Oviedo, 1994, p. 41: *Dic scelus et plora veniam pete pervigil ora; mortis adest hora quae rapit absque mora.*

40. Voir par exemple LE BLANT Ed., *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. I, p. 15, n° 5 et p. 20, n° 7.

41. CIFM 13, 3.

42. GC 8, col. 1532.

43. On verra les exemples d'Agen (CIFM 6, p. 118), de Dijon (CIFM 20, p. 39), de Saint-Jean-d'Angély (CIFM 3, p. 105) ou de La Beaume (CIFM 16, p. 31).

44. Gn III, 19.

45. Esdras VII, 21.

Alanus episcopus Corisopitensis me consecravit in honorem beate Marie die assumptionis ejusdem anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo quinto. Orate pro me Alano Riveleni [- -] episcopo Corisopitensi[s].

Alain, évêque de Quimper, m'a consacré en l'honneur de sainte Marie, le jour de son assumption [15 août], en l'an du Seigneur 1295. Priez pour moi, Alain Rivelène, évêque de Quimper.

La lecture de l'abbé Abgrall fait apparaître quatre lignes, représentant peut-être chacune l'un des côtés de la table d'autel si l'on admet, comme J. Michaud, que l'inscription concerne effectivement l'autel, et non la chapelle dans son ensemble. Celui-ci propose dans son édition une simple lacune de trois points. En tout cas, le texte semble complet. Il présente le formulaire le plus simple en ce qui concerne la consécration d'un autel ; il en rapporte les données indispensables : nom du prélat consécrateur, vocable de l'autel et date de la consécration. Suit une demande de prière pour le consécrateur, fait assez classique pour les textes rédigés à cette date⁴⁶.

Alain de Rivelène est mentionné comme évêque de Quimper jusqu'en 1303.

23. Quimper, cimetière – Inscription funéraire pour Marc.

Inscription funéraire pour un laïc.

Granit. Inscription située dans le cimetière, chapelle Saint-Marc, extérieur, mur sud, à 55 cm du sol.

Champ épigraphique : 181 × 47 cm.

Datation proposée : fin du XIII^e siècle ou XIV^e [datation paléographique].

Texte d'après l'original vu en place en avril 1997.

ABGRALL, « Incriptions Finistère », 1898, p. 153 [texte] ; DEBIAIS, *Écriture monumentale*, vol. 2, 2004, p. 59 [texte ; commentaire].

Disposition horizontale, sans cadre, sans marges et sans réglures, sur 3 lignes. *M* de Marc : 10,7 cm de hauteur. Écriture majoritairement onciale, avec un tracé fort et des lettres complètement fermées. On a recherché l'alternance des pleins et des déliés ; probablement en raison de la dureté de la pierre, le lapicide a choisi des traits redoublés fermant les parties concaves des lettres pour figurer le plein, à moins qu'il ne s'agisse d'une technique de gravure qui permettrait d'évider le centre du signe pour figurer le plein (dans ce cas, la gravure de l'inscription de Marc serait inachevée). Abréviation de la finale *-us* par une apostrophe. Ponctuation par deux points verticaux. L'état de dégradation de la pierre empêche d'identifier avec certitude les lettres qui correspondent aux *U* et aux *V*.



MARC FUT U SECLE
COME VOUS : PRIES POR
LVI : PENSEZ DE VO'

Marc fut [d]u secle come vous. Pries por lui, pensez de vo(us).

Marc fut du siècle comme vous. Priez pour lui, pensez à vous.

46. MICHAUD, *Épigraphie et liturgie*, p. 71-75.

Les deux phrases du texte constituent deux octosyllabes unis par la même rime. Le formulaire de cette inscription ne présente pas d'éléments proprement tumulaires permettant de localiser la sépulture de Marc. Il s'agit plutôt d'un rappel de la mémoire du défunt en même temps qu'une demande de prière et qu'une évocation de la fragilité de la condition humaine. Peut-être y avait-il une volonté d'associer le défunt au patron de la chapelle.

On peut dater le texte, par la paléographie et par la langue de l'inscription, de la fin du XIII^e siècle, même si on ne peut exclure une datation plus tardive au XIV^e siècle.

ILLE-ET-VILAINE⁴⁷

24. Dol-de-Bretagne, cathédrale – Composition littéraire à caractère épigraphique de Baudri de Bourgueil pour Jean de Dol.

Composition littéraire à caractère épigraphique.

Inscription connue uniquement par la tradition manuscrite. On peut même douter de sa réalisation matérielle.

Datation : après 1093 [mort du personnage]; avant 1107 [fin de la production des *carmina*].

Texte cité d'après l'édition de Baudri de Bourgueil par J.-Y. Tilliette. La traduction de l'auteur a été remaniée pour être plus proche du texte latin.

PL 166, col. 1189 [texte]; GC 14, col. 1047 [texte]; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. I, 1880, p. 575 [texte]; BAUDRI DE BOURGUEIL, *Poèmes*, éd. J.-Y. Tilliette, t. I, p. 45, n° 25 [texte et traduction].

*Splendidus ex atavis, atavorum splendor et ipse
Gente Britannus homo conditur hoc tumulo.
Hic, armis, patria, natis cum matre relictis,
Dux modo, continuo de duce fit monachus
Metropolitanae sedi, quia vixit honeste,
Cui Dolus est nomen, presul hic eligitur,
Ut quibus extiterat consul, de consule presul,
Praesul quam consul consuleret melius.
Ad papam venit; sacrari poscit ab ipso;
Quod dum differtur, in Domino moritur.
Ponitur hic cultor et religionis amator,
Quemque dolent Britones, Sancta Sophia fovet.
Si queras nomen, nomen sibi scito Iohannem,
Sique diem mortis, da decimam decimi.*

Issu d'un illustre lignage, splendeur lui-même de ce lignage,
Un homme de la race bretonne est enfoui dans ce tombeau.
Là, il laissa ses armes, sa patrie, ses enfants et leur mère.
D'abord duc, de duc il devint moine.
Parce qu'il vivait vertueusement, il est élu évêque
Du siège métropolitain qu'on appelle Dol.
De comte, il devint évêque afin de mieux servir
Comme évêque ceux de qui il était le comte.
Il vient auprès du pape, désirant être sacré par lui.
La chose est différée et il meurt dans le Seigneur.
Ici on déposa l'amant fervent de la religion,
Celui que pleurent les Bretons, celui qu'accueille la Sainte Sagesse.
Si tu veux connaître son nom, sache qu'il s'appelait Jean,
Et le jour de sa mort, le dixième du dixième [mois].

Le texte forme sept distiques élégiaques; certains vers sont léonins. La construction qui ouvre le vers 13, *si queras nomen*, n'est pas une création de Baudri puisqu'on la rencontre, dans des formulations plus ou moins identiques, déjà dans les épitaphes chrétiennes, puis tout au long du Moyen Âge central, comme en 1078 au Bec-Hellouin par exemple⁴⁸.

47. Pour compléter la liste des inscriptions d'Ille-et-Vilaine, on verra dans ce volume la notice 95 concernant un fermail aujourd'hui conservé au Musée Dobrée de Nantes sous le numéro d'inventaire 882-1-553.

48. *CIFM* 22, p. 114.

Le personnage mentionné dans l'inscription est d'identification difficile. Les auteurs de *GC* 14, col. 1047 publient le texte dans la notice relative à Jean I^{er} de Dol, 21^e évêque élu en 1082 et mort en 1093. J.-Y. Tilliette voit en lui Jean II, fils de Rivallon I^{er}, évêque de Dol entre les mêmes dates sans jamais obtenir pour autant la consécration archiépiscopale. Ce personnage aurait d'abord été marié, avant de devenir moine, puis évêque, ce qui correspondrait au texte de Baudri de Bourgueil.

Le défunt serait mort en 1093. Baudri composa ce texte durant son abbatiat à Bourgueil, ou peut-être au moment de sa propre élection sur le siège archiépiscopal de Dol (1107).

25. Langon, chapelle Sainte-Agathe – Fragments d'inscriptions dans un ensemble de peintures murales.

La chapelle Sainte-Agathe est connue principalement pour l'ancienneté de sa structure. Vraisemblablement établissement thermal à l'époque de sa construction (fin du IV^e-V^e s.), elle est ensuite, avec l'implantation du christianisme en Bretagne, consacrée au culte de l'irlandais saint Vener ou Venier. Au début du XVIII^e siècle, elle est dédiée à sainte Agathe. Cette dévotion peut expliquer en partie la représentation de Vénus sur la peinture de l'abside, les théologiens ayant vu dans cette déesse à la poitrine nue une évocation de la légende de sainte Agathe⁴⁹.

Fonction indéterminée en raison de l'état de dégradation des peintures (même s'il s'agissait sans doute d'identifications ou de commentaires des scènes et personnages représentés).

Peintures murales découvertes au XIX^e siècle sous une couche de badigeon, lors de travaux de restauration effectués par Ch. Langlois (abside, voûte en cul-de-four). Elles ont aujourd'hui disparu.

Datation : XI^e-XII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Inscriptions disparues. Texte établi à partir du dessin de Ch. Langlois conservé au Musée de Bretagne à Rennes et publié par ROYER, « Chapelle de Langon », p. 19.

ROYER, « Chapelle de Langon », 1981, p. 19 [mention et dessin].

Disposition horizontale, sans préparation apparente (pas de cadre, pas de cartouche). Au moins 6 lignes pour le texte placé au-dessus du personnage principal ; 1 à 2 lignes pour les autres inscriptions. Sur le dessin, l'écriture paraît majoritairement capitale. Les *S* présentent toutefois une forme sinueuse, telle qu'on peut la rencontrer dans la graphie onciale. L'état de dégradation des peintures ne permet pas de repérer d'éventuelles abréviations ou des signes de ponctuation.

Au-dessus du personnage central :

1- [.]

2- [.]RSEN

3- [...]SIS[.]

4- BITERI

5- NN[.]

6- [.]VI[- - -

À gauche du personnage de gauche : - - -]PBIFI[- - -

Sous les pieds du personnage principal : traces de lettres, sans transcription possible.

On ne peut guère proposer de transcription ; seul le mot [pres]biteri (lignes 3-4) est peut-être restituable.

... du prêtre...

Les relevés et descriptions de Ch. Langlois ne permettent pas d'identifier les scènes représentées : « Dans un cadre ovale, un personnage dont on ne voit que le haut du corps ; il a la main gauche levée, la tête entourée du nimbe. Au-dessous, à droite, sont trois autres figures entières. L'une, assise au milieu, domine les deux autres placées à ses côtés ; sa main droite est étendue sur le personnage assis à sa droite. On n'aperçoit plus que le sommet de la tête et l'extrémité d'une main du personnage de gauche. Les deux premiers portent le nimbe. Au-dessous de ce groupe est une inscription dont il ne reste pas un mot entier ».

L'abside aurait reçu ce décor de peintures murales aux XI^e-XII^e siècles. On ne peut que suivre la datation proposée par la bibliographie, l'étude paléographique ne permettant ni de s'y opposer, ni de dater plus précisément les inscriptions.

49. ROYER, « Chapelle de Langon », p. 18-19.

26. Montfort-sur-Meu, léproserie Saint-Lazare – Inscription funéraire pour une laïque.

La léproserie Saint-Lazare de Montfort-sur-Meu relevait directement de l'évêché de Rennes. Le *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés* de dom Cottineau dit qu'on voyait dans la chapelle une « curieuse tombe » du XIV^e siècle⁵⁰; peut-être s'agit-il de l'objet qui portait le texte ci-dessous.

Inscription funéraire.

Inscription disparue. Elle était située au milieu d'une chapelle.

Datation : XIII^e ou XIV^e siècle [langue et forme du texte].

Inscription disparue citée d'après GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, 1880, t. 3, p. 305.

GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. 3, 1880, p. 305 [texte].

L'abbé Guillotin de Corson parle de « caractères gothiques ». Pas de ponctuation ; pas d'abréviation dans la copie.

CI EST ESTAICE LA TESTUE
EN PARADIS SEIT RECEUE
LARME DE LE E MISE
OU REIGNE DE CLARTE

*Ci est Estaiçe la Testue
En paradis seït receue
L'arme d'ele e mise
Ou reigne de clarte.*

Ici est Estaiçe la Testue. Qu'elle soit reçue au Paradis et que son âme soit mise au royaume de clarté.

Les deux premiers vers sont des octosyllabes unis par la rime finale. Les deux vers suivants sont des hexasyllabes également rimés. La copie du texte respecte la disposition ligne/vers. L'original pouvait être différent, surtout si l'on considère qu'on avait affaire à une dalle tumulaire, voire à une plate-tombe.

La défunte n'a pas pu être identifiée mais la forme et la langue du texte sont plutôt caractéristiques des textes de la fin du XIII^e siècle, ou du XIV^e siècle.

27. Rennes, ancienne abbaye Saint-Georges – Inscription funéraire pour l'abbesse Adèle de Bretagne.

L'ancienne abbaye Saint-Georges fut édifiée en 1032, sous l'impulsion du duc de Bretagne Alain III pour y accueillir sa sœur Adèle et des moniales bénédictines. La fondation subit de nombreux dégâts et pillages vers 1183. Le pape Alexandre III prit le monastère sous sa protection et confirma ses biens.

Inscription funéraire à caractère obituaire (seul le jour de la mort est indiqué).

Inscription disparue ; autrefois localisée dans le chapitre par la bibliographie.

Datation proposée : c. 1067 [datation par identification du personnage].

Texte cité d'après GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. 2, 1880, p. 258.

GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. 2, 1880, p. 258 [texte].

HOC ADELA DIE SUA SOLVIT DEBITA TERRAE
CUM GENITRICE DEI VIVAT PER SECVLA FELIX

*Hoc Adela die sua solvit debita terrae.
Cum genitrice Dei vivat per secula felix.*

En ce jour, Adèle s'est acquittée de ses dettes à la terre. Qu'elle vive heureuse pour les siècles avec la Mère de Dieu.

50. COTTINEAU L.-H., *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés*, 1970, t. II, col. 1948.

La deuxième ligne forme un hexamètre. Dans la première ligne, c'est le nom *Adela* qui fait problème. Ici, il faut admettre une scansion : longue, longue, brève, pour obtenir un vers correct. Les licences prosodiques sont fréquentes au sujet des noms propres. La construction métrique a conduit au remploi de plusieurs expressions connues par ailleurs, notamment dans le vers 2. Sur une nappe d'autel du IX^e siècle (aujourd'hui disparue) de Saint-Étienne de Lyon, on lisait par exemple : *Remigius praesul Christi per saecula vivat*⁵¹. Dans l'épithaphe d'Hugues II abbé de Cluny, mort en 1127, on trouvait : *in requie tecum modo felix vivat in aevum*⁵². L'image des dettes acquittées à la terre du premier vers est d'ailleurs extrêmement fréquente dans les inscriptions chrétiennes et fait partie de la topique funéraire tout au long du Moyenn Âge, dans des formulations plus ou moins originales⁵³.

La défunte est Adèle de Bretagne, sœur du duc Alain III, abbesse de Saint-Georges de Rennes entre 1032 et sa mort. La date de celle-ci est sujette à caution, en particulier si l'on suit la *Gallia christiana*⁵⁴. Le *Dictionnaire de biographie française* semble quant à lui formel et fixe le décès d'Adèle en 1067, sans toutefois proposer d'argument pour expliquer son choix⁵⁵.

L'inscription funéraire d'Adèle est très courte ; peut-être ce distique ne constitue-t-il qu'une partie du texte original, vraisemblablement rédigé à la mort de l'abbesse, vers 1067.

28. Rennes, ancienne abbaye Saint-Georges – Mention de commanditaire et citation biblique sur la reliure d'un manuscrit.

Signature de commanditaire et citation biblique.

Inscription non retrouvée. Sa dernière description la situe dans une collection privée⁵⁶.

Reliure de manuscrit (31,7 × 21,5 cm) en argent doré.

Datation proposée : XII^e siècle [datation par la paléographie et par le support].

Texte établi d'après les reproductions de l'original publiées par AUBERT, « Manuscrits ».

LA BIGNE-VILLENEUVE, « Cartulaire », 1875, s. p. [texte ; lecture fautive] ; AUBERT, « Manuscrits », 1876, p. 2-26 [texte ; illustrations].

Inscription en relief, au repoussé, indépendante pour les personnages, dans un cartouche pour le *titulus*. Inscription intacte pour le *titulus*, mutilée pour les mentions de personnages. Face n° 1 : le Christ en croix avec deux personnages portant des linges et des livres dans les nuées. On devine les nimbes de la Vierge et de saint Jean (disparus). Face n° 2 : le Christ en Gloire, la main levée tenant un disque avec l'alpha, dans une mandorle bordée de perles (aujourd'hui, il ne reste que le nimbe). Autour, le Tétramorphe dont on ne distingue que les deux personnages du haut. Disposition horizontale pour le *titulus*, en colonne pour les noms. L'alpha est inscrit dans un petit disque tenu par le Christ. 4 lignes pour le *titulus* ; probablement 9 pour *Warinus* et 8 pour l'autre texte. Les lettres n'excèdent sans doute pas 1 centimètre de hauteur. Capitales avec une seule onciale (premier *G*, à droite de la face n° 2). Lignes très droites et module étroit. Le deuxième *N* du *titulus* est à l'envers. Pas de ponctuation apparente. Un tilde était sans doute gravé au-dessus des deux dernières lettres du deuxième prénom. Abréviation du dernier mot du *titulus* par contraction (sans autre signe).

Sur la face n° 1, on lit le *titulus* de la croix :

IHSNA
ZARE
NVSRE
XIVD

51. *CIFM* 17, p. 80-81.

52. *CIFM* 19, p. 91.

53. On verra les exemples rapportés dans la notice concernant l'épithaphe d'Ermengarde à Saint-Pierre de Vienne : *CIFM* 15, 139, p. 144.

54. *GC* 14, col. 783.

55. *Dictionnaire de biographie française*, t. I, Paris, 1933, col. 527.

56. Des recherches ont été entreprises en vain au cours du début d'année 2007 pour retrouver ce manuscrit en Bretagne. Nous avons plaisir à remercier Sarah Toulouse, conservateur en chef chargé du patrimoine à la Bibliothèque de Rennes Métropole.

Sur la face n° 2, de part et d'autre de la mandorle :

W IG
AR NO
IN GA
VS NT
MI EI[.]
LE S
FIS
ER[.]
IV[.]

[- - -

Sur la face n° 2, de part et d'autre du Christ en Gloire :

A Ω

*Ih(esu)s Nazarenus rex Jud(eorum). Warinus miles fier[i] ju[ssit]. I{n}gogant(a) ei[u]s...
Alpha et oméga.*

Jésus le Nazaréen, roi des Juifs. Warinus, chevalier, a fait faire [ceci]. Ingogant, sa (femme ou sœur ou mère)... Alpha et oméga.

On ne peut pas restituer la fin du texte relatif au chevalier, même si l'on attendrait une expression du type *hoc opus* ou *hoc*. Cette première inscription mentionne le commanditaire de la reliure ou du manuscrit dans son ensemble grâce à l'expression courante *fieri jussit*. L'inscription relative au deuxième personnage est plus complexe. Le nom a été restitué en bouleversant l'ordre traditionnel de lecture des lettres, de gauche à droite, puis de haut en bas. Il faut également le faire dans le cas de la signature de *Warinus*. La racine *Igno-* n'a pas pu être retrouvée dans les listes établies par M.-Th. Morlet, alors qu'on connaît plusieurs noms commençant par *Ingo*⁵⁷. La finale en *-a* a été rétablie parce qu'il semble qu'il y ait un tilde d'abréviation au-dessus des lettres *NT*. La fin de l'inscription ne peut pas être restituée; parle-t-on de la femme (*uxor*), de la sœur du chevalier (*soror*) ou de sa mère (*mater*)? Une autre hypothèse, plus difficile et non envisagée par la bibliographie, pourrait restituer, sur la face n° 2, la demande pénitentielle *ignoscant eis*.

Le *titulus* de la croix est exprimé ici selon l'Évangile de Jean (XIX, 19). La mention de l'alpha et de l'oméga est bien évidemment un renvoi à plusieurs citations de l'Apocalypse⁵⁸, mais il vaut mieux voir dans cette inscription un attribut iconographique du Christ en gloire plutôt qu'un passage biblique proprement dit.

La paléographie peut correspondre à une datation au début du XII^e siècle, date généralement attribuée à la reliure dans son ensemble.

29. Rennes, ancienne abbaye Saint-Melaine – Inscription funéraire pour Conan II, duc de Bretagne.

La première fondation de Saint-Melaine (qui abrite le tombeau du saint) fut consacrée en 630 par saint Patern, évêque d'Avranches. Transformée en abbaye par Salomon, roi de Bretagne, en 840, elle fut ravagée par les Normands avant d'être restaurée au XIII^e siècle. L'abbaye connaît alors son apogée avant d'être de nouveau secouée par des difficultés au XIV^e siècle, à l'occasion de la guerre de succession de Bretagne.

Inscription funéraire à destination d'un duc.

Inscription perdue. Elle est transmise au XVIII^e siècle par les deux historiens de la Bretagne, dom Morice et dom Lobineau, qui, dans leurs sommes respectives, rapportent le texte qu'ils disent avoir trouvé dans un manuscrit du XV^e siècle. La même copie est transmise par l'abbé Guillotin de Corson, qui la reprend sans doute de l'un des ouvrages de dom Morice ou de dom Lobineau.

Datation proposée : c. 1066 [datation par identification du personnage] ou XII^e siècle [style de la composition].

Texte donné d'après LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, c. 117.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 1707, c. 117 [texte d'après le ms. XV^e s.]; MORICE, *Mémoire*, 1742, p. 429 [texte d'après le ms. XV^e s.]; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, 1880, p. 38 [texte, sans doute d'après les précédents].

57. MORLET M.-Th., *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule*, Paris, 1971, t. 1, p. 144-145.

58. Apoc I, 8; XXI, 6; XXII, 13.

SUBJACET HUIC LAPIDI VENERANDI GERMEN ALANI
 NOMINE CONANUS REGALI STIRPE CREATUS
 HIC COMES OBTINUIT PRAECLARI CULMEN HONORIS
 NUNC FLENDUS POPULO TEGITUR SUB CESPITE PARVO
 FLOS JUVENUM LUMEN GENERIS DEFENSIO PLEBIS
 TUTOR AMICORUM NECNON LARGITOR HONORUM
 SUMMUS AMOR REGUM PATRIAE DECUS ARMA PARENTUM
 TUTUS IN ADVERSIS INIMICUM VALDE FUGAVIT
 DECIDIT HIC JUVENIS MORIENDO MENSE DECEMBRIS
 CUI DONANTE DEO REQUIES TRIBUATUR AB ILLO

*Subjacet huic lapidi venerandi germen Alani
 Nomine Conanus regali stirpe creatus.
 Hic comes obtinuit praeclari culmen honoris ;
 Nunc flendus populo tegitur sub cespite parvo.
 Flos juvenum, lumen generis, defensio plebis,
 Tutor amicorum necnon largitor honorum,
 Summus amor regum, patriae decus, arma parentum,
 Tutus in adversis, inimicum valde fugavit.
 Decidit hic juvenis moriendo mense decembris
 Cui donante Deo requies tribuatur ab illo.*

Un rejeton du vénérable Alain repose sous cette pierre,
 De son nom Conan, produit d'une royale lignée.
 Ce comte occupa le plus haut degré d'un brillant honneur ;
 À présent, pleuré par le peuple, il est recouvert d'un pauvre gazon.
 Fleur de la jeunesse, lumière de sa race, rempart du peuple,
 Protecteur de ses amis et aussi généreux dans les honneurs,
 Le plus grand fidèle des rois, parure du pays et défense pour ses parents,
 Prudent dans l'adversité, il mit grandement l'ennemi en fuite.
 Il décéda jeune, en mourant au mois de décembre.
 Que le repos lui soit donné par la grâce de Dieu.

Le texte forme dix hexamètres, certains d'entre eux léonins (v. 2, 4, 6-7, 9-10). Dans le vers 6, la rime léonine est riche (*amicorum/honorum*). Dans sa construction, l'épithaphe de Conan II est extrêmement classique. Elle constitue un éloge funèbre et utilise, pour cela, tout un arsenal de formules métriques connues par ailleurs. L'expression *culmen honoris* se retrouve par exemple plus de 15 fois dans le recueil d'O. Schumann⁵⁹. On la trouve dans l'inscription qui accompagnait un reliquaire de 1174 à la cathédrale de Limoges⁶⁰ ou dans une épithaphe de la cathédrale d'Elne en 1162⁶¹. On renverra en particulier à un vers d'Alcuin qui se rapproche beaucoup du texte relatif à Conan II : *sancte pater patriae praeclari et culmen honoris*⁶². Malgré le recours aux stéréotypes, l'inscription construit des expressions assez originales. Le *defensio plebis* est peu courant si on le compare au très fréquent *defensio cleri* ; le *tutor amicorum* remplace le *tutor amicis* employé par Ordéric Vital pour Hugues de Grandmesnil dans la première moitié du XII^e siècle⁶³. Le vers 7 de l'épithaphe de Conan se rapproche du *carus amor regum patriae decus arma parentum* de l'épithaphe de l'archevêque Mainard à Sens en 1062⁶⁴. Ce vers et celui de Conan puisent probablement à la même source, un poème de Venance Fortunat qui donne : *regum summus amor patriae caput arma parentum*⁶⁵.

Le défunt mentionné dans l'épithaphe est Conan II, duc de Bretagne entre 1047 et 1066. Fils du comte Alain III et de Berthe de Chartres, son règne commence après la tutelle de son oncle Eudes de Penthièvre. Conan II eut à faire face durant son règne à la révolte de Rivallon de Combourg, soutenu par le duc de Normandie Guillaume le Bâtard. À sa mort, en 1066, il fut inhumé à Saint-Melaine de Rennes. La bibliographie

59. SCHUMANN O., *Lateinisches Hexameter Lexikon. Dichterisches Formelgut von Ennius bis zum Archipoeta*, Munich, 1979, vol. 1, p. 510-511.

60. *CIFM* 2, p. 111.

61. *CIFM* 11, p. 59.

62. ALCUIN, *Carmen* 43, v. 3 (*M.G.H., Poetae latini aevi carolini*, éd. E. Dümmler, Berlin, 1891, t. I, p. 243).

63. *CIFM* 22, 137.

64. *CIFM* 21, 176, p. 195-196.

65. VENANCE FORTUNAT, *Opera*, éd. par S. di Brazzano, Rome, 2001 t. I : *Carmina*, livre 4, c. 3, v. 9.

consultée rapporte que son nom a été inscrit dans le nécrologe de Saint-Melaine. On pourrait alors penser par extrapolation qu'il s'agit du manuscrit du ^{xv}^e siècle cité par les auteurs du ^{xviii}^e siècle ; or, le nécrologe de Saint-Melaine de Rennes, rédigé aux ^{xiii}^e-^{xvi}^e siècles (Paris, BnF, ms. lat. 9436), ne rapporte que 4 obits et aucun d'entre eux ne correspond à Conan⁶⁶.

Ce texte est peut-être contemporain de la mort de Conan. Cependant, le style général de la composition (en particulier l'emploi du vers léonin à rime riche) inviterait à plutôt envisager une composition *a posteriori*, peut-être au ^{xii}^e ou au ^{xiii}^e siècle.

30. Rennes, ancienne abbaye Saint-Melaine – Inscription funéraire pour Even ou Yves, archevêque de Dol.

Inscription funéraire pour un archevêque.

Inscription perdue. Elle est rapportée dans l'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis: Post multum vero temporis, tempore venerandae memoriae Guillelmi abbatis ejusdem monasterii, accidit ut concors fratrum congregatio ejus sepulchrum, gratia revelationis, effoderent. Qui superposito lapide revoluto tabulam plumbeam ad caput ipsius invenerunt litteris inscriptam quae verbis continentur*⁶⁷.

Datation proposée : ap. 1081 [datation par identification du personnage].

Texte donné d'après *Historia Sancti Florentii Salmuriensis*, p. 301-302.

Historia Sancti Florentii Salmuriensis, p. 301-302 [texte]; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. I, 1880, p. 399 [texte, sans doute d'après le précédent].

ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS MLXXXI° ROMANO PONTIFICE
GREGORIO VII CONSULE RHEDONENSI GAUFRIDO ET SYLVESTRO EPISCOPO
VII KALENDAS OCTOBRIS OBIIT DOM EVENUS DOLENSIS ARCHIEPISCOPUS ET
ABBAS SANCTI MELANII VIR STRENUISSIMUS OMNIUMQUE MORUM HONESTATE
PRAECLARUS PATER PISSIMUS COENOBIIQUE HUIJUS RESTAURATOR
MIRIFICUS NAM UT PRIMUM ABBATIAM SUSCEPIT UNUM TANTUMMODO
MONACHUM IN EA INVENIT INFRA VERO 27 ANNOS QUIBUS MONASTERIO
PRAEFUIT IN TANTUM CONGREGATIO CREVIT UT DIE OBITUS SUI PERFECTUS
NUMERUS CENTUM FRATRUM IBI REMANSERIT IDCIRCO CREDENDUM
EST EUM A DOMINO NON TRICENNUM NEC SEXAGESIMUM SED POTIUS
CENTESIMUM PERCEPISSE FRUCTUM

Anno dominicae incarnationis 1081, romano pontifice Gregorio septimo, consule Rhedonensi Gaufrido et Sylvestro episcopo, septimo kalendas octobris obiit dom(inus) Evenus Dolensis archiepiscopus et abbas Sancti Melanii. Vir strenuissimus omniumque morum honestate praeclarus, pater piissimus coenobii hujus restaurator mirificus. Nam ut primum abbatiam suscepit unum tantummodo monachum in ea invenit, infra vero 27 annos, quibus monasterio praefuit, in tantum congregatio crevit ut die obitus sui perfectus numerus centum fratrum ibi remanserit. Idcirco credendum est eum a Domino non tricennum nec sexagesimum sed potius centesimum percepisse fructum.

En l'an de l'incarnation du Seigneur 1081, Grégoire VII étant pape, Geoffroi, comte de Rennes, et Sylvestre, évêque, le 7 des calendes d'octobre [25 septembre] est mort le seigneur Even, archevêque de Dol et abbé de Saint-Melaine. Homme très actif et remarquable par l'honnêteté de toute sa conduite, père très pieux et réformateur magnifique de ce monastère. En effet, lorsqu'il reçut l'abbaye, il y trouva seulement un moine ; mais, après 27 années durant lesquelles il a dirigé le monastère, la congrégation a tellement augmenté qu'au jour de sa mort, le nombre parfait de cent frères y résidaient. C'est pour cette raison qu'il faut croire que celui-ci a reçu la récompense du Seigneur non pas trente fois, ni soixante fois, mais plutôt cent fois.

La dernière phrase du texte s'inspire de la parabole du semeur (Mt XIII, 8 et 23) : *Alia vero ceciderunt in terram bonam et dabant fructum, aliud centesimum, aliud sexagesimum, aliud tricesimum ; qui vero in terra bona seminatus est hic est qui audit verbum et intellegit et fructum adfert et facit aliud quidem centesimum, aliud autem*

66. *Répertoire des documents nécrologiques français*, éd. par J.-L. Lemaître, Paris, 1980, t. I, p. 360, n° 647.

67. *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. Marchegay P. et Mabille E., Paris, 1869, p. 301-302.

sexagesimum, aliud vero tricesimum. Cependant, elle renvoie plutôt à son interprétation par la tradition, qui y voit une évocation des récompenses reçues aux Cieux par différentes catégories de défunts⁶⁸.

Le défunt mentionné dans l'épithaphe est Even (ou Yves). Il fut d'abord abbé de Saint-Florent, près de Saumur, avant d'être envoyé par le duc de Bretagne Salomon pour diriger et réformer l'abbaye Saint-Melaine de Rennes. Le pape Grégoire VII, qui l'appréciait beaucoup, le fit cardinal diacre vers 1073 et lui confia en 1078 le siège archiepiscopal de Dol. Il décéda le 25 septembre 1081. Sylvestre est le 18^e évêque de Rennes (1076-1096), prédécesseur de Marbode.

L'inscription présente une biographie du défunt dans laquelle on est surpris de ne pas trouver la mention du titre de cardinal diacre. La partie la plus originale de ce texte, assez classique par ailleurs, réside dans l'allusion à la parabole du semeur et dans l'expression *perfectus numerus centum*. On trouve cette dernière chez les commentateurs de l'Évangile à de nombreuses reprises, en particulier dans les passages qui glosent la parabole de la brebis égarée (Lc XV, 4-7). Grégoire le Grand, au sermon 34 du livre II des *Homélies sur l'Évangile* dit: *Quia enim centenarius perfectus est numerus, ipse centum oves habuit cum angelorum substantiam et hominum creavit*⁶⁹. D'autres passages mentionnant le chiffre 100 reçoivent la même interprétation. Ainsi Godefroy d'Amont, commentant les offrandes de Nombres VII, 13-85, précise-t-il que *centum quod utique plenus et perfectus est numerus*⁷⁰.

Ce texte pourrait dater de la fin du XI^e siècle, la mort d'Even datant de 1081. Comme pour l'inscription précédente, on pourrait être tenté de proposer une date postérieure, le type de l'épithaphe biographique se développant surtout dans les derniers siècles du Moyen Âge. La mention de l'inscription dans l'*Historia Sancti Florentii Salmuriensis* pourrait pourtant contredire cette interprétation, l'endotaphe ayant été découvert au moment de l'ouverture du tombeau de l'archevêque sous l'abbatit de Guillaume de Rivallon qui meurt en 1118. La rédaction du texte serait, dans ce cas, comprise entre 1081 et 1118. On peut aussi imaginer que l'inscription soit en fait une composition littéraire rédigée de toute pièce au moment de la mise par écrit de l'*Historia* (fin XII^e-début XIII^e siècle).

31. Rennes, ancienne abbaye Saint-Melaine – Inscription sur une croix funéraire pour Constance, fille de Guillaume le Conquérant.

Croix funéraire pour une comtesse.

Inscription perdue. Elle aurait été découverte le 9 juin 1672 lors de travaux effectués sous la tour occidentale de l'église⁷¹. D'après la bibliographie, la croix mesurait 19 pouces de hauteur, soit plus de 50 cm. Au moment de la découverte, certaines lettres étaient déjà illisibles.

Datation proposée avec des réserves quant à l'authenticité de la pièce : 1090 [datation par identification du personnage].

Texte donné d'après GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, p. 38 [texte].

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 1707, c. 124 [texte]; MORICE, *Mémoires*, 1742, col. 464 [texte]; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, 1880, p. 38 [texte, sans doute d'après les précédents]; RAME, « Note sur une croix de plomb », 1882, p. 658-659 [texte d'après la note du XVII^e siècle]; BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 36 [texte d'après le précédent]; DABROWSKA, « Passeport pour l'au-delà », 2005, p. 325 [mention d'après le précédent].

Abréviations: DNI pour *Domini*; ID' pour *idus*; élision du M final dans *anglorum*.

- 1- ANNO
- 2- AB INCAR
- 3- NATIONE
- 4- DNI MILL
- 5- ESIMO
- 6- XC INDICTIONE XIII EPACTA XVII
- 7- CONCURRENTE UNO ID' AUGUSTI

68. Voir sur cette question QUACQUARELLI A., *Il triplice frutto della vita cristiana: 100, 60 e 30 (Matteo XIII-8, nelle diverse interpretazioni)*, Rome, 1953, 127 p.

69. *PL* 76, col. 1247.

70. *PL* 174, col. 1071: *Homelie in diversos scripturae locos*, hom. 3.

71. Renseignements fournis par une note du XVII^e siècle, déjà pratiquement impossible à trouver en 1888. X. BARBIER DE MONTAULT, « Les croix de plomb », 1888, p. 35-36 reproduit le texte de cette note: « Des ouvriers employés à creuser les fondations de la tour occidentale de l'église rencontrèrent un cercueil en maçonnerie recouvert de grandes plaques, qui contenait un étui en cuir, un crâne, des débris de chevelure, des ossements, des fragments de tissu et une croix de plomb, là où devait se trouver l'estomac ». Plus récemment, on la trouve mentionnée dans DABROWSKA E., « Passeport pour l'au-delà. Essai sur la mentalité médiévale », *Le Moyen Âge*, t. CXI, 2/2005, p. 313-337, p. 325.

- 8- OBIIT CONSTANTIA BRITANNIAE
- 9- COMITIS
- 10- SA COMITIS
- 11- ALANI
- 12- FERGENS
- 13- CONIUX
- 14- NOBILISSI
- 15- MA VVIL
- 16- LELMI REG
- 17- IS ANGLO
- 18- RU FILIA

Anno ab incarnatione D(omi)ni millesimo XC indictione XIII epacta XVII concurrente uno id(us) augusti obiit Constantia Britanniae comitissa Alani Fergens conjux nobilissima Wilelmi regis Angloru(m) filia.

En l'an de l'incarnation du Seigneur 1090, indiction 13, épacte 17, concurrent 1, aux ides d'août [13 août] est morte Constance, comtesse de Bretagne, très noble épouse du comte Alain Fergan et fille de Guillaume, roi des Anglais.

La croix de plomb se rapporte à Constance, fille de Guillaume le Conquérant et femme du duc de Bretagne Alain Frégant (ou Fergan), comte de Bretagne (mort en 1119). Le mariage entre Alain et Constance, en 1087, fut l'occasion d'apaiser les querelles entre Bretons et Normands.

Le principal intérêt de cette inscription réside dans la multiplication des indications de datation : millésime, indiction (période de quinze ans au bout de laquelle on révisait l'assiette de l'impôt foncier à Rome, calculé au Moyen Âge à partir de 313), épacte (indiquant le nombre de jours de décalage entre année solaire et année lunaire) et concurrent (chiffre indiquant quel jour de la semaine tombe le 24 mars). Dans l'inscription de Constance, les chiffres mentionnés dans la copie rapportée par l'abbé Guillotin de Corson correspondent bien à l'année 1090. Les autres mentions rapportent pour l'épacte le chiffre 28 et non 17, ce qui ne peut en aucun cas correspondre à l'année de la mort de Constance. La multiplication des systèmes de datation est peu fréquente dans les inscriptions ; on la trouve principalement aux XI^e- XII^e siècles.

L'authenticité de la pièce pourrait être mise en doute par les dimensions de la croix. On connaît pour la France au moins trois ensembles de croix de plomb : celui du Musée des Antiquités de Rouen⁷², celui du Musée de Périgueux⁷³ et celui de Remiremont (80)⁷⁴. Ces objets, datés principalement du XII^e siècle, portent des textes assez proches les uns des autres (formules d'absolution inspirées de Mt XVI, 19 et XVIII, 18), même si ceux des croix de Remiremont pourraient rappeler l'inscription de Constance. Leur hauteur varie en revanche, de moins de 10 centimètres pour les plus petites à environ 20 centimètres pour les plus grandes. Elles n'atteignent toutefois en aucun cas la taille considérable de l'objet découvert dans la tombe de Constance⁷⁵. Si l'on ajoute à cela que cette inscription constitue l'une des rares mentions de la fille de Guillaume le Conquérant, on est en droit d'émettre des réserves sur son authenticité.

32. Saint-Malo – Inscription funéraire pour Guibert, mort avant 800.

Le *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes* publié par l'abbé Guillotin de Corson (t. I, Rennes et Paris, 1880) donne, dans une note à la page 575, l'épithète d'un évêque d'Alet (Saint-Malo) antérieur à l'époque carolingienne. Les évêques d'Alet sont connus pour le IX^e siècle⁷⁶ mais leurs prédécesseurs sont hypothétiques ou légendaires⁷⁷.

72. *CIFM* 22, 246-255, p. 323-332.

73. *CIFM* 5, D34-D40, p. 47-55.

74. CHEVREUX P., « Les croix de plomb dites croix d'absolution de la région vosgienne », *Bulletin du comité des travaux historiques. Archéologie*, 1904, p. 401-406.

75. La localisation exacte du texte est évidemment sujette à caution, étant donnée les circonstances de la découverte. On pourrait expliquer, à titre d'hypothèse, la taille de la croix par le fait qu'il ne s'agit pas d'un endotaphe, mais d'une croix destinée à être incrustée à l'extérieur du tombeau, dans le couvercle du sarcophage ; elle n'appartiendrait plus alors à la typologie des croix de Bouteilles ou de Remiremont.

76. DUCHESNE, *Fasti*, t. II, p. 381-385.

77. GAMS P., *Series episcoporum Ecclesiae catholicae*, Graz, 1957, p. 618.

L'épithaphe rapportée dans le *Pouillé* renvoie à un certain Guilon ou Guibert et forme le distique suivant : *Quid generis, quid opum, quid mundi gloria vana? Dat pia vota fides, facto de pulvere pulvis*. On trouve le premier vers dans l'épithaphe de l'évêque Gérard de Basoche, à la cathédrale de Noyon en 1228⁷⁸. Les expressions métriques *pulvere pulvis* et *pia vota* se retrouvent quant à elles dans de nombreuses inscriptions françaises entre le X^e et le XIII^e siècle. Cette épithaphe n'est certainement pas contemporaine de la mort de l'évêque Guilon ou Guibert, en admettant que celui-ci ait bien existé. Sans doute faut-il voir dans ce distique attribué tardivement au prélat la volonté de reconstituer la série des évêques de Saint-Malo au XII^e ou au XIII^e siècle.

33. Saint-Sulpice-la-Forêt, ancienne abbaye Saint-Sulpice – Inscription funéraire pour Ameline d'Écosse.

L'abbaye de Saint-Sulpice est fondée au XI^e siècle par Raoul, moine de Saint-Jouin-de-Marnes.

Inscription funéraire pour une abbesse.

Inscription disparue. On ne sait pratiquement rien de ce texte rapporté uniquement dans le *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*.

Datation proposée : 1210 [datation interne].

Texte donné d'après GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, 1880, p. 312.

GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, t. II, 1880, p. 312 [texte].

ANNO DOMINI DUCENTESIMO DECIMO AB INCARNATIONE DOMINI LUX
PIETATIS FONDS IMMENSA CARITATIS AMELINA DESCOCE ABBATISSA MATER
PIA QUAM DUCAT AD CAELESTIA CHRISTI MISERICORDIA NOBIS MATER
QUARTA FUIT ET FELICITER TENUIT IDEOQUE SINE FINE CHRISTI FRUATUR
LUMINE

Anno {millesimo} ducentesimo decimo ab incarnatione Domini, lux pietatis, fons immensa caritatis, Amelina Descoce, abbatissa mater pia quam ducat ad caelestia Christi misericordia. Nobis mater quarta fuit et feliciter tenuit. Ideoque sine fine Christi fruatur lumine.

En l'an 1210 de l'incarnation du Seigneur, lumière de la piété, source immense de charité, [mourut] Ameline d'Écosse abbesse et pieuse mère. Que la miséricorde du Christ la conduise vers les choses célestes. Elle fut notre quatrième mère et nous dirigea heureusement. Pour cette raison puisse-t-elle jouir sans fin de la lumière du Christ.

Le mot *millesimo* est absent de la copie fournie par Guillotin de Corson mais il était probablement présent dans l'original. Cette hypothétique erreur dans la transmission du texte pourrait expliquer la curieuse formulation de la datation avec la répétition du mot *Domini* ; peut-être fallait-il lire en fait *anno millesimo ducentesimo decimo ab incarnatione Domini*. La disparition de l'inscription ne permet pas de résoudre cette question. On remarquera enfin que le verbe signalant la mort de l'abbesse est absent de la même manière du texte de Guillotin de Corson.

Peut-être y a-t-il eu un essai de construction métrique, mais on ne retrouve pas de vers correct. Les expressions *sine fine* et *feliciter* sont en effet très courantes dans les inscriptions médiévales en vers. Dans son ensemble, le vocabulaire de cette épithaphe est d'ailleurs fort répandu dans l'épigraphie funéraire. L'épithaphe d'Ameline contient pourtant des expressions assez originales, telles que *lux pietatis* ou *fons caritatis*, là où l'on attendrait plutôt *fons pietatis*. L'expression *fons caritatis* se retrouve toutefois chez les Pères de l'Église et désigne tour à tour le Christ, la Vierge ou le Saint-Esprit⁷⁹. L'expression se trouve aussi chez Léon le Grand (*Tractatus septem et nonaginta*, 60, l. 103⁸⁰) dans une formulation qui sera reprise par Thomas d'Aquin⁸¹. L'expression *lumine Christi* est quant à elle assez fréquente depuis Tertullien ; on la retrouve par exemple chez Paulin de Nole, Raban Maur, Guillaume Durand, etc. On chante le *lumen Christi* au moment de la procession du cierge pascal dans l'office du Samedi Saint.

78. GC 9, col. 1007, v. 1.

79. Voir par exemple Augustin, *In Iohannis evangelium tractatus*, 39, par. 5; PL 35, col. 1379.

80. PL 54, col. 141.

81. *Summa theologica*, q. 24, art. 12, arg. 2 : *abundavit fletus, ubi non defecit affectus, et fons caritatis lavit verba formidinis*.

La sœur du duc Conan IV n'ayant jamais été abbesse, Ameline d'Écosse est en fait la troisième abbesse de Saint-Sulpice⁸². Elle aurait été à la tête de l'abbaye dès 1201 et jusqu'à sa mort en 1210. La rédaction de son inscription funéraire date vraisemblablement de ce moment.

82. GC 14, col. 788.

MORBIHAN

34. Billiers, ancienne abbaye de Prières – Inscription funéraire pour Jean I^{er}.

L'abbaye de Prières, à l'embouchure de la Vilaine, est une fondation cistercienne du duc Jean I^{er} en 1252⁸³. Il y sera inhumé à sa mort.

Inscription funéraire pour un duc.

Inscription perdue, détruite en 1716 (d'après DE COURCY, « Lettre »).

Datation proposée : 1286 [identification du personnage cité dans le texte].

Texte perdu, cité d'après DE COURCY, « Lettre », p. 465.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 1707, col. 433-434 [texte d'après un manuscrit ?]; MORICE, *Mémoire*, 1742, col. 1078 [texte d'après le précédent]; DE COURCY, « Lettre », 1844, p. 465 [texte, d'après les précédents].

HIC JACET IN ANNIS DVX QVINQVAGINTA BRITANNIS
DEXTERA ROBUSTA FVIT EJVS FORMA VENVSTA
HAEC LOCA FVNDAVIT PRVDENS HOSTES SVPERAVIT
PERVIGILI CVRA JVSTE DUPPLANS SVA JVRA
HIC FIDEI CVLTOR SCELERVM JVSTISSIMVS ULTOR
PAVPERIS ET MISERI CVSTOS DEFENSIO CLERI
PACIFICANS GENTEM DOMVIT QVEMCVMQVE TVMENTEM
ANNO MILLENO BIS C SEX OCTVAGENO
SVB DENA LVCE CITIA SOLLEMNIA LUCE
MIGRAVIT ISTE TECVM SINE FINE SIT ISTE

Hic jacet in annis dux quinquaginta Britannis.

Dextera robusta fuit, ejus forma venusta.

Haec loca fundavit. Prudens, hostes superavit,

Pervigili cura juste dupplans sua jura.

Hic fidei cultor, scelerum justissimus ultor

Pauperis et miseri custos, defensio cleri,

Pacificans, gentem domuit quemcumque tumentem.

Anno milleno bis C sex octuageno.

Sub dena luce citia solemnia Luce,

Migravit iste. Tecum sine fine sit iste.

Ici repose celui qui fut duc des Bretons durant cinquante ans. Son bras était fort et son allure pleine d'élégance. Il a fondé ces lieux. Prudent, il a vaincu ses ennemis, redoublant ses droits avec justice et par une attention constante. Attaché à sa foi, très juste punisseur des crimes, protecteur du pauvre et du miséreux, défenseur du clergé, cherchant la paix, il dompta le peuple, quelle que soit sa colère. En l'an mil deux cent quatre-vingts six, il s'en alla le dixième jour avant la fête solennelle de Luc. Qu'il soit avec Toi pour toujours.

Le texte se compose de 10 hexamètres léonins de qualité inégale. Les vers 1-7 sont corrects, avec des rimes riches et une scansion parfaite. Dans le vers 8, l'édition critique du texte devrait rétablir *c(enteno)*, ce qui amène deux syllabes excédentaires. Le rédacteur de l'inscription a sans doute considéré *C* comme un monosyllabe (formant un spondée avec *sex*), ce qui ne forme toujours pas un vers correct mais qui rétablit visuellement un vers équilibré. La copie donne ensuite le mot *citia* qu'il faut corriger en *citra*, comme le fait dom Lobineau. La rime léonine se fait par la répétition de l'homographe *luce* qui correspond pour le premier à l'ablatif du mot *lux* et au génitif de *Lucas* pour le second.

83. L'acte est conservé dans MORICE, *Mémoire*, t. I, col. 952-953.

L'expression *forma venusta* se rencontre plusieurs fois dans les poèmes de Fortunat, puis dans ceux d'Alcuin ou de Baudri de Bourgueil. La rime *cultor/ultor* se lit à Beauvais en 1267, dans l'épithaphe de Guillaume I^{er} (v. 7 : *justitiae cultor vitiorum malleus ultor*⁸⁴). L'expression *fidei cultor* est elle aussi assez répandue. On la trouve par exemple à Toulouse en 1200 (épithaphe de Géraud de Jonquères : *stirpe nitens cultor fidei litisque sepultor*⁸⁵) et à Luzarches en 1249 (abbaye d'Hérivaux, épithaphe d'Arnoul : *vivifice fidei cultor honorque Dei*⁸⁶). Le mot *migravit* est fréquent dans les inscriptions métriques, mais jamais en début de vers. Au musée de Limoges, on trouve un vers qui rappelle le vers 10 de l'inscription de Jean : *Tecum letetur te te sine fine fruatur* (épithaphe de Gauzbert, XI^e-XII^e siècle⁸⁷). Enfin, l'expression *pervigili cura* est elle aussi relativement connue : on la trouve vers 1130 dans un texte de donation d'une tapisserie à Colmar (68) : *pervigili cura patribus firmantes valitura*, et dans une épithaphe d'Avignon : *pervigili cura curabat et memor ora*⁸⁸. L'épithaphe de Jean I^{er} est tout à fait classique, dans sa forme, pour le XIII^e siècle. La qualité littéraire est parfois réduite, mais elle réussit à construire un texte relativement original dans son contenu à partir de formules topiques fort répandues.

Le défunt est le duc de Bretagne Jean I^{er}, dit le Roux, fils de Pierre Mauclerc et d'Alix, né en 1217 et devenu duc en 1237. Il rend hommage à Louis IX à Paris et est couronné à cette date à Rennes. Belliqueux comme ses prédécesseurs, il est excommunié et doit se rendre à Rome pour se faire absoudre. En 1270, il accompagne Louis IX à Tunis. À son retour, il est pris dans plusieurs conflits avec les évêques, notamment celui de Nantes. Il meurt le 8 octobre 1286. Il a huit enfants avec sa femme Blanche de Champagne, dont Jean, qui lui succède. Le style de l'épithaphe renvoie à un texte contemporain de la mort du défunt.

35. Hennebont, abbaye de la Joie – Monument funéraire de Blanche de Champagne.

Dans l'une des salles de l'abbaye se trouvait le monument funéraire de sa fondatrice, Blanche de Champagne (femme de Jean I^{er}, duc de Bretagne), en bois plaqué de bronze, haut de deux mètres. Elle avait les mains jointes, la tête posée sur un coussin et les pieds sur un chien en pierre ; sur sa ceinture on lisait une inscription renversée, en caractères gothiques. Elle a été mentionnée ainsi dans ROSENZWEIG M., *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, col. 28-29. Depuis 1950, cette statue se trouve à Paris, au musée du Louvre. Elle sera donc éditée dans le volume consacré à Paris.

36. Landaul, hameau de Langombrac'h – Inscription sur une croix funéraire.

Inscription funéraire et demande de prière.

Inscription placée sur une stèle de granit rose, enfoncée dans le sol au sud de la chapelle du hameau de Langombrac'h. Taille approximative du champ épigraphique : 80 × 25 cm. Hauteur des lettres : 5 à 6 cm. Partie droite très mutilée.

Datation proposée par la bibliographie : VIII^e-IX^e siècle [datation paléographique et linguistique].

Texte non vu par le CIFM. Lecture d'après les photographies de l'original et étude d'après DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 201-211.

KERANFLEC'H, « Les inscriptions lapidaires », 1856, p. 237 [mention] ; KERANFLEC'H, « Statistique monumentale », 1857, p. 105 [texte et commentaire] ; ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 45 [mention] ; LE MENÉ, *Histoire archéologique*, 1891, p. 390 [texte] ; LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, vol. 2, 1898, p. 521 [mention] ; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982, p. 175 [dessin et commentaire] ; PIETRI, « Monuments épigraphiques », 1983, p. 11 [mention] ; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 201-211 [texte, dessin et commentaire développé].

Disposition en pleine page sans aucune préparation du support, sur huit lignes, la dernière comptant une seule lettre. Écriture en lettres capitales très droites, peu régulière. Plusieurs lettres carrées : C (ligne 5), Q (ligne 7). D'autres lettres peuvent être minuscules, mais l'irrégularité et l'aspect carré sont les deux impressions qui dominent dans cette inscription. Sans ponctuation apparente. On ne repère pas d'abréviations, si ce n'est le O suscrit dans *crox*. Deux conjonctions : EG dans *Drilego* et BR dans *Brit[...]*.

- 1- CR<O>X BRIT[...]
- 2- ET MULIER[...]
- 3- [.]DRILE[.]O[...]
- 4- [.]LI CONB[...]

84. GC 9, col. 745-746.

85. CIFM 7, 65.

86. GC 7, col. 824.

87. CIFM 2, HV56.

88. CIFM 13, V13.

- 5- CI HOCOP[..
 6- ORUMQUICUM
 7- QUELIGA[.JI
 8- T

Crox Brit[.] et mulier[is] Drile[g]o [fi]lli Comb[.]ci. Hoc opus e]orum quicumque liga[r]it.

La croix de *Brit[.]*, fils de *Comb[.]ci* et de sa femme *Drilego*. Quiconque lira leur ouvrage...

La forme de l'appel au lecteur (*quicumque legerit*) est courante; on la retrouve encore à la fin du XIII^e siècle, comme dans l'épithaphe de Bernard de Labatut à Gimont (32)⁸⁹. Cette inscription semble inachevée. Il manque en effet la demande de prière que l'on attendrait très logiquement après l'appel au lecteur. Pour le reste, la croix de Langombrac'h présente à la fois des données rencontrées dans d'autres inscriptions bretonnes, en particulier la mention des défunts comme possesseurs de la croix, et des éléments que l'on rencontre dans les inscriptions médiévales du reste de la France, comme l'apostrophe au lecteur. D'autres pierres portant des inscriptions du haut Moyen Âge existent dans les environs du village de Langombrac'h.

La qualité de la langue et l'aspect général de la paléographie placent cette inscription au haut Moyen Âge, probablement au VIII^e-IX^e siècle si l'on suit l'interprétation donnée par la bibliographie.

37. Langonnet, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul⁹⁰ – Inscription du *titulus* de la Crucifixion.

L'église de Langonnet, sa sculpture et son histoire ont fait l'objet de plusieurs notices dans les ouvrages sur l'art roman en Bretagne; l'analyse d'A. Autissier est la plus intéressante et également la plus complète. L'église daterait, d'après elle, des années 1150⁹¹, mais elle s'élève sur l'emplacement d'une église plus ancienne dont elle a pu reprendre certains éléments.

Identification par une citation biblique.

Granit. Chapiteau, tailloir, face à la nef, côté nord, le troisième à partir du chœur.

Datation proposée: fin XI^e- début XII^e siècle [paléographie et datation du support].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 96 [texte]; GRAND, « Merlevenez », 1927, p. 96 [mention]; GRAND, *Art roman*, 1958, p. 314 [texte, dessin]; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 271 [texte]; CASTEL, TANGUY, *Langonnet*, 1996, p. 8 [texte]; AUTISSIER, *Sculpture romane*, 2005, p. 187-188 [texte].

Inscription sur 3 lignes. Capitales larges et épaisses, sauf les *E* onciaux. Le *Z* du mot *Nazarenus* est inversé. Le *D* est minuscule. Absence de ponctuation. Pas d'abréviation.



IESUS NAZAR
 ENUS REX IUDEOR
 UM

Iesus Nazarenus rex Iudeorum.

Jésus le Nazaréen, roi des Juifs.

89. *CIFM* 6, G43, p. 46-47.

90. Pour les inscriptions de Langonnet, nous avons bénéficié de l'expertise d'A. Autissier que nous remercions amicalement.

91. AUTISSIER, *La sculpture romane*, p. 284.

La technique d'exécution des lettres en relief et la dureté du granit donnent des formes très particulières. On assiste ainsi à un mélange surprenant de formes très droites (*N, M, U*) et d'influences onciales assez nettes (*E, X, S*). La forme du *Z* dans *Nazarenus* se rencontre dans des inscriptions relevées par P. Deschamps en 1001, 1069⁹². Les autres *S* ont un ductus que l'on rencontre dans plusieurs exemples du XII^e siècle. L'inscription constitue une citation biblique tirée de l'Évangile de Jean (XIX, 19).

La réalisation de cette inscription peut dater du moment de la décoration de l'église, dans la première moitié du XII^e siècle.

38. Langonnet, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul – Mention de construction et exhortation.

Mention de construction et exhortation.

Granit. Extérieur, mur de la sacristie, au-dessus de la porte. Inscription déplacée (on ne connaît pas l'emplacement original de ce texte).

Datation proposée : fin XI^e - début XII^e siècle [paléographie et datation du support].

Texte cité d'après l'original vu en avril 1997.

TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 271 [texte]; CASTEL, TANGUY, *Langonnet*, 1996, p. 8 [texte; date l'inscription du XVII^e siècle]; AUTISSIER, *Sculpture romane*, 2005, p. 187-188 [texte].

Écriture majoritairement capitale, avec prédominance des formes carrées et des lignes droites. Les deux *D* de *reddita* sont minuscules et le *G* de *negata* paraît oncial. La lettre *S* semble être la seule à ne pas respecter l'aspect carré général. Les *O* sont plus petits et de forme parfaitement ronde. Absence de ponctuation et d'abréviation. Les points sur les *I* sont réguliers et profondément gravés. Ils sont évidemment surprenants mais ont pu être gravés *a posteriori*.



HOC PIETATIS OPVS STRVXERVNT
VOTA PIORVM
REddITA VOTA PLAC[...] VOTA
NEGATA NOCENT

*Hoc pietatis opus struxerunt vota piorum;
reddita vota pla[cent] vota negata
nocent.*

Les offrandes des gens pieux ont élevé cette œuvre de piété. Les offrandes reçues sont propices; les offrandes refusées nuisent.

Les deux lignes forment un distique élégiaque, le pentamètre étant léonin. On notera la répétition du mot *vota* dans les deux vers et l'allitération en *A* dans le pentamètre. La restitution de la fin du verbe *placent* s'appuie sur la construction métrique, et en particulier sur la rime léonine.

La formulation de Langonnet, si elle ne se rencontre pas exactement en ces mots dans les inscriptions du Moyen Âge, comporte cependant plusieurs expressions connues. On rencontre ainsi *struitur domus hec pietatis* sur le portail occidental de la cathédrale Saint-Georges de Ferrare (1132-1135). L'expression *pietatis opus* se rencontre 42 fois dans le recueil d'O. Schumann⁹³. L'expression *vota piorum* se trouvait quant à elle dans un texte de Suger de Saint-Denis pour les tombeaux de l'ancienne abbatale⁹⁴. Enfin, la construction à partir de *vota reddere* est fréquente dans les inscriptions; un calice de Reims portait par exemple *Remigius reddit Domino sua vota sacerdos*⁹⁵. Plusieurs inscriptions chrétiennes de Rome contiennent cette expression qui, de fait, semble plus présente au haut Moyen Âge.

La mention des offrandes fait référence aux offrandes d'Abel et Caïn (Gen IV, 3-7).

92. DESCHAMPS P., *Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XI^e siècle*. Paris, 1929, p. 78.

93. T. IV, p. 257-259.

94. SUGER, *De administratione sua*, éd. M. Bur, Paris, 1994, chap. 31, § 183.

95. LE BLANT Ed., *Inscriptions chrétiennes*, t. 1, n° 336, p. 445.

Le père Castel datait cette inscription du XVII^e siècle. L'analyse épigraphique montre pourtant que l'écriture est bien médiévale ; sans doute les points sur les *I* ont-ils été tracés *a posteriori*.
Il ne semble pas s'agir d'une dédicace mais plutôt d'une exhortation à la charité.

39. Locoal-Mendon, hameau de Le Plec – Mention d'un nom.

Fonction indéterminée.

Bloc de granit situé près de la chapelle Sainte-Brigitte dans le hameau de Le Plec, sur la commune de Locoal-Mendon. Hauteur des lettres : 10 cm pour la première, 5 pour la dernière.

Datation proposée : entre le VIII^e et le X^e siècle [datation linguistique].

Inscription non vue par le CIFM mais toujours en place. Texte établi d'après le dessin de l'original reproduit dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 233.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 22 [mention]; LOTH, *Chrestomathie*, 1890, p. 88 [mention]; LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, 1898, vol. 2, p. 522 [mention]; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1892, p. 172 [dessin et commentaire]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 233 [texte, dessin et commentaire développé].

Disposition horizontale, sans préparation du support. Une seule ligne de 4 lettres capitales. Sans ponctuation, sans abréviation.

LAGU

Lagu.

Lagu [Il s'agit sans doute d'un nom propre].

Même si l'inscription semble complète sur la pierre, la bibliographie signale que *Lagu* pourrait être la première syllabe d'un nom vieux breton qui renverrait aux VIII^e-X^e siècles.

40. Locoal-Mendon, chemin d'accès à Locoal – Inscription sur une pierre dressée.

Identification d'un monument funéraire.

Cône de granit de plus de 2 m de haut. Sur le chemin d'accès à Locoal, après le pont sur la rivière, au lieu-dit « Pen-er-Pont », au bord de la route, côté nord. Original déplacé provenant de l'île de Locoal. Hauteur des lettres : 9 cm.

Datation proposée par la bibliographie : entre le IX^e et le X^e siècle [datation linguistique et paléographique].

Inscription non vue par le CIFM mais toujours en place. Texte établi d'après le dessin de l'original reproduit dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 225.

MAHÉ, *Antiquités Morbihan*, 1825, p. 456 [mention]; CAYOT-DELANDRE, *Morbihan*, 1847, p. 509-510 [mention]; KERANFLEC'H, « Inscribed Stones », 1857, p. 372 [description]; ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 23 [commentaire]; LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, vol. 2, 1898, p. 520 [mention]; BERNIER, *Chrétientés bretonnes*, 1982, p. 173 [dessin, texte et commentaire]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 223-225 [texte, dessin et commentaire développé].

Disposition verticale sur deux lignes, de part et d'autre de la croix. Écriture cursive irrégulière, mélangeant les formes carrées et arrondies. Sans ponctuation, sans abréviation. Les lettres *S* et *T* sont conjointes dans le nom propre.

CROUX

PROSTLON

Croux Prostlon.

La croix de Prostlon.

Des débats historiographiques ont porté sur l'identification de Prostlon et en ont fait l'épouse de Pascwethen, comte, puis roi de Bretagne dans les années 870. La reine aurait apparemment été inhumée avant 876 au monastère de Redon. Cependant, le site où se dresse la pierre étant mentionné dans plusieurs chartes de

fondations du XI^e siècle, on a cru que la stèle pouvait également marquer des limites de propriété des monastères fixés sur l'île de Locoal. Aucune de ces hypothèses n'est vérifiable.

L'onomastique, la paléographie et la langue permettraient de placer ce texte entre le IX^e et le X^e siècle.

41. Pluneret, église Saint-Pierre – Plate-tombe d'un ecclésiastique.

M. Rosenzweig, dans son *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, col. 14, mentionne une tombe dans le cimetière qui jouxte l'église Saint-Pierre de Pluneret. Il ne rapporte pas le texte mais décrit « une inscription mêlée de mots français et de mots latins », placé autour d'un personnage vêtu d'un costume ecclésiastique. Son appréciation de l'écriture évoque des « caractères du XIII^e ou XIV^e siècle ». Grâce à l'ensemble de ces informations, on peut penser qu'il s'agissait d'une plate-tombe à effigie classique.

En 1863, l'auteur signalait déjà le risque de voir cette inscription disparaître si elle restait dans le cimetière. Lors de la mission CIFM de 1997, on n'a pas pu retrouver cette pierre. Il faut envisager que, le texte ayant disparu, on ait détruite ou réutilisée la tombe.

42. Port-Louis, château de Kerse – Croix funéraire de Harenbilus.

On transporta, à la fin du XIX^e siècle, dans la propriété privée du château de Kerse, sur la commune de Port-Louis, un pilier de granit rose portant une inscription latine. Avant cette date, il était localisé sur la commune de Languidic, au hameau de Kervily, lieu où il fut découvert et dessiné en 1858. La stèle porte un texte gravé sur deux lignes verticales; l'écriture est hétérogène, mélangeant minuscules, cursives et capitales. L'inscription identifie le destinataire de la croix, un certain Harenbilus, et donne le nom de son père.

La qualité du latin et la paléographie évoquent une datation autour des VII^e-VIII^e siècles. On trouvera une analyse complète de cette inscription (paléographie, langue, histoire des sites, bibliographie) dans DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, p. 212-220 [texte, dessin et commentaire développé].

Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas.

La fondation légendaire du monastère de Saint-Gildas-de-Rhuys est liée à l'arrivée sur le continent de Gildas, né en 494 en Écosse. Celui-ci aurait fondé l'abbaye vers 538 et l'aurait dirigée jusqu'à sa mort en 565.

Les premiers renseignements historiques sur l'abbaye datent de 919, moment où les moines de Saint-Gildas, face aux dangers normands, décident de se réfugier dans le Berry pour y fonder une nouvelle communauté également dédiée à saint Gildas. Au début du XI^e siècle, le comte de Rennes et duc de Bretagne Geoffroi fait appel à l'abbé de Fleury Gauzlin afin de réimplanter une communauté monastique sur la presqu'île de Rhuys. Félix, moine d'origine bretonne, instaure la règle bénédictine dans la nouvelle fondation dont l'église est consacrée le 30 septembre 1032.

Dès le début du XI^e siècle, le patrimoine foncier de l'abbaye s'accroît considérablement. Parmi les abbés qui contribuent au rayonnement de la fondation, on compte Pierre Abélard (élu en 1125). En 1189, la veuve de Geoffroi Plantagenêt fait un pèlerinage dans le monastère et lui accorde une série de biens et de privilèges en même temps qu'elle fait relever les reliques de saint Gildas.

Le prestige de Saint-Gildas-de-Rhuys se maintient tout au long des XIII^e-XIV^e siècles, soutenu par son important patrimoine. Dès le début du XVI^e siècle pourtant, la vie spirituelle décline et l'abbaye est peu à peu abandonnée par les moines, au profit des prieurés avoisinants. Les bâtiments se dégradent rapidement. Au cours des XVII^e-XVIII^e siècles, le monastère alterne entre des périodes de destruction et de reconstruction pour être finalement supprimé en 1772. L'église devient paroissiale en 1804⁹⁶.

96. Sur l'abbaye, on verra TILLET L.-M., *Bretagne romane*, La Pierre-qui-Vire, 1982, p. 287-329; CHAMPEAU R., « Saint-Gildas-de-Rhuys », *Les abbayes bretonnes*, Nantes, 1983, p. 87-95; BARRAL I ALTET X., « Saint-Gildas-de-Rhuys », *Congrès archéologique de France. Morbihan*, Paris, 1984, p. 222-235.

43. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas⁹⁷ – Inscription sur le tombeau de Riocus.

Inscription funéraire (identification d'un défunt).

Tombe de granit en bâtière de 2 m de long placée dans le transept nord de l'église abbatale, sous l'enfeu, contre le mur ouest. Champ épigraphique : 79 cm. Hauteur moyenne des lettres : 10 cm.

Datation proposée : avant le XII^e siècle [datation paléographique].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217-218 [texte]; LE MENÉ, *Abbaye de Rhuys*, 1903, p. 61 [texte]; ROUSSEAU, *Gostan*, 1940, p. 35 [mention]; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 291 [mention]; GUIGUON, *Sépultures*, 1994, p. 82 [texte]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 254-257 [texte, dessin et commentaire développé].

Disposition horizontale, sans cadre, sans décor, sans réglure. Capitales irrégulières, de large module. Pas de ponctuation. *A* et *B* conjoints dans *abba*.



RIOCVS ABBA

Riocus abba.

Riocus, abbé.

On ne connaît pas d'abbé *Riocus* pour Saint-Gildas, le nom le plus proche étant *Daiocus* (prédécesseur de Félix, au XI^e siècle). On connaît un moine du nom de Rioc, disciple de Félix. Localement, le tombeau était réputé pour renfermer les ossements de saint Rioc, mais il est beaucoup plus probable qu'il s'agisse ici d'un des premiers abbés du lieu, avant ou après Félix. La paléographie n'invite pas à proposer, en tout cas, une datation après le XI^e siècle. La forme particulière de l'inscription ne permet que peu de comparaison ; seul le tombeau du châtre Roger, conservé au Musée de la Ville de Limoges (87), pourrait être mis en parallèle avec le tombeau de *Riocus* ; il date du début du XI^e siècle⁹⁸.

44. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Inscription sur le tombeau de Félix.

Inscription funéraire.

Tombe de granit en bâtière de 2 m de long placée dans le transept nord de l'église abbatale, sous l'enfeu de l'angle nord-est. Champ épigraphique du haut : 139 cm ; champ épigraphique du bas : 159 cm. Hauteur moyenne des lettres : 9 cm.

Datation proposée : 1038 [identification du défunt ; cette datation peut correspondre à la paléographie.]

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217-218 [texte]; LE MENÉ, *Diocèse de Vannes*, 1888, p. 231-232 [mention, dessin]; ROUSSEAU, *Gostan*, 1940, p. 39 [texte et dessin]; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 291 [texte]; GUIGUON, *Sépultures*, 1994, p. 82 [texte]; DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 248-253 [texte, dessin et commentaire développé].

Capitales très nettes, fortement gravées. Le *O* de *loci* est en navette. Absence d'abréviation. Ponctuation irrégulière par un point.

97. Nous remercions Annie Bardel pour les compléments d'information fournis sur les pierres conservées à Saint-Gildas-de-Rhuys.

98. *CIFM* 2, p. 153-154.



+ II. ID. FEBR. OBIIT
FELIX ABB. ISTIVS LOCI

+ *II idus febr(uarii) obiit
Felix abb(as) istius loci.*

Le 2 des ides de février [12 février] mourut
Félix, abbé de ce lieu.

Le formulaire de cette inscription n'identifie pas le lieu de sépulture du défunt ; il se contente de préciser le jour de sa mort et sa fonction. Il s'agit donc d'une épitaphe à caractère obituaire, même si le fait d'être gravée directement sur le couvercle du tombeau en bâtière lui accorde de fait une fonction tumulaire.

Félix est le réformateur de l'abbaye de Saint-Gildas envoyé par Gauzlin à Rhuys vers 1010. Il entreprend de remettre le monastère en état et retourne à Fleury en 1024, en espérant pouvoir y rester. Il revient finalement à Saint-Gildas où il meurt en odeur de sainteté le 12 février 1038. C'est la date qu'il faut probablement attribuer à l'inscription.

45. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatiale Saint-Gildas – Inscription obituaire pour Simon.

Inscription obituaire.

L'inscription se développe sur quatre pierres de granit disposées en carré (on ne peut déterminer si cette disposition est originale ou due à un remaniement du parement). Extérieur, dans l'angle du mur et du croisillon nord. Le haut de l'inscription est à 65 cm du sol. L'inscription se développe sur 48 cm de hauteur. Hauteur moyenne des lettres : 5 cm.

Datation proposée : XI^e-XII^e siècle [datation paléographique].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 218 [texte]; GRAND, « Saint-Gildas-de-Rhuys », 1919, p. 374 [texte avec restitutions].

Quatre pierres disposées en carré, sans cadre, ni réglure. Le texte gravé sur les deux pierres de droite est aujourd'hui illisible. L'état de dégradation du texte ne permet que peu de commentaires paléographiques. Les lignes droites semblent prédominer. *O* de *obiit* en navette. Ponctuation résiduelle (deux points après la date). Peut-être le mot *monachus* était-il abrégé.



V : IDVS
SEPT[- - -
OBIIT S[- - -
PVER ET M[- - -

*V idus sep[tembris] obiit S[imon] puer et
m[onachus].*

Le 5 des ides de septembre [9 septembre]
mourut Simon, enfant et moine.

R. Grand propose la restitution suivante : *Simon puer et monachus sancti Gildasii*. Cependant, le champ épigraphique disponible sur la pierre ne permet pas d'envisager la gravure de la précision topographique *sancti Gildasii*, à moins que l'auteur ne suppose une cinquième pierre.

Simon est dit *puer et monachus*, ce qui laisse supposer qu'il est entré au monastère dès son plus jeune âge (en tant qu'oblat). Le défunt n'a pas pu être identifié parmi les personnages connus pour l'abbaye Saint-Gildas. La datation paléographique sera forcément très large pour cette inscription (XI^e-XII^e siècles), le *O* en navette étant la seule lettre plus ou moins caractéristique (on la retrouve également dans l'inscription précédente).

46. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Demande de prière pour Geoffroi.

Demande de prière.

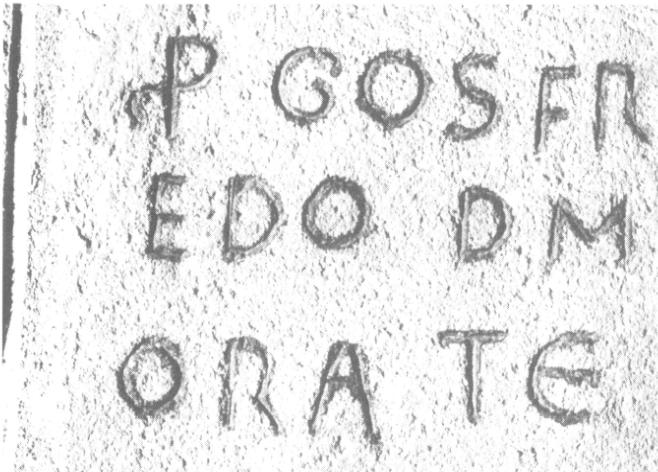
Église, chapelle d'axe, mur est, à 1,49 m du sol. Taille du bloc de granit : 32 × 38,5 cm. Hauteur des lettres : de 5 à 6 cm. L'inscription a été repassée à la peinture noire à une date indéterminée.

Datation proposée : XII^e siècle [datation paléographique].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

GRAND, « Saint-Gildas-de-Rhuys », 1919, p. 374 [reproduction et commentaire].

Disposition horizontale sur trois lignes, sans cadre ni réglure. Écriture majoritairement capitale, assez irrégulière et de grand module. Deux onciales : *G* de *Gosfredo* et *E* de *orate*. Pas de ponctuation. Abréviation : *P* de *pro* et *DM* pour *Deum* (pas de tilde).



P GOSFR
EDO DM
ORATE

P(ro) Gosfredo D(eu)m orate.

Priez Dieu pour Geoffroi.

La demande de prière que présente ce texte est fort simple puisqu'elle ne cite ni les prières devant être dites par le lecteur de l'inscription, ni les conséquences attendues. On connaît très peu de textes épigraphiques d'un tel contenu dans la documentation médiévale française. Dans le cas de cette inscription, l'absence de toute mention funéraire (obituaire ou tumulaire) est surprenante et la formulation pour Geoffroi trouverait parfaitement sa place à la fin d'une épitaphe ; faut-il dès lors supposer qu'on a là un fragment d'inscription funéraire ? La question doit être posée à défaut d'être résolue.

Il est difficile d'identifier le personnage mentionné dans le texte. R. Grand y a vu le duc Geoffroi II Plantagenêt, mort à Paris en 1186 lors d'un tournoi donné par Philippe Auguste en son honneur. Le texte semble effectivement dater du XII^e siècle, mais il est difficile d'adhérer à l'hypothèse de R. Grand, le nom de Geoffroi étant particulièrement répandu à cette période.

47. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Plate-tombe anonyme.

Inscription tumulaire.

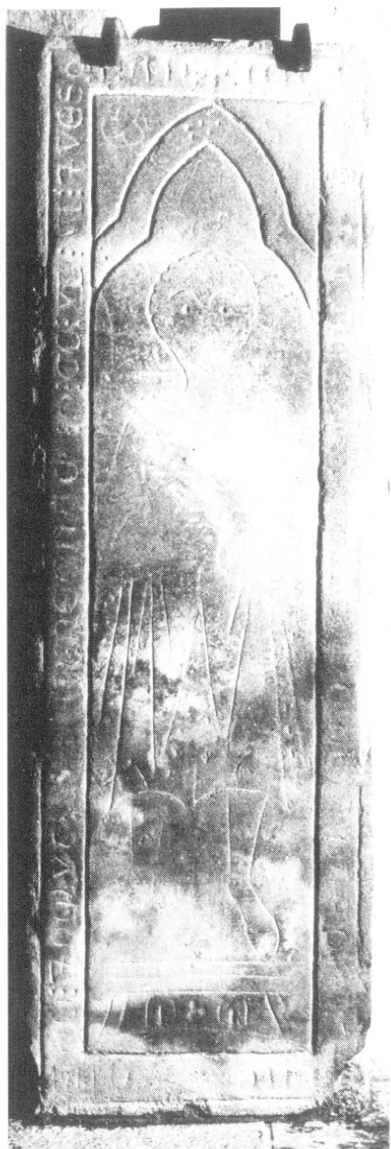
Déambulatoire, mur sud. Taille de la dalle : 159 × 54. Hauteur du champ épigraphique : 5 cm. Hauteur moyenne des lettres : 3,5 cm en moyenne. Mauvais état de conservation.

Datation proposée : 1246 ou 1247 [datation interne].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217 [texte].

Écriture de large module dans laquelle semblent prédominer les formes onciales (*E*, *M* et *N* notamment). Ponctuation assez régulière par trois points verticaux. On ne distingue plus aucune abréviation.



en haut, au milieu : + : ICI :
 à droite : [- -]
 en bas : [- -]
 à gauche : [..]O : ET QVI : [- - - - -]DE : GRACE : M :
 CC : XL : VI : ET VES
 en haut : [- -]
 sur l'arc : [- -]

+ Ici [gist...] et qui [trépassa en l'an] de grâce
 1246 et...

Ici repose... qui est mort en l'an de grâce 1246...

L'état de dégradation de la dalle est tel qu'aucune lecture ne peut être assurée, en particulier pour ce qui concerne l'identification du défunt. La tradition donne cette plate-tombe pour celle de l'un des fils du duc Jean de Bretagne et de Blanche de Champagne nommé Thibaut (cette épitaphe est la seule mention de la date de son décès). Rien en l'état actuel de la dalle ne permet de confirmer ou de réfuter cette identification.

On ne peut pas trancher entre 1246 et 1247 car on ne connaît pas le jour de la mort du défunt ; il est donc impossible d'envisager une restitution en nouveau style pour une date comprise entre le 1^{er} janvier et le jour de Pâques (début de l'année dans la diplomatie de Bretagne au XIII^e siècle⁹⁹).

48. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Plate-tombe de Nicolas.

Inscription tumulaire d'un enfant.

Déambulatoire, mur sud, après la tombe décrite dans la notice précédente. Taille de la dalle : 158 × 53 cm.

Champ épigraphique : 6 cm. Hauteur moyenne des lettres : 4 cm.

Datation proposée : 1251 [datation par identification du personnage].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217 [mention]; *La figuration des morts*, 1988, p. 162 [reproduction].

99. GIRY A., *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 115.

Écriture majoritairement onciale, certaines lettres étant pratiquement fermées. Les caractères gravés sur l'arc paraissent plus fermés, mais cela vient peut-être du fait que les lettres ont un module inférieur. Ponctuation par deux points verticaux (l'état de dégradation de la pierre ne permet pas de juger sa régularité). Abréviations : *P* barré pour *per* ; sans doute *DNI* pour *domini*.



en haut, au milieu : + : HIC
 À droite : IACET : NICHOLAVVS[...]FILIVS : [...]
 En bas : : I HIOANNIS
 À gauche : - - -]ANCHE VXOR[- - -
 En haut : XII : IX
 Sur l'arc : : ET VIXIT : P : III ANNOS

*Hic jacet Nichola{u}s [- - -]filius [domin]i Johannis [- - -Bl]anche
 uxor[- - -]et vixit p(er) tres annos.*

Ci-gît Nicolas... fils du seigneur Jean... et de Blanche sa femme... et
 vécut trois ans.

Le formulaire funéraire de cette inscription insiste principalement sur l'ascendance du défunt, ce qui est très souvent le cas dans les épitaphes destinées à couvrir le tombeau de jeunes enfants. La mention de l'âge plutôt que de la date du décès est elle aussi caractéristique des inscriptions funéraires pour les enfants.

Nicolas est l'un des fils du duc de Bretagne Jean I^{er} et de Blanche de Champagne. Mort en bas âge, il est enterré à Saint-Gildas-de-Rhuys, comme plusieurs de ses frères et sœurs. Si on s'appuie sur cette identification, on peut proposer la date de 1251 pour cette inscription, ce que ne contredit pas la paléographie.

49. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Plate-tombe de Thibaut.

Inscription tumulaire.

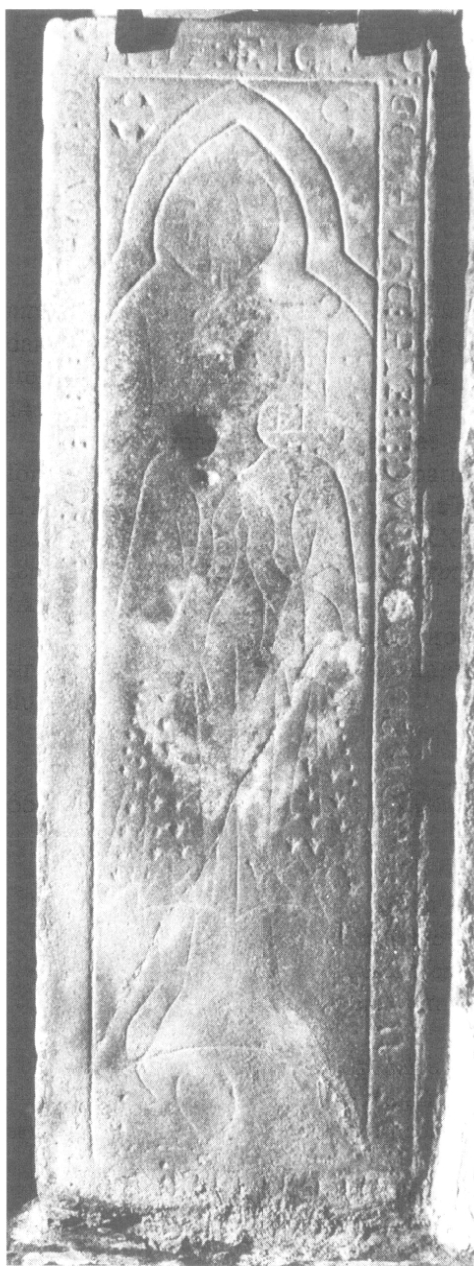
Déambulatoire. Inscription relevée contre le mur. Taille de la dalle : 159 × 56. Hauteur du champ épigraphique : 5 cm. Hauteur moyenne des lettres : 3,5 cm. Mauvais état de conservation.

Datation proposée : 1251 [datation par identification du personnage].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217 [mention].

Inscription fortement dégradée et de restitution difficile. Mélange entre capitales et onciales (les *T* et les *E* sont visiblement onciaux). Ponctuation par deux ou trois points verticaux, mais on ne peut juger de sa régularité. Pas d'abréviation visible.



en haut, au milieu : + : ICI : GIT
à droite : TEBEVST : FIZ : I : DVC : DE :
 BRETAGNE[...]N[- - -
en bas : [- - - - - - - - - - - - - - - - -]
à gauche : - - -]OV[- - -
en haut : [- - - -

Ici git Tebeust fīz J(ean) duc de Bretagne[... priez p]ou[r] lui

Ci-gît Thibaut fils de Jean, duc de Bretagne... priez pour lui.

Le développement du nom du duc à partir de l'initiale *I* est hypothétique ; on pourrait pourtant la retrouver sur la plate-tombe d'Aliénor de Bretagne (cf. *infra* n° 50).

Thibaut serait lui aussi un fils du duc Jean de Bretagne et de Blanche de Champagne, mort, comme son frère Nicolas, en 1251. D'après ce que l'on peut restituer du texte de l'inscription, le formulaire funéraire devait être tout à fait traditionnel pour un enfant mort en bas âge. Il présentait lui aussi des éléments de l'ascendance du défunt et se rapproche beaucoup du contenu de l'inscription gravée sur la tombe de Nicolas, son frère. La principale différence entre ces deux textes contemporains vient de la langue de rédaction, l'un en latin, l'autre en langue vernaculaire.

50. Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbatale Saint-Gildas – Plate-tombe d'Aliénor de Bretagne.

Inscription tumulaire pour une laïque.

Déambulatoire. Pierre relevée contre le mur. Plate-tombe (160 × 58 cm). L'inscription est très usée, presque illisible. Hauteur du *M* : 3 cm.

Datation proposée : 1248 [datation par identification du personnage dans la bibliographie].

Inscription vue en place par le CIFM en 1997. Texte établi d'après l'original.

ROSENZWEIG, *Répertoire*, 1863, col. 217 [mention].

Écriture majoritairement onciale ; certaines lettres sont totalement fermées (les *E* et les *M* notamment). Ponctuation qui semble irrégulière (par deux points). On ne peut pas repérer d'abréviation.



grand côté droit : - - -]E : I : DVC : DE : BRETAGNE
 petit côté inférieur : : [...]ME[.]
 grand côté gauche : - - - - - - -]LAME : [- - - - - - -

- - -fill]e J(ean) duc de Bretagne [- - -] me[- - -]l'âme[- - -

... fille de Jean, duc de Bretagne... l'âme...

L'inscription est très fortement endommagée. Aucune formule ne peut être identifiée, même s'il y avait sans doute une expression du type « priez pour l'âme » ou l'un de ses dérivés. Comme dans l'inscription précédente, on peut envisager que le nom du duc ait été abrégé par son initiale.

Cette tombe serait celle d'Aliénor de Bretagne, morte en 1248. On ne peut pas assurer l'identification de la défunte, même si c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable. La mention de la filiation rapproche cette dalle des précédentes et ferait de la défunte (la sculpture de l'effigie désigne bien une femme) une fille de Jean I^{er}.

51. Vannes, Musée de la Société polymathique du Morbihan – Croix funéraire de *Herannuen*.

Dans la cour du musée de la Société polymathique de Vannes, on peut voir une grande pierre dressée portant une inscription visiblement précarolingienne. La forme de la stèle, la présentation du texte ainsi que son contenu rappellent en tout point la pierre mentionnée au château de Kerse, à Port-Louis. Le texte est partiellement conservé. L'inscription donnait le destinataire de la croix, *Herannuen*, son ascendance et son âge, et mentionnait enfin le lieu de sa sépulture.

Dans le *Congrès archéologique de France. Brest/Vannes* de 1914 (p. 474-475), cette stèle avait été présentée et datée par M. Marsille du IX^e siècle. Cependant, des études plus récentes et la comparaison de la pièce avec d'autres inscriptions bretonnes tendent à attribuer l'inscription provenant de Crac'h conservée au Musée de Vannes aux VII^e-VIII^e siècles. Voir DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne*, 2000, p. 172-182 [texte, photos, dessins, commentaires].

LOIRE-ATLANTIQUE

52. Chapelle-Launay (La), abbaye de Blanche-Couronne – Plate-tombe de Marguerite.

L'abbaye bénédictine de Blanche-Couronne fut fondée en 1161 par les seigneurs de Donges, de Pont-Château et de La Roche-Bernard, tous membres de la famille de Rochefort. En 1236, l'abbé Jean demanda le rattachement à l'ordre cistercien, mais il semble que celui-ci n'ait jamais eu lieu, puisqu'une bulle de Jean XXIII montre qu'en 1410, l'abbaye est toujours indépendante.

Inscription funéraire pour une laïque.

Inscription fragmentaire déplacée, autrefois dans la nef de l'église. La plate-tombe est cassée en deux morceaux. La partie haute de la dalle est conservée dans un dépôt lapidaire. La moitié inférieure a été réemployée comme évier et se trouve toujours dans les anciennes cuisines de l'abbaye.

Datation : 1274 [datation interne].

Inscription non vue par le CIFM, mais sa conservation à l'abbaye nous a été attestée par l'association des « Compagnons de Blanche-Couronne », chargée de la valorisation du site¹⁰⁰. Lecture et commentaire établis à partir des clichés de l'original.

DURVILLE, *L'abbaye de Blanche-Couronne*, 1984, p. 55 [texte]; *Le patrimoine des communes de Loire-Atlantique*, t. 2, 1999, p. 1259 [mention].

Disposition horizontale; une seule ligne faisant le tour de la dalle, placée entre deux lignes profondément gravées qui délimitent le champ épigraphique. Écriture très majoritairement onciale. Les lettres de module étroit et élancé sont très profondément inscrites dans le matériau, ce qui a pour conséquence l'augmentation de l'effet de plein. Ponctuation par un point médian placé entre chaque mot (malgré l'état de dégradation de l'inscription, elle semble parfaitement régulière). On ne distingue aucune abréviation dans les fragments de l'inscription.



100. Nous avons plaisir à remercier ici M. Hervé Mallet, président des Compagnons de Blanche-Couronne.



petit côté supérieur : + ICI. GIST. MADAM[.]
 grand côté droit : [- - -]
 petit côté inférieur : [- - -]
 grand côté gauche : - - -]MONSOR. ALEN. DIGNAN. QVI. T[...].JASSA. LE. PREMIER.
 IOR [- - -]JOURE. LAN. DE. GRAICE
 petit côté supérieur : M. E. CC. E. LX. XIII:

Transcription d'après la copie proposée par G. Durville.

ICY GIST MADAME MARGUERITE FAME MONSOR GUILLAUME SEIGNOR DE
 ROCHFORT VICOMTE DE DONGES FILLE MONSOR ALEN DE DIGNEN QUI
 TRESPASSA LE 1ER JOUR DE OTOUBRE LAN DE GRACE M CC. L X ET XIII

Ici gist madam[e] Marguerite fame monsor Guillaume seignor de Rochefort, vicomte de Donges, fille] monsor Alen de Dignan qui t[resp]assa le premier jor [de ot]jou(b)re l'an de grace 1274.

Ci-gît madame Marguerite, femme de monsieur Guillaume, seigneur de Rochefort, vicomte de Donges, fille de monsieur Alain de Dinan, qui trépassa le premier jour d'octobre, l'an de grâce 1274.

Comme très souvent dans les inscriptions destinées aux femmes de l'aristocratie, la défunte est identifiée dans son épitaphe par son ascendance et par son mariage¹⁰¹. Dans le cas de Marguerite, la mention de son mari, seigneur de Rochefort, est d'autant plus importante qu'elle associe la défunte à la famille des fondateurs de l'abbaye de Blanche-Couronne et justifie son inhumation privilégiée en contexte monastique.

La copie transmise par G. Durville ne montre aucune originalité dans le formulaire de cette inscription réalisée probablement à la mort de la défunte en 1274, la paléographie et la forme générale de la dalle ne contredisant pas cette datation.

53. Chapelle-Launay (La), abbaye de Blanche-Couronne – Plate-tombe de Bonabes.

Inscription funéraire d'un chevalier.

Inscription disparue, citée par G. Durville d'après un manuscrit non identifié. On ignore également sa localisation originale dans l'abbaye.

Datation proposée : 1287 [datation interne].

101. Sur la mention de l'ascendance et du lignage dans les inscriptions funéraires, voir MOUKTAFI S., *Famille, pouvoir, mémoire : épigraphie et aristocratie. La noblesse française dans les inscriptions médiévales*, mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 2003, p. 94-103.

Texte cité d'après DURVILLE, *L'abbaye de Blanche-Couronne*, p. 85.
DURVILLE, *L'abbaye de Blanche-Couronne*, 1984, p. 85 [texte].

ICY GIST MONSOR BONABES DE ROCHEFORT CHEVALIER QUI TRESPASSA LE
JEUDY AVANT LA PENTECOSTE LAN DE GRACE M ET CC ET LXXX ET VII LAME
DE LUY SOIT EN REPOS AMEN

*Icy gist monsor Bonabes de Rochefort, chevalier, qui trespasa le jeudy avant la Pentecoste l'an de
grace 1287; l'ame de luy soit en repos. Amen.*

Ci-gît monsieur Bonabes de Rochefort, chevalier, qui trépassa le jeudi avant la Pentecôte
[22 mai], l'an de grâce 1287. Que son âme trouve le repos. Amen.

Le personnage n'a pas pu être identifié, mais on peut imaginer qu'il faisait partie de la famille des Rochefort, fondateurs de l'abbaye de Blanche-Couronne. Le fait qu'il ne porte pas le titre de seigneur ferait éventuellement de lui un fils cadet. On connaît plusieurs homonymes du défunt, dont un évêque de Rochefort au XIV^e siècle. Le contenu de l'inscription funéraire de Bonabes se distingue de celui de Marguerite par le vœu pieux qui la termine.

54. Chapelle-Launay (La), abbaye de Blanche-Couronne – Inscription funéraire d'un abbé inscrite dans un programme iconographique.

Inscription funéraire d'un abbé ; commentaire et identification.

Cloître, aile nord, sur le mur du fond d'un enfeu. Fresque découverte à son emplacement original lors de
travaux de restauration, en 1976. Taille de la niche : 1,30 × 1,70 m.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e siècle [datation par la paléographie].

Texte établi d'après le dessin des peintures murales établi par J.-P. Laporte en 1984.

LAPORTE J.-P., « Une fresque à l'abbaye de Blanche-Couronne (Loire-Atlantique) » [document non publié, envoyé au
CIFM en 1984], s. d., s. p. [dessin].

Sur le dessin, on voit une écriture majoritairement onciale. Certaines lettres paraissent minuscules et d'autres formes
sont inspirées de l'écriture manuscrite (ligature *st* dans *honestam*). Ponctuation irrégulière par un, deux ou trois points.
Suspension de la finale *M* par un tilde droit ou à renflement médian. Suspension de la finale *S* dans *Reginaldus*.

HIC ABBAS: VITA . DV[- - -
VIXIT . D[- - -
HONESTA[- - -
CVI
ERANT OMNES
QVOS. LAVDABA
NT SENIORES:
CVI [- - -]RIS
TVS[- - -]QVI
[- - -]JOSINA[.]

Sur le livre tenu par le prêtre: RE GI
NALDV'

*Hic abbas vita(m) du(m) vixit d[- - -] honesta[m], cui erant omnes quos laudabant seniores, cui
[- - -]ristus [- - -] qui [- - -]osina[.] Reginaldu(s).*

Pendant qu'il vécut, cet abbé [...] une vie honnête, que tous les supérieurs louaient [...]. *Regi-
naldus*.

Le texte inscrit dans le champ iconographique pouvait être métrique. Dans la première partie, la lacune
empêche de restituer la syllabe longue et la première syllabe brève du dactyle cinquième. La deuxième partie
forme un hexamètre complet et correct. Ces deux vers sont léonins.

Les peintures murales représentent l'ensevelissement d'un abbé : deux moines déposent le corps dans une bière posée sur un brancard ; à l'arrière-plan, quatre moines assistent à la scène ; d'autres moines au second plan, dont un qui bénit le défunt ; un moine montre le livre de vie avec probablement le nom du défunt inscrit ; quelques éléments de décor architectural. Les listes abbatiales de Blanche-Couronne ne font pas mention de ce nom pour les XII^e-XIII^e siècles. Seul un certain *Ernaldus* pourrait être rapproché du nom tracé sur les peintures. La liste des premiers abbés est cependant lacunaire. On peut donc envisager qu'il s'agit de l'un des premiers abbés, peut-être le premier, pour lequel les moines élevèrent un monument, au moment des travaux dans le cloître au XIII^e siècle. Selon J.-P. Laporte, les peintures présentent « un mélange d'archaïsme et d'évolution » qui pourrait les placer à cette époque, ce que ne contredit pas la paléographie telle qu'on peut l'étudier sur le dessin de l'auteur.

Le thème de la peinture murale (les funérailles d'un abbé), le vocabulaire employé, la forme linguistique utilisée, et même le nom du personnage cité invitent à rapprocher l'ensemble iconographique de Blanche-Couronne des peintures murales funéraires qui ornent le mur nord de l'église de Saint-Pierre-du-Lorouër (72)¹⁰². Elle représente également une scène de funérailles et un long texte vante les mérites du défunt, comme à Blanche-Couronne.

55. Châteaubriand, prieuré Saint-Jean de Beré – Inscription funéraire pour Geoffroi le Vieux, dit Goscho.

Le prieuré Saint-Jean de Beré fut fondé en 1050 par Briant, fondateur de la ville qui porte son nom, en remerciement à Dieu pour s'être échappé des prisons turques. Il le donna à Marmoutier en 1056. En 1114, le prieuré reçoit de nombreuses donations de la part de Geoffroi, dont nous publions ici l'épithaphe. La donation à Marmoutier est confirmée en 1115, puis en 1162 par le pape Alexandre III.

Inscription funéraire pour un comte.

Inscription perdue, citée d'après la copie transmise par le cartulaire de Beré, copie reprise par dom Morice. Datation : 1114 [identification du personnage].

Texte cité d'après l'édition qu'en propose MORICE, *Mémoires*, col. 528. La version de Dom Lobineau donne quelques variantes, mais qui faussent la métrique ; c'est pourquoi on a préféré la version de Dom Morice.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, 1707, col. 196 [texte copié du cartulaire] ; MORICE, *Mémoires*, 1742, col. 528 [texte copié du cartulaire] ; GOUDE, *Histoire de Châteaubriand*, 1869, s. p. [texte copié de dom Morice].

INGENIO SPECIE RE ROBORE MORIBUS ORTU
 CLARUS FORMOSUS DIVES FORTIS GENEROSUS
 PROCONSUL GOSCHO PROCONSULIS ALTA PROPAGO
 SUMPTIBUS HANC SEDEM PROPRIIS FUNDAVIT ET AEDEM
 WASCONIAE MEDICOS ILLIC MORITURUS ADIVIT
 UNDE RELATUS HUMI SUA REDDENS HIC REQUIESCIT
 JULIUS IN LUCEM DECIMAM CUM TOLLERET AXEM
 QUARTO CUM DECIMO CENTUM CUM MILLE PERACTIS
 ANNIS POST VERBUM CARNEM DE VIRGINE FACTUM

Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu,
Clarus, formosus, dives, fortis, generosus,
Proconsul Goscho, proconsulis alta propago,
Sumptibus hanc sedem propriis fundavit et aedem.
Wasconiae medicos illic moriturus adivit
Unde relatus, humi sua reddens, hic requiescit,
Julius in lucem decimam cum tolleret axem,
Quarto cum decimo centum cum mille peractis
Annis post verbum carnem de Virgine factum.

102. Cette peinture a été publiée à plusieurs reprises, pour la dernière fois par DAVY Ch., *La peinture murale romane dans les Pays de la Loire* [thèse nouveau régime], Poitiers, 1994, vol. 1, p. 217, vol. 2, p. 919-921, vol. 3, p. 285-286. Texte à paraître dans le *CIFM* 24.

Illustre par son esprit, élégant par son apparence, opulent par ses richesses, puissant par sa force, noble par sa conduite et sa naissance, le proconsul Goscho, né d'une haute lignée de proconsuls, a fondé à ses propres frais ce siège et ce temple. Mourant, il s'en alla là-bas trouver les médecins du pays des Vascons d'où il fut ramené pour rendre à la terre ce qui lui appartient et il repose ici. Ce fut lorsque juillet eut atteint son dixième jour, mille cent quatorze années après que le Verbe se fit chair en naissant de la Vierge.

Le texte forme 9 hexamètres ; les vers 7 et 9 sont léonins, les vers 2 et 4 léonins riches. Les deux premiers vers du poème sont des *versus rapportati* : les mots se rapportent les uns aux autres d'un vers à l'autre, dans une lecture alternée : *ingenio clarus, specie formosus*, etc. L'épithaphe de ce personnage ne présente pas de grandes originalités. Elle sait toutefois associer des éléments topiques, composés à partir d'un vocabulaire métrique très répandu, et des données biographiques précises. La rime léonine *sedem/aedem* se lisait par exemple dans l'épithaphe de Pierre de Maule en 1100¹⁰³, puis en 1297, dans l'épithaphe de Philippe de Floranges à la cathédrale de Metz¹⁰⁴. La date est versifiée grâce à une formule assez fréquente que l'on rencontrera d'ailleurs dans l'inscription suivante¹⁰⁵.

Le défunt est Geoffroi I^{er}, dit le Vieux, dit encore « Goscho ». Il est le fils de Briant, fondateur de la ville de Châteaubriant. Son épithaphe fait de lui le fondateur du prieuré (*fundavit hanc sedem*) en lieu et place de son père. Goscho part à la croisade en 1096 et en revient 1101 avec le duc de Bretagne. Il passe la fin de sa vie à régler des questions d'influence sur le prieuré, mais très affaibli, il se rend en Gascogne pour s'y faire soigner. Il ne reviendra pas vivant de son voyage¹⁰⁶.

56. Châteaubriand, prieuré Saint-Jean de Beré – Inscription funéraire pour Briant.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription perdue, citée d'après la copie que nous transmet le cartulaire de Beré, copie reprise par dom Morice.

Datation : 1116 [identification du personnage] ; les deux dernières lignes sont postérieures à 1117 mais on ne peut déterminer si le texte funéraire a été rédigé à la même époque.

Texte cité d'après l'édition qu'en propose MORICE, *Mémoires*, col. 528.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, 1707, col. 196-197 [texte copié du cartulaire] ; MORICE, *Mémoires*, 1742, col. 528 [texte copié du cartulaire] ; GOUDE, *Histoire de Châteaubriand*, 1869, s. p. [texte copié de dom Morice].

EGREGIUS PRINCEPS GAUFRIDI PRINCIPIS HAERES
MILITIAE SPLENDOR PROCERUM DECUS HORROR IN HOSTES
PERTULIT OB PATRIAM LETALE BRIENTIUS ISTAM
VULNUS ET HIC JACUIT PRIMA SUB LUCE DECEMBRIS
SEXTO CUM DECIMO CENTUM CUM MILLE PERACTIS
ANNIS POST VERBUM CARNEM DE VIRGINE FACTUM
SE NIMIS ERRASE SE MULTA DOLENDA PATRASSE
CONFESSUS FLEVIT FLENS PRO VENIAQUE ROGAVIT
ERGO PRECAMUR EI PIETAS ET GRATIA CHRISTI
SUBVENIAT MELIUS QUAM TIRO VEL GLADIUS

OBIIT ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MCXVI ET IN SEQUENTI ANNO FUIT
MAGNUS VENTUS IN VIGILIA NATIVITATE DOMINI

*Egregius princeps, Gaufridi principis haeres,
Militiae splendor, procerum decus, horror in hostes,*

103. Inscription composée par Jean de Reims et rapportée par ORDERIC VITAL, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, Oxford, 1990, 6 vols, t. II, p. 445-446, v. 7 : *et dedit hanc sedem Christi genitricis ad aedem*, et v. 11 : *per sanctos, sedem quibus hanc concessit et aedem*.

104. GC 13, col. 793, v. 7 : *amplificans sedem, constructam reddidit aedem*.

105. La diffusion de cette construction semble assez importante puisque, outre de très nombreux exemples français, on la rencontre également en Italie, en Allemagne ou en Espagne. L'inscription métrique qui ornaît autrefois la porte de la cathédrale romane de Pampelune en témoignait et donnait également un exemple de la rime léonine *sedem/aedem*. Voir *Navarre romane*, La Pierre-qui-Vire, 1967, p. 17-18.

106. *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1959, t. 8, col. 756.

*Pertulit ob patriam letale Brientius istam
Vulnus et hic jacuit prima sub luce decembris,
Sexto cum decimo centum cum mille peractis
Annis post verbum carnem de Virgine factum.
Se nimis errasse se multa dolenda patrasse
Confessus flevit flens pro veniaque rogavit.
Ergo precamur ei pietas et gratia Christi
Subveniat melius quam tiro vel gladius.*

Obiit anno ab incarnatione Domini 1116 et in sequenti anno fuit magnus ventus in vigilia nativitate Domini.

Prince illustre, héritier du prince Geoffroi, gloire de l'armée, honneur des grands, terreur des ennemis, Briant supporta une plaie mortelle pour sa patrie et c'est ici qu'on l'enterra au premier jour de décembre, mille cent seize années ayant été accomplies après que le Verbe se fit chair en naissant de la Vierge. Il pleura, s'étant confessé d'avoir commis trop d'erreurs et d'avoir fait tant de choses déplorables ; pleurant, il demanda grâce. Prions donc pour que la pitié et la grâce du Christ lui viennent en aide mieux que le soldat ou le glaive.

Il est mort l'an de l'incarnation du Seigneur 1116 et l'année suivante, il y eut un grand vent la veille de la Nativité du Seigneur.

Le texte forme 10 hexamètres ; les vers 3, 6, 8 et 9 sont léonins, les vers 7 et 10 léonins riches. On trouve l'expression *procerum decus* dans le premier vers de l'épithaphe de Ragenold (X^e s.) à Saint-Remi de Reims¹⁰⁷ (*plebis amor procerum decus pietatis amator*). On ne rencontre pas l'expression *militiae splendor* dans les concordances du CIFM, mais plusieurs expressions s'en approchent, comme le *militiae flos* de l'épithaphe de Jean de Rocherolles (XII^e s.) dans le transept de l'abbaye de Lannoy, dans l'Oise¹⁰⁸ (*militiae florem legit hic lapis unde dolorem*) ou le *abbatum splendor* de l'épithaphe de Géraud (1095) dans l'église de La Sauve-Majeure, en Gironde¹⁰⁹. L'expression *horror in hostes* semble quant à elle originale.

Après la mort de Geoffroi Goscho, son fils Briant II devint seigneur de Châteaubriant, mais son gouvernement fut très court. Du vivant de son père, il paraît à la cour du duc de Bretagne, à Quimperlé, en 1107, et même, selon dom Lobineau, au concile de Nantes¹¹⁰. Devenu baron, il repousse, les armes à la main, Foulques, comte d'Anjou, qui ravageait ses domaines ; peut-être dans cette guerre reçoit-il une blessure mortelle. Il est enterré à Beré.

La date de la mort de ce personnage est donnée dans les mêmes termes que dans l'inscription de son père ; le vers 6 est d'ailleurs exactement le même. Le vocabulaire, sans être original, construit des expressions assez rares, notamment dans la demande de prière finale. Les deux dernières lignes, écrites en prose, ne faisaient peut-être pas partie du texte original, mais devait plus certainement être un complément inscrit dans le cartulaire de Beré de même que la curieuse mention de la tempête à la fin du texte. Cependant, rien dans les éditions consultées ne permet de dire qu'il s'agit d'un ajout dans le cartulaire.

57. Châteaubriand, chapelle castrale – Agrafe US 1180.

Citation liturgique.

Provenance : chapelle castrale de Châteaubriand. Découverte en fouilles INRAP au premier semestre 2005¹¹¹. Identification : US 1180.

Or. Diamètre de l'agrafe : 3 cm. Hauteur moyenne des lettres : 2,5 mm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Analysé au CIFM en décembre 2007.

BELLANGER, *Château de Châteaubriant*, 2008, p. 98 [texte] et 101 [reproduction].

Lettres très anguleuses, peu soignées et irrégulières. Pas de décor, pas d'abréviation.

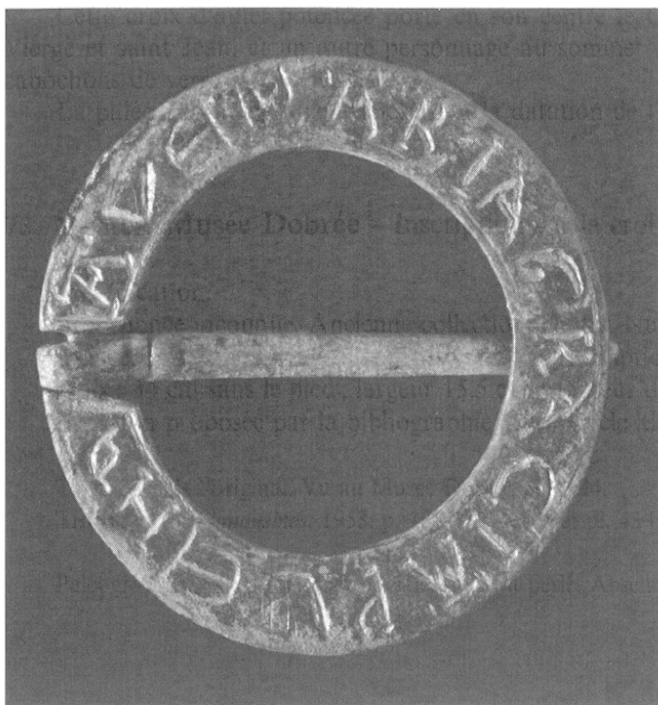
107. MORANVILLE H., « Origine de la famille de Roucy », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 83, 1922, p. 26-27 [texte].

108. MARTÈNE, DURANT, *Voyage littéraire*, t. 2, p. 167-168 [texte].

109. *CIFM* 5, p. 127-128.

110. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 196.

111. Inscription signalée au CIFM par Jocelyn Martineau ; qu'il reçoive nos sincères remerciements.



AVE MARIA GRACIA PLENA

Ave Maria gracia plena.

Salut, Marie, pleine de grâce.

Salutation évangélique (Lc 1, 28), citée ici dans sa formulation liturgique. La découverte de cette pièce sur le site de Chateaubriant montre la diffusion de ce type d'objet dans la seconde moitié du Moyen Âge ; on verra l'introduction aux notices nantaises (p. 93) pour un commentaire plus général.

58. Loroux-Bottreau (Le), église Saint-Jean-Baptiste – Identification dans les peintures murales de la légende de saint Gilles¹¹².

Identification dans des peintures murales.

Inscription découverte en 1922 dans la chapelle Saint-Laurent et déplacée dans la nef, bas-côté sud, 3^e travée. Datation proposée : XII^e-XIII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Texte vu en place en 1997 par le CIFM.

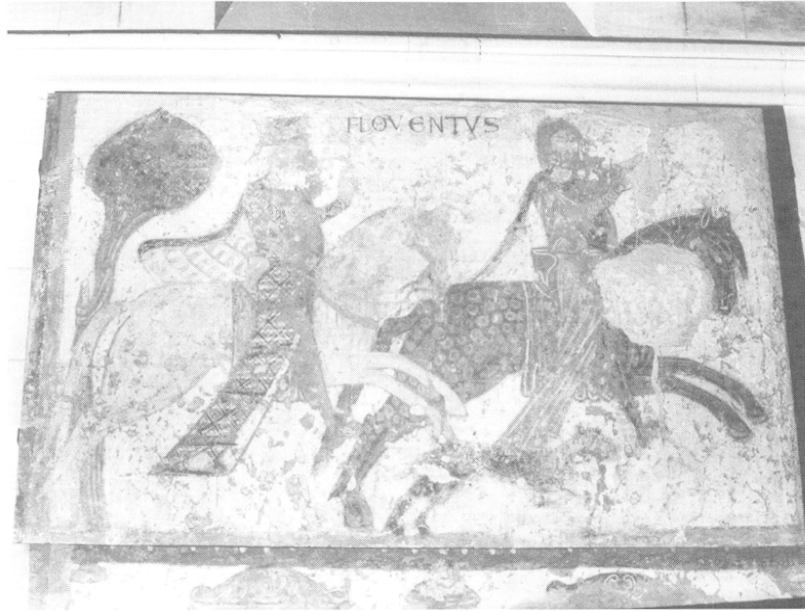
GIRAUD-MANGIN, « Loroux-Bottreau », 1923, p. 216-217 [texte sauf *Floventus*]; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 68-69 [texte] et pl. 70 [reproduction]; ROUSSEAU, *Les vieilles églises de Vendée*, 1974, p. 189 [texte sauf *Floventus*]; TILLET, *Bretagne romane*, 1982, p. 346 [texte et commentaire] et p. 327 [reproduction]; DAVY, *La peinture murale*, vol. II, p. 368-371 [texte et commentaire] et vol. III, fig. 1-2, 1994, p. 30 [reproduction].

Disposition horizontale, sans cadre ni réglures. Une ligne pour *Floventus* et *Egidius*, deux pour *Carlomagnus*. Mélange capitales/onciales. *E. G. D. M* onciaux. Module assez large. Écriture régulière. Sans abréviation, sans ponctuation, sans décor.

L'iconographie trouve sa source dans le corpus hagiographique de saint Gilles. On connaît plusieurs versions de la vie de saint Gilles : *Vita Aegidii* (X^e s.); *Kaiserchronik* (v. 1150); *Rolanslied* (v. 1170); *Vita sancti Karoli* (v. 1180); *Vie de saint Gilles* de Guillaume de Berneville (v. 1170). Dans le panneau supérieur, deux chevaliers dans une forêt ; le personnage de gauche est couronné et richement habillé ; il fait un geste de la main droite, l'index levé pour ordonner au second chevalier de sonner la trompe. On voit aussi un lévrier chassant. Dans le panneau inférieur, la suite impériale de Charlemagne ; au centre, Charlemagne agenouillé devant saint Gilles ; à droite, saint Gilles (figure détériorée) ; registre supérieur de la scène : une ville.

P. Deschamps et M. Thibout proposent une date autour de 1200 pour ces peintures. La paléographie des inscriptions pourrait concorder avec cette proposition.

112. Cette notice a été rédigée en collaboration avec Vladimir Agrigoroaei, doctorant au CESC de Poitiers, lors de son stage de Master II.



Panneau supérieur au-dessus des deux cavaliers :	FLOVENTUS
Panneau inférieur, au-dessus du personnage agenouillé :	[...]O MAGNVS
Panneau inférieur, de part et d'autre de la tête du saint :	EGIDI / VS

Floventus. [Carlo]magnus. Egidius.

Floventus. Charlemagne. Gilles.

59. Meilleraye-de-Bretagne (La), ancienne abbaye – Inscription tumulaire pour Briant le Bœuf.

L'ancienne abbaye Sainte-Marie de La Meilleraye-de-Bretagne fut fondée le 28 juillet 1145 par des moines angevins, sur des terres données par plusieurs familles locales. En 1147, une bulle pontificale reconnaît la fondation et les possessions de la jeune abbaye. L'église est consacrée le 7 août 1183 par les évêques de Nantes et de Vannes.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue. Elle est rapportée dans un ouvrage de 1663 cité par l'abbé Guillotin de Corson.

Datation : 1250 [datation interne].

Texte cité d'après GUILLOTIN DE CORSON, « Les grandes seigneuries », p. 361

Les églises de la baronnie de Châteaubriand, 1663, s. p. [texte]; GUILLOTIN DE CORSON, « Les grandes seigneuries », 1896, p. 361 [texte, sans doute d'après le précédent].

CY GIST MONSOR BRIENT LE BOUF LE VIEIL SEIGNOR DE NOZEI ET D'ICI QUI
TRANSIT AU MOIS DE MAY L'AN DE GRACE MCCL. PRIEZ POUR LUY. DEX LI
FACE PARDON AMEN

Cy gist monsor Brient le Bouf le vieil, seignor de Nozei et d'ici, qui transit au mois de may l'an de grace 1250. Priez pour luy. Dex li face pardon. Amen.

Ci-gît monsieur Brient le Bœuf le Vieux, seigneur de Nozay et d'ici, qui mourut au mois de mai l'an de grâce 1250. Priez pour lui. Que Dieu lui pardonne. Amen.

L'expression *qui transit* est beaucoup moins fréquente que la tournure *qui trespasa* dans les inscriptions de la même époque. Les similitudes entre ce texte et les autres inscriptions funéraires contemporaines placées sur des plates-tombes invitent à penser que l'épithaphe de Brient le Bœuf se trouvait elle aussi sur une dalle tumulaire.

Brient le Bœuf est le frère cadet de Brient, seigneur et fondateur de Châteaubriant¹¹³. Seigneur de Nozay (à une vingtaine de kilomètres de l'abbaye où il est inhumé), il est surtout connu pour y avoir fait construire une forteresse. Le défunt est identifié comme étant le seigneur du bourg par son mariage avec Péronnelle (voir notice suivante), membre de la famille de Rougé, donatrice et fondatrice de La Meilleraye-de-Bretagne.

60. Meilleraye-de-Bretagne (La), ancienne abbaye – Inscription tumulaire pour Péronnelle.

Inscription funéraire pour une laïque.

Inscription disparue. Elle est rapportée dans un ouvrage de 1663 cité par l'abbé Guillotin de Corson.

Datation : 1285 [datation interne].

Texte cité d'après GUILLOTIN DE CORSON, « Les grandes seigneuries », p. 361.

Les églises de la baronnie de Châteaubriand, 1663, s. p. [texte]; GUILLOTIN DE CORSON, « Les grandes seigneuries », 1896, p. 361 [texte, sans doute d'après le précédent].

CY GIST DAME PERONNELLE DE ROGE FEMME MONSOR BRIENT LE BOUF ET
SEUR MONSOR OLIVIER DE ROGE QUI TRESPASSA LAN MCCLXXXV PRIEZ
POUR ELLE

Cy gist dame Péronnelle de Rogé femme monsor Brient le Bouf et seur monsor Olivier de Rogé qui trespasa l'an 1285. Priez pour elle.

Ci-gît dame Péronnelle de Rougé, femme de sieur Brient le Bœuf et sœur de sieur Olivier de Rougé, qui trépassa l'an 1285. Priez pour elle.

Péronnelle, connue par certains textes sous le nom de Béatrice, était la femme de Brient le Bœuf le Vieux, également inhumé à La Meilleraye-de-Bretagne (voir notice précédente). Elle est la sœur d'Olivier, seigneur de Rougé, l'une des familles fondatrices de l'abbaye de La Meilleraye-de-Bretagne.

113. Une partie de la famille de Brient est inhumée dans le prieuré Saint-Jean de Beré de Châteaubriand (voir *supra*, p. 66-68).

61. Nantes, cathédrale – Inscription funéraire pour Jacques de Guérande, évêque de Nantes.

Inscription funéraire pour un évêque.

Inscription disparue. Autrefois placée dans la chapelle Saint-Leu, elle est connue par un dessin de la collection Gaignières.

Datation proposée : 1267 ou 1268 n. st. [datation interne et par identification du personnage].

Texte donné d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, ms lat. 17027, fol. 177 ; BnF, Est. Rés., Pe 1h, fol. 161).

GC 14, col. 822-823 [texte]; BUISSON, « Sépultures épiscopales », 1930, p. 153-154 [texte, d'après le dessin de Gaignières]; ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 62 [dessin].

Le dessin montre des onciales très évoluées et fermées même s'il peut s'agir d'une stylisation de l'écriture par le peintre. Le jeu pleins/déliés s'accorde pourtant effectivement avec la date de réalisation du tombeau, tout comme les traits fermant les courbes des lettres. Ponctuation régulière (un point entre chaque mot). Les abréviations de *Christus XPI* et *XPS* sont signalées par un tilde droit. Abréviations des finales *-que* par suspension. Contraction dans *Namnetensis* signalée par un tilde droit.

Petit côté supérieur :	+ BIS. SEXCENTENUS. ANN
Grand côté droit :	VS. DECIES. QVOQ. SENVS. SEPTIMVS. EST. XPI. CUM. MIGRAT. FVNERE. TRISTI. HIC. IACOBVS. CANUS. SENSV. TVRONIS. Q. DECANVS. DIVINE. LEGIS. DO CTOR. DEVOTVS. ET. EGIS. FORTIS. CANONICVS. BE
Petit côté inférieur :	NE. DIGNVS. PARISIENSIS. DEMVM. NANETENSIS. PRESVL.
Grand côté gauche :	PROBITATIS. AMICUS. SEPTIMA. FEBRILIS. MENSIS. LVX. EST. REQVIEI. REX. PIVS. AC.
Petit côté supérieur :	VMILIS. XPS. OPEM. DET. EI.

*Bis sexcentenus annus decies quoq(ue) senus
Septimus est Chr(ist)i cum migrat funere tristi
Hic Jacobus, canus sensu Turonisq(ue) decanus,
Divine legis doctor devotus et egis
Fortis, canonicus bene dignus Parisiensis,
Demum Na(m)netensis presul probitatis amicus
Septima febrilis mensis lux est requiei.
Rex pius ac {h}umilis Chr(ist)us opem det ei.*

L'an du Christ deux fois six cents, dix fois six et sept (1267), par triste trépas, s'en va Jacques, à la sagesse vénérable, doyen de Tours, docteur zélé et puissante défense de la loi divine, très digne chanoine de Paris, enfin évêque de Nantes, ami de la probité. Le septième jour de février est celui de son repos. Que le Christ, roi pieux et humble, lui soit secourable.

Les quatre premiers vers sont des hexamètres léonins, à rimes riches pour les vers 2-4. Les vers 5-6 sont également des hexamètres dits *cruciferi*, présentant les rimes selon le schéma ab/ba (*canonicus-Parisiensis/Namnetensis-amicus*). Enfin, les vers 7-8 forment un distique élégiaque dont les rimes sont dites *collaterales* : ab/ab (*febrilis-requiei/humilis-ei*). Les auteurs de la GC transcrivent *sanus* au vers 3 alors que le dessin est très clair et donne *canus*, permettant ainsi une rime léonine riche. On trouve d'ailleurs l'expression *canus sensu* et la rime avec *decanus* dans une épitaphe de 1244 gravée autrefois dans le cloître de Saint-Augustin de Limoges¹¹⁴. Enfin au vers 7, on a l'adjectif *febrilis*, *e* (de fièvre, fébrile), là où l'on attendrait plutôt le mois du décès de l'évêque (*februarii* sans doute). L'adjectif pourrait certes s'appliquer au défunt et décrire les circonstances de sa mort, mais la construction syntaxique est, dans ce cas, difficile à rétablir. À moins d'y voir une paraphrase pour le mois de février, *mensis febrilis*, utilisée pour construire un hexamètre correct, il faut envisager une erreur de lecture de la part du peintre. L'hémistiche *migrat funere tristi* et la rime léonine *tristi/Christi* se retrouve en 1270 dans l'épitaphe de Pierre Dantena, toujours aux Augustins de Limoges¹¹⁵. Au XII^e siècle, on trouve l'expression *probitatis amator* dans l'inscription attribuant la fondation de l'abbaye de Charroux (86) à Charlemagne¹¹⁶. Le

114. CIFM 2, HV35, p. 132 : *hic dormit canus sensu cervice decanus*.

115. CIFM 2, HV36, p. 133-134 : *annus adest Christi quo migrat funere tristi*.

116. CIFM I-2, 15, p. 19-20 [datée XIII^e s.].

vers 4 de l'épithaphe de Jacques se rapproche beaucoup du vers 6 de l'inscription qui ornait autrefois le tombeau de Jean de Chanlay dans l'église de l'abbaye de Preuilly (77)¹¹⁷.

Selon B. Gams, Jacques de Guérande, 66^e évêque de Nantes, occupe le siège épiscopal entre 1264 et 1267/8¹¹⁸. Il est impossible de préciser davantage la datation parce que le style de France fixant le début de l'année au jour de Pâques (le 8 avril en 1268) n'est pas employé systématiquement en Bretagne au XIII^e siècle et parce que l'identification de *mensis febrilis* avec le mois de février est sujette à caution, même si l'étymologie parle en faveur d'une telle assimilation et même si la notice de la GC semble formelle.

Si l'on en croit J.-B. Buisson, le tombeau de Jacques de Guérande aurait d'abord été situé à proximité du maître-autel, puis transféré dans la chapelle Saint-Lazare en 1622.

62. Nantes, Cordeliers – Inscription funéraire pour Robert de Bretagne.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue. Autrefois au milieu du chœur de l'église des Cordeliers de Nantes, elle est connue par un dessin de la collection Gaignières et par la copie transcrite dans le nécrologe des Cordeliers.

Datation proposée : 1259 ou 1260 n. st. [datation interne et par identification du personnage].

Texte donné d'après le cartulaire dans la version citée par LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 432, excepté la datation, reprise dans la forme du dessin.

Dessin de la collection Gaignières [BnF, Est., Pe11, pl. 74; le dessin est imprécis quant à la lecture du texte]; LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, 1707, col. 432 [texte d'après le nécrologe]; MORICE, *Mémoire*, t. I, 1742, col. 980 [texte d'après le précédent]; ADHÉMAR, DORDOR, «Tombeaux de la collection Gaignières», t. I, 1974, p. 55 [dessin de la collection Gaignières]; COPY, «L'aube de la revendication», 2005, p. 115 [dessin de la collection Gaignières].

Sur le dessin de la collection Gaignières, on voit des onciales très fermées, mais on ne peut déterminer si elles reproduisent avec exactitude la réalité épigraphique originale. Pas de ponctuation apparente. La date du décès (présentée à la dernière ligne dans la copie du nécrologe) était placée autour du coussin qui maintient la tête du défunt.

QUID SUNT FORMA GENUS MORITUR LOCUPLES ET EGENUS
 PROH DOLOR HEU JUVENES MORS RAPIT ATQUE SENES
 ROBERTUS PUER INCLITUS ET PRAEMATURUS
 DIVES HONORATUS ORTU CLAROQUE BEATUS
 FORMA DOTATUS HIC SUBJACET INTUMULATUS
 PATRE JOHANNE SATUS BRITONUM DUCE MATREQUE NATUS
 BLANCHA DISCRETA DUCE REGIS SANGUINE CRETA
 QUI ROBERTUS REX ILLUSTRIS NAVAREORUM
 FORTIS ET INVICTUS THEOBALDI NOMINE DICTUS
 ET CAMPANIAE QUONDAM SIMUL ATQUE BLESENSIS
 CLARUIT ET DOMINUS PARITERQUE COMES PALATINUS
 ANNO. DOMINI. M.CC.LIX. OBIIT. IIII. IDVS. FEBROARII

Quid sunt forma genus? Moritur locuples et egenus.

Proh dolor! Heu! Juvenes mors rapit atque senes.

Robertus, puer inclytus et praematurus,

Dives, honoratus ortu claroque, beatus

Forma dotatus, hic subjacet intumulatus.

Patre Johanne satus Britonum duce, matreque natus

Blancha, discreta duce regis sanguine creta,

Qui Robertus, rex illustris Navareorum,

Fortis et invictus, Theobaldi nomine dictus

Et Campaniae quondam simul atque Blesensis

Claruit et dominus pariterque comes palatinus.

Anno Domini 1259 obiit 4 febroarii [10 février 1259].

117. ADHÉMAR, DORDOR, «Tombeaux de la collection Gaignières», t. I, p. 82: *divinae legis pugil hic defensor et egis.*

118. GAMS B., *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Graz, 1957, p. 582.

Que sont la beauté et la naissance? Le riche et le pauvre meurent. Ô douleur! Hélas, la mort ravit les jeunes et les vieillards. Enfant illustre et précoce, riche, bienheureux et honoré par sa brillante naissance, doué d'une grande beauté, Robert repose en ce tombeau. Né de Jean, duc des Bretons, son père, et de Blanche, duchesse distinguée, issue du sang royal de l'illustre Robert, roi des Navarrais vaillant et vaincu, connu sous le nom de Thibault, il brilla comme seigneur à la fois de Blois et de Champagne et comme comte palatin. Il est mort le 4 des ides de février (10 février) 1259.

Le texte se compose de 11 hexamètres (la date du décès n'entre pas dans la composition métrique). Tous les vers sont léonins riches, à l'exception du vers 3 (qui rime sur la seule syllabe *-us*) et des vers 8 et 10 (qui ne sont pas léonins). Le texte se compose d'une accumulation d'expressions laudatives, très courantes pour la plupart dans les épitaphes versifiées de la seconde moitié du Moyen Âge. Les deux premiers vers proposent des considérations sur la fragilité de l'existence humaine et constituent un topos de l'épigraphie funéraire médiévale, même si la formulation de l'inscription de Robert ne se retrouve pour l'instant dans aucune inscription relevée par le CIFM. On trouve en revanche dans une inscription du XII^e siècle de Saint-Denis (93)¹¹⁹ une formule assez proche. L'épitaphe de l'évêque de Langres Guy I^{er}, mort en 1266 ou 1270 avertissait quant à elle que *nil est majestate genus vel forma potestas*¹²⁰. Les expressions *proh dolor* et *mors rapit* se rencontrent en revanche assez fréquemment dans les épitaphes du IX^e siècle, puis au Moyen Âge central¹²¹.

Robert de Bretagne est l'un des nombreux enfants du duc Jean I^{er} dit « Le Roux », fils de Pierre Mauclerc et d'Alix, né en 1217, devenu duc en 1237 et mort en 1286, et de Blanche de Champagne, son épouse (ses deux parents sont cités dans l'épitaphe). Le défunt est sans doute mort en bas âge (*Robertus puer inclytus et praematurus*), son nom étant rarement cité dans les généalogies de la maison de Bretagne¹²². Dans le texte, on insiste sur l'ascendance prestigieuse du jeune prince en renvoyant aux actes héroïques de son grand-père maternel, Thibaut IV le Grand, comte de Champagne et de Blois, puis roi de Navarre à partir de 1234. La formulation du vers 8 invite à voir dans Robert et Thibaut un seul et même personnage.

L'usage de la datation en Bretagne veut que l'on fasse commencer l'année au jour de Pâques (le 4 avril en 1260). Cependant, certains flottements pour le XIII^e empêchent de préciser la date du décès de Robert à l'année près puisque celui-ci date du 10 février.

63. Nantes, Cordeliers – Inscription funéraire pour Perrot Lesprevier.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue. Autrefois dans la nef, en entrant à gauche dans l'église des Cordeliers de Nantes, elle est connue par un dessin de la collection Gaignières.

Datation proposée : 1233[datation interne].

Texte donné d'après le dessin de la collection Gaignières : BnF, Est. Rés., Pe 11c, fol. 73.

ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 90 [dessin].

Texte tracé sur le tombeau. Il s'agit d'un mélange d'oncials très fermées et de capitales très droites. La ponctuation par un point médian paraît régulière.

Grand côté droit (contre le mur) :	CI GIST NOBLES HOMS . PERROT . LESPREVIER IADIS . SEIGNEVR DE
Petit côté inférieur :	SAINT . THOMAS
Grand côté gauche (vers la nef) :	QVI . TRESPASSA . LAN MIL . II . C . XXXIII . PRIEZ DIEZ POVR SAME .

Ci gist nobles homs Perrot Lesprevier, jadis seigneur de Saint-Thomas, qui trespassa l'an 1233. Priez Diez pour s'ame.

Ci-gît, noble Perrot Lesprevier, jadis seigneur de Saint-Thomas, qui trépassa l'an 1233. Priez Dieu pour son âme.

Formules de sépultures : *ci gist* ; *qui trespassa*. Demande de prières : *priez Diez pour s'ame*. Pour les identifications, voir notice suivante.

119. Première épitaphe d'un abbé nommé Yves, vers 1 : *quid genus et forma valeat quid gloriam rerum?* Voir GC 7, col. 366.

120. GC 4, col. 610.

121. Voir SCHUMANN, *Hexameter...* (op. cit., note 57), t. IV, p. 372-373.

122. COPY, « L'aube de la revendication », 2005, p. 115 indique que Robert serait mort à l'âge de huit ans.

63bis. Nantes, Cordeliers – Inscription funéraire pour Jean Lesprevier.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue. Autrefois dans la nef, en entrant à gauche dans l'église des Cordeliers de Nantes, elle est connue par le même dessin de la collection Gaignières.

Datation proposée : 1297 [datation interne].

Texte donné d'après le dessin de la collection Gaignières : BnF, Est. Rés., Pe 11c, fol. 73.

ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 90 [dessin].

Inscription placée contre le mur, au-dessus du tombeau de Perrot (cf. notice précédente):
 CI GIST NOBLE HOMS SIREs IEHAN LESPREVIER IADIS SEIGNEVR DE LA FOSSE
 Qⁱ TRESPASSA LAN MIL CC IIII ET XVII

Ci gist noble homs sires Jehan Lesprevier, jadis seigneur de La Fosse, q(u)i trespasa l'an 12{9}7¹²³.

Ci-gît noble Jean Lesprevier, jadis seigneur de La Fosse, qui trépassa l'an 1297.

Formules de sépultures : *ci gist* ; *qui trespasa*.

Les personnages cités dans les notices 63 et 63bis n'ont pas pu être identifiés. On connaît plusieurs localités du nom de Saint-Thomas en Loire-Atlantique : un hameau, près de l'abbaye de Villeneuve ; un village, dépendant de Saint-Etienne-de-Montluc : une seigneurie près de Saint-Mars-du-Désert. Quant au lieu de La Fosse, on connaît plus de quinze localités de ce nom autour et dans Nantes.

D'un point de vue formel, le monument funéraire dans son ensemble invite à une datation de la fin du XIII^e siècle.

64. Nantes, Musée Dobrée¹²⁴ – Fragment d'inscription funéraire de Vertou¹²⁵.

Inscription funéraire.

Inscription provenant du prieuré Saint-Pierre de Vertou. Découverte en 1866, elle est conservée au Musée Dobrée avec le numéro d'inventaire 900-7-1.

Schiste ardoisier. Largeur : 18 cm ; hauteur : 15 cm.

Datation proposée : fin VIII^e-début IX^e siècle [datation paléographique et par le contenu du texte].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

MARIONNEAU, « Vertou », 1875, p. 338-339 [texte et illustration] ; GUILHERMY, « Inscriptions du Moyen Âge », 1878, p. 102 [texte fragmentaire] ; FAVREAU, « Mémoire du passé », p. 971 [texte] et fig. 5 [reproduction] ; TREFFORT, « Place Alcuin », 2004, p. 353-369 [texte] et fig. 1 [dessin] ; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 9 [texte, traduction, photographie] et p. 146 [dessin].

Cadre et lignes tracés à l'avance. Les capitales qui composent le texte sont majoritairement carrées. Plusieurs *O* sont en losange. Quelques conjonctions (*N* et *E* dans *donec*, *A* et *B* dans *ab*, *A* et *R* dans *arce*) et de nombreux enclavements de lettres (*I* dans *V* dans *violet*, *O* dans *D* de *donec*, *O* dans *V* de *vox*, etc.) participent à la qualité et à l'élégance de la paléographie, malgré l'irrégularité du module des signes. Le préfixe *per-* dans *personet* est abrégé par un *P* barré. Ponctuation par 3 points séparant les différentes propositions ; un signe composé d'un point et d'une apostrophe marque une pause intermédiaire au milieu de chaque proposition.

123. On attendrait, sur le dessin de la collection Gaignières, le chiffre 20 en chiffres romains placé en exposant pour figurer 80. Il s'agit vraisemblablement d'une confusion dans la copie.

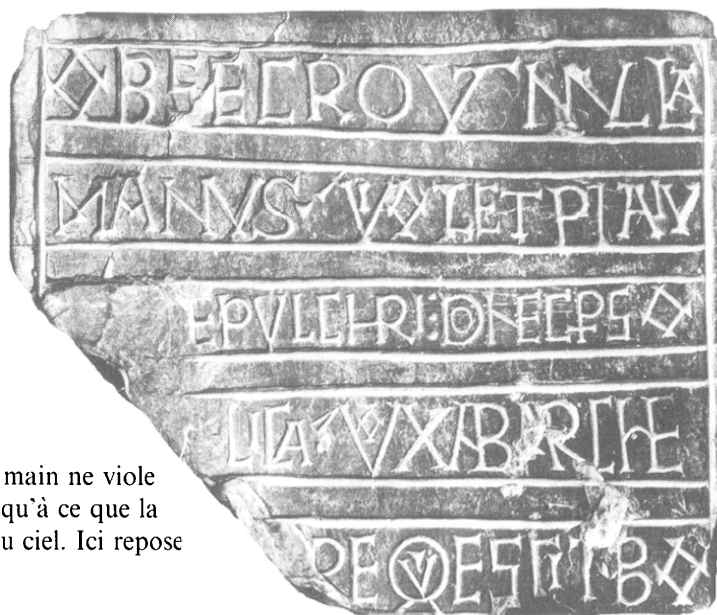
124. La liste des inscriptions du Musée Dobrée de Nantes concernées par le présent volume a été établie en collaboration avec Madame Lemoine, chargée de conservation. Son aide a été des plus précieuses et nous lui exprimons ici notre plus sincère gratitude.

125. Notice plus détaillée à paraître dans le hors-série n° 1 du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, consacré aux inscriptions funéraires de l'époque carolingienne (Poitou, Anjou, Touraine) prévu pour 2009.

OBSECRO UT NULLA
MANUS: VIOLET PIA IV
[...]EPULCHRI: DONEC PSO
[...]LICA; VOX AB ARCHE
[...] REQUIESCIT. BO[- - -

*Obsecro ut nulla manus violet pia
iu[ra s]epulchri donec p(er)so[net
angel]ica vox ab arche [poli. Hic]
requiescit bo[ne memorie- - -*

Je demande instamment que nulle main ne viole
les droits sacrés de ce tombeau jusqu'à ce que la
voix de l'ange retentisse du haut du ciel. Ici repose
de bonne mémoire...



Le texte reprend probablement les vers 19-20 de l'épithaphe d'Alcuin composée par lui-même: *obsecro nulla manus violet pia iura sepulchri personet angelica donec ab arce tuba*¹²⁶. La formulation originale est métrique; dans le cas de l'épithaphe de Vertou, l'introduction des conjonctions *ut* et *donec* empêche la formation d'hexamètres corrects. L'expression restituée *arce poli* est très fréquente dans le vocabulaire alcuinien; on la retrouve à 14 reprises dans ses poèmes¹²⁷.

Cette épithaphe commence par une exhortation à ne pas violer le tombeau; elle n'est pas accompagnée de formule d'anathème. La deuxième partie du texte est une allusion au Jugement des vivants et des morts. L'Évangile de Matthieu avertit que le Fils de l'Homme *mittet angelos suos cum tuba et voce magna et congregabunt electos eius a quattuor ventis* (XXIV, 31). Il s'agit aussi d'un renvoi à l'Apocalypse et à la trompette du septième ange: *sed in diebus vocis septimi angeli, cum coeperit tuba canere, consummabitur mysterium Dei* (Apoc X, 7).

La paléographie très anguleuse, proche des inscriptions angevines sur ardoise du VIII^e siècle, et la formule similaire à celle de l'épithaphe d'Alcuin, invite à attribuer cette inscription à la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e.

65. Nantes, Musée Dobrée – Inscription nominative Ingelrd sur une épée.

Mention d'un nom.

Épée trouvée dans la Loire. Inventaire n° 873-6-1.

Fer. Longueur totale: 96 cm; lame: 81 cm; largeur maximale 6,1 cm. Le texte occupe aujourd'hui 13,4 cm.

Taille du N, 2,1 cm. État de conservation: médiocre.

Datation proposée par la bibliographie: IX^e siècle [datation du support par typologie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE. *Catalogue*, 1903, p. 85 [texte]; DE L'ISLE DU DRENEUC. «Étriers et épées», 1907, pl. 61 et 178 [reproduction].

L'état médiocre de conservation n'autorise aucun commentaire paléographique.

126. MGH, *Poetae latini aevi carolini*, éd. E. Dümmler, t. I, 1881, p. 350.

127. SCHUMANN, *Hexameter (op. cit., note 57)*, t. I, p. 117.



INGELRD[- - -

Ingelrd [- - -.

[Nom propre: pas de traduction proposée]

Comme dans l'inscription suivante, l'inscription désigne probablement le nom du propriétaire de l'épée ou le nom de l'arme elle-même. L'épée a été attribuée, par typologie, au IX^e siècle, mais les critères paléographiques sont insuffisants pour dater l'inscription elle-même. On trouve chez M.-Th. Morlet de nombreux exemples onomastiques commençant par la racine *Ing-*, notamment au haut Moyen Âge¹²⁸.

66. Nantes, Musée Dobrée – Inscription nominative Wilmemera sur une épée.

Mention d'un nom.

Épée découverte dans la rivière du Tenu (44).

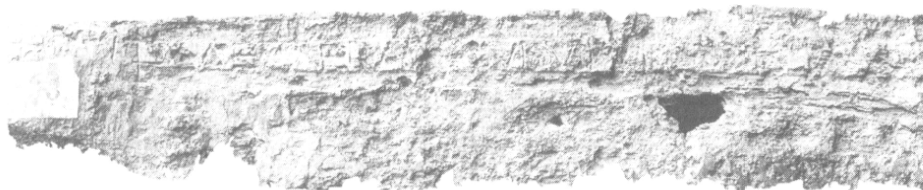
Fer. L'inscription occupe 19,5 cm ; taille de la lame 36,2 cm ; largeur maximale 4,3 cm. Taille du *R* : 0,7 cm.

Datation proposée par la bibliographie : IX^e-X^e siècle [datation du support par typologie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE. *Catalogue*, 1903, p. 87 [texte].

Capitales. Absence de ponctuation.



+ WILMEMERA[- - - - -]VDVN[- - - - -]EN[- - -

+ *Wilmemera* [...

[Nom propre: pas de traduction proposée].

Sans doute s'agit-il d'un nom ; même s'il est absent du répertoire de M.-Th. Morlet, certaines formes peuvent s'en approcher¹²⁹ : *Willirammus*, *Wilerannus*, etc. La paléographie invite à envisager pour l'inscription une datation assez haute, peut-être pour le IX^e-X^e siècle, date également proposée par la bibliographie pour l'objet.

128. MORLET, *Les noms de l'ancienne Gaule* (op. cit., note 55), t. I, p. 144.

129. *Ibid.*, t. I, p. 225b.

67. Nantes, Musée Dobrée – Fragment d’inscription sur granit.

Fonction indéterminée.

Provenance inconnue. Numéro d’inventaire n° 56.5355.

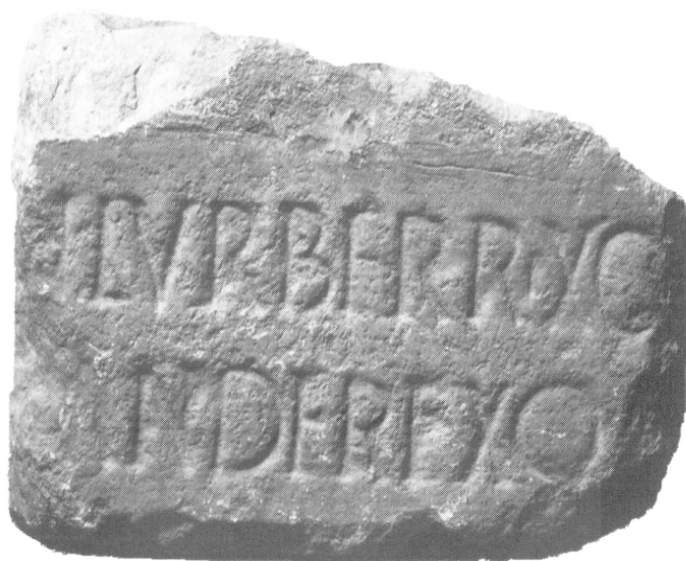
Pierre (granit). Taille du fragment : hauteur : 18,5 cm ; largeur : 14 cm ; longueur : 24 cm. Taille du *A* : 4 cm environ.

Datation proposée : *x*^e siècle? [datation paléographique].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Deux lignes visibles sur le fragment. Capitales ; les lettres sont majoritairement carrées et de module étroit. Pas de ponctuation apparente ; pas d’abréviation.



--]ICVRBERIXO[--

--]NDEREXO[--

--]*Jicur Berrixo*[--]*n de Rexo*[--

[Pas de traduction proposée]

Le sens général de l’inscription reste obscur ; on ne peut qu’être surpris par la répétition finale des lettres *XO*, assez rare en latin classique et médiéval. Les graphies et les sonorités conservées dans ce fragment pourraient s’apparenter à des pièces du haut Moyen Âge trouvées en Bretagne¹³⁰, hypothèse renforcée par la nature granitique de la pièce.

Le module très droit de la paléographie et l’absence totale d’oncials placeraient la date de ce texte avant le *x*^e siècle ; la grande régularité du tracé invite quant à elle à donner une date postérieure au *ix*^e siècle.

68. Nantes, Musée Dobrée – Plaque de reliquaire de la Vraie Croix dit de la « vision d’Ézéchiel ».

Identification.

Provenance inconnue. Ancienne collection Piet-Lataudrie. Numéro d’inventaire : 896-1.25.

Bras droit d’une plaque de croix de procession (15 × 7,5 cm). Bronze champlévé, doré et émaillé.

Datation proposée par la bibliographie : 1155-1165 [datation du support et de l’écriture].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Catalogue Germeau, 1868, n° 43 [texte] ; *COSTA, Catalogue*, t. I, 1961, p. 21 [texte] et pl. 101 [reproduction] ; *GAUTHIER, Émaux du Moyen Âge*, 1962, p. 129 [reproduction] et p. 347-348 [texte] ; *GAUTHIER, « Émaux septentrionaux »*, 1979, p. 80 [texte] et ill. 3 [reproduction] ; *Thomas Dobrée*, 1997, catalogue [texte, illustration et bibliographie exhaustive].

Inscriptions en césure. Disposition verticale pour le roi et horizontale pour le séraphin. Une ligne pour chacune des inscriptions. Capitales (seul le *H* est oncial). Ponctuation par un point dans l’inscription verticale.

130. DAVIES, *Les inscriptions de la Bretagne du Haut Moyen Âge*, p. 241 par exemple.



ERACLIVS .REX
SERA / PHIM

Eraclius rex. Seraphim.

Le roi Héraclius. Séraphin.

Héraclius, empereur byzantin de 610 à 641, écrase les Perses Sassanides en Mésopotamie et les oblige à rendre à l'Empire l'Égypte, ainsi que la Vraie Croix qu'il rapporte triomphalement à Jérusalem en 630. Cette scène est représentée sur la gauche de la plaque. Sur la partie droite est figuré le tétramorphe de la vision d'Ézéchiel (chap. I). L'iconographie évoque le texte prophétique, notamment le verset 10: *similitudo autem vultus eorum, facies hominis et facies leonis a dextris ipsorum quattuor, et facies aquilae de super ipsorum quattuor*, et le verset 15: *cumque adspicerem animalia, apparuit rota una super terram iuxta animalia habens quattuor facies*.

La plaque s'inscrit dans un programme iconographique complexe qui décrit l'histoire de la Vraie Croix et les préfigurations de la Crucifixion. Selon M.-M. Gauthier, cette plaque proviendrait d'un reliquaire de la Vraie Croix. Elle aurait ensuite constitué le bras droit d'une croix de procession, démembrée au XIX^e siècle (3 autres plaques sont actuellement conservées au Louvre et une autre à Aix-la-Chapelle)¹³¹.

La paléographie invite à une datation probable dans la première moitié du XII^e siècle, ce que confirmerait la date proposée par les spécialistes pour cet objet (1155-1165).

69. Nantes, Musée Dobrée – Reliquaire de la Vraie Croix.

Identification des personnages représentés et identification de reliques.

Provenance : région mosane. Collection Soltykoff. Numéro d'inventaire : 896-1-23.

Cuivre doré champlevé, émaillé. Argent repoussé et cristal de roche. Reliquaire : hauteur 24 cm ; largeur 21 cm. Les lettres n'excèdent pas 5 à 6 mm.

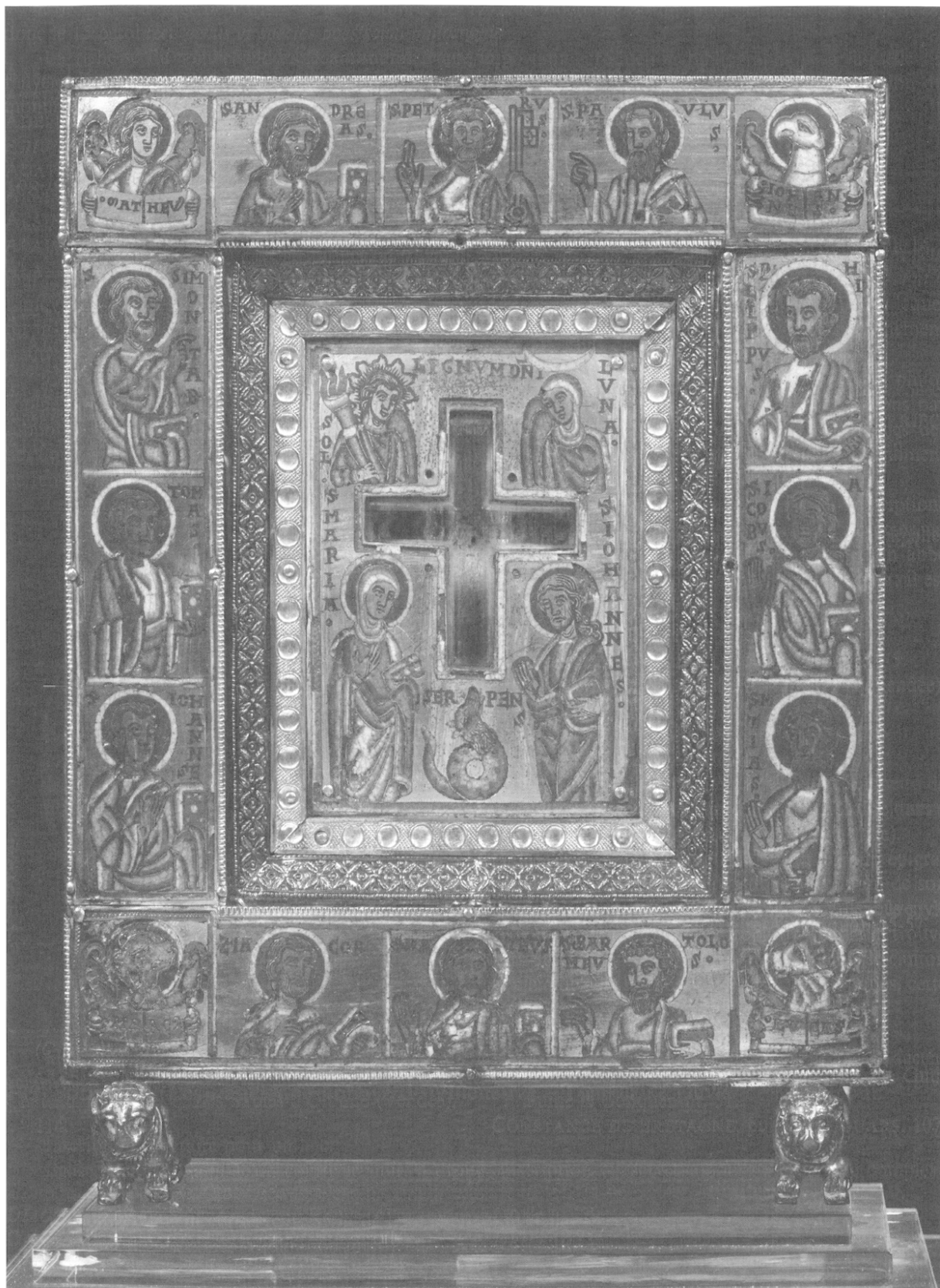
Datation proposée par la bibliographie : XII^e siècle [datation du support et de l'écriture].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Catalogue Soltykoff, 1861, n° 39 [texte]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 24-25 [texte partiel]; COSTA, *Collections médiévales*, 1972, p. 8 [texte partiel]; VERDIER, « Staurothèques », 1973, pl. 1, fig. 2 [reproduction]; *Thomas Dobrée*, 1997, catalogue [texte, illustration et bibliographie exhaustive].

Inscription indépendante dans le champ iconographique, sauf dans le cas des évangélistes (aux angles du reliquaire), dont l'identification est gravée sur un livre faisant office de cartouche ou de cadre. Les inscriptions horizontales se placent souvent en césure, de part et d'autre de la tête de l'apôtre qu'elles identifient. Écriture majoritairement constituée de capitales (le *E* de *Andreas* et le *M* de *Matheus* sont onciaux). Pas de ponctuation systématique ; à plusieurs occasions, un point termine l'inscription. Abréviations : *S* barré pour *sanctus*, apostrophe pour la finale *-us*. *D* barré pour *-deus* dans *Tadeus*.

131. GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, p. 347-348. Paris, Musée du Louvre, Objets d'art, D62, D63, D64.



Sur la plaque centrale, au-dessus de la relique : LIGNVM DNI
 Sur la plaque centrale, à gauche, verticalement : SOL . S MARIA
 Sur la plaque centrale, à droite, verticalement : LVNA . S IOHANNES
 Sur la plaque centrale, au-dessous de la relique : SER / PEN <S>

Autour de la plaque centrale, dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de l'angle supérieur gauche, on lit :

- MATHEV'
 - SAN / DRE
 AS
 - SPET / RV
 S
 - SPA / VLV
 S
 - . IOH AN
 NE S.
 - SP / H
 L / I
 I
 P
 PV
 S
 .
 - SI / A
 CO
 BV
 S .
 - SM / A
 T
 I
 A
 S
 .
 - .LV CAS
 - SBAR / TOLO
 MEV S .
 - SMA / TEVS
 - SIA / COB'
 - MARC'
 - S / IOH
 A
 N
 N
 SE
 - S / TOM
 A
 S
 - S / SIM
 O
 N
 T
 A
 D

Lignum D(omi)ni. Sol, s(ancta) Maria. Luna, s(anctus) Iohannes. Serpens. Matheu(s). S(anctus) Andreas. S(anctus) Petrus. S(anctus) Paulus. Iohannes. S(anctus) Philippus. S(anctus) Jacobus. S(anctus) Matias. Lucas. S(anctus) Bartolomeus. S(anctus) Mateus. S(anctus) Jacob(us). Marc(us). S(anctus) Iohannes. S(anctus) Tomas. S(anctus) Simon Tad(eus).

Le bois du Seigneur. Le soleil, sainte Marie. La Lune, saint Jean. Le serpent. Matthieu. Saint André. Saint Pierre. Saint Paul. Jean. Saint Philippe. Saint Jacques. Saint Mathias. Luc. Saint

Barthélemy. Saint Matthieu. Saint Jacques. Marc. Saint Jean. Saint Thomas. Saint Simon ; Thaddée.

Le reliquaire de Nantes prend la forme d'un «tableau boîte», courante dans l'orfèvrerie byzantine. L'ordre des évangélistes (Matthieu, Jean, Luc, Marc) doit être conforme à des habitudes orientales. De même, il est intéressant qu'André, le premier appelé par Jésus, aux origines de l'Église de Byzance, soit cité comme le premier des apôtres. Le reliquaire repose sur deux paires de lionceaux en bronze doré. Dans la série des apôtres, Mathias remplace Judas. Aux douze apôtres, on a joint Paul, ce qui a obligé à mettre Thaddée dans le même cartouche que Simon. La composition rappelle celle des diptyques impériaux en ivoire. L'aspect triomphal de cette Crucifixion est marqué par la défaite du serpent sous la hampe de la croix, thème fréquent dans les ivoires carolingiens de l'école de Metz, à moins qu'il s'agisse du serpent d'airan, signe de la Crucifixion.

L'œuvre semble liée à la réflexion menée par les milieux ecclésiastiques au XII^e siècle sur le culte de la Vraie Croix, hérité de Byzance. Les caractéristiques paléographiques ne peuvent placer les textes après le XII^e siècle, ce que confirment les historiens de l'art avec la date attribuée au reliquaire dans son ensemble.

70. Nantes, Musée Dobrée – Châsse de saint Calmine.

Identification.

Châsse autrefois à Tulle puis à Languenne. Numéro d'inventaire : 8961-22.

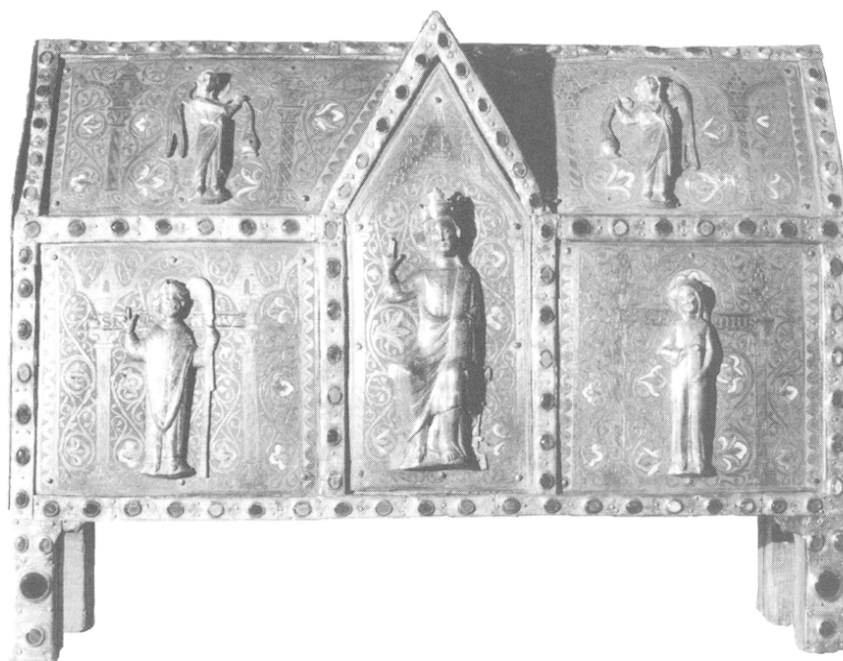
Cuivre doré et émaillé ; le nom de Martin est écrit en noir sur fond clair ; c'est l'inverse pour Calmine. Taille de la châsse : 69 × 20 × 60 cm. Bon état sauf pour le texte relatif à saint Calmine. Hauteur des lettres : environ 2 cm.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e [datation du support].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

RUPIN, «Colombe eucharistique», 1884, p. 557-558 [mention] ; RUPIN, «Saint Calmine», 1905, p. 391-394 [mention ; illustration] ; DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, «Saint Calmine», 1905, p. 35-38 [texte] ; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 32-33 [texte] ; *Thomas Dobrée*, 1997, catalogue [texte, illustration et bibliographie exhaustive].

Disposition horizontale, dans un cartouche qui reprend un élément d'architecture représenté derrière les saints. Une ligne pour chaque identification. Mélange capitales/onciales (*T*, *N* et *U* onciaux). Pas de ponctuation. Abréviation de *sanctus* par un *S* surmonté d'un tilde à renflement médian.





S MARTINVS
S CALMINIUS

S(anctus) Martinus. S(anctus) Calminius.

Saint Martin. Saint Calmine.

D'après la tradition hagiographique¹³², Calmine, duc d'Aquitaine au VII^e siècle, fonda trois abbayes : Mozac, Saint-Chaffre et Tulle. En 1227, les restes du saint furent partagés entre les trois fondations. C'est à ce moment que l'on fabrique la châsse conservée à Nantes. La paléographie peut correspondre à cette date.

71. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur la croix n° 982-6-1.

Identification et complément iconographique.

Numéro d'inventaire n° 982-6-1.

Croix d'autel. Cuivre estampé doré. Texte incisé dans le métal pour l'alpha et l'oméga ; émaillé pour le trigramme *IHS*. Taille de la croix : 45,5 × 35,4 cm. Hauteur des lettres : 1, 2 cm pour le trigramme ; environ 5 mm pour l'autre face. Bon état général de conservation.

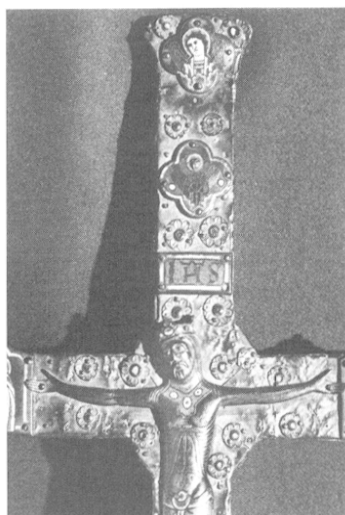
Datation proposée par la bibliographie : XIII^e siècle [datation du support].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

GAUTHIER, *Émaux limousins champlevés*, 1950, p. 30, 34, 68-69 et 152 [texte et reproduction] ; THOBY, *Croix limousines*, 1953, p. 106-107 [texte ; donne le *titulus* comme moderne] et pl. 15 [illustration].

Pas de ponctuation. Tilde à renflement médian pour *IHS*.

132. *BHL* 526-527.



Avers : IHS
Revers : A Ω

Jh(esu)s. Alpha. Omega.

Jésus. Alpha, oméga.



Du côté de la Crucifixion, des médaillons rectangulaires représentent : sur la traverse à droite du Christ, la Vierge ; à gauche, saint Jean ; en bas, un ange. Au-dessous du *titulus*, deux anges dans des quadrilobes. Sur l'autre face, on voit également des anges dans des quadrilobes. Le Christ est au centre dans une gloire, entouré du Tétramorphe : l'aigle au-dessus de sa tête, l'ange sous ses pieds, le bœuf à sa gauche, le lion à sa droite. Cette croix est composite et utilise des éléments de nature différente mais qui semblent dater de la même époque. Le trigramme *IHS* inscrit sur une plaque indépendante de la structure même de la croix présente une paléographie que l'on peut rattacher à l'époque médiévale, peut-être au XIII^e siècle (date de la croix, d'après la bibliographie), et non à l'époque moderne comme le proposait Paul Thoby.

72. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur la croix n° 982-1-24.

Identification.

Croix provenant de la Mayenne. Numéro d'inventaire : 982-1-24.

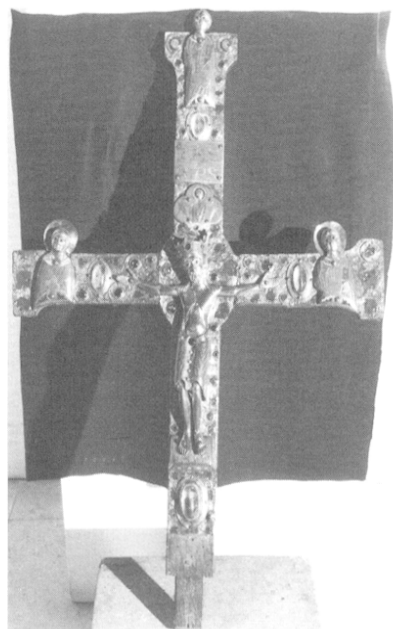
Émail. Inscription tracée dans un cartouche. Taille de la croix : 72 × 48 cm. Hauteur moyenne des lettres : 19 mm.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e siècle [datation du support].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

THOBY, *Croix limousines*, 1953, p. 109 [texte] et pl. 19 [illustration] ; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 38 [texte] et p. 107 [reproduction].

Capitales de large module. Pas de ponctuation. Les deux monogrammes sont signalés par un tilde à renflement médian.



IHS
XPS

Jh(esu)s Chr(is)t(u)s.

Jésus Christ.



Cette croix d'autel potencée porte en son centre le Christ, aux extrémités des branches horizontales, la Vierge et saint Jean, et un autre personnage au sommet (peut-être Marie Madeleine). La croix est ornée de cabochons de verre et de cristal.

La paléographie peut correspondre à la datation de l'objet dans son ensemble, c'est-à-dire le XIII^e siècle.

73. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur la croix n° 969-7-71.

Identification.

Provenance inconnue. Ancienne collection Thoby. Numéro d'inventaire : 969-7-71.

Cuivre. Inscription émail bleu sur fond doré. Inscription gravée en creux dans un cartouche. Hauteur de la croix : 34 cm sans le pied ; largeur 15,5 cm. Hauteur des lettres : environ 1 cm. Inscription usée.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e siècle [datation du support].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

THOBY, *Croix limousines*, 1953, p. 106-107 [texte] et pl. 43 [illustration].

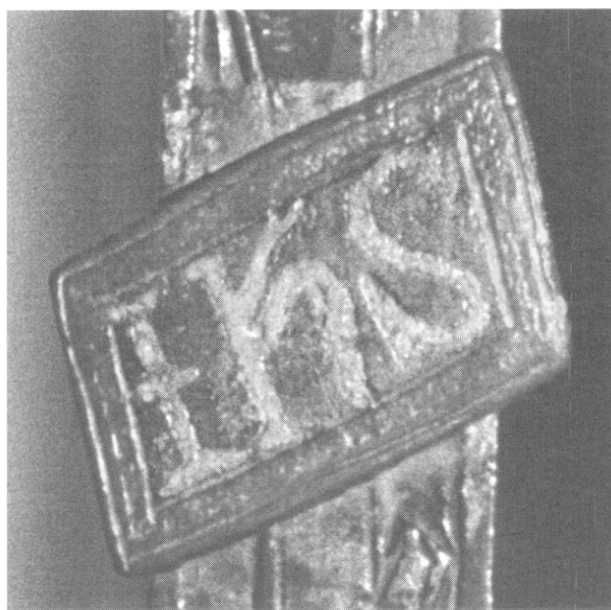
Paléographie majoritairement onciale. Le *I* est perlé. Absence de ponctuation.



IHS

Jh(esu)s.

Jésus.



Sur les bras de la croix sont gravées les figures de la Vierge à droite et de saint Jean à gauche. Le Christ de bronze, en haut relief, n'est pas d'origine. Cette pièce est datée du XIII^e siècle.

74. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur une plaque de reliure.

Identification.

Provenance inconnue. Ancienne collection Raton. Numéro d'inventaire : 990-5-1.

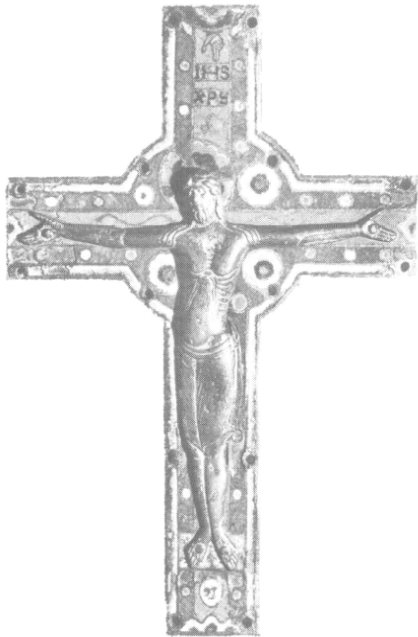
Émail sur cuivre champlévé. Taille de la croix : hauteur : 21,4 cm ; largeur : 9,9 cm. Hauteur moyenne des lettres : environ 4 mm. Très bon état.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation du support et par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Disposition horizontale sur deux 2 lignes. Capitales. *H* très large. Absence de ponctuation. Pas de tilde.



IHS
XPS

Jh(esu)s Chri(stu)s.

Jésus Christ.



Cette pièce est datée du XIII^e siècle par le style et par la technique d'exécution. La forme des lettres ne semble pas contredire cette datation.

75. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur la croix n° 969-7-116.

Identification.

Pièce provenant de l'abbaye de Bois-Rolland. Legs Thoby. Numéro d'inventaire : 969-7-116.

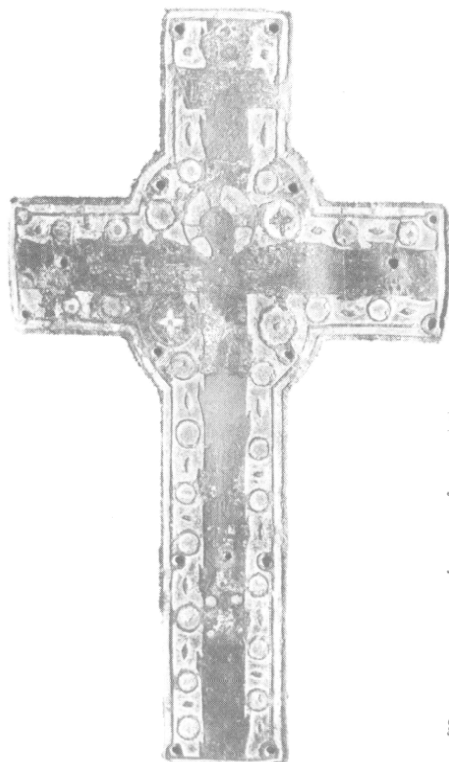
Cuivre doré champlevé. Croix : hauteur 23,5 cm ; largeur 14,2 cm. *Titulus* : hauteur : 2,8 cm. Hauteur des lettres : 2 cm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation du support et par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Capitales au tracé double. Pas de ponctuation. Inscription gravée en relief ; le texte est très usé.



IHS

Jh(esu)s.

Jésus.



Le XIII^e siècle semble correspondre à l'aspect général de la paléographie et au style de la croix.

76. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur une croix n° 969-7-117.

Identification.

Pièce provenant de l'église du Vieux-Pouzauges. Legs Thoby. Numéro d'inventaire : 969-7-117.

Cuivre doré au repoussé. Croix : hauteur 22,8 cm ; largeur 16,8 cm. *Titulus* : hauteur : 1,5 cm.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e siècle [datation du support].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

« Séance 1873 », 1873, p. 13 [texte]; DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 130 [texte]; THOBY, *Croix limousines*, 1953, p. 93-94 [texte] et pl. 43 [illustration]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 38 [texte] et p. 108 [reproduction]; ROUSSEAU, *Églises de Vendée*, 1974, p. 197 [texte].

Inscription tracée en capitales; le *E* de *rex* est oncial; le *N* de *Nazarenus* est inversé. Pas de ponctuation. Tilde d'abréviation entre les deux branches du *H*.

Citation biblique : Jn XIX, 19.

La paléographie peut correspondre au XIII^e siècle, date proposée pour la croix dans son ensemble. Le *titulus* n'est pas abrégé, ce qui devient ordinaire à la fin du XIII^e siècle.



IHS NAZA
RENS REX
IVDEORVM

*Ih(esu)s Nazarenus
rex Judeorum.*

Jésus le Nazaréen, roi des Juifs.



77. Nantes, Musée Dobrée – Plaque de reliure.

Identification.

Provenance inconnue. Ancienne collection Pincot. Numéro d'inventaire : 982-6-1.

Taille de la croix : hauteur : 21,2 cm ; largeur : 10,6 cm. Hauteur moyenne des lettres : 6 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation du support et par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Capitales ; tracé redoublé pour le *I* et le *H*. Pas de ponctuation. Petit tilde à renflement médian au-dessus du *H*.

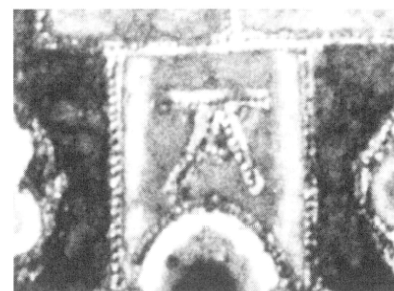


Au-dessus du Crucifié : IHS

Au pied de la croix : A

Jh(esu)s. A(lpha) ou A(dam)

Jésus. Alpha ou Adam.



La lettre *A* tracée au-dessous de la croix pourrait correspondre au début de la citation de l'Apocalypse : *ego sum alpha et omega, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est et qui erat et qui venturus est Omnipotens* (I, 8). Cependant, la position du texte pourrait inviter à voir l'initiale du nom Adam représenté fréquemment au pied de la croix. Le Crucifié est entouré de la Vierge et de saint Jean. La pièce dans son ensemble peut être attribuée au XIII^e siècle, ce qui n'est pas incompatible avec la forme des lettres tracées sur la croix.

78. Nantes, Musée Dobrée – Pyxide n° 988-2-1.

Monogramme christique.

Provenance inconnue. Ancienne collection Boularne. Numéro d'inventaire : 988-2-1.

Cuivre doré et émail champlevé. Diamètre : 6,9 cm. Hauteur moyenne des lettres : 8 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation du support et par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Capitales. Les lettres sont décorées de petits traits. Abréviation du monogramme par un tilde à renflement médian. L'un des deux monogrammes du couvercle est inversé (SHI).



couvercle : SHI
base : IHS

Jh(esu)s.

Jésus.

L'objet est daté du XIII^e siècle. La forme et la paléographie du monogramme peuvent parfaitement correspondre à cette datation.

79. Nantes, Musée Dobrée – Pyxide n° 969-7-67.

Monogramme christique.

Provenance inconnue. Legs Thoby. Numéro d'inventaire : 969-7-67.

Cuivre doré et émail champlevé. Diamètre : 6,5 cm. Hauteur moyenne des lettres : 8 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation du support et par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

La paléographie du monogramme est très proche de celle de l'objet décrit dans la notice précédente (capitales, tilde à renflement médian, etc.).



couvercle et base : IHS

Jh(esu)s.

Jésus.

L'objet est sans doute contemporain du précédent (XIII^e siècle).

80. Nantes, Musée Dobrée – Bague avec devise.

Devise.

Provenance inconnue.

Bague en or. Longueur du champ épigraphique : 6 cm. Diamètre de la bague : 1,9 cm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la forme de l'objet et la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Inscription circulaire sur une ligne à l'intérieur de la bague. Capitales anguleuses. Ponctuation par un point.



+ AVTRE. NE. VEVLX

Autre ne veulx.

Je ne veux autre.

On notera que l'inscription est gravée à l'intérieur de la bague ; elle ne peut donc être lue que lorsque le bijou est ôté. La bague peut être datée par son style des XIII^e-XIV^e siècles ; la paléographie de l'inscription n'est pas incompatible avec une telle datation.

81. Nantes, Musée Dobrée – Bague *Mater Dei*.

Prière ou inscription prophylactique.

Provenance inconnue. Bronze. Diamètre de la bague : 2 cm. Numéro d'inventaire : 903 747. Mauvais état de conservation.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.
Inédit.

Inscription circulaire sur une ligne. Lettres onciales. 1 quadrilobe entre chaque mot.



MATER + DEI + MEMAN +

Mater Dei meman?

Mère de Dieu...

La paléographie de l'inscription et le style de la pièce invitent à dater la bague des XIII^e-XIV^e siècles. On ne peut malheureusement pas préciser la fonction du texte, même s'il contient l'expression parfaitement lisible *mater Dei*. Il faudrait sans doute lire *mem{e}n* pour *memento*. Une statue de la Vierge dans la cathédrale de Zurich portait ainsi *Mater Dei memento*¹³³; les stalles de la cathédrale d'Oviedo, réalisées au XV^e siècle, portait l'invocation : *O mater Dei memento mei*¹³⁴.

82. Nantes, Musée Dobrée – Fragment de dalle funéraire.

Inscription funéraire.

De provenance inconnue, ce fragment est entré au Musée Dobrée en 1927. Numéro d'inventaire 927.3. Pierre calcaire. Taille du fragment : hauteur : 35,5 cm ; largeur : 38 cm ; épaisseur : 17 cm : Hauteur du A : 3,7 cm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie et la forme générale du fragment].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Onciales fermées. Double ponctuation par trois points et par un point ; on ne peut pas juger de sa régularité. Absence d'abréviation.



+ : CI. GIST [- - -] AMAN

Ci gist [- - -] am{e}n.

Ci-gît... amen.

La paléographie et la forme générale du fragment peuvent renvoyer aux XIII^e-XIV^e siècles. Le fragment correspond à un angle de plate-tombe à effigie très courante pour cette date et pour cette région. La formule initiale ne pose pas de problème ; on doit sans doute rétablir un *E* dans le dernier mot pour lire le mot *amen*, qui termine dans de très nombreux cas les demandes de prières ou les vœux pieux.

133. *CIHMA* 4, p. 173, pl. 32, fig. 49.

134. DIEGO SANTOS Fr., *Inscripciones medievales de Asturias*, Oviedo, 1994, p. 52, n° 20-h.

Nantes, Musée Dobrée – Série des agrafes à inscription.

Le musée Dobrée de Nantes possède dans ses fonds une importante collection d'agrafes à vêtement du Moyen Âge central. Provenant principalement des environs de Nantes, elle compte également quelques pièces poitevines. Ces agrafes appartiennent à la grande famille des accessoires du costume médiéval et sont fort répandues dans les collections muséographiques. L'ensemble de Nantes constitue toutefois un groupe d'un intérêt particulier en raison du nombre d'objets (environ 30 pièces pour les XIII^e-XIV^e siècles) et du nombre important de textes épigraphiques qu'elles portent.

Ces inscriptions peuvent être regroupées en plusieurs catégories. On trouve d'abord les textes à vocation prophylactique citant des débuts de prières ou des antiennes de la liturgie (avec une importance toute particulière des textes de dévotion mariale), ou encore des sentences et des devises plus intimes. On rencontre ensuite des inscriptions à dimension personnelle marquant la propriété de l'objet (avec le nom du détenteur ou une initiale). Enfin, des inscriptions plus mystérieuses ornent les agrafes : suites de lettres, initiales, etc. La paléographie de ces quelques lettres (n'excédant que rarement 2 à 3 mm) est influencée par l'incision des signes de petite dimension dans le métal ; les lettres capitales très droites y sont majoritaires, même si l'on rencontre quelques onciales, parfois très fermées.

La principale difficulté méthodologique présentée par l'étude de ces agrafes est celle de la datation. Si ces objets sont bien connus pour le Moyen Âge central, il est toutefois très difficile de les placer au XIII^e ou au XIV^e siècle d'après leur typologie. L'étude de l'écriture de ces objets par comparaison avec les inscriptions lapidaires ne peut se faire qu'avec prudence. Les notices ci-dessous présentent donc une chronologie relative. Notons toutefois que les dates proposées ne sont que des indications et qu'une étude plus générale sur ces agrafes serait d'une très grande utilité pour la datation et la compréhension des textes.

83. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-540.

Citation littéraire employée comme devise.

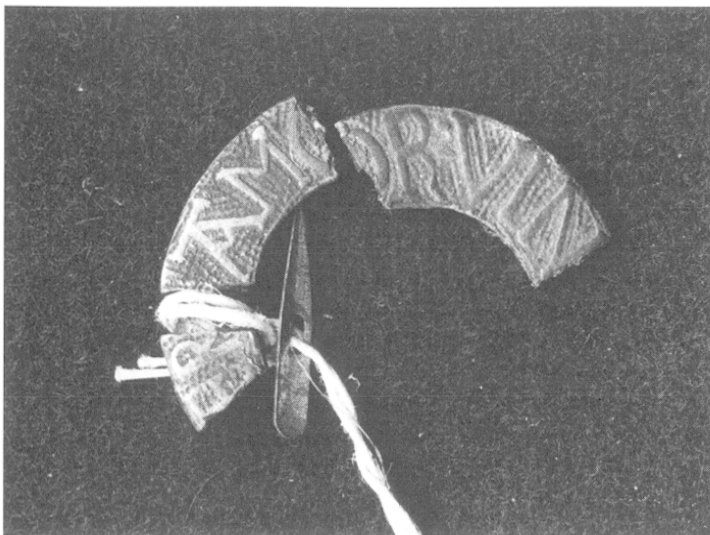
Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 882-1-540.

Datation proposée : XII^e-XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 121 [texte]; CHARBONNAY-LASSAY, « L'affique de la Grève », 1904, p. 132 [texte].

Capitales. A à chevron et plateau débordant. Pas de ponctuation. Restitution proposée à partir du texte figurant sur une autre agrafe du Musée Dobrée.



- -]ER / AMO / R VIN[- - -

Amor vin[cit omnia- -]er.

L'amour vainc tout...

L'inscription constitue la première partie d'un vers de Virgile : *Omnia vincit amor ; et nos cedamus amori* (*Églogues* X, 69). On ne peut restituer la fin du texte.

84. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l’agrafe n° 882-1-521.

Citation liturgique.

Provenance inconnue. Numéro d’inventaire : 882-1-521.

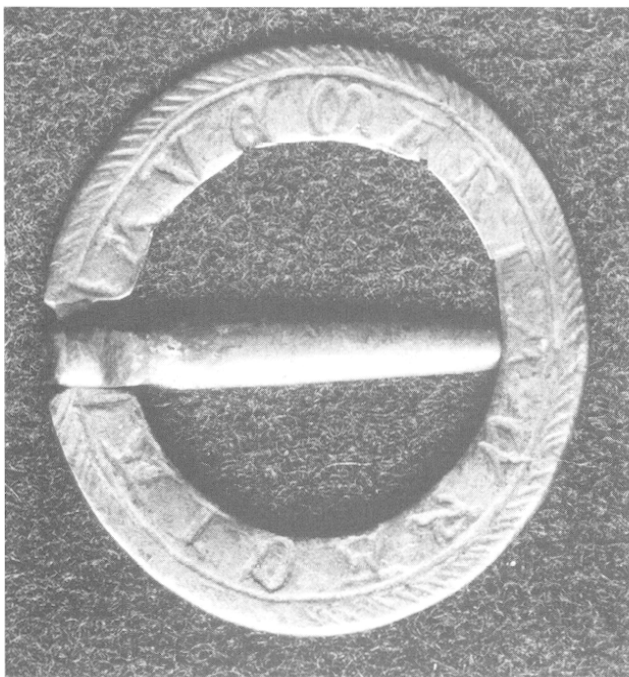
Argent. Diamètre : 28 mm. Hauteur des lettres : 4 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L’ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 122 [texte fautif]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 70 [texte].

Disposition circulaire. Majoritairement des onciales, certaines très fermées (*E*, *C* et *G*).



AVE MARIA GRACIA

Ave Maria gracia.

Salut, Marie, [pleine de] grâce.

Salutation évangélique (Lc 1, 28), citée ici dans sa formulation liturgique qui ajoute le mot *Maria*.

85. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l’agrafe n° 882-1-523.

Fonction indéterminée.

Provenance inconnue. Numéro d’inventaire : 882-1-523.

Argent. Diamètre : 32 mm. Hauteur des lettres : 3 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L’ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 122 [texte fautif]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 70 [texte].

Capitales mais *G* oncial et *O* très ovales. Absence de ponctuation.



AVE LONGIV[...]OIVOIVOI

Ave Longiu[...]oivoivoi.

[pas de traduction proposée]

On ne peut déterminer la fonction du texte tracé sur cette boucle ; si on lit effectivement le mot *Ave*, on ne repère aucune autre forme intelligible. Peut-être s'agit-il pour cette partie de pseudo-épigraphie, les lettres étant à cet endroit probablement cachées par le tissu et donc illisibles.

86. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-534.

Devise.

Objet « provenant du Poitou » d'après les catalogues anciens. Numéro d'inventaire : 882-1-534.

Or. Diamètre : 12 mm. Hauteur des lettres : 2 mm.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation par le support, la paléographie et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE. *Catalogue*, 1903, p. 123 [texte fautif]; CHARBONNAY-LASSAY, « L'affique de la Grève », 1904, p. 132 [texte]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 71 [texte].

Mélange capitales et onciales. Ponctuation par trois points verticaux.



+ BIEN : AIT : QUI : ME : PORTE :

+ *Bien ait qui me porte.*

Du bien à celui qui me porte.

La formule est prophylactique mais il peut s'agir dans le même temps d'une devise. La paléographie pourrait correspondre au XIII^e siècle.

87. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 56.67.39.

Fonction indéterminée.

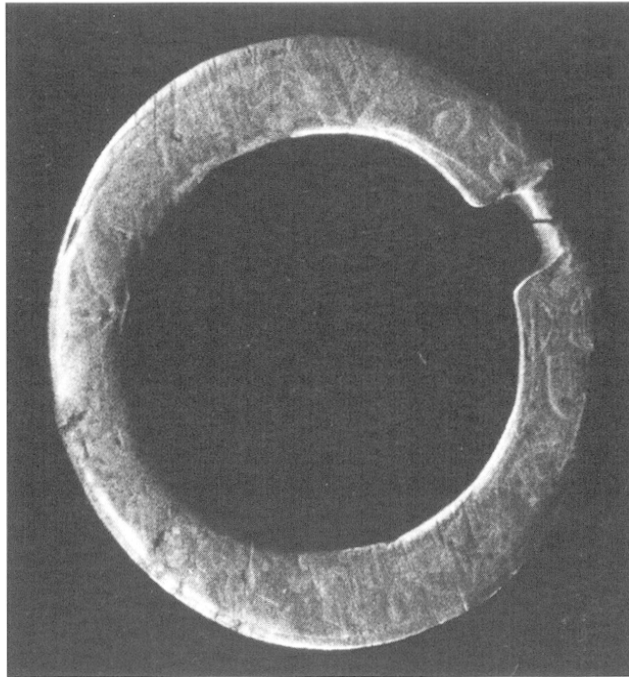
Numéro d'inventaire : 56.67.39.

Argent. Diamètre de l'agrafe : 2,2 cm. Hauteur moyenne des lettres : 2,2 mm. L'agrafe a perdu son ardillon. Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Onciales très larges avec des traits fins fermant les boucles. L'état de conservation ne permet pas de repérer d'éventuelles abréviation ou marques de ponctuation.



+ A[.....]VO[.]

+ a[... ..]vo[.]

[pas de traduction proposée]

88. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 56.67.43.

Fonction indéterminée.

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 56.67.43.

Bronze. Diamètre de l'agrafe : 3,1 cm. Hauteur des lettres : environ 2 mm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1997.

Inédit.

Capitales très larges et pattées. Absence de ponctuation et d'abréviation.



[.]VACNADILM[.]VOMIAVITOI

[.]vacnadilm[.]vomiavitoi.

[pas de traduction proposée]

Il est difficile d'établir une lecture et de déterminer le sens et la fonction de cette inscription (s'agit-il d'un décor réalisé à partir de lettres? d'une série d'initiales? d'un système cryptographique?). Seule une étude d'ensemble des agrafes conservées permettrait d'affiner les différentes hypothèses possibles.

89. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-519.

Citation liturgique.

Provenance : Pontchâteau (44). Numéro d'inventaire : 882-1-519.

Argent.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 122 [texte fautif]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 70 [texte].

Capitales, E oncial, A à travers en chevron. Absence de ponctuation.



AVE MARIA PLA PLA DM[.]

Ave Maria pla? pl(en)a D(o)m[inus].

Salut, Marie, pleine de {grâce}; le Seigneur...

La répétition des lettres *PLA* constitue sans aucun doute une erreur de gravure pour le mot *gratia*. La restitution de la fin de l'inscription s'appuie sur la suite de la citation liturgique : *Ave Maria gratia plena Dominus tecum* (inspiré de Lc I, 28).

90. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-525.

Fonction indéterminée (signature ou marque de propriété).

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 882-1-525.

Or. Diamètre : 2,6 cm. Hauteur des lettres : 3 mm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 122 [texte fautif]; COSTA, *Catalogue*, t. I, 1961, p. 68 [texte].

Onciales. Pas de ponctuation visible. Les *N* ornementaux ne se distinguent que difficilement des autres motifs gravés sur l'agrafe.



GOUNIO NNNNNNN

Gounio nnnnnnn.

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88.

91. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-538.

Citation liturgique.

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 882-1-538.

Argent. Diamètre 4 cm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Écriture majoritairement capitale. *A* avec traverses chevronnées et appendice supérieur gauche ; *D* oncial ; *O* en losange. Pas de ponctuation, à moins que le décor de fleur de lys ne serve de séparation entre les mots.



AVE REGNA CELORVM
AVE DOMINA

Ave reg[i]na celorum. Ave Domina.

Salut, reine des cieux. Salut, Dame.

Le texte tracé sur la bague constitue le début de l'antienne : *Ave, Regina caelorum, ave Domina angelorum ; salve radix sancta ex qua mundo lux est orta, Virgo gloriosa, super omnes speciosa ; vale, valde decora, et pro nobis semper exora Christum, alleluia*¹³⁵. Elle est chantée aux fêtes de la Vierge (entre la Purification et le Jeudi Saint).

92. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 56-67-49.

Fonction indéterminée (jeu de lettres ?).

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 56-67-49.

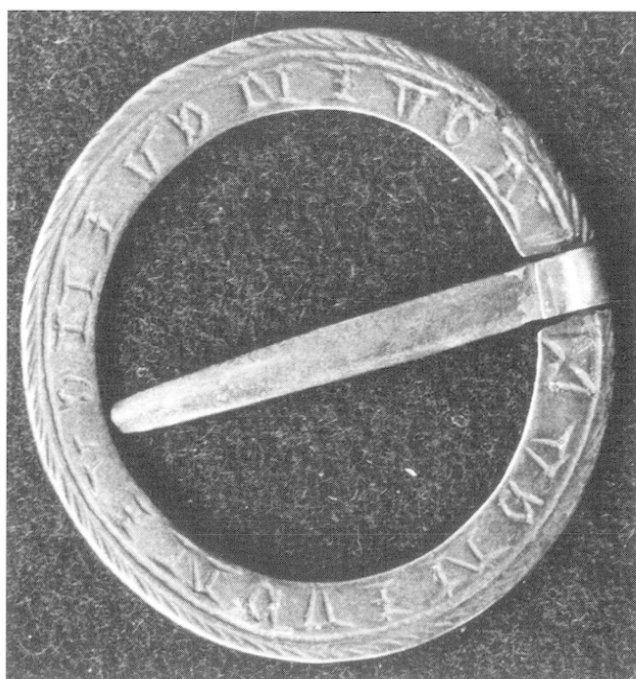
Bronze. Diamètre de l'agrafe : 3,7 cm. Hauteur moyenne des lettres : 2 mm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Onciales pattées et souvent perlées. Absence de ponctuation ; pas d'abréviation.



+ VDNIVDNIVDNIVDNIVDNIVDNI

+ vdnivdnivdnivdnivdnivdni.

[pas de traduction proposée]

135. *Corpus antiphonalium officii*, éd. R.-J. Hesbert et R. Prévost, Rome, 1968, t. III, p. 64, n° 1542.

Mêmes remarques que pour l'inscription 88. On proposera à titre d'hypothèse la possibilité de lire dans cette suite de lettres la répétition de l'abréviation pour *vox Domini*, pourtant plus probable sur les cloches que sur les accessoires du vêtement.

93. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 56-67-44.

Citation liturgique.

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 56-67-44.

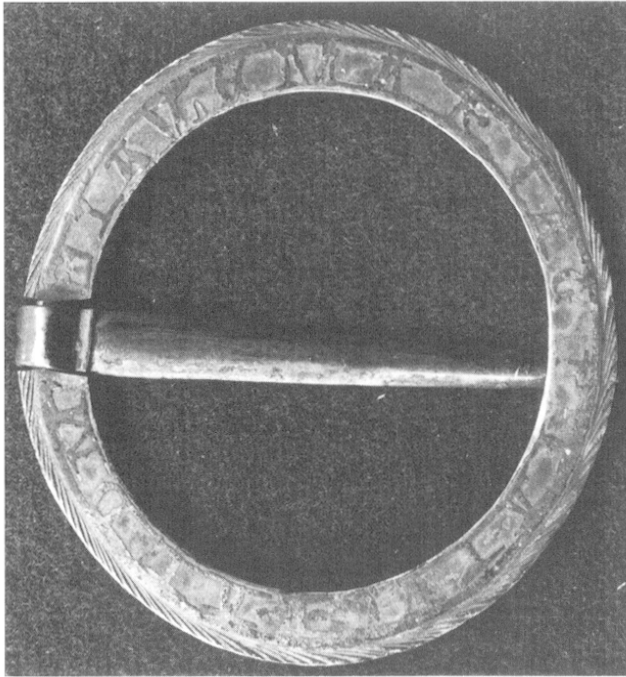
Bronze. Diamètre de l'agrafe : 5,2 cm. Hauteur moyenne des lettres : 3 mm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Écriture majoritairement capitale. *E* oncial fermé dans *Ave*; jambages obliques des *M*. Absence de ponctuation. Abréviation *DM* pour *dominus*.



I AVE MARIA GRIATA PLA T DM

*Ave Maria gr{ati}a pl(en)a t ?
D(o)m(inus).*

Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur
(est avec toi?).

L'inversion du *I* dans *gratia* est lisible sur l'agrafe. Le *T* qui reste avant *Dominus* est lui aussi réellement gravé sur la pièce, sans que l'on puisse cependant expliquer sa présence dans la citation liturgique. Peut-être s'agit-il de l'abréviation pour *t(ecum)*, l'inscription reprenant l'incipit de la Salutation évangélique (Lc I, 28) ici dans sa forme liturgique.

94. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-528.

Fonction indéterminée.

Provenance : Strasbourg. Numéro d'inventaire : 882-1-528.

Argent. Diamètre de l'agrafe : 36 mm. Hauteur moyenne des lettres : 3 mm.

Datation proposée par la bibliographie : XIII^e-XIV^e siècle [datation par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 122-123 [texte].

Capitales larges et anguleuses. Pas de ponctuation.



AMIVLAMNIIAMI

amivlamniiami.

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88.

95. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-533.

Fonction indéterminée.

Provenance : Rennes. Collection Bigot et Parenteau. Numéro d'inventaire : 882-1-533.

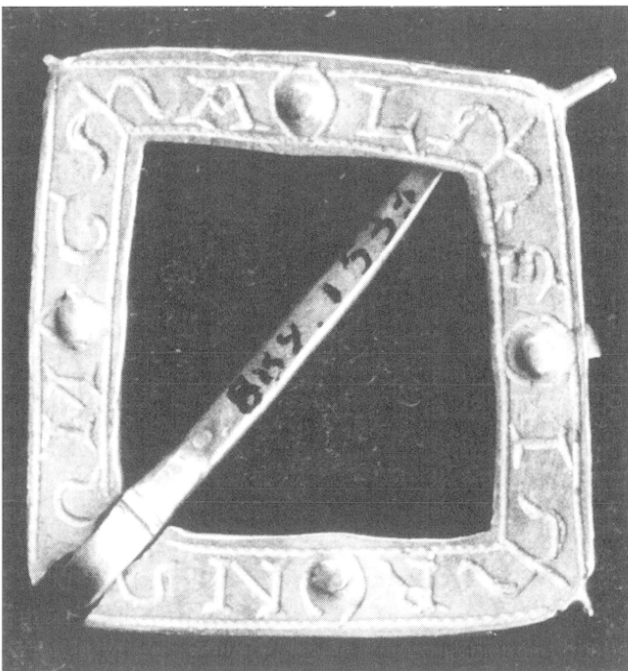
Or. L'agrafe a une forme de losange. Diagonale de l'agrafe : 2,3 cm.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Capitales. À chaque angle du losange, on repère un *M* oncial très large qui fait office de décor (souligné de ce fait dans la transcription). Pas de ponctuation.



M M G / M A L / M S I / M R N

Mgalsirn.

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88.

96. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 58.67.48.

Fonction indéterminée.

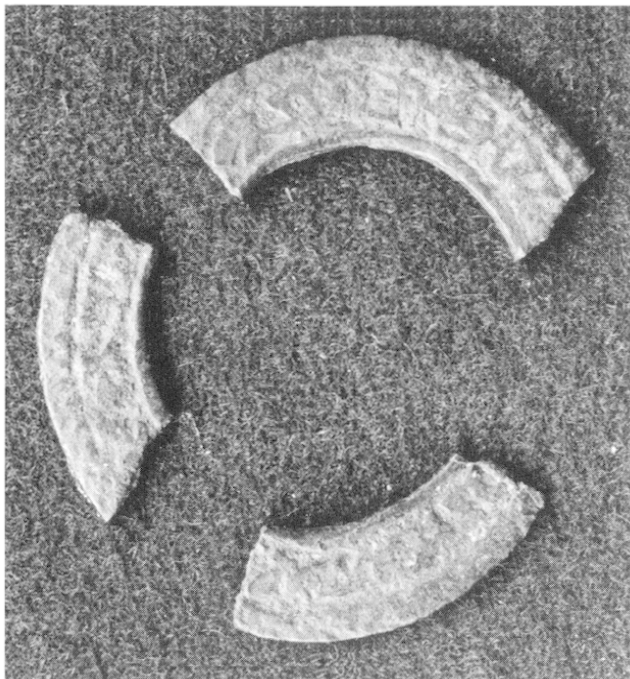
Provenance inconnue. Numéro d'inventaire: 58.67.48.

Bronze. 3 fragments.

Datation proposée: XIII^e-XIV^e siècle [datation par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.



[Inscription illisible; on ne peut plus identifier aucun signe, même si l'on peut assurer la présence d'un texte, aujourd'hui perdu].

97. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-531.

Marque de propriété.

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire: 882-1-531.

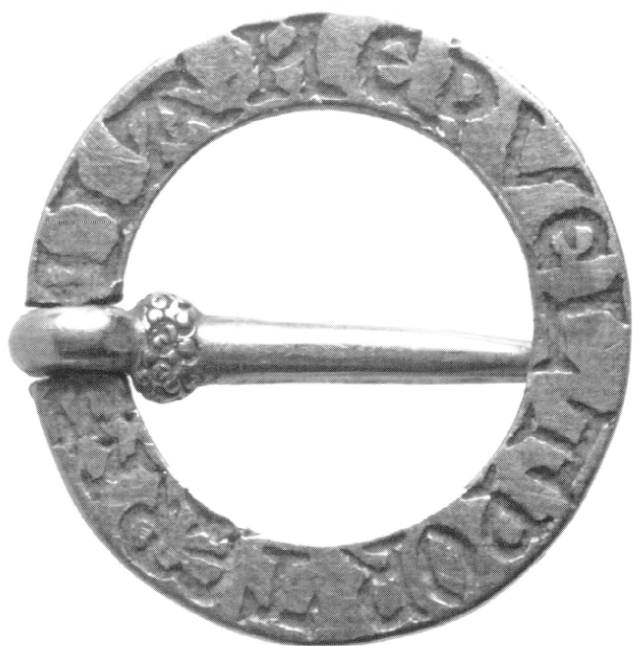
Or. Diamètre de l'agrafe: 1,5 cm. Hauteur moyenne des lettres: 4 mm.

Datation proposée par la bibliographie: XIII^e-XIV^e siècle [datation par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 123 [texte].

Capitales sauf les *E. A* à travers en chevron. Absence de ponctuation; pas d'abréviation.



+ IANE RVELT PORTER ME

+ *Iane Ruelt porter me.*

Jeanne Ruelt me porte.

L'inscription identifie probablement la propriétaire de l'objet.

98. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-532.

Fonction indéterminée.

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire: 882-1-532.

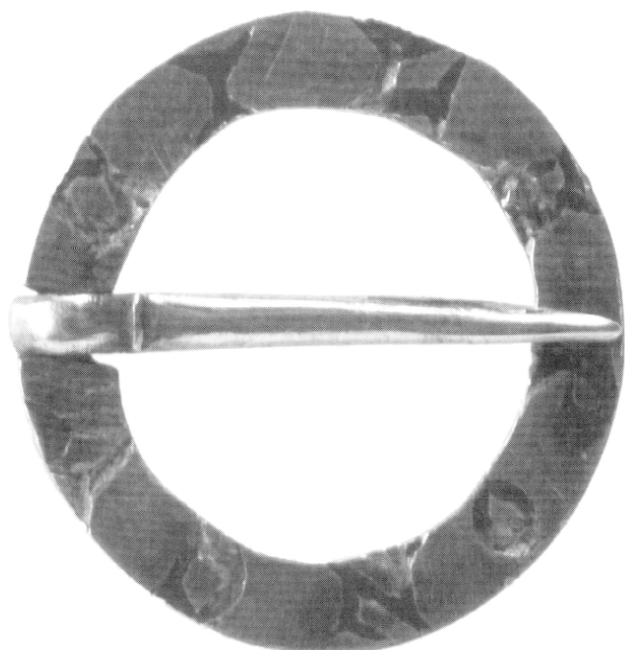
Or. Diamètre de l'agrafe: 1 cm. Hauteur moyenne des lettres: 1,5 mm.

Datation proposée: XIII^e-XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Onciales majuscules, épaisses et pattées, avec des traits fins qui terminent les lettres. Absence de ponctuation; pas d'abréviation.



[.]LAPON[.]V

[.]lapon[.]u.

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88.

99. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l’agrafe n° 90-37-53.

Citation liturgique.

Provenance inconnue. Numéro d’inventaire : 90-37-53.

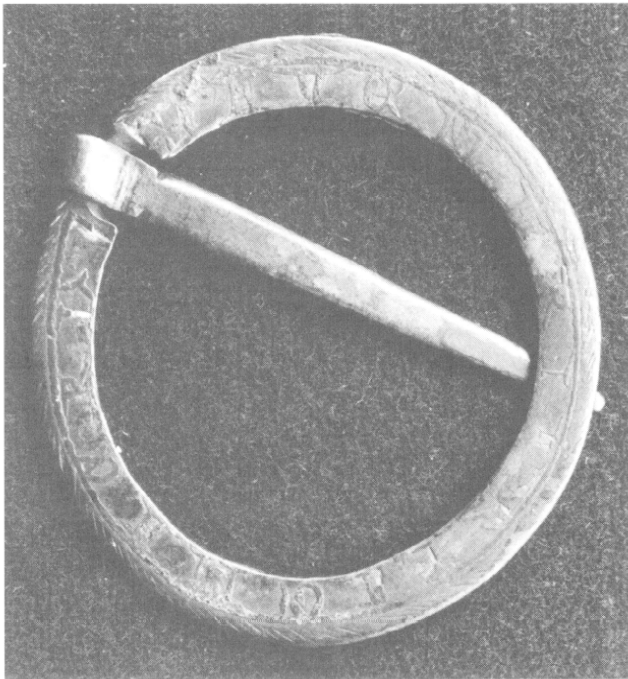
Or. Diamètre de l’agrafe : 46 mm. Hauteur moyenne des lettres : 3 mm.

Datation proposée : XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

Inédit.

Capitales. *E* oncial, *V* fermé, *M* très large aux extrémités prolongées par des appendices horizontaux.



+ AVE MARIA GRATIA [...] CORI

+ *Ave Maria gratia [...]*

Salut, Marie [pleine de] grâce...

Prière de l’*Ave Maria* (inspiré de la Salutation évangélique telle qu’on la rencontre en Lc I, 28). Les lettres *CORI* pourraient évoquer le mot *misericordia*, mais on ne trouve pas de citation liturgique pouvant évoquer l’inscription.

100. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l’agrafe n° 882-1-520.

Citation liturgique.

Provenance inconnue. Numéro d’inventaire : 882-1-520.

Argent. Diamètre de l’agrafe : 34 mm.

Datation proposée par la bibliographie : XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d’après l’original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L’ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 123 [texte]; COSTA, *Catalogue*, 1961, p. 70 [texte].

Capitales, sauf *E* et *M* onciaux. Lettres anguleuses. Le *E* de *plena* est complètement fermé et ne diffère en rien du *C* de *gracia*. Les lignes très anguleuses des lettres, nées sans doute de l’incision à la pointe dans le métal, créent une paléographie curieuse qui mélange formes droites et courbes. Absence de ponctuation.



+ AVE MARIA GRACIA PLE[.]A

+ *Ave Maria gracia ple[n]a.*

Salut, Marie pleine de grâce.

La lettre *N* n'a pas pu être gravée sur le cercle à cause de la position du fermoir. Salutation évangélique (Lc 1, 28), citée ici dans sa formulation liturgique.

101. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-526.

Fonction indéterminée (initiales ou jeu de lettres).

Provenance inconnue. Numéro d'inventaire : 882-1-526.

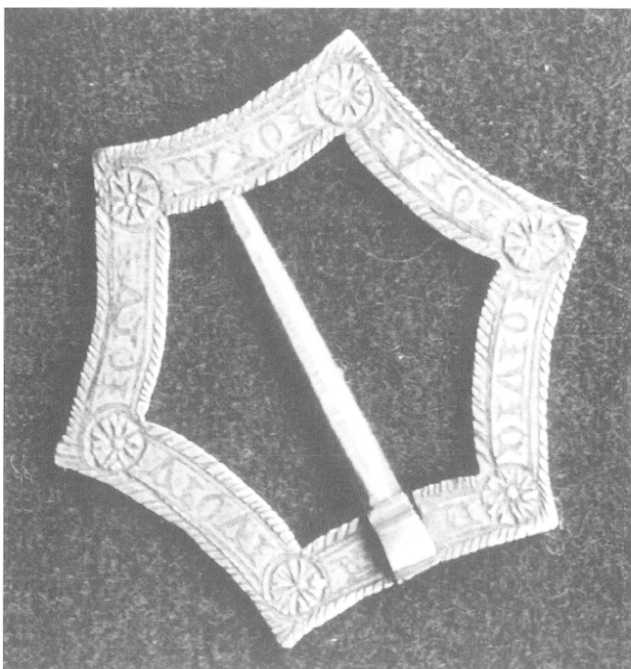
Argent. Diagonale de l'agrafe : 26 mm (hexagonale). Très bon état de conservation.

Datation proposée par la bibliographie : XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE. *Catalogue*, 1903, p. 122 [texte incomplet]; COSTA, *Catalogue*, 1961, p. 68 [texte].

Capitales. *I* perlés. *V* fermés. Le décor de rosaces sert peut-être de ponctuation.



IVIOI IVIOI IOVIC IVOIV IOIVI

Ivloi ivloi iovic ivoiv ioivi

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88. On peut se demander s'il s'agit véritablement de la lettre *I*; la répartition et la perle sur la haste inviteraient à voir en elle un élément de décor.

102. Nantes, Musée Dobrée – Inscription sur l'agrafe n° 882-1-536.

Pseudo-épigraphie.

Provenance inconnue. Ancienne collection Parenteau. Numéro d'inventaire : 882-1-536.

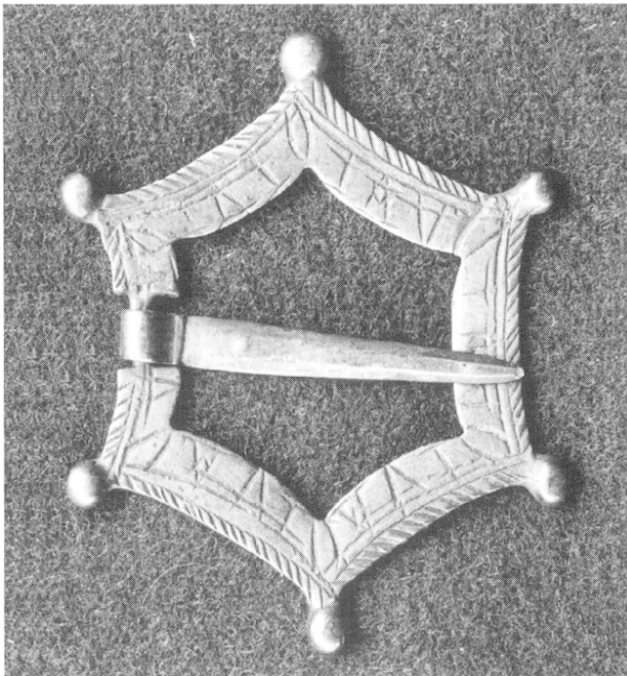
Argent. Diagonale de l'agrafe : 42 mm (hexagonale).

Datation proposée par la bibliographie : XIV^e siècle [datation par la paléographie, par le support et par comparaison avec les autres agrafes du Musée Dobrée].

Texte d'après l'original. Vu au Musée Dobrée en 1994.

DE L'ISLE DU DRENEUC, SOULLARD, DURVILLE, *Catalogue*, 1903, p. 123 [texte fautif]; COSTA, *Catalogue*, 1961, p. 71-72 [texte].

Capitales. Pas de ponctuation.



IAI / IAV / IAV / IVA / IVA / VA

Iai iav iav iva iva va.

[pas de traduction proposée]

Mêmes remarques que pour l'inscription 88. Les lettres se confondent avec des motifs ornementaux. Seul le *A* apparaît clairement.

103. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ancienne abbatale – Inscription commémorant la dédicace de l'église.

En 677, saint Philbert fonde un monastère sur l'île de Noirmoutier. Il y meurt quelques années plus tard à l'âge de 70 ans. En 815, les moines sont chassés du monastère par les raids vikings et décident de fonder un nouveau monastère dans la ville de Déas, aujourd'hui Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, autour du sarcophage du saint. La tranquillité des moines est de courte durée puisque le monastère est dévasté dès 847. Les moines y reviennent pourtant en 858 pour récupérer les reliques du saint, avant de s'installer définitivement à Tournus (71).

Inscription commémorant la dédicace de l'église.

Chapelle Sainte-Anne, entrée, mur ouest. Inscription découverte en 1896 sous le badigeon du cinquième carreau du pilier gauche de la baie du déambulatoire donnant sur l'enfeu contigu à la crypte.

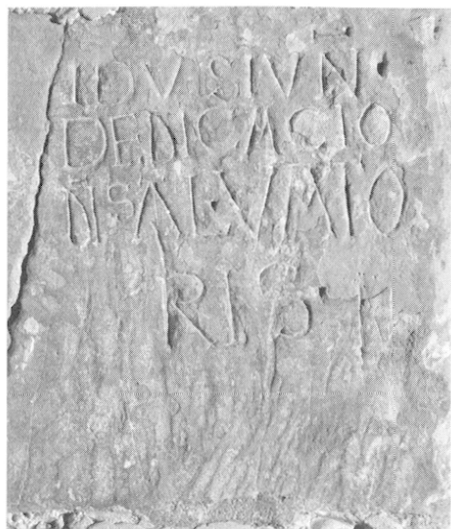
Pierre. Hauteur : 22 cm ; petite largeur : 18 cm ; grande largeur : 23 cm. Hauteur du premier *D* de *dedicacio* : 2,2 cm.

Datation proposée : IX^e siècle [datation par le support et par la paléographie]. On peut toutefois émettre quelques réserves quant à la datation de cette pièce.

Texte d'après l'original. Vu en place en 1994.

MAITRE, « Rapport », 1896, pl. 8 [dessin]; MAITRE, « Église carolingienne », 1896, p. 203 [texte fautif]; BERTHOU, « Saint-Philbert de Grandlieu », 1900, p. 54 [texte fautif]; DE LA CROIX, *Saint-Philbert-de-Grandlieu*, 1906, p. 148 [texte fautif sans doute établi à partir de son dessin; cf. Poitiers, AD, fonds SAO, collection De la Croix I. A53, p. 31, dessin fautif].

Disposition horizontale sur quatre lignes, sans cadre ni réglures. Capitales. Écriture très irrégulière, de dimension croissante. Pas de ponctuation. Abréviation par tilde droit dans *junii* et *Dei*.



IDVS IVN
DEDICACIO
DI SALVATO
RIS

Idus Jun(ii) dedicacio D(e)i Salvatoris.

Aux ides de juin [13 juin], dédicace à Dieu Sauveur.

L'élément de construction date du IX^e siècle. C'est la date proposée par le Père de La Croix pour cette inscription. Les caractéristiques paléographiques du texte peuvent correspondre au IX^e siècle, même si l'on connaît à cette époque beaucoup d'inscriptions de dédicace plus régulières et plus soignées¹³⁶. Si la date proposée peut effectivement renvoyer à la date de consécration de l'édifice au moment du retour des moines à Saint-Philbert, on ne peut certifier qu'il s'agit de la dédicace de l'église abbatiale, placée sous le vocable du saint fondateur. Peut-être s'agit-il de la dédicace d'une chapelle, dans l'abbatiale ou dans la crypte. La formulation de cette inscription, avec l'association *Deus* et *Salvator*, ne se rencontre nulle part ailleurs. C'est l'un des arguments qui pourrait éventuellement inviter à nuancer la datation de cette inscription, associé à la paléographie et au laconisme de la formulation de la dédicace.

104. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ancienne abbatiale – Inscription funéraire pour Guntarius.

Inscription funéraire pour un moine et prêtre.

Chœur, côté sud, partie ouest du pilier oriental, à 1,30 m du sol. Inscription découverte en 1896 dans la terre de la crypte et remplacée dans le mur.

Pierre. Hauteur : 40 cm ; largeur : 28 cm. Hauteur du *T* de *requiescit* : 2,5 cm. Mauvais état de conservation.

Il semble que la pierre ait légèrement été retaillée lors du déplacement de la crypte vers l'église.

Datation proposée : IX^e-X^e siècle [datation par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu en place en 1994.

GUILHERMY, « Inscriptions du Moyen Âge », 1878, p. 102 [texte]; MAITRE, « Rapport », 1896, pl. 8 [dessin]; MAITRE, « Église carolingienne », 1896, p. 95 [texte] et pl. 8 [reproduction]; MAITRE, « Saint-Philbert-de-Grand-Lieu », 1896, p. 535 [texte]; TREFFORT, *Mémoires carolingiennes*, 2007, p. 135 [texte] et ill. 29 [photographie].

Inscription disposée dans les quatre sections formées par la sculpture d'une croix grecque : le texte se lit non pas par ligne mais par section. Écriture assez régulière, sans onciales (le *G* est carré, le *O* en losange). Ponctuation par trois points uniquement dans la date. Abréviations par suspension ou contraction figurées par des tildes droits (dans *idus*, *junii* et *Domino*). Nombreux enclavements (*V* dans *Q* et *I* dans *C* pour *requiescit*, *H* dans *C* pour *monachus*, etc.) et conjonctions (*I* et *N* dans *in*, *M* et *U* dans *tumulo*, etc.).

136. Voir les exemples réunis par MICHAUD, *Épigraphie et liturgie*.



- | | | | |
|----|---|----|---------------------------------|
| 1- | HIC REQ<V>I
ESCIT IN
TVMVLO | 2- | GVNTA
RIVSNO
MINE |
| 3- | MONCHVS
ET [.JACE
[- - - - - - - - - - -] | 4- | QVI V:ID
IVN OBI
T IN DNO |

*Hic requiescit in tumulo Guntarius nomine mon[a]chus et [s]ace[r]dos
qui V id(us) jun(ii) obi[i]t in D(omi)no.*

Ici repose dans ce tombeau Guntarius, moine et prêtre, qui est mort dans le Seigneur le 5 des ides de juin [9 juin].

L'expression *obiit in Domino* est assez fréquente dans l'épigraphie funéraire française puisqu'on la rencontre près de 10 fois entre 840 et le milieu du XIII^e siècle, à égalité d'occurrences avec la formule très proche *obiit in Christo*. En revanche, l'expression *hic requiescit in tumulo* paraît assez peu fréquente, tout comme la séquence *qui + date + obiit* (à laquelle on préfère généralement le formulaire *qui obiit + date*). L'adjonction du mot *nomine* pour désigner le défunt est quant à elle présente à plus de 30 reprises entre le VIII^e et le XIV^e siècle.

On ne connaît pas le défunt. Le nom *Guntarius* ou *Guntharius* est signalé plusieurs fois (ainsi que d'autres variantes) dans l'ouvrage de M.-Th. Morlet (VI^e siècle, 697. 745 pour *Guntharius*, IX^e, X^e, XI^e siècle pour *Guntarius*)¹³⁷. L'écriture pourrait correspondre au IX^e ou au X^e siècle.

105. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ancienne abbatale – Graffiti.

Mention d'un nom et fragment d'invocation.

Arc méridional, à 1.75 m du sol, face regardant vers le nord, côté gauche, en allant vers le déambulatoire.

Taille de la pierre: 22 × 29 cm. Hauteur du E: 4 cm.

Datation proposée: VIII^e-X^e siècle [datation par la paléographie].

Texte d'après l'original. Vu en place en 1994.

LEBOUTEUX, « Saint-Philbert-de-Grand-Lieu », 1965, p. 83 [texte].

Capitales irrégulières qui donnent l'impression d'un graffiti. Plusieurs lettres présentent des traits redoublés (*N* de *Daniel* et de *in*). Pas de ponctuation, pas d'abréviation. On repère aussi sur la pierre des barres verticales, des courbes entrelacées, un cercle et d'autres signes. Parmi un lavis de graffiti, on distingue trois textes :



DANIEL
IN NO[—
N AIM[O—

Daniel.
In no[m]ine...
Aim[o]n...

Daniel.
Au nom de...
Aymon...

137. MORLET, *Les noms de personnes*, t. I, p. 117.

On ne peut établir le texte avec plus de précision. Les autres signes gravés sur la pierre (barres verticales, courbes entrelacées, cercle, etc.) invitent aussi à voir dans cette inscription une pratique personnelle et informelle de l'écriture épigraphique. On ne peut guère utiliser les critères paléographiques pour préciser la date de cette inscription, certaines formes de lettres, comme les ductus du *A*, du *E*, du *L* ou du *N* se retrouvant du VIII^e au X^e siècle.

Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve.

Villeneuve, abbaye de l'ordre de Cîteaux, fut fondée en 1201 par Constance, veuve du duc de Bretagne Geoffroi II et remariée à Gui de Thouars. Celle-ci ne faisait que reprendre un projet ancien : en 1157, le comte Hoel avait en effet donné un terrain dans la forêt de Touffou, à proximité du château du même nom, pour y établir une communauté. À l'invitation de Constance, douze moines quittent l'abbaye de Buzay (fondée en 1136) pour s'installer dans la forêt de Touffou, à un emplacement peu précis, simplement connu sous le nom de *Cort-Maria*. Peu de temps après, les moines demandent l'autorisation de s'installer un peu plus loin, sur un autre terrain appelé Villeneuve, qui appartenait déjà à l'abbaye-mère de Buzay. Les constructions commencent d'abord par les bâtiments agricoles et les bâtiments d'exploitation ; l'église ne sera consacrée qu'en 1224 par Étienne, évêque de Nantes. On procède alors à la translation des cendres de la fondatrice Constance et on élève un tombeau à son effigie et à celle de son mari.

Villeneuve jouissait de nombreuses prérogatives en matière de justice et de commerce. Son patrimoine foncier grandit rapidement grâce aux libéralités des seigneurs locaux qui ont, en retour, le droit d'être inhumés au sein de l'abbaye. De nombreuses pierres tombales envahissent alors l'espace du cloître et de l'église ; elles seront dispersées à la Révolution. Durant tout le XIII^e siècle, l'abbaye de Villeneuve connaît une grande prospérité économique ; les bénéfices de l'exploitation des terres permettent aux moines d'effectuer de nombreuses aumônes et d'édifier plusieurs constructions importantes dans l'abbaye ou sur ses domaines.

À partir du XIV^e siècle, les revenus de l'abbaye diminuent et en 1790, il ne reste que 6 moines à Villeneuve. Ses biens sont vendus et dispersés. La plupart des bâtiments sont détruits et incendiés durant la Terreur. Depuis 1865, les restes de l'abbaye se trouvent sur la commune des Sorinières, créée à cette date. Réédifiés en partie après les violences révolutionnaires, le château et l'abbaye abritent aujourd'hui un complexe hôtelier. Quelques fragments de l'abbaye médiévale, dont deux pierres tombales, sont encore visibles dans le parc de l'hôtel¹³⁸.

106. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau de Macé Maillard.

Inscription funéraire pour un laïc.

Inscription disparue ; placée autrefois dans la sacristie, relevée contre le mur à droite (XVII^e s.).

Datation proposée : 1271 [datation interne].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, Est., rés. Pe 1h, fol. 171).

ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 64 [dessin].

Le dessin montre un mélange de capitales et d'onciales, certaines fermées par un trait fin. Ponctuation régulière (un point entre chaque mot) ; sans abréviation.

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu) : + CI. GIST MESSI

Grand côté droit : RE. MACE. MAILLARD. QVI. TRESPASSA. LE IOR. DE. LA
SAINCT. JACQUES. ET SAINCT

Petit côté inférieur : PHILIPPE. EN. LAN. DE. GRACE

Grand côté gauche : MIL. DEUX. CENS. SEISANTE. ET VNZE. LAME. DE. LVI. SOIT.
EN. BON. REPOS.

Petit côté supérieur (fin du texte) : AMEN.

138. MERLANT Y., « L'abbaye de Villeneuve », *Annales de Nantes et du Pays Nantais*, n° 148, p. 11-13 ; LOPEZ M., « Notre-Dame de Villeneuve », *Bulletin de la Société d'études et de recherches historiques du Pays de Retz*, n° 1, 1981, p. 25-34.

+ *Ci gist messire Macé Maillard qui trespassa le jor de la Sainct Jacques et Sainct Philippe en l'an de grace 1271. L'âme de lui soit en bon repos. Amen.*

+ Ci-gît messire Macé Maillard qui trépassa le jour de la Saint Jacques et Saint Philippe [1^{er} mai] en l'an de grâce 1271. Que son âme soit en bon repos. Amen.

Le personnage n'a pas pu être identifié. La fête des apôtres Jacques et Philippe était célébrée le 1^{er} mai dans l'Église latine. La formulation de la demande de prière est assez originale ; la construction de l'épithaphe dans son ensemble est quant à elle tout à fait conforme aux usages contemporains dans l'ouest de la France.

107. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau d'Alix de Thouars et de Yolande de Bretagne¹³⁹.

Inscriptions funéraires pour deux laïques.

Inscriptions disparues. Le tombeau était placé en haut du chœur, si l'on en croit les descriptions anciennes. Datation proposée : 1272 [datation interne et identification des personnages].

Texte établi d'après MORICE, *Mémoire*, t. 1, col. 1680 qui coïncide avec la copie donnée par BOYER, VERNIÈRE, « Journal de voyage », p. 444-445 [texte partiel pour Alix ; complet pour Yolande]. Sur le dessin de la collection Gaignières, on voit le texte relatif à Alix de Thouars ; il est gravé autour du tombeau sur une seule ligne. En revanche, on ne voit pas le texte de Yolande. Sa taille laisse penser qu'il a été gravé à la suite de celui d'Alix, selon la même disposition.

LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 1707, p. 214 [dessin] ; MORICE, *Mémoire*, t. 1, 1742, col. 1680 [texte] ; BOYER, VERNIÈRE, « Journal de voyage », 1884, p. 444-445 [texte partiel pour Alix ; complet pour Yolande] ; ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 65 [dessin] ; MERLANT, « L'abbaye de Villeneuve », p. 11 [mention] ; COPY, *Art, société et politique*, 1986, p. 40 [dessin, d'après Gaignières] ; COPY, « Maison de Dreux », 1988, p. 162 [dessin] ; CHANCEL-BARDELOT, « Tombeau d'Alix », 1995, p. 411 [texte] et p. 412 [dessin d'après Gaignières] ; COPY, « L'aube de la revendication », 2005, p. 120 [texte], p. 121 [dessins, d'après Gaignières] et p. 123 [dessin d'après dom Morice].

Texte pour Yolande :

+ PETRI DE BRANA BRITONUM DUCIS HIC IOLANDA
NOBILIS EST PROLES TEGIT HAEC QUAM FUI.GIDA MOLES
MARCHENSIS FLORE COMITATUS CLARUIT ORE
IN TANTO DECORE DOMINI FLAGRAVIT AMORE
INTER OPES MODICA SAPIENS PIETATIS AMICA
CONSTANS MUNIFICA CUM CORPORE MENTE PUDICA
MITIS FECUNDA VIRTUTIBUS ORE JOCUNDA
PER TOTUM MUNDA PATIENS SERMONE FACUNDA
SANCTA MARIA DEI MATER PIA CLARA DIEI
STELLA SUA DET EI PARARE LOCUM REQUIEI
DIE DOMINICA POST FESTUM BEATI DIONISII OBIIT DOMINA
YOLANDIS COMMITISSA DE MARCHIA ET ENGOLISMENSIS
ANNO DOMINI MCC SEPTUAGESIMO SECUNDO

Texte pour Alix de Thouars :

PRAESENTI TUMBE PAR SIMPLICITATE COLUMBE
CORPORE SUBMISSA FELIX BRITONUM COMITISSA
INTER OPES HUMILIS ITA VIXIT QUOD SIBI VILIS
MUNDUS ERAT PRIDEM LICET ARRIDERET EIDEM
TANDEM FINITA FELICI FUNERE VITA
FRATRES HUIUS ALIT CONVENTUS NOBILIS HAALIS

139. Géraldine Damon a apporté sa contribution à la rédaction de cette notice grâce à une importante mise au point bibliographique et à une relecture attentive du contenu biographique. Qu'elle en soit remerciée. Sa thèse en cours sur les stratégies politiques et familiales de la noblesse poitevine permettra de remettre en contexte les notices de ce volume concernant Alix de Thouars (n° 107) et Clémence de Parthenay (n° 111).

Texte pour Yolande :

+ *Petri de Brana Britonum ducis hic Iolanda*
Nobilis est proles, tegit haec quam fulgida moles.
Marchensis flore comitatus claruit ore.
In tanto decore Domini flagravit amore.
Inter opes modica, sapiens, pietatis amica,
Constans, munifica, cum corpore mente pudica,
Mitis, fecunda virtutibus, ore jocunda.
Per totum munda, patines, sermone facunda.
Sancta Maria, Dei mater pia, clara diei
Stella, {suadeat} ei parare locum requiei.
Die dominica post festum beati Dionisio obiit domina Yolandis comitissa de Marchia et
Engolismensis anno Domini 1272.

Texte pour Alix de Thouars :

Praesenti tumbe par simplicitate columbe
Corpore submissa felix Britonum comitissa.
Inter opes humilis, ita vixit quod sibi vilis
Mundus erat, pridem licet arrideret eidem.
Tandem finita felici funere vita
Fratres hujus alit conventus nobilis Haalis.

Ici se trouve Yolande, noble fille de Pierre de Braine, duc des Bretons, que couvre cette lourde plaque brillante. Le comté s'illustra de <celle qui fut> la fleur du territoire de la Marche. Elle brûla d'amour magnifique pour le Seigneur. Elle était mesurée dans ses richesses, savante, amie de la piété, constante, généreuse, pudique de corps et d'esprit, douce, féconde en vertus, agréable par sa voix, pure en tout, patiente, éloquente dans ses discours. Que sainte Marie, pieuse Mère de Dieu, brillante étoile du jour, persuade Dieu de lui préparer un lieu de repos. Le dimanche après la fête de saint Denis [15 octobre] est morte dame Yolande, comtesse de la Marche et d'Angoulême, en l'an du Seigneur 1272.

L'heureuse comtesse des Bretons, dont le corps est descendu dans cette tombe-ci, était l'égale de la colombe par sa simplicité. Humble dans ses richesses, elle vécut de telle façon que le monde était vil pour elle, alors qu'autrefois il lui plaisait. Sa vie enfin terminée par un heureux trépas, la noble Alix nourrit les frères de ce couvent.

Le texte de Yolande se compose de 10 hexamètres léonins. Pour rétablir une scansion correcte, il faut proposer le mot *suadeat* au vers 10 du texte pour Yolande. La fin du texte, à partir de *die dominica*, est en prose. Le vers 10 présente une erreur de quantité, la première syllabe du verbe *parare* étant courte. Les vers 3-10 ne sont pas seulement léonins, mais *unisoni* (a-a/a-a). Le texte d'Alix présente également des hexamètres léonins, mais sans la complexité des rimes rencontrées dans l'épithaphe de Yolande. Les différentes copies consultées présentent des variantes de détail qui n'affectent ni la métrique ni le sens général des épithaphes. Au vers 9 de l'épithaphe de Yolande, le texte de dom Morice propose *sue* (pour *suae*) ; le sens du vers, qui formule ici une prière, invite à rétablir un subjonctif (*suadeat*) ; on écartera également l'enchaînement *sue det ei*, assez maladroite.

Les textes utilisent un vocabulaire métrique très courant. Les associations à la rime léonine sont rarement originales (*flore/ore*, *munifica/pudica*, *munda/facunda* pour Yolande ; *tumbae/columbae* pour Alix). Le texte de Yolande, qui se compose d'une accumulation de qualités topiques, présente pourtant une originalité lexicale, avec le recours au champ sémantique de la lumière, créant un lien entre le contenu du texte et le cuivre doré composant le tombeau (*fulgida*, *claruit*, *flagravit*, *clara diei stella*). Le texte relatif à Alix est quant à lui plus original dans sa formulation, même s'il utilise un vocabulaire très courant comme l'expression *simplicitate columbae* que l'on retrouve chez Fortunat, Milon ou Flodoard¹⁴⁰. Dans une inscription de Sainte-Geneviève de Paris de 1286, on trouve un vers très proche du vers 1 : *subjacet huic tumbae par simplicitate columbae*¹⁴¹.

Alix de Thouars est née en 1201 et morte le 21 novembre 1221. Elle est la fille de Guy de Thouars (mort en 1213) et de Constance de Bretagne, fille de Conan IV. Duchesse de Bretagne de 1213 à 1221, elle épouse Pierre Mauclerc, avec lequel elle aura quatre enfants, dont Yolande, inhumée avec elle. Cette dernière naît en 1218 et meurt en 1272. Comtesse de Penthievre, elle épouse en 1235 (ou 1238) Hugues XI, seigneur de Lusignan et comte de la Marche et d'Angoulême (1221-1250). Le texte de Yolande date le décès par le jour de la fête de saint

140. SCHUMANN, t. 5, p. 159. Voir FAVREAU R., « *Sine felle columba*. Sources et formation d'une formule épigraphique », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 33, 1989, p. 105-113.

141. Épithaphe d'Arnoul de Romainville. GC 7, col 745.

Denis. On connaît plusieurs Denis dans le calendrier liturgique. Sans plus de précision, on peut penser qu'il s'agit de Denis, évêque de Paris, fêté le 9 octobre. En 1272, le 9 octobre est un lundi ; le dimanche suivant est donc le 15 octobre.

La richesse du tombeau double a conduit à une importante production bibliographique à laquelle on renverra pour le détail des figurations héraldiques et pour l'explication des circonstances de la réalisation du monument (commande, date, origine des artistes etc.)¹⁴².

108. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau de Yolande de Villeneuve.

Inscription funéraire pour une laïque.

Église, chapelle d'Aubigny, contre le mur. Inscription déplacée et réemployée dans le jardin comme table. Vue à cet emplacement en 1900, elle n'a pas pu être retrouvée par la mission CIFM en 1997.

Datation proposée : 1273 (n. st.) [datation interne].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, Est., rés. Pe 2, fol. 30).

BERTHOU, « Excursion », 1901, p. 71 [texte : mentionne le fragment] ; ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 65 [dessin de la collection Gaignières].

Ponctuation par un ou deux points. On repère une seule abréviation : Qⁱ pour qui, répétée deux fois.

Petit côté supérieur : + CI GIST. DAME. IOLENDE.
 Grand côté droit : FEMME . DOV . SIGNEVR [.....]DAVBIGNEE . CHEVALIER .
 ET[.....
 Petit côté inférieur :]DE ST MARS : Qⁱ TRANSIT
 Grand côté gauche : . LE . QⁱNT . IOVR AVANT . LA CHANDELOVR . LAN DE .
 GRACE M . CC . LXXII .

+ *Ci gist dame Iolende femme dou signeur [Harment] d'Aubignée, chevalier et [seigneur] de S(ain)t Mars q(u)i transit le q(u)int jour avant la Chandeleur l'an de grâce 1272.*

+ *Ci-gît dame Yolande, femme du seigneur Harment d'Aubigné, chevalier et seigneur de Saint-Mars, qui mourut le cinquième jour avant la Chandeleur l'an de grâce 1272 [28 janvier 1273 n. s.].*

La défunte n'a pas pu être identifiée avec précision dans la documentation. La restitution du nom de son mari ne semble pas improbable ; sur la tombe d'Harment, mort en 1289 et inhumé également à Villeneuve (*cf. infra*, n° 110), on voit un bouclier héraldique avec une figure animale (lion ou léopard) que l'on trouve également sur la dalle de Yolande. La localité de Saint-Mars-de-Coutais se trouve aujourd'hui dans le canton de Machecoul. L'inscription date le décès par référence à la Chandeleur, le 2 février. Placée avant Pâques, cette date impose le rétablissement de l'année dans le nouveau style, c'est-à-dire 1273.

109. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau d'Olivier de Machecoul.

Inscription funéraire pour un laïc.

Église, chapelle Saint-Jean, contre le mur, à droite. Inscription conservée aujourd'hui dans le complexe hôtelier. Il manque le tiers supérieur de la dalle.

Taille du fragment conservé : 1,85 m de haut sur 1,20 m de large.

Datation proposée : 1279 [datation interne].

Inscription non vue par le CIFM lors de sa mission de terrain, mais son existence et sa localisation nous sont confirmées par la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Loire-Atlantique (2006)¹⁴³. Cette inscription mutilée nous est parvenue par deux traditions. La première repose sur un dessin de la collection Gaignières ; l'inscription est répartie sur une seule ligne autour de l'effigie du défunt. L'autre tradition repose sur un article de Charles Marionneau, paru en 1875 et présentant une

142. On verra en particulier COPY, « L'aube de la revendication », 2005, p. 119-133.

143. Véronique Daboust, Conservateur départemental des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique, nous a apporté de précieux renseignements quant à cette pièce. Qu'elle reçoive ici nos remerciements.

plate-tombe légèrement différente, avec un texte beaucoup plus long réparti sur deux lignes autour de la figure du défunt. Le fragment qui subsiste montre que le dessin reproduit par Ch. Marionneau correspond sans doute à la réalité médiévale de la dalle. Texte établi d'après MARIONNEAU, « Vertou », p. 342-343.

LA NICOLLIÈRE, « Une pierre tombale », 1859, p. 269-272 [texte]; MARIONNEAU, « Vertou », 1875, p. 342-343 [texte et dessin]; ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 75 [dessin de la collection Gaignières BnF, Est. Rés. Pe 1f, fol. 34]; LOPEZ, « Villeneuve », 1981, p. 26 [texte]; MERLANT, « Villeneuve », p. 12 [texte].

Le dessin publié par Ch. Marionneau montre un texte en majuscules onciales très évoluées. Abréviations signalées par des tildes marquant non seulement la nasale, mais aussi les groupes QU + voyelle. La ponctuation est systématique et complexe : écus à valeur de points interstitiels dans le premier texte ; deux croix marquent le début des deux inscriptions ; trois points marquent la fin du vers : pour le premier texte, les points apparaissent après chaque groupe de deux vers rimés ; pour le second texte, après chaque vers.

Ligne extérieure :

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu) :

+ CI • GI▼ST • LH▼OME

Grand côté droit :

▼SAG▼E • IV▼STI▼CIER▼QVIOT▼NON • M▼ON • SO▼VR • OLI▼VIER :▼DE •
MA▼CHECO▼L

Petit côté inférieur :

MERCI▼LI + ▼FACE▼DIEX▼ILT▼RANS

Grand côté gauche :

IT▼EN▼LAN▼DEGR▼ACE :▼M • CC▼Q~TRE▼VINZ▼VN • ME▼INS▼
PRIEZ▼EN • TO▼VZ • A▼

Petit côté supérieur (fin du texte) :

IOIN▼TEZ▼MAINS

Ligne intérieure :

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu) :

+ TV • Q • LIS • A • MOI • DOIZ

Grand côté droit :

ENTNE :OI • CE • Q • IE • TE • VVEILAPRENDRE :PESE • Q • BIAVTE • NENO-
BLECE :SES • TESOR • VERTV • NE • PROVECE :OST

Petit côté inférieur :

CHASTEAV • TOVR • NE • FORTERECE :NE • PVEET • NVLDE

Grand côté gauche :

MORT • DEFEDRE :SE • MO • CORS • GIST • ICI • EN • CE~DRE :AVTRE • TEL •
DOIZ • DV • TIEN • ATNRE :LA • MORT • A • SVR

Petit côté supérieur (fin du texte) :

TOVS • SA • DETRECE

+ *Ci gist l'home sage justicier qui ot non monsour Olivier de Machecoul. Merci li face Diex. Il transit en l'an de grace 1280 un meins priez en touz a jointez mains.*

Tu, q(ui) lis a moi, doiz ent(e)n(dr)e.

Oï ce q(ue) je te vueil aprendre.

Pe(n)se q(ue) biauté ne noblece

sens t(r)esor, vertu, ne prouece,

ost, chasteau, tour ne forterece

ne puee(n)t nul de mort defe(n)d(r)e,

se mo(n) cors gist ici en ce(n)dre.

Autre tel doiz du tien at(e)n(d)re

la mort a sur tous sa detrece.

Ci-gît le sage justicier qui eut pour nom messire Olivier de Machecoul. Que Dieu ait pitié de lui. Il est mort en l'an de grâce 1280 moins un [1279]. Priez tous pour lui à mains jointes. Toi qui me lis, fais en sorte de comprendre et écoute ce que je veux t'enseigner. Pense que ni la beauté, ni la noblesse, pas plus que l'intelligence, la fortune, la vertu, les prouesses, les armées, les châteaux, les tours ou les forteresses ne peuvent défendre de la mort. Si mon corps repose ici en cendres, c'est que tu dois attendre le même sort pour le tien, car la mort étend sur tous sa détresse.

Le texte forme quinze octosyllabes. Dans les six premiers vers, les rimes sont suivies (a/a, b/b, c/c). Dans les autres vers, la structure est plus complexe (d/d/e/e/e/d/d/d/e). Le défunt pourrait être Olivier I^{er} de Braine, seigneur de Machecoul, de Mareuil, d'Ay-en-Champagne, de Montaigu et de La Garnache, fils de Pierre I^{er} Mauclerc, duc de Bretagne¹⁴⁴. Ce personnage serait mort, d'après son épitaphe, en 1279.

La seconde partie du poème s'adresse directement au lecteur et présente un certain nombre de préceptes moraux ayant pour but l'édification et la mise en lumière de la fragilité de l'existence. On connaît plusieurs exemples latins de ce genre de recommandation faisant partie de la topique funéraire. Cependant, il est rare de trouver ce genre de mentions en langue vernaculaire avant la fin du XIV^e siècle. La forme directe de ce type de discours est sans doute à rapprocher du « chastoïement » que l'on rencontre dans les œuvres en langue vernaculaire dès le XII^e siècle¹⁴⁵.

110. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau d'Harment d'Aubigné.

Inscription funéraire d'un seigneur et chevalier.

Inscription disparue (autrefois : cloître, à côté du chapitre).

Datation proposée : 1282 [datation interne].

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, Est., rés. Pe 2, fol. 29).

ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 75 [dessin de la collection Gaignières]; DEBIAIS, *Écriture monumentale*, t. II, 2004, p. 83 [texte ; commentaire].

Le dessin montre un mélange de capitales et d'onciales, certaines fermées par un trait fin. Ponctuation régulière (un point entre chaque mot) ; contraction de *ho(m)me* et suspension d'*amen* (un tilde droit marque l'abréviation).

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu) : + CI. GIST. NO

Grand côté droit : BLES HOME . MONSOVR . HARMENT . DAVBIGNEE . CHEVALIER
ET SIGNOVR DE SAINT .

Petit côté inférieur : MARS . DE . COVTAI . QUI . TRESPAS

Grand côté gauche : SA . LE . LVNDI . APRES LA SAINT FRANCOIS . LAN . M . CC .
III^{xx} . ET II . PRIEZ QVE DEX PAR

Petit côté supérieur (fin du texte) : DON . LI . FACE . AME

+ *Ci gist nobles hom(m)e monsour Harment d'Aubignée chevalier et signour de Saint-Mars de Coutai qui trespassa le lundi après la Saint-François l'an 1282. Priez que Dex pardon li face. Ame(n)*

+ Ci-gît, homme noble, messire Harment d'Aubigné, chevalier et seigneur de Saint-Mars de Coutais, qui trépassa le lundi après la Saint-François [5 octobre] l'an 1282. Priez que Dieu lui fasse pardon. Amen.

Le défunt cité dans l'inscription n'a pas pu être identifié avec précision. Les renseignements les plus abondants sur sa vie se trouvent dans cette épitaphe. Il est cité en 1273 dans l'épitaphe de son épouse, Yolande de Villeneuve, également inhumée dans l'abbaye (cf. *supra* n° 108).

L'inscription date le décès par référence à la fête de saint François. On connaît de nombreuses fêtes pour ce saint : le 16 juillet, le 25 mai, le 17 septembre, le 12 décembre et le 4 octobre, date de sa mort et date ordinaire de sa fête. Seule la date du 5 octobre 1282 correspond cette année-là à un lundi.

111. Sorinières (Les), ancienne abbaye de Villeneuve – Tombeau de Clémence de Parthenay.

Inscription funéraire pour une laïque.

Inscription disparue ; elle était placée dans la chapelle Saint-Nicolas, à droite.

Datation proposée : 1289 [datation interne].

144. LA NICOLIÈRE, « Une pierre tombale », 1859.

145. Voir par exemple les vers 9-11 d'*Urbain le Courtois*, éd. par PARSONS H.R., « Anglo-Norman Books of Courtesy and Nurture », *PMLA*, 44, 1929, p. 383-455 : « Si jeo die, bien le entendez / Noreture vous voile apprendre / taunt come estes d'age tendre... ».

Texte d'après le dessin de la collection Gaignières (BnF, Est., rés. Pe 1f, fol. 35).

ADHÉMAR, DORDOR, « Tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, p. 65 [dessin de la collection Gaignières];
DEBIAIS, *Écriture monumentale*, t. II, 2004, p. 84 [texte; commentaire]

Le dessin montre un mélange de capitales et d'onciales, certaines fermées par un trait fin. Ponctuation régulière (un point entre chaque mot, sauf une fois où l'on trouve deux points).

Petit côté supérieur (le texte commence au milieu) : ICI . GIST .

Grand côté droit : MADAME . CLEMENCE . PARTENAI . FILLE . MONSOVR .
GVILLAVME . LARCHEV

Petit côté inférieur : ESQVE : QVI . FVT . FEME . MON

Grand côté gauche : SOVR GAVLTIER . DE . MACHECOL . Qⁱ . TRESPASSA . LAN .
M . CC . IIII^{xx} . IX . PRIEZ . DIEX .

Petit côté supérieur (fin du texte) : POVR S'AME

*Ici gist madame Clémence Parthenay, fille monsour Guillaume Larchevêque, qui fut fe(m)me
monsour Gautier de Macheco{u}l q(u)i trespasa l'an 1289. Priez Diex pour s'ame.*

Ici gît madame Clémence de Parthenay, fille de messire Guillaume l'Archevêque, qui fut la
femme de messire Gauthier de Machecoul et qui trépassa l'an 1289. Priez Dieu pour son âme.

La défunte appartient à la famille des Parthenay Larchevêque. On connaît plusieurs Guillaume pour cette
famille au XIII^e siècle (Guillaume V, mort en 1243; Guillaume VI, mort en 1315), mais aucune Clémence. La
défunte appartiendrait plutôt à la branche Vouvant des Lusignan et pourrait être une fille de Guillaume VI non
documentée par ailleurs.

VENDÉE

112. Bazoges-en-Pareds – Mention d'une date.

Mention d'après BOUNEAULT, « Avis et nouvelles », 1905, p. 70 ; TISSEAU, « Bazoges-en-Pareds », 1948, p. 128.

En recensant les inscriptions disparues de Vendée, on trouve pour la commune de Bazoges-en-Pareds deux mentions d'une même inscription localisée dans deux monuments différents. Dans les deux cas, il s'agit d'une date. En 1905, M. Bouneault signalait à la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. 25, p. 70 qu'il avait relevé une inscription donnant la date de 1200 sur l'église. Quarante ans plus tard environ, P. Tisseau explique dans un article que le château de Bazoges-en-Pareds porte une inscription douteuse donnant la date de construction de l'édifice, construction que l'auteur lui-même place en 1380¹⁴⁶. Aucune inscription n'a pu être retrouvée aujourd'hui, ni sur l'église, ni sur le château, et ce texte n'a jamais été mentionné en dehors de ces deux références, ce qui donne à ces informations un caractère douteux.

113. Brem-sur-Mer, église Saint-Nicolas – Identification dans les peintures murales des Saintes Femmes au tombeau.

Identification.

Église, abside, cul-de-four.

Datation : seconde moitié du XII^e siècle [datation du support et datation paléographique].

Texte cité d'après l'original vu en place en avril 1994.

DAVY, *Peinture murale*, t. II, 1994, p. 645 [texte fautif] et t. III, p. 296 [reproduction].

Mélange capitales et onciales ; *A* aux jambages écartés. Il est difficile d'en dire plus à cause de l'état fragmentaire de l'inscription. Pas de ponctuation ni d'abréviation visible.



À gauche, en bas,
sous le voile de la
femme de gauche :

MA

[.]IA

[.]AG

[.]A

[- - - - -]

À droite de la tête de
la femme de droite :

M[- - - - -]

SALO[- - - -]

Ma[r]ia

[M]ag[d]a[l]ena].

M[aria] Salo[me].

Marie Madeleine.

Marie Salomé.



146. « Bazoges-en-Pareds. Ses seigneurs, son château, son histoire », *Revue du Bas-Poitou*, 61-62^e année, 1948-1949, p. 123-139, p. 128.

Le nombre et le nom des Saintes Femmes varient suivant les évangélistes. Elles sont trois chez Marc : Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé. Elles sont deux chez Matthieu ; chez Jean ne figure que Marie Madeleine. Chez Luc, Marie de Magdala est accompagnée de Jeanne et Marie, mère de Jacques. Ici nous devons donc nous référer à Marc XVI, 1 : *et, cum transisset sabbatum, Maria Magdalene et Maria Jacobi et Salome emerunt aromata, et venientes ungerent Jesum*. Les femmes représentées ici tiennent des vases contenant les aromates évoqués dans le texte biblique pour la préparation du corps de Jésus.

Le style général des peintures invite à les placer à la fin du XII^e siècle ; la paléographie des inscriptions, dans la mesure où on peut l'analyser, semble compatible avec cette date.

114. Château d'Olonne, ancienne abbaye Saint-Jean d'Orbestier – Inscription de consécration d'un autel.

Mention d'après CROZET, « Saint-Jean d'Orbestier », 1941, p. 310.

Dans une note de la *Revue du Bas-Poitou* consacrée à l'architecture de l'ancienne abbaye Saint-Jean d'Orbestier, René Crozet signalait en 1941 que « quelques débris de l'édifice étaient conservés dans le jardin hospitalier, près de l'église, entre autres une pierre de dédicace d'un autel aux saints apôtres dont l'inscription, non datée, semblait remonter au XII^e siècle ». Il s'agit de la seule mention de cette inscription dans la bibliographie – d'ailleurs très mince – consacrée à l'abbaye située sur la commune vendéenne de Château-d'Olonne. L'abbaye bénédictine fondée en 1107 est aujourd'hui pratiquement détruite et les bâtiments, utilisés dès la Révolution comme exploitation agricole, abritent des installations scolaires depuis 1935. Depuis la visite de R. Crozet, de nombreux travaux ont remanié les abords de l'église Saint-Jean et la plupart des restes a été dispersée, malgré le classement de l'abbaye sur les listes des Monuments Historiques en 1935. La mission du Corpus des inscriptions de la France médiévale n'a pas pu retrouver le texte en 1997 ; depuis, plusieurs contacts avec les responsables locaux n'ont pas eu plus de succès dans la recherche de cette inscription (sans doute une consécration d'autel) dont R. Crozet n'avait malheureusement pas relevé le texte en 1941¹⁴⁷.

115. Fontenay-le-Comte, église Notre-Dame – Inscription funéraire pour Hecfred.

Inscription funéraire pour un abbé.

Inscription disparue, mentionnée par B. Fillon dans la chapelle latérale, à gauche de l'autel majeur.

Datation : fin X^e ou début XI^e siècle [datation paléographique, sous réserves].

Inscription disparue citée d'après le dessin transmis par FILLON, « Fontenay-le-Comte », p. 120.

Poitiers, AD86, Fonds SAO (Longuemar), ms. 502 [dessin, vraisemblablement d'après B. Fillon] ; FILLON, « Fontenay-le-Comte », 1872, p. 120 [dessin, d'après Prézeau ?] ; FILLON, ROCHEBRUNE, *Poitou et Vendée*, t. 1, 1887, p. 25 [texte] et pl. [dessin d'après Prézeau ?]

Réglures doubles séparant chaque ligne. Pas de décor particulier. Capitales. Aucune onciale. Apparemment, trois points verticaux séparaient chaque mot. On ne voit aucune abréviation.

+ HECFRIDVS : ABBAS [- - -]

REQVIEVIT : VI[- - -]

+ *Hecfridus abbas* [- - -] *requievit 6 (7 ou 8)* [- - -]

Hecfred, abbé [- - -] reposa le 6 (7 ou 8) [- - -]

L'expression *requievit* est beaucoup moins fréquente que le traditionnel *requiescit* ; on la trouve cependant à plusieurs reprises dans les textes du haut Moyen Âge espagnol¹⁴⁸.

Selon B. Fillon, Hecfred, abbé de Luçon, serait le fondateur du prieuré de Fontenay-le-Comte. C'est d'abord un simple prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de Luçon, fondé au début du X^e siècle. Il ne

147. La recherche de cette inscription a bénéficié notamment du concours de M. Guersent, membre de l'association « L'orbestier », chargée de la valorisation des restes de l'ancienne abbaye.

148. VIVÉS J., *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda*, Barcelona, 1969, p. 238 ; l'auteur cite plus de quarante exemples.

reste aucune trace de l'église primitive, reconstruite au XI^e siècle. Elle devient paroissiale au début du XII^e siècle. L'église actuelle est achevée vers 1467 et reconstruite en 1576. L'inscription a aujourd'hui disparu. On ne peut garantir l'authenticité de la pièce : B. Fillon, dont la réputation de faussaire est bien attestée, copie en effet le texte d'un dessin de M. Prézeau, ancien juge de paix de Maillezais, qui aurait lui-même recueilli les papiers d'un érudit inconnu¹⁴⁹.

Hecfred serait mort à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle; si l'inscription est authentique, c'est probablement à ce moment qu'elle a été rédigée.

116. Fontenay-le-Comte, église Notre-Dame – Inscription funéraire pour Amelius.

Inscription funéraire pour un prieur.

Inscription disparue, mentionnée par B. Fillon dans la chapelle latérale, à gauche de l'autel majeur.

Datation proposée par la bibliographie : XI^e siècle [datation paléographique].

Inscription disparue citée d'après le dessin transmis par FILLON, « Fontenay-le-Comte », p. 120.

Poitiers, AD86, Fonds SAO (Longueмар), ms. 502 [dessin, vraisemblablement d'après B. Fillon]; FILLON, « Fontenay-le-Comte », 1872, p. 120 [dessin, d'après Prézeau ?]; FILLON, ROCHEBRUNE, *Poitou et Vendée*, t. 1, 1887, p. 25 [texte] et pl. 13 [dessin d'après Prézeau ?]

Disposition horizontale sans doute, sur trois lignes d'après la présentation du texte de B. Fillon. L'auteur signale que le texte est transcrit en « caractères du XI^e s. ». Sans doute y avait-il un point séparant chaque mot.

PRIDIE . NON . AUG .
OBIIT . AMELIUS . PR
IOR

Pridie non(as) aug(usti) obiit Amelius prior.

La veille des nones d'août (4 août) est mort le prieur Amelius.

Le personnage n'a pas pu être identifié.

B. Fillon date le texte du XI^e siècle. Le formulaire obituaire du texte et le nom du défunt pourraient correspondre à cette date, même si on trouve encore ce type de formulation obituaire très courte jusqu'au XIV^e siècle. On émettra les mêmes réserves pour cette inscription que dans la notice précédente, les deux dessins ayant la même origine. On connaît de fait à Poitiers une inscription carolingienne pour un défunt nommé *Amelius* qui présente des caractères communs avec cette inscription¹⁵⁰.

117. Fontenay-le-Comte, chapelle des Jacobins – Inscription funéraire pour Guy Châtaignier.

Inscription funéraire pour un chevalier.

Inscription disparue, autrefois dans le chœur.

Datation proposée : 1271 [datation interne] ou XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte établi d'après le dessin d'II. Prézeau reproduit dans BITTON, « Épigraphe fontenaisienne », p. 354.

BITTON, « Épigraphe fontenaisienne », 1888, p. 354 [dessin de Prézeau].

Le dessin fait apparaître des onciales très évoluées, complètement fermées pour la plupart. Plusieurs lettres ont d'ailleurs toutes les caractéristiques de la minuscule gothique (haste bifide, terminaisons supérieures et inférieures inclinées, trois hauteurs de lettres, etc.). Il est possible que ces caractéristiques soient dues à une stylisation du dessin; sans quoi, on aurait là une écriture très évoluée pour la date donnée dans l'inscription. Ponctuation régulière (un point entre chaque mot). Pas d'abréviation apparente.

149. Après vérification auprès des services des bibliothèques et des archives de la Vendée, aucun fonds Prézeau n'a pu être retrouvé.

150. *CIFM* I/1, 83, p. 100-102.

CI.GIST.GUIDON.CHASTENER.
 EN.SA.VIE.CHEVALER.
 QUI.TREPASSA.LE.PENULTIESME.JOR.
 DE.AOST.LAN.NOSTRE.SEGNOR.
 M.CC.LXXI.
 PRIEZ.DE.POR.LEME.DE.LI.

Ci gist Guidon Chastener en sa vie chevaler qui trepassa le penultieme jor de aost lan nostre segnor 1271. Priez De por l'eme de li.

Ci-gît Guy Châtaignier, de son vivant chevalier, qui trépassa l'avant-dernier jour d'août [30 août] de l'année de Notre Seigneur 1271. Priez Dieu pour son âme.

Le formulaire du texte de Guy Châtaignier est très classique ; il se retrouve pratiquement à l'identique dans de nombreuses inscriptions de l'ouest de la France à la fin du XIII^e siècle. La demande de prière se rencontre d'ailleurs dans une forme identique dans l'épithaphe d'Alexandre, moine de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1266¹⁵¹.

Le personnage n'a pu être identifié. Les remarques paléographiques et la datation de cette inscription sont soumises aux conditions de transmission du dessin de H. Prézeau. La date proposée par l'inscription place la mort du chevalier au 30 août 1271. Cependant, le style général de l'écriture laisserait envisager une date postérieure (et donc une épithaphe réalisée *a posteriori*), à moins qu'il ne soit dû à une déformation de la copie.

118. Fontenay-le-Comte, Palais de Justice – Signature de commanditaire.

Signature de commanditaire.

Localisation précise inconnue (dans l'un des murs). Fragment d'inscription aujourd'hui disparue.

Datation proposée : 1243-1271 [datation par identification du personnage].

Texte donné d'après le dessin publié par FILLON, ROCHEBRUNE, *Poitou et Vendée*, t. 1, p. 29.

FILLON, ROCHEBRUNE, *Poitou et Vendée*, t. 1, 1887, p. 29 [dessin, d'après Prézeau?]; VALETTE, « Essais d'épigraphie vendéenne », 1895, p. 78 [mention ; dessin d'après le précédent].

Le dessin est évidemment stylisé ; on ne peut faire aucun commentaire sur la forme originelle des lettres. Ponctuation régulière (deux points entre chaque mot) ; l'abréviation de *Tholosae* par suspension n'est accompagnée d'aucun signe (en tout cas sur le dessin).

[- - -]COMITIS : PICTAVIE : ET THOL
 ME : FECIT : FIERI

[- - -] *comitis Pictavie et Thol(osae) me fecit fieri.*

[- - -] du comte de Poitiers et de Toulouse m'a fait faire.

Même si le texte est incomplet, le formulaire semble assez classique pour une signature de commanditaire, avec l'emploi de l'expression *fecit fieri*.

Le personnage n'a pas pu être identifié en raison de l'état de dégradation de l'inscription ; le cas grammatical de *comitis* suggère que l'on se réfère à un officier du comte de Poitiers chargé de la construction du Palais de Justice. Le comte mentionné ici est probablement Alphonse. Cinquième fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, frère de saint Louis, il reçoit de son père le Poitou et l'Auvergne en apanage. À la mort de son beau-père, le comte de Toulouse Raymond VII (1249), il devient également comte de Toulouse. Alphonse meurt en 1271.

Le Palais de Justice fut reconstruit partiellement en 1243 et réparé à diverses reprises. Il est entièrement reconstruit en 1544 avant de s'effondrer complètement en 1699. Il a servi de Palais de Justice jusqu'en 1859. Le texte daterait donc de la période 1243-1271, entre le début de la reconstruction du bâtiment et la mort d'Alphonse. On émettra cependant les mêmes réserves pour ce texte que pour les inscriptions précédentes, le dessin ayant été transmis par B. Fillon à partir de la même tradition manuscrite plus que suspecte.

151. BOUILLARD J., *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724, p. 135 [texte].

119. Fontenay-le-Comte, église Saint-Jean – Mention d'un texte de 1001.

Mention d'après DULAURE, *Description historique*, p. 57.

À la fin du XVIII^e siècle, J.-A. Dulaure mentionne une inscription dans l'église Saint-Jean qu'il décrit comme « très ancienne ». Ce texte serait daté de l'an 1001. La mission du Corpus des inscriptions de la France médiévale en 1994 n'a pas pu retrouver le texte. L'église Saint-Jean présente d'ailleurs une structure du XV^e siècle, fortement retouchée au XIX^e. On ne connaît pas d'autres mentions de ce texte dans la bibliographie.

120. Foussais-Payré, église Saint-Hilaire – Signature d'artiste ou de commanditaire.

Signature (on ne peut déterminer avec précision s'il s'agit d'un artiste ou d'un commanditaire).

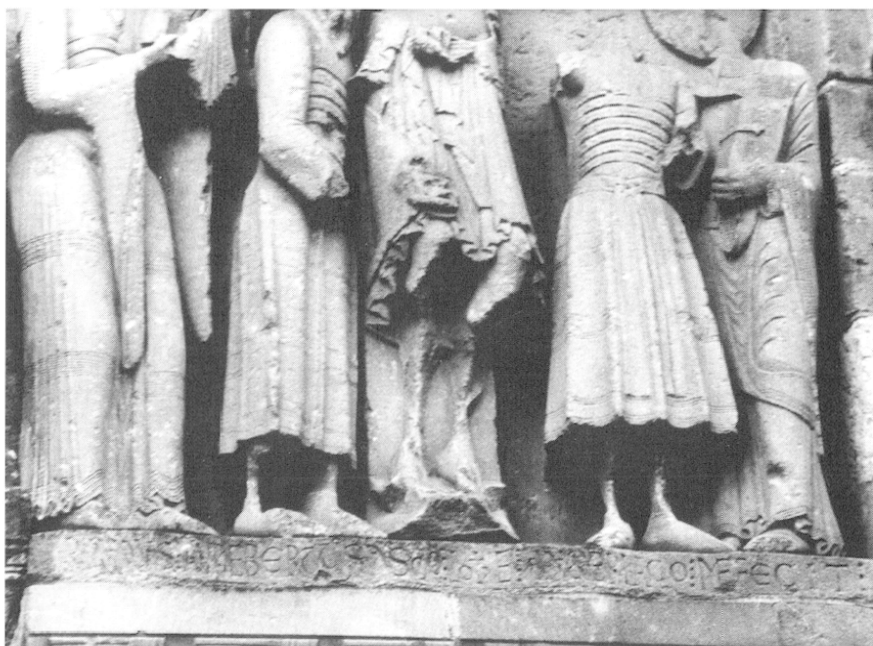
Église, façade occidentale. Inscription usée en surface et mutilée dans la première partie.

Datation proposée : XIII^e siècle [datation par le support et par la paléographie].

Texte donné d'après l'original vu en place en 1994.

LONGUEMAR, « Foussay », 1853, p. 85 [texte incomplet]; CAUMONT, « Rapport verbal », 1858, p. 31 [texte]; LONGUEMAR, « Épigraphe du Haut Poitou », 1863, p. 214 [texte]; ROCHEBRUNE, « Foussais », 1864, p. 124 et 162 [texte]; GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT, « Croix et crucifix », 1870, p. 179 [texte]; AUDIAT, *Épigraphe*, 1870, p. 82 [texte]; VALETTE, « Foussais », t. I, 1892, p. 24 [dessin]; SANONER, « Imagiers du Moyen Âge », 1907, p. 313 [mention]; « Excursion de 1907 », p. 306 [texte]; ENLART, *Manuel*, t. II, 1927, p. 78 [texte partiel; traduction]; PORTER, *Spanish Romanesque Sculpture*, t. II, 1928, p. 36 [mention]; AUZAS, « Foussais », 1957, p. 76 [texte]; CROZET, *Art roman en Saintonge*, 1971, p. 28 [texte]; ROUSSEAU, *Vieilles églises de Vendée*, 1974, p. 72 [texte fautif]; DILLANGE, *Vendée romane*, 1976, p. 252 [texte].

Mélange de capitales et d'onciales (*E, H, T* et *U*). Écriture assez irrégulière. Ponctuation par trois ou quatre points verticaux. Abréviations par lettres barrées (*D, H*), et par tilde pour *sancto*. Conjonction de lettres *M* et *E* dans *me*.



[- -]RAVDVS : AVDEBERTUS DE SCO : IOHE : ANGERIACO : ME FECIT :

[Gi]raudus Audebertus de S(an)c(t)o Joh(ann)e Angeriaco me fecit.

Giraud Audebert de Saint-Jean-d'Angély m'a fait.

Sur un cliché datant des années 1970, il semble qu'il y ait un *I* gravé au coin de la pierre devant *RAVDVS*, ce qui conduit à proposer la lecture *Giraudus*. L'emploi de la formule *me fecit* est très vague et n'assure pas que le personnage mentionné dans le texte soit l'artiste qui a réalisé la sculpture¹⁵². Quoi qu'il en soit, l'auteur

152. À ce sujet, voir FAVREAU R., « Les commanditaires dans les inscriptions du haut Moyen Âge occidental », *Committenti e produzione artistico-letteraria nell'alto medioevo occidentale*, Spolète, 1992 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 34), p. 681-727.

(artiste ou commanditaire) est identifié par son nom et par un toponyme, ce qui deviendra très courant dans l'onomastique à partir du milieu du XII^e siècle.

La sculpture qu'accompagne le texte représente une scène de descente de croix. Elle est datée du XII^e siècle, ce qui peut correspondre à la paléographie de l'inscription.

121. Maillezais, ancienne abbaye Saint-Pierre – Inscriptions relatives à l'abbé Goderan.

Les inscriptions les plus anciennes relatives à l'abbaye de Maillezais sont celles qui concernent l'abbé Goderan, mort en 1074. Enterré dans l'abbaye, son tombeau a longtemps fait l'objet de pèlerinages. Il a été redécouvert en 1834 lors de fouilles qui ont mis au jour plusieurs inscriptions. L'une d'entre elles était peinte en rouge sur la tombe, mais elle a disparu aussitôt la découverte¹⁵³. Les deux autres inscriptions concernent une bague de bâton pastoral en argent et une plaque de plomb placée à l'intérieur du tombeau.

Ces deux objets ont été déposés au Musée du Pilori à Niort (79). Les textes ont été publiés dans le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. I-3, Poitiers, 1977, p. 148-149. Pour une mise à jour des données et un développement des commentaires, on verra l'article de FAVREAU R., « Les inscriptions médiévales de Maillezais », *L'abbaye de Maillezais : des moines du marais aux soldats huguenots. Actes du colloque tenu à Poitiers et Maillezais en juin 2002*, sous la direction de C. Treffort et M. Tranchant, Rennes, P.U.R., p. 121-134, et plus précisément p. 122-124.

122. Maillezais, ancienne abbaye Saint-Pierre – Consécration de l'autel des anges.

Inscription de consécration d'un autel.

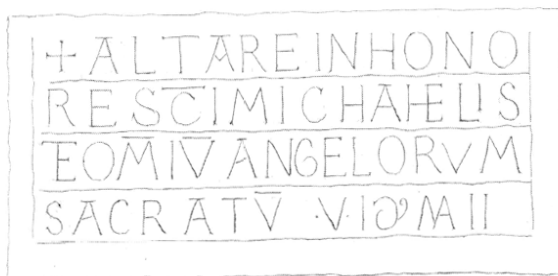
Inscription disparue (autrefois replacée dans le mur de l'ancienne aumônerie).

Datation proposée : fin XI^e-début XII^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d'après le dessin d'A. Bouneault (Niort, B.M., fonds Bouneault, pl. 1976).

Niort, B.M., fonds Bouneault, pl. 1976 [dessin]; « Recueil des dessins archéologiques », 1914, pl. 1976 [dessin d'A. Bouneault]; FAVREAU, « Maillezais », 2003, p. 124 [texte et traduction à partir du dessin d'A. Bouneault].

Cadre légèrement tracé et réglures simples séparant chaque ligne. L'écriture est capitale avec une seule onciale (le *D* de *idus*). On ne peut juger de la ponctuation à partir du dessin. Abréviation par contraction ou suspension signalée par un tilde droit (pour *sancti, omnium, sacratum*) et par une apostrophe pour la finale *-us* dans *idus*. Conjonction de lettres : *HE* dans *Michaelis*; *ET* dans *et*.



+ ALTARE IN HONO
RE SCI MICHAELIS
ET OMIV ANGELO RV M
SACR AT V V ID' MAI

+ *Altare in honore s(an)c(t)i Micha{e}lis et om(n)iu(m) angelorum sacratu(m) V id(us) maii.*

Autel consacré en l'honneur de saint Michel et de tous les saints le 5 des ides de mai [11 mai].

Le vocabulaire de cette inscription ne présente pas d'originalité majeure. L'absence du nom des prélats consécrateurs est fréquente, surtout avant le XII^e siècle¹⁵⁴. Dans le bras nord du transept de Saint-Savin (86), l'autel était dédié à saint Michel et aux neuf chœurs des anges¹⁵⁵.

Cet autel a probablement été consacré un dimanche, comme c'est souvent le cas, à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, intervalle chronologique déterminé par les caractéristiques paléographiques; on peut proposer 7 années où le 11 mai tombe un dimanche, à savoir : 1057, 1063, 1068, 1074, 1085, 1091, 1096. Les autels étaient également consacrés lors des grandes fêtes liturgiques, ce qui multiplie encore les datations envisageables.

153. ARNAULD Ch., *Histoire de Maillezais depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Niort et Paris, 1840, p. 81.

154. Voir MICHAUD J., *Les inscriptions*, p. 161-183 par exemple.

155. *CIFM* 1-2, 52, p. 86-87.

123. Maillezais, ancienne abbaye Saint-Pierre – Alphabet.

Fonction indéterminée.

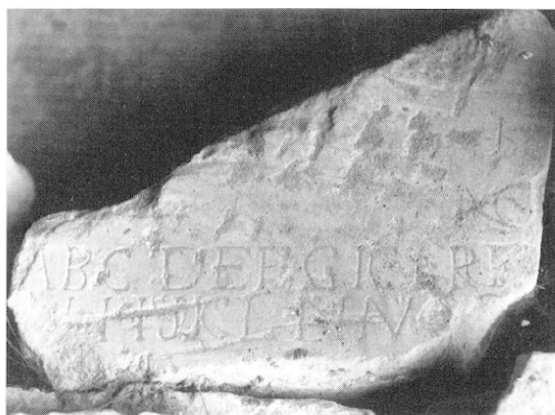
Inscription conservée jusqu'en 2002 dans le dépôt lapidaire de l'abbaye (ancien réfectoire des hôtes). À la suite de l'aménagement du site et de la création d'une salle de projection dans ce bâtiment, il nous a été impossible de localiser la pièce et d'en prendre les mesures.

Datation proposée : XI^e-XII^e siècle [datation paléographique sous réserves].

Texte donné d'après la photographie de l'original vu en place pour la dernière fois en 2002.

Inédit.

Fragment grossièrement triangulaire, sans cadre ni réglures. Écriture majoritairement capitale, de large module, de tracé profond et appliqué. *A* avec barre horizontale brisée. Le *K* est composé de deux traits juxtaposés, une ligne droite verticale et une ligne courbe. *O* légèrement en navette.



-- -]ABCDEF GIC[.]R[- - -

-- -]IHJKLMNO[- - -

-- -]abcdefghijklmnop[.]r[- - -]

-- -]ihjklmno[- - -

[pas de traduction proposée]

On connaît plusieurs exemples d'inscriptions romanes présentant des alphabets, complets ou non mais leur fonction, parfois en lien avec la cérémonie de consécration de l'église¹⁵⁶, peut varier.

La paléographie n'est pas en désaccord avec ce que l'on trouverait au Moyen Âge central, les capitales très droites et de large module de cette inscription étant très courantes au XI^e ou au XII^e siècle. Cependant, le ductus particulier du *K* ou du *N* par exemple, ainsi que la présence d'un *J* dans la suite alphabétique invitent à émettre quelques réserves quant à une datation formelle de l'inscription à partir de l'analyse paléographique.

124. Maillezais, ancienne abbaye Saint-Pierre – Fragment de plate-tombe.



Dans le cloître de l'abbaye, dans la galerie septentrionale, on trouvait jusqu'en 2002 un fragment de dalle funéraire. D'après les quelques signes qu'on repérait encore à cette date, il s'agissait sans doute de l'angle supérieur gauche d'une plate-tombe; on lisait, d'un côté, le mot *amen* et seules quelques lettres, à l'opposé, étaient encore repérables. La paléographie de ces traces placerait la plate-tombe au XIII^e, voire au XIV^e siècle.

Lors de la visite du CIFM en juin 2006, ce fragment n'a pas pu être retrouvé dans le cloître de l'abbaye, pas plus que dans le dépôt lapidaire; d'importantes modifications muséographiques ayant eu lieu dans ces deux espaces, il est possible que le fragment, de taille très réduite et déjà fort endommagé, ait été recouvert, perdu ou détruit.

156. On verra par exemple, l'alphabet tracé au-dessus de la fenêtre du transept sud, à l'extérieur de l'église Saint-Pierre de Chauvigny (86); *CIFM* 1-2, 19, p. 26. En attendant la publication de l'enquête approfondie de C. Treffort sur la place de l'alphabet dans le rituel de consécration de l'église, on verra son article, « Une consécration "à la lettre". Place, rôle et autorité des textes inscrits dans la sacralisation de l'église », *Mise en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval*, Brepols, 2008, p. 219-251.

125. Mesnard-la-Barotière, église Saint-Christophe – Identifications et commentaires dans les peintures murales de la Vierge à l'Enfant.

Commentaire par une citation liturgique et peut-être une ou plusieurs inscription(s) d'identification.

Église, chœur, mur nord et mur est.

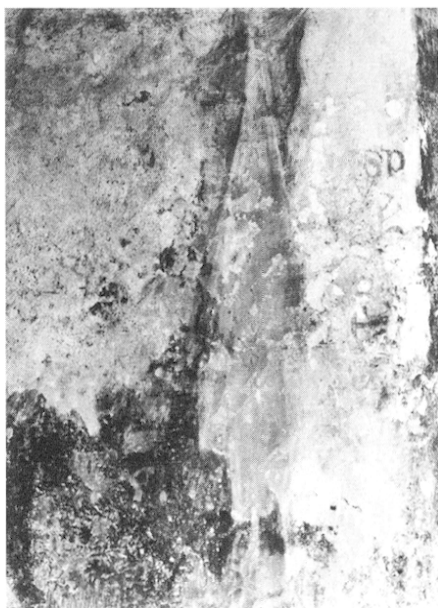
Peinture. Hauteur des lettres : 8 cm pour l'inscription générale ; 5 cm pour la prière et pour le mur est. Textes très dégradés.

Datation proposée : XIII^e-XIV^e siècle [datation par le support et la paléographie].

Texte donné d'après l'original vu en place en 1994.

LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, 2002, p. 680 et 688 [textes, sauf pour le personnage représenté en orant].

La paléographie, telle que l'on peut l'apprécier dans l'état actuel des peintures, semble onciale (on ne peut l'assurer que pour le *E* de *ave*). Absence de ponctuation. Tracé de *A* et *V* de *ave* en partie doublé.



Mur nord, au-dessus du personnage, en haut : 1 - - - -]A IM DES[- - -

Mur nord, sortant de la bouche de l'orant : 1 - AVE[.]RI[- - -

Mur est, à hauteur de la hanche gauche : 1 - - - -]SP

2 - [- - - -]

- - -]a im des[- - -]. Ave [Ma]ri[a]. [- - -]sp[- - -.

[pas de traduction proposée]

L'état de dégradation de l'inscription supérieure empêche d'identifier le personnage représenté en orant. On trouve habituellement les paroles attribuées à l'orant (début de la Salutation évangélique tirée de Lc I, 28, ici dans sa formulation liturgique) dans la représentation de l'Annonciation, et non pas avec la Vierge à l'Enfant comme c'est le cas ici. Étant donné l'état de dégradation des peintures, il est difficile de proposer une datation à partir de l'inscription. Le style général et les quelques fragments de lettres invitent pourtant à placer le texte au XIII^e siècle, voire au XIV^e siècle. C'est la date attribuée par Cl. Landry-Delcroix à l'ensemble iconographique.

Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent.

L'abbaye Saint-Vincent de Nieul-sur-l'Autise fut fondée en 1068 par le seigneur de Vouvant Ayrand Gassener. Celui-ci lui donne la seigneurie de Nieul (terre et dépendances) et les droits sur la seigneurie de Benet, distante de quelques kilomètres seulement. Ces importantes donations assurent à la jeune abbaye des revenus confortables, confirmés en 1137 par le roi de France et duc d'Aquitaine Louis VII. En 1139, les chanoines de Nieul adoptent la règle de Saint-Augustin. Au moment de la création du diocèse de Maillezais en 1317, l'abbaye Saint-Vincent de Nieul quitte l'autorité de Poitiers ; elle restera attachée à Maillezais jusqu'au XVIII^e siècle, date à laquelle le monastère est sécularisé.

L'ensemble monastique constitue un bel exemple de l'architecture et de la sculpture romane du Bas-Poitou. Très endommagé au moment des Guerres de religion, il connaît plusieurs restaurations et remaniements, parfois assez radicales. Aujourd'hui propriété du Conseil Général de la Vendée, l'abbaye Saint-Vincent offre une présentation muséographique originale et intéressante.

126. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Inscription sur un tombeau décoré.

Inscription funéraire.

Abbaye, cloître. Localisée en septembre 2007 dans le dépôt lapidaire.

Pierre. Longueur de la pierre : 94 cm ; hauteur : 26 cm. Hauteur du *F* : 2,8 cm.

Datation proposée : XI^e-XIII^e siècle [datation paléographique et par la forme générale du support].

Texte donné d'après l'original en place en septembre 2007.

Inédit.

Disposition horizontale sans cadre, ni réglures. Écriture irrégulière composée majoritairement de capitales ; le *T* possède une forme onciale très caractéristique. Abréviations : suspension du *-us* final par l'apostrophe. Ponctuation par deux points.



-- -]OT.MIIS : FILIVS W[- - -]

-- -]ot.miis filius W[- - -]

... fils de...

L'absence d'onciales, hormis le *T*, inviterait à placer l'inscription qui accompagne le tombeau avant le XIII^e siècle, ce qui pourrait également correspondre au décor. Les restes de lettres sont malheureusement trop peu nombreux et trop endommagés pour affirmer une datation précise, même si le *T* se rencontre majoritairement au XIII^e siècle. La mention de filiation correspond vraisemblablement au nom du défunt.

127. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Fragment d'inscription sur un tombeau.

Inscription funéraire.

Abbaye, cloître, galerie nord, deuxième enfeu à partir de l'ouest. Inscription déplacée (on ne connaît pas son emplacement original).

Pierre. Couvercle de tombeau décoré portant une grande croix sculptée en relief sur le dessus. Dimensions : hauteur : 38 cm ; longueur : 170 cm ; largeur à gauche : 50 cm ; largeur à droite : 44 cm. Longueur du champ épigraphique actuel : 145 cm. Hauteur du premier *V* : 75 mm. Inscription fragmentaire et très usée (lecture difficile).

Datation proposée : XI^e-XII^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

Inédit.

Capitales très irrégulières. Dans l'état actuel de la dalle, on ne repère pas d'abréviation ni de ponctuation.

D'après les restitutions proposées ici, l'inscription présenterait la date du décès de ce *Arous* (nom qui n'a pas pu être retrouvé ailleurs) et indiquerait le lieu de sa sépulture. Devant l'état de dégradation du texte, les critères paléographiques sont de peu d'utilité pour dater l'inscription, même si l'absence d'onciales et l'irrégularité de la graphie n'invitent pas à la placer après le XII^e siècle. Le tombeau dans son ensemble pourrait dater de la même époque.



-- -]VS MAII AROVS IACET H[.]S[- - -

-- -id]us maii Arouv jacet h[.]s[- - -

-- -ides] de mai Arouv repose [- - -

Le défunt n'a pu être identifié.

128. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Signature d'un artisan ou d'un maître d'œuvre.

Deux références bibliographiques de la seconde moitié du XIX^e siècle signalent la présence d'une inscription du XII^e siècle tracée à la voûte de l'une des galeries du cloître de l'abbaye Saint-Vincent. La mission effectuée en 1994 et les vérifications de terrain de 2006 n'ont pas permis de retrouver ce texte, et ce malgré l'aide de Richard Levesque, conservateur des Antiquités et objets d'art de la Vendée. Depuis le milieu du XIX^e siècle et jusqu'aux derniers travaux de mise en valeur, de nombreuses restaurations ont affecté l'ensemble de la maçonnerie du cloître, modifiant les enduits et les parements. C'est sans doute au cours de l'une de ces modifications qu'on a supprimé l'inscription, déjà fortement endommagée au moment de sa mention dans la bibliographie.

D'après ces articles, l'inscription devait présenter la signature d'un artisan ou d'un commanditaire. O. de Rochebrune, « Notice sur l'abbaye et l'église de Nieul-sur-l'Autise (Vendée) », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 22 (1855), p. 285, donne le fragment FECIT[...]FIERI, laissant entendre qu'il s'agissait de la mention du commanditaire. Charles Arnauld, « Histoire de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise », *Mémoires de la Société de statistiques, sciences et arts des Deux-Sèvres*, 2^e série, t. II, 1862, p. 233, propose uniquement le mot FECIT.

129. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Épitaphe de Pierre, vraisemblablement abbé de Nieul.

Inscription tumulaire.

Cloître, galerie nord, quatrième enfeu à partir de l'ouest. Inscription déplacée (on ne connaît pas l'emplacement original de ce tombeau ; après discussion avec le conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Vendée, il est probable que le tombeau ait été découvert dans le sol de la galerie nord du cloître, sans doute au niveau de l'enfeu en question).

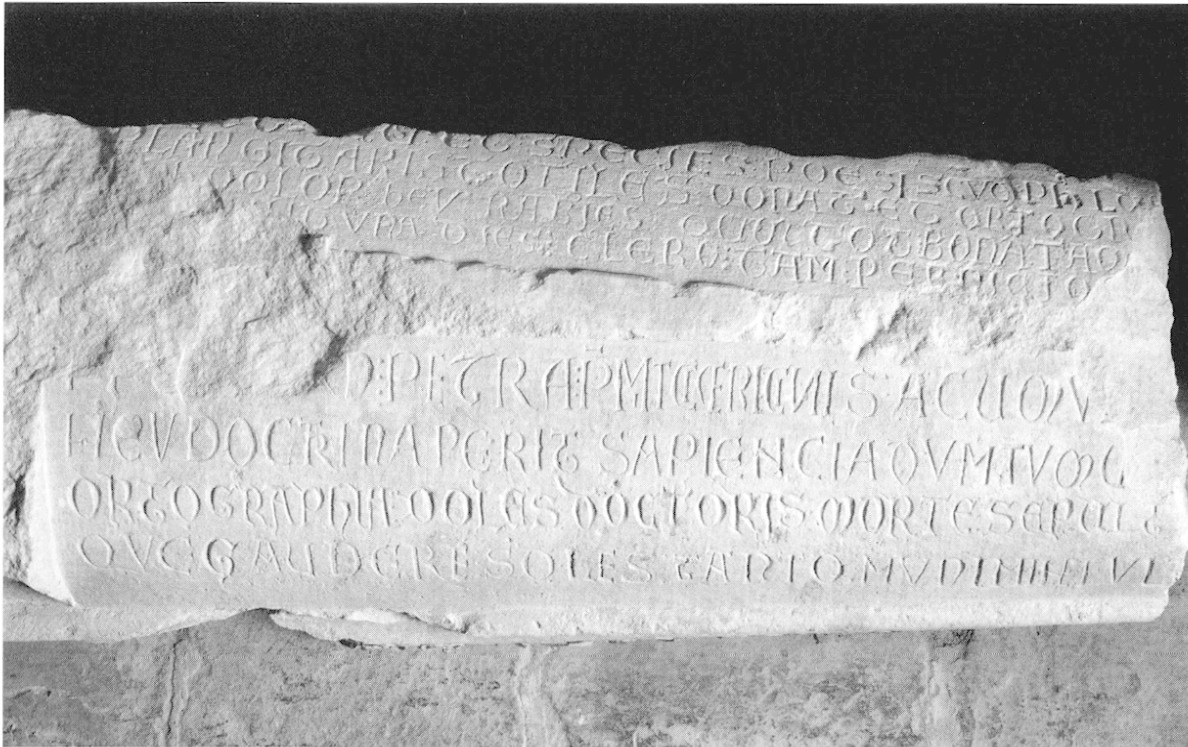
Pierre. Tombeau en bâtière décoré d'une grande croix sculptée en relief divisant le tombeau en deux parties (aujourd'hui, la croix est pratiquement perdue). Dimensions : hauteur : 46 cm ; longueur : 167 cm ; largeur à gauche : 50,5 cm ; largeur à droite : 47 cm. Longueur ligne 1 : 110 cm en l'état actuel ; env. 130 cm à l'origine. Les lignes 2-4 sont moins profondément gravées et les lettres sont de module inférieur (il s'agit de la même graphie mais le module est différent). Hauteur du *S* de *species* (l. 1) : 38 mm. Hauteur du *D* de *doctrina* (l. 6) : 46 mm. Inscription fragmentaire.

Datation proposée : première moitié du XIII^e siècle [datation paléographique et par identification du défunt].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

DEBIAIS, « Nieul », 2007, p. 298 [texte, traduction, photographie, commentaire].

Paléographie de très belle qualité avec une majorité d'oncials, mais également des capitales assez nombreuses et très carrées. Ponctuation régulière (ou presque) par trois ou quatre points verticaux. Nombreux enclavements des *I* dans les *C* ou les *T*. Quelques conjonctions (*NE* dans *cineri*, *TR* dans *doctrina*, etc.).



[.....]NUS : ET : SPECIES : POESIS CUM : PHILOS[- - -
 PLANGIT : ARISTOTILES : DONAT' : ET : ORTOGR[- - -
 [.]JOH DOLOR : HEV : RABIES : DUM : TOT : BONA : TAM[- - -
 [...]CIT : UNA : DIES : CLERO : TAM : PER NICIO[- - -
 + PE[...].M : PETRA : PMIT : CINERI : CINIS : ACVMVL[- - -
 HEV DOCTRINA PERIT SAPIENCIA DUM : TUMU[—
 ORTOGRAPHIA : DOLES : DOCTORIS : MORTE : SEPULT [- - -
 QUE GAUDERE SOLES : TANTO : MUNIMINE : FVLT[- - -

[...ge]nus et species poesis cum philos[ophia]
 Plangit Aristot{e}les Donat(us) et ort{h}ogr[aphia]
 [Pr]oh dolor heu rabies dum tot bona tam[- - -]
 [...]it una dies clero tam pernicio[sa]
 Pe[tru]m petra p(re)mit cineri cinis ac{c}umul[atur]
 Heu doctrina perit sapiencia dum tumu[latur]
 Ort{h}ographia doles doctoris morte sepult[a]
 Que gaudere soles tanto munimine fult[a]

[...] le genre et l'espèce, la poésie avec la philosophie, Aristote, Donat et l'orthographe se lamentent. Ô Douleur! Ô rage [...]. La pierre couvre Pierre, la cendre est entassée sur la cendre. Hélas, la doctrine périt, lorsqu'on enterre la sagesse. Orthographe, tu t'affliges d'être ensevelie du fait de la mort du docteur, toi qui avais l'habitude de te réjouir, soutenue par un si puissant rempart.

Le texte est composé de huit hexamètres, respectant plus ou moins les règles de la prosodie. La composition de l'épithaphe s'appuie plus sur les sonorités que sur le respect des quantités, le poète ayant choisi de s'attacher aux allitérations et aux rimes. La principale originalité de cette inscription réside dans la disposition de ces mêmes rimes, riches la plupart du temps. La rime interne des 4 premiers vers est identique. Les vers 1-2 sont *collaterales* (a-b/a-b). L'état de dégradation du tombeau ne permet pas de restituer la rime finale des vers 3-4 mais il faut sans doute y voir également des vers *collaterales*. On aurait donc une structure a-b/a-b/a-c/a-c pour les quatre premiers vers. Les vers 5-6 et 7-8 sont également *collaterales* sans que l'on retrouve les rimes des vers 1-4. Les rimes sont riches dans les finales des vers 5-6 et dans les rimes finales et internes des vers 7-8.

La construction métrique remarquable de ce texte permet de proposer la restitution suivante.

*Heu genus et species poesiscum philosophia
Plangit Aristoteles Donatus et orthografia.
Proh dolor heu rabies dum tot bona tam dolorosa
Abstulit una dies clero tam perniciosna.
Petrum petra premit cineri cinis accumulatur ;
Heu doctrina perit sapiencia dum tumulatur.
Orthographia doles doctoris morte sepulta
Que gaudere soles tanto munimine fulta.*

On pourrait alors proposer la traduction suivante pour les vers 3-4: «Ô douleur! Ô rage, quand un seul jour si douloureux, si dommageable au clergé, a enlevé tant de biens»¹⁵⁷. On trouve un *Petrum petra premit* à Limoges au XII^e siècle¹⁵⁸ et à Elne en 1162¹⁵⁹. Pour le vers 4, on citera un vers de Venance Fortunat dans lequel on lit *quo tulit una dies terris simul una que caelo*¹⁶⁰. L'expression *proh dolor* est quant à elle extrêmement fréquente, en particulier au XII^e siècle.

Le contenu et la formulation générale de l'épithaphe sont assez originaux. Le fait de mentionner la philosophie, la doctrine, l'orthographe ainsi que les noms d'Aristote et de Donat a entraîné des adaptations par rapport à la métrique classique. On n'a pas pu d'ailleurs retrouver ces termes dans les concordances des hexamètres médiévaux. L'épithaphe dresse le portrait d'un intellectuel ecclésiastique, mais ne donne pas vraiment de renseignements concernant la vie de l'abbé.

Le défunt pourrait être identifié au vers 5 grâce à un jeu de mots très fréquent dans les inscriptions médiévales (inspiré de Mt XVI, 18): *Petrum petra premit*. Bien que stéréotypé, le texte semble désigner un ecclésiastique de haut rang, abbé ou évêque. Or, la liste des abbés de Nieul-sur-l'Autize fait état d'un abbé Pierre, mort au début du XIII^e siècle¹⁶¹. La paléographie du texte pourrait correspondre à une telle date; il est donc possible qu'il s'agisse de ce personnage.

130. Nieul-sur-l'Autize, abbaye Saint-Vincent – Plate-tombe d'un religieux.

Inscription tumulaire.

Cloître, galerie ouest, dallage, première tombe au sud. Inscription conservée *in situ* (les traces d'usure dues à une circulation dense sur la dalle invitent à penser qu'il s'agit de l'emplacement original de la dalle).

Pierre. Longueur de la dalle: 180 cm; largeur: 77,5 cm (haut) et 74 cm (bas). Hauteur du champ épigraphique: 70 mm. Hauteur des lettres: 45 mm; largeur des lettres: 35 mm.

Datation proposée: seconde moitié du XIII^e siècle ou XIV^e siècle [datation paléographique et par le style général de la dalle].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

Inédit.

Majuscules onciales très évoluées et complètement fermées. Dans l'état actuel de la dalle, on ne repère aucune abréviation; la ponctuation paraît quant à elle régulière (deux points verticaux entre les mots).

157. François Dolbeau a apporté sa contribution à la restitution de ce texte. Qu'il trouve ici l'expression de notre plus amicale gratitude.

158. *CIFM* 2, HV42.

159. *CIFM* 11, p. 59.

160. *Carmen* 4, 10, 22. Édition dans les *Monumenta germaniae historica. Auctores antiquissimi*, Berlin, 1881, t. IV-1, p. 87.

161. *GC* 2, col. 1395.



Petit côté supérieur : : + : H[.]C :
IACET : FRATE

Grand côté droit : R[- - -

+ H[i]c jacet frater[- - -

Ci-git frère...

Le mot *frater* indique que la plate-tombe couvrait la sépulture d'un des membres de la communauté de Nieul-sur-l'Autise, sans que l'on puisse toutefois l'identifier. Les fragments de l'inscription et le style général de la plate-tombe invitent à rechercher un personnage mort à la fin du XIII^e siècle ou au XIV^e.

131. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Plate-tombe fragmentaire.

Inscription tumulaire.

Cloître, galerie ouest, dallage, première tombe au nord. Inscription conservée *in situ* (les traces d'usure dues à une circulation dense sur la dalle invitent à penser qu'il s'agit de l'emplacement original de la dalle). Pierre. Plate-tombe fragmentaire, cassée en deux (il manque la partie basse de la pièce). État actuel : longueur de la dalle : 180 cm ; largeur de la dalle : 91 cm (haut) et 81 cm (bas). Restitution de la longueur totale : 206 cm. Hauteur des lettres : 30 mm.

Datation proposée : seconde moitié du XIII^e siècle ou XIV^e siècle [datation paléographique et par le style général de la dalle].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

Inédit.

Majuscules onciales. Dans l'état actuel de la dalle, on ne repère aucune abréviation ; ponctuation par deux ou trois points verticaux (on ne peut pas juger de sa régularité).



Petit côté supérieur : [...]CE : AME[.] : HIC : I[.]CET : S [.]

Grand côté droit : [.]N[- - -

Hic j[a]cet s[- - anima ejus requiescat in pa]ce ame[n].

Ci-git s... Que son âme repose en paix. Amen.

Il n'a pas été possible d'identifier le défunt. La dalle présente les mêmes caractéristiques formelles que la pièce décrite dans la notice précédente. Elle peut dater de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. La restitution du vœu pieux s'appuie sur de nombreux exemples contemporains et sur la constance de la formulation latine de cette expression.

131bis. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent – Fragments isolés de dalles funéraires avec restes d'inscription.

Inscriptions sans doute à caractère funéraire.

Réserves lapidaires situées dans les combles du couloir menant vers l'ancien dortoir (deux fragments, provenant très certainement de deux dalles différentes).

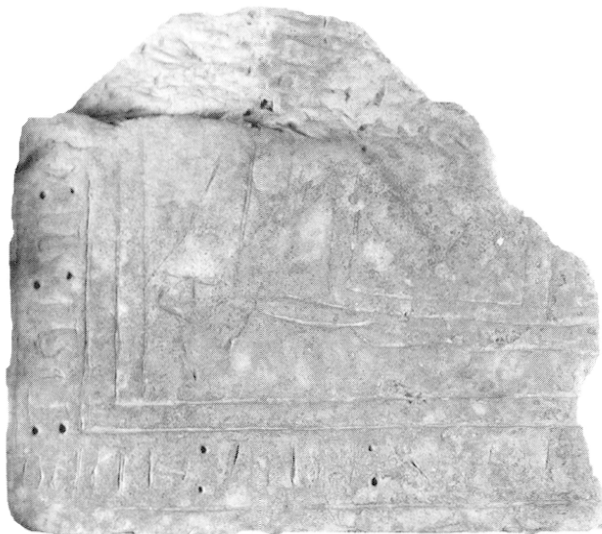
Pierre. Plates-tombes fragmentaires dont il subsiste deux morceaux d'environ 90 cm². Sans pouvoir précisément rétablir la taille des dalles originales, elles devaient présenter des proportions courantes pour ce genre d'objet, soit environ 1 mètre sur 2.

Datation proposée : fin du XIII^e siècle ou plus certainement XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d'après les originaux vus en place en septembre 2007.

Inédit.

Majuscules onciales fermées par un trait fin et jouant sur l'alternance des pleins et des déliés. L'examen paléographique est rendu difficile par l'état de conservation médiocre des inscriptions et des dalles en général. Dans les deux fragments, la ponctuation, figurée par deux points verticaux, semble régulière.



Fragment n° 1 (angle inférieur gauche d'une plate-tombe):

Petit côté inférieur:

-- -].SQ:: ANNO

Grand côté gauche:

DNI : M : C [C- - -

-- -]anno D(omi)ni 12[- - -

... l'an du Seigneur 12...



Fragment n° 2 (angle indéterminé):

Côté 1:

-- -].S.EO.DE

Côté 2:

: NIE [- - -

-- -]s eo de Nie[- - -

... de Nieul...

Les lettres qui composent les deux fragments ont un module assez différent. Les signes encore lisibles sur le fragment n° 1 sont plus élancés et de tracé moins épais que ceux du fragment n° 2. On aurait alors affaire à deux plates-tombes différentes, ce qui porterait à 5 le nombre de ces pièces connues pour l'abbaye Saint-Vincent.

Il est difficile de commenter le formulaire épigraphique à partir des seuls fragments conservés aujourd'hui. Il est, pour la même raison, extrêmement risqué de proposer une datation précise, même si la paléographie inviterait à placer les deux inscriptions à la fin du XIII^e siècle ou au XIV^e.

132. Pouzauges, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption – Inscription d'identification dans les peintures murales du meurtre d'Abel.

Identification.

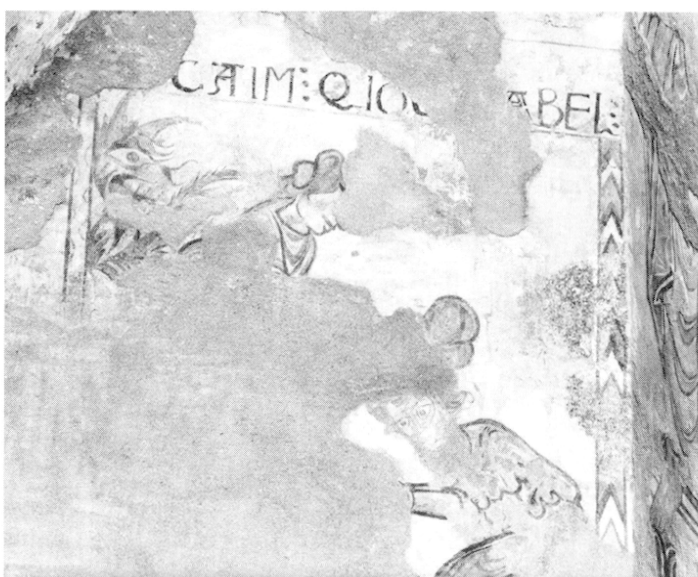
Église, revers de la façade occidentale, registre supérieur, à environ 10 m du sol.

Datation proposée : fin du XII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Texte donné d'après l'original vu en place en 1994.

DAVY, *Peinture murale*, vol. II, 1994, p. 971 [texte] et p. 983 [mention] et vol. III, p. 305, fig. 366 [reproduction]; LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, vol. II, 2002, p. 838 [texte] et vol. IV, fig. 564-565 [reproduction].

Écriture majoritairement capitale même si le premier *A* pourrait être oncial. Ponctuation par trois points verticaux ; il y a peut-être abréviation si l'on restitue *occidit*. Le tracé du second *A* est doublé. L'appendice du *Q* et la partie horizontale du *L* sont ondulés.



CAIM: QI O[...] ABEL:

Caim q(u)i o[ccidit] Abel.

Caïn qui tua Abel.

Le verbe latin *occidit* (le plus évident d'après le contexte iconographique) a dû être peint mais avec des liaisons de lettres (conjonctions ou enclavements); sans quoi le peintre n'aurait pas disposé de la place suffisante.

La scène du meurtre d'Abel est commentée à Moissac sur un chapiteau du cloître par l'inscription *Caim qui occidit Abel* qui permet de restituer celle du Vieux-Pouzauges. Le verset 8 du chapitre IV de la Genèse raconte brièvement le fait : *cumque essent in agro, consurrexit Caïn adversus fratrem suum et interfecit eum*. Comme les peintures murales représentant Samson (voir notice suivante), la scène du meurtre d'Abel et l'inscription qui l'accompagne peuvent être datées de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e.

133. Pouzauges, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption – Inscription d'identification dans les peintures murales représentant Samson et le lion.

Identification.

Église, Revers de la façade occidentale, registre médian.

Datation proposée : fin du XIII^e siècle [datation paléographique et par le support].

Texte donné d'après l'original vu en place en 1994.

DAVY, *Peinture murale*, 1994, vol. II, p. 971 [texte] et p. 983 [mention]; LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, 2002, vol. II, p. 837 [texte] et vol. IV, fig. 563 [reproduction].

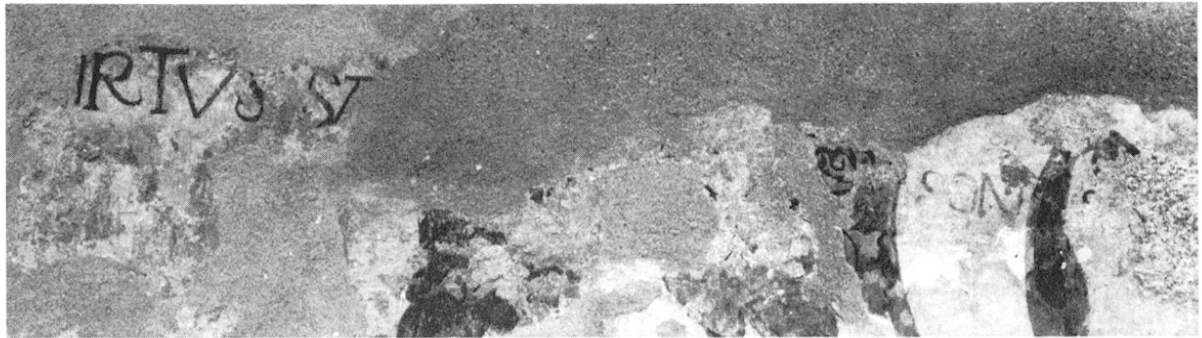
Absence de ponctuation, pas d'abréviation [paléographie identique à l'inscription précédente].



[.]IRTVS SA[- - - - -] EON[.]S

[V]irtus Sa[msonis- - - - -]eon[is].

La force de Samson [...] du lion.



La rime entre *Samsonis* et *leonis* pourrait faire penser à un texte métrique léonin. Peut-être faut-il envisager que l'on avait là le vers que l'on trouve par ailleurs au château de Marsan: *virtus Samsonis sevi domat ora leonis*¹⁶².

Les peintures représentent la scène du combat entre Samson et le lion, rapportée dans le Livre des Juges XIV, 5-7. Les commentateurs du Moyen Âge ont vu en Samson un nouvel Hercule, vainqueur du lion de Némée, et surtout le Christ triomphant de Satan. À Sainte-Foy de Conques, Samson est surmonté d'un médaillon du Christ et l'ensemble est commenté par l'inscription *sic noster David subolem satanan superavit*¹⁶³. Des textes différents accompagnent la même scène à Mauriac, Angers, Nevers¹⁶⁴. Même datation que dans l'inscription précédente (fin XII^e siècle).

134. Pouzauges, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption – Inscriptions d'identification dans les peintures murales de l'Histoire de la Vierge.

Identification.

Église, mur nord, première et deuxième travées. Peintures murales découvertes en 1948-1949 lors de la restauration de l'édifice.

Datation proposée: fin du XII^e siècle ou début du XIII^e [datation paléographique et par le support].

Texte donné d'après l'original vu en place en 1994.

LAPIED, CHALLET, «Fresques», 1948, p. 27-30 [texte] et fig. 28 [reproduction]; LEVRON, «Fresques», 1949, p. 766 [commentaire]; CROZET, «Pouzauges», 1949, p. 97-101 [texte]; THIBOUT, «Vieux-Pouzauges», 1950, p. 185 [texte partiel]; *La Vierge dans l'art*, 1950, p. 45 [texte partiel]; DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, 1963, p. 69 [mention], pl. 25, 3 et 26, 1 [reproduction]; DAVY, *Peinture murale*, 1994, p. 971 [texte] et p. 983 [mention]; LANDRY-DELCROIX, *La peinture murale gothique*, 2002, vol. II, p. 839-842 [texte] et vol. IV, fig. 566-569 [reproduction].

Disposition horizontale, souvent en césure de part et d'autre de la tête des personnages. Écriture régulière et soignée. Il s'agit principalement de capitales (le *M* et le *H* sont onciaux). Absence de ponctuation. Abréviation de *sancta* par *S* barré. Beaucoup de lettres ont des extrémités ornées.

162. *CIFM* 6, p. 56-57.

163. *CIFM* 9, p. 47-48: Ainsi notre David triompha de la lignée satanique.

164. DEBIAIS V., *Les inscriptions médiévales et la Bible*, mémoire de D.E.A., Université de Poitiers, 2001, p. 78-116.



Mur nord, première travée :

Apparition de l'Ange à Joachim ; de part et d'autre de la tête de Joachim : [.]OA[.]/[.]I[.]

Rencontre de Joachim et Anne devant la Porte dorée ; à gauche de la tête de Joachim : JOACHIM ; au-dessus de la tête d'Anne : S ANNA

Présentation de Marie au temple ; de part et d'autre de la tête de Joachim : JOACH/IM ; à droite de la tête d'Anne : [...]NA

Mur nord, deuxième travée :

Seconde Annonciation ; de part et d'autre de la tête de la Vierge : S MA//RIA

[J]oa[ch]i[m]. Joachim. S(ancta) Anna. Joachim. [Sancta An]na. S(ancta) Maria.

Joachim. Joachim. Sainte Anne. Joachim. Sainte Anne. Sainte Marie.

Les peintures murales de Pouzauges présentent un cycle complet sur l'histoire de la Vierge (sa naissance, son enfance, sa vie et son Assomption). L'apparition de l'ange à Joachim est tirée des évangiles apocryphes (*Pseudo-Matthieu* III, 1 ; *Évangile de la Nativité* III, 1 [30]). L'iconographie souligne à Pouzauges le fait que l'ange apparaît exclusivement à Joachim. La rencontre d'Anne et de Joachim provient des mêmes sources (*Pseudo-Matthieu* III, 5 ; *Évangile de la Nativité* V, 1), comme la Présentation de Marie au temple. La dernière scène est celle de la Seconde Annonciation. Dans cet épisode, un ange vient annoncer à la Vierge sa mort et son Assomption, épisode repris dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine¹⁶⁵ et dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais¹⁶⁶. Cette seconde Annonciation se différencie de la première par l'iconographie. Le visage de la Vierge est celui d'une femme âgée. L'ange en vol lui tend une palme ; un arbuste et un édifice signalent que la scène se déroule en extérieur.

Par son thème, le programme iconographique est exceptionnel. On ne connaît que peu d'exemples de ce cycle dans l'art monumental médiéval. Il a été daté de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e. La paléographie des inscriptions, même si elle contient peu d'onciales, pourrait s'accorder avec cette datation large.

165. Éd. par G.P. Maggioni, Florence, 1998, t. II, p. 780.

166. Graz, 1965 [reprod. de l'éd. de 1624], l. 7, chap. 75, p. 248 : *ecce angelus Domini ante eam altans, salutavit eam et addidit : ecce ramum palmarum de Paradiso Dei tibi attuli.*

135. Saint-Michel-en-l'Herm, ancienne abbaye – Inscription funéraire pour l'abbé Aszon.

Les premiers temps de la fondation de Saint-Michel sont très mal connus. En 877, le prieuré est saccagé et il faut attendre le x^e siècle pour que des moines de Saint-Florent de Saumur viennent repeupler la fondation. On consacre l'église en 1027. Dix ans plus tard, on rend au prieuré son statut d'abbaye et on élève également une forteresse. La *Gallia christiana* indique que c'est sous Aszon ou Aschon, mentionné dans cette épitaphe, que le monastère fut consacré le 30 août 1047¹⁶⁷. L'année suivante, l'abbaye est ravagée par un incendie. Au XIII^e siècle, ses revenus s'accroissent très fortement et ce jusqu'au XIV^e siècle. La fin du Moyen Âge constitue une période troublée. Les bâtiments appartiennent depuis la Révolution à un propriétaire privé.

Inscription funéraire à caractère tumulaire pour un abbé.

Salle capitulaire. Inscription découverte en août 1912, lors de travaux (le caveau avait déjà été violé et ne contenait plus que quelques débris d'ossements et un vase encensoir).

Datation proposée : milieu XI^e siècle [datation paléographique et par identification du personnage].

Texte donné d'après le cliché de l'original vu en place en 2000.

LE ROUX, « Saint-Michel-en-l'Herm », 1943, p. 52 [mention]; EYGUN, « Saint-Michel-en-l'Herm », 1956, p. 34 [texte]; ROUSSEAU, *Les vieilles églises de Vendée*, 1974, p. 101 [texte]; DILLANGE, *Abbayes et prieurés de Vendée*, 1976, p. 30 [mention]; DILLANGE, « Saint-Michel-en-l'Herm », 1996, p. 101-112 [texte; photographie].

Disposition horizontale à l'intérieur des deux cartouches à double réglure. 4 lignes à gauche ; 6 lignes à droite. Écriture majoritairement capitale avec quelques onciales toutefois : *D* de *Domini*, *H* de *Michaelis*. Traits redoublés dans la plupart des lettres. Pas de ponctuation. Abréviations par contraction dans trois occasions ; il n'y a pas de signes qui marquent les abréviations.



cartouche de gauche :

OBIIT DIE
NATA
LIS DNI
FR II

cartouche de droite :

+ HIC R[.]
QVIESCIT
ASZO
ABBA[.]
SCI MIC
HAELIS

+ *Hic r[e]quiescit Aszo abba[s]
S(an)c(t)i Michaelis. Obiit die
natalis D(omi)ni f(e)r(ia) II.*

+ Ici repose Aszon, abbé de Saint-Michel. Il est mort le jour de la naissance du Seigneur, deuxième fête [lundi].

L'abbé Aszon meurt sans doute avant 1078, moment où l'on connaît un autre abbé. Son épitaphe omet toutefois l'année du décès. On ne peut donc pas déterminer avec précision la date de son décès. Noël est le lundi dans les années qui ont pour lettre dominicale la lettre A, soit au milieu du XI^e siècle, 1049, 1055, 1066 et 1077.

167. T. 2, col. 1420.

136. Saint-Michel-en-l'Herm, ancienne abbaye – Inscription sur une custode.

Mention d'après BAUDRY, « Travaux », 1869, p. 113.

En 1869, M. Baudry, membre correspondant de la Société impériale des Antiquaires de France, signalait la découverte « au milieu de divers objets provenant de l'église Saint-Michel-en-l'Herm », d'une custode de cuivre doré de la fin du XIII^e siècle. Les médaillons de l'objet portaient, d'après sa description, le « chiffre du Christ ». Cette pièce est aujourd'hui perdue, sans que l'on connaisse exactement le contenu du texte. Si l'on se réfère à la date proposée pour cette custode, on peut penser que le médaillon portait l'abréviation *XPS*, le trigramme *IHS*, ou la conjonction de ces deux formules.

137. Tiffauges, château – Mention d'une inscription illisible.

Mention d'après ROBUCHON J.-C., « Tiffauges », *Paysages et monuments du Poitou*, 1888, 20, note 2.

Une publication ancienne mentionne une inscription placée dans la galerie nord du donjon. Au moment de la rédaction de la notice sur Tiffauges, l'inscription était déjà illisible. L'auteur, sans proposer de lecture de l'inscription, identifie pourtant la pièce comme un élément de « constructions antérieures ». Ce texte n'a pas été retrouvé lors de la mission du Corpus des inscriptions de la France médiévale en Vendée.

138. Vouvant, église Notre-Dame – Fragment d'inscription.

Fonction indéterminée.

Crypte, ébrasement de la fenêtre d'axe, 3^e bloc en partant du sol, à 70 cm du sol, côté sud. Il s'agit sans doute d'un réemploi.

Pierre. Hauteur du bloc : 23 cm ; longueur : 20 cm. Inscription fortement endommagée par l'humidité dans la partie gauche. Hauteur du premier A : 26 mm.

Datation proposée : XI^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

Inédit.

Disposition horizontale ; réglures simples sur deux lignes (il semble qu'il n'y avait pas plus de texte). Écriture irrégulière composée de capitales. Ponctuation par trois ou quatre points.



: ABAS: EI[- - -
- - -]DIVS: [- - -

Ab[b]as ei [- - -]dius [- - -

L'abbé...

L'abbé mentionné dans le texte ne peut être identifié. La crypte de l'église de Vouvant daterait du XI^e ou du XII^e siècle. Elle fut détruite au XVII^e siècle, lors d'une modification : les voûtes furent démolies et le sol fut remblayé. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'on déblaya la crypte et que l'on trouva quelques morceaux ayant appartenu à des sépultures médiévales. On peut envisager que c'est lors de la reconstruction de la crypte que l'on replaça ces fragments dans l'ébrasement de la fenêtre d'axe¹⁶⁸. Le fragment publié ci-dessus pourrait dater de la première construction de la crypte, au XI^e siècle.

168. Voir ROUSSEAU, *Les vieilles églises de Vendée*, p. 66.

139. Vouvant, église Notre-Dame – Inscription proposant une considération morale.

Exhortation.

Chapelle de la Vierge, absidiole nord, mur sud, à 1,80 m du sol.

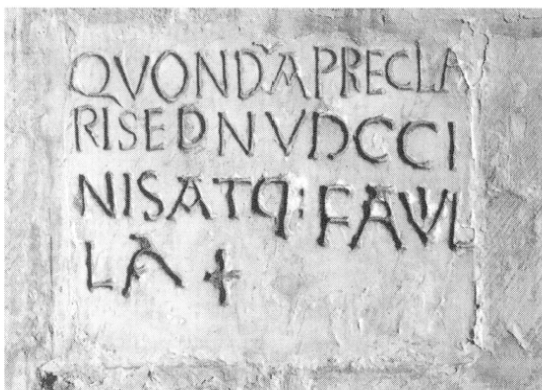
Pierre. Champ épigraphique : largeur : 32 cm ; hauteur : 21 cm. Longueur première ligne : 29 cm. Hauteur de la première lettre : 3,2 cm

Datation proposée : XI^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d'après l'original vu en place en juin 2006.

Niort, B.M., fonds Bouneault, pl. 1876 [dessin]; FILLON, *Fontenay*, 1846, p. 33 [texte]; ROCHEBRUNE, « Vouvant », 1865, p. 156 [texte]; AUDIAT, *Épigraphie saintonne et aunisienne*, 1870, p. 109 [texte]; VALETTE, « Vouvant », 1892, p. 9 [texte fautif]; PASCAL, *Maison royale de Lusignan*, 1896, p. 190 [texte]; ROUSSEAU, *Vieilles églises de Vendée*, 1974, p. 158 [texte et commentaire].

Disposition horizontale sur quatre lignes, sans cadre ni réglures. Écriture irrégulière composée de capitales (la seule onciale est le second *N* de *nunc*). Les deux points après *ATQ* ne sont pas un signe de ponctuation, mais plutôt le signe de l'abréviation du mot *atque*. Tilde en forme d'accent circonflexe renversé dans *quondam*. Seule la croix finale peut servir de ponctuation.



QVONDAPRECLA
RISEDNVNCCI
NISATQ:FAVL
LA +

Quonda(m) preclari sed nunc cinis atq(ue) favilla +

Autrefois célèbres, maintenant cendre et poussière.

Ce texte très court s'inspire de deux passages bibliques tirés de Job pour offrir une réflexion morale sur la fragilité de l'existence : *assimilatus sum favillae et cineri* (XXX, 19) et *ago paenitentiam in favilla et cinere* (XLII, 6). On trouve une formulation très proche dans un poème épigraphique : *hic jaceo infelix cinis et combusta favilla*¹⁶⁹.

L'écriture peut correspondre au XI^e siècle. Selon la tradition, cette inscription aurait accompagné les cendres de Geoffroi de Lusignan dit la Grand'Dent, comte de Jaffa de 1186 à 1193, puis seigneur de Vouvant mais elle peut difficilement dater de la mort de Geoffroi de Lusignan. Si elle devait être placée au XII^e ou au XIII^e siècle, elle serait vraiment très archaïque. De fait, on ignore pourquoi la tradition locale la rattache à la personne de Geoffroi de Lusignan ; si tel était le cas, il ne pourrait s'agir que du remploi d'une inscription antérieure, mais il faut plutôt envisager une erreur d'attribution (peut-être due au fait que la chapelle où l'on trouve l'inscription porte effectivement le nom des Lusignan).

169. BÜCHELER F., *Carmina latina epigraphica*, Amsterdam, 1964, t. II, n° 1205, p. 564.

140. Vouvant, église Notre-Dame – Fragment d’inscription cursive.

Exhortation.

Crypte, ébrasement de la fenêtre d’axe, 4^e bloc en partant du sol, à 1 m du sol, côté sud.

Pierre. Hauteur du bloc : 30 cm ; longueur : 57,5 cm. Au-dessous de ce texte, on lit un autre fragment tracé en minuscules. Longueur du texte : 22 cm. Hauteur du premier *A* : 30 mm.

Datation proposée : fin XIII^e ou XIV^e siècle [datation paléographique].

Texte donné d’après l’original vu en place en juin 2006.

Inédit.

Disposition horizontale sur une ligne, sans aucune préparation. Écriture irrégulière ; onciales très évoluées, complètement fermées par un trait de grande dimension. Pas de ponctuation ; pas d’abréviation.



AVE MARIA

Ave Maria.

Salut, Marie.

Il s’agit d’une écriture de type personnel, tracée peut-être en guise d’*ex voto*. Le contenu de l’inscription, citant le début de la Salutation évangélique et invoquant la protection mariale pourrait appuyer la dimension personnelle de ce graffiti.

On peut avoir des doutes concernant sa datation. Il appartient sans doute à la fin du Moyen Âge, même si le caractère personnel de l’écriture a certainement entraîné la modification du ductus. Sous l’inscription fragmentaire *ABAS*, on repère également la trace de lettres minuscules, sans doute de la même main.

INSCRIPTIONS DOUTEUSES

141. Saint-Brieuc (22), ancienne abbaye. Tombeau de saint Brieuc.

Patron et fondateur de la ville qui porte son nom, Brieuc est connu par une *Vita* du XI^e siècle rédigée par un clerc angevin. Celui-ci déclare s'être servi d'une notice plus ancienne écrite dans une langue étrangère. Brieuc est un gallois, élève de saint Germain d'Auxerre. Évangéliste de la Bretagne, il fonde un monastère autour duquel se forme la ville de Saint-Brieuc. Il en reste abbé jusqu'à la fin de sa vie et y est enterré en 515. Ses restes sont transportés à Saint-Serge d'Angers pour échapper aux profanations normandes. Les dates divergent pour cette première translation, mais elle doit avoir eu lieu entre 851 et 857, dates de règne du roi Erispoé, instigateur de ce déplacement. Une partie du corps du saint revient à Saint-Brieuc lors d'une seconde translation bien documentée qui intervient en 1210 mais son tombeau d'Angers reste le lieu d'une véritable dévotion jusqu'à sa destruction au moment de la Révolution (*BHL* 1463-1464). Lors de la translation de 1210, on aurait placé une inscription sur le tombeau du saint resté à Saint-Serge d'Angers. Cette inscription fera l'objet d'une publication dans le volume 24 du *CIFM*.

142. Landévennec (29). Inscription funéraire découverte en fouille autour de l'église.

En 2002, on a découvert, dans un contexte stratigraphique très perturbé empêchant une datation précise, une dalle funéraire en schiste portant le seul mot *obiit*. Il est difficile de dater ces cinq lettres par la paléographie ; même si l'on pourrait faire remonter cette inscription jusqu'au VIII^e siècle, le *O* carré qui débute le texte et l'aspect général de la gravure invitent plutôt à voir dans ce texte le fragment d'une épitaphe de l'époque mérovingienne. Le texte, inédit pour le moment, nous a été signalé par A. Bardel.

143. Quimperlé (29), couvent des Dominicains. Inscription de fondation.

P. Chapotin, dans l'*Histoire des Dominicains de la Province de France*, p. 545-546, rapporte le texte faisant mention de la fondation du couvent des Dominicains à Quimperlé :

*Sumptibus ista suis posuit Navarea Blanca
Claustra uxor Jani principis Armorice 1255
Inde domus nostras divere abbatia Blanca
Partheniam Menbout fecit ibique jacet 1289
Atque precum Janus conjux quas condidit amplis
Adibus et sacro clauditur ipse loco 1286.
Dissociata jacent tumulis nunc membra duobus
Celi sed mentes continet una quies.*

Le texte est construit avec du vocabulaire latin sans aucun respect de la syntaxe latine, des déclinaisons, ni de l'ordre des mots. Si on fait abstraction des dates, il semble qu'il y ait eu une volonté de faire des vers (c'est peut-être pour cela que l'on n'a pas respecté les cas latins). On aurait deux pentamètres (vers 5 et 8) et 6 hexamètres mais ce texte est pour le moins curieux. On a du mal à croire qu'il date du XIII^e siècle. Le style ne correspond pas à ce que l'on attendrait d'une petite chronique de fondation apposée au mur de la sacristie du couvent des Dominicains. On a plutôt l'impression d'une recomposition du texte à partir des données biographiques des personnages. Si certaines formules se rencontrent effectivement dans les inscriptions médiévales, on est surpris par d'autres expressions plus curieuses (voir les vers 3 et 6 notamment). Ce texte a peut-être été réécrit à l'époque moderne, au moment d'une reconstruction ou d'un anniversaire particulier. Prières est une abbaye cistercienne, fille de Buzay fondée en 1252 par Jean I^{er} qui y est inhumé. L'abbaye désignée dans le texte par l'expression *Partheniam Menbout* est l'abbaye cistercienne de la Joie-Notre-Dame (sur la commune d'Hennebont), fondée en 1250 par Blanche de Champagne. La graphie *Menbout* est inconnue en dehors de cette inscription.

144. Plomeur (29), chapelle de Tréminou. Inscription de fonction indéterminée.

Sur le pilier sud soutenant l'arc qui sépare le chœur de la nef de la chapelle, on lit très distinctement trois lettres séparées par des points (*L.G.Y.*, ou plus probablement *L.C.Y.*). Les signes sont de très grandes dimensions et leur lecture ne pose pas de problème. Il est toutefois plus difficile de dater cette inscription ; s'il peut s'agir d'un texte médiéval, on doit plutôt envisager le XIV^e, voire le XV^e siècle. De plus, le sens de l'inscription reste mystérieux ; s'agit-il d'initiales identifiant un artiste, un artisan ou un commanditaire ? S'agit-il d'un sigle renvoyant à quelque citation liturgique ou formule courante ? Autant de possibilités qu'il faut d'autant plus envisager que le texte de Plomeur semble inédit ; il a été signalé au CIFM par Gérard Dumont.

145. Pont-Croix (29), Notre-Dame de Roscudon. Mention de rénovation de la voûte.

Sur la console soutenant l'arc nord qui sépare le chœur de la collégiale du reste de la construction, on trouve une inscription de taille modeste, gravée à l'aide de petits caractères réguliers sur un champ épigraphique d'une soixantaine de centimètres de long. Son texte a été publié pour la dernière fois en 1979 dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 107, p. 337, par R. Gargadennec. L'auteur accompagne la photographie de la pièce d'une transcription intéressante qui fait de l'inscription en question la mention d'une reconstruction en l'an 1202 (*hac novus anno MCCII*). Une telle datation placerait, selon R. Gargadennec, la construction de la collégiale au début du XIII^e siècle, et non pas vers 1290, comme on le pensait jusqu'à sa lecture. Des photographies plus précises transmises récemment au CIFM par Gérard Dumont invitent cependant à nuancer les hypothèses avancées par l'auteur. Tout d'abord, la lecture de la date, à la fin du texte, est très difficile à établir, en raison de l'état de dégradation de la pierre et du type de graphie employée. Sans pouvoir la contredire, on invitera toutefois le lecteur à envisager la possibilité d'une autre transcription. D'autre part, la paléographie de l'inscription ne correspond en rien à une datation au début du XIII^e siècle. Il s'agit en effet de minuscules gothiques (on repère parfaitement les trois hauteurs des hastes), de tracé très anguleux ; il est donc difficile d'envisager une datation antérieure au XIV^e siècle, ce qui contredirait toutes les hypothèses avancées pour dater la construction de Pont-Croix. Si la lecture de R. Gargadennec est exacte, on aurait alors affaire à une inscription tardive commémorant la rénovation de l'église au début du XIII^e siècle. Au-delà des problèmes de lecture et de datation, la dernière difficulté soulevée par ce texte concerne la destination de l'inscription. En d'autres termes, à quel élément architectural renvoie le démonstratif *hac* au début du texte ? S'agit-il de la construction dans son ensemble ou faut-il voir au contraire une partie concrète de l'édifice (une voûte, un arc, un parement, etc.) ? Dans ce cas, il n'y aurait pas de contradiction majeure entre une collégiale datant du XIII^e siècle et un texte du XIV^e rappelant la reconstruction (ou la réparation) d'une partie de celle-ci.

146. Saint-Malo (35), église Saint-Malo. Épitaphe de l'évêque Jean, mort en 1163.

La bibliographie ancienne concernant les églises de Saint-Malo (en particulier les *Itinéraires de Bretagne (1636)* de N. Dubuisson-Aubenay, publiés en 2000) rapporte le texte d'une épitaphe apposée dans le chœur de l'église du même nom, sur un tombeau richement décoré et entouré de grilles. Cette inscription fait mention de l'évêque Jean, mort en 1163 et connu principalement pour son rôle dans la rénovation de ce bâtiment. Si son contenu renvoie à la période médiévale, ce texte avait en fait été réalisé en 1626, comme le signalait d'ailleurs une autre inscription.

147. Visseiche (35), église. Sarcophage à inscription.

En 2004, lors de fouilles réalisées au sud de l'église de Visseiche, on a découvert un coffre d'ardoise contenant les restes d'une inhumation. Sur le couvercle composé de plusieurs plaques, deux inscriptions sont tracées en caractères de grandes dimensions. Le premier texte semble correspondre au formulaire d'une épitaphe (*hic dommi Rione requiexit*) et le deuxième mentionne simplement un nom (...*Jagnibaudis*). La paléographie est vraisemblablement antérieure à l'époque carolingienne sans que l'on puisse toutefois la dater avec précision. Le texte de ces deux inscriptions est inédit à ce jour ; il nous a été transmis par Jean-Claude Meuret qui nous a également signalé deux autres textes, probablement de la même date, découverts en fouille à Retiers et dans la nécropole de Bais.

148. Nantes (44), cathédrale. Identification d'ossements.

La mort de l'évêque Galeran (1240-1264) était rappelée sur une urne contenant ses ossements dans la cathédrale de Nantes. Ce texte aujourd'hui disparu donnait les informations suivantes : *Ossa Galerani quondam ep(iscop)i Nannet(ensis) qui obiit 7 k(a)l(endas) octob(ris) an(no) 1264* (« Pièces justificatives et documents pour servir à l'histoire de la cathédrale de Nantes », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, t. XXVII, 1880, p. 200). Il faudrait probablement voir dans ce texte une création ou une réfection moderne ou contemporaine d'une inscription plus ancienne, la formulation de ce texte se retrouvant dans de nombreuses inscriptions rappelant la mémoire de personnages ou de faits médiévaux.

149. Pornic (44), église Saint-Gilles. Inscription fragmentaire.

Dans le tome IX du *Bulletin monumental*, M. Nau signalait quelques lettres tracées sur un chapiteau de l'église Saint-Gilles. Lors de la mission de terrain en Loire-Atlantique, l'équipe du Corpus des inscriptions de la France médiévale n'a pas pu retrouver le texte. Elle signale d'ailleurs que l'église actuelle est néo-romane et qu'elle ne conserve pratiquement plus rien de médiéval (« Séance du 10 septembre 1843 à Nantes », *Bulletin monumental*, t. IX, 1843, p. 645).

150. Saint-Gildas-de-Rhuys (56), ancienne abbaye. Tombeau de Guillaume de Montcontour.

À côté des plates-tombes des enfants de Jean de Bretagne, dans le déambulatoire de l'église, on trouve un tombeau de grandes dimensions ayant contenu les restes de l'abbé Guillaume de Montcontour, mort en 1413. Il porte une inscription latine très courte et très simple, transcrite en caractères onciaux assez évolués. Ce texte a été daté par M. Rosenzweig du XIII^e siècle (*Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, col. 218). La paléographie de l'inscription montrerait alors une écriture très archaïque pour l'époque, manifestant peut-être la volonté du lapicide de copier le style des autres dalles funéraires présentes dans le déambulatoire. Voir aussi GRAND A., « Saint-Gildas-de-Rhuys », *Congrès archéologique de France Vannes 1914*, t. I, p. 376 [parle de la tombe et la date du XIV^e siècle ; n'évoque pas l'inscription] ; ROUSSEAU J., *Un saint breton authentique : saint Gostan, moine de Rhuys et de Beauvoir (977-1040)*, Fontenay-le-Comte, Imprimerie moderne, 1940, p. 41 [mention ; confirme l'identification de Guillaume de Montcontour].

151. Martigné-Ferchaud (35), ancienne église Saint-Symphorien. Inscription funéraire pour Berthilde.

J.-Cl. Meuret nous signale encore qu'on trouve, dans le livre de paroisse de Martigné-Ferchaud (AD35 ms. 5V172/1), à la date du 14 février 1884, la mention suivante : « À l'occasion de la destruction de l'ancienne église Saint-Symphorien, on découvrit plusieurs cercueils en pierre d'ardoise. Sur certains se trouvait parfois un vase en terre cuite rempli de chardon. Une seule inscription accompagnait ces vestiges. Elle était précédée d'une croix allongée, gravée dans l'ardoise, puis on lisait ces mots en latin : *Hic requiescit Berthild[is]* ». On ignore tout de la conservation de cette pièce et sa datation est impossible, même s'il semble qu'elle puisse s'apparenter à l'inscription de Visseiche (n° 147).

INDEX

Abréviations : ch.-l. = chef-lieu ; c. = canton ; com. = commune.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

Les personnages précédés de deux étoiles sont cités en tant qu'auteurs.

L'usage de l'italique est réservé aux formes latines.

INDEX DES NOMS PROPRES

- A -

- ABEL, 132.
 ABÉLARD, voir PIERRE ABÉLARD, abbé, 43.
 ADÈLE DE BRETAGNE, abbesse, 27.
 ADIUNUS, fils de *Justus*, 17.
 AGATHE, sainte, 25.
 ALAIN DE DINAN, père de Marguerite, 52.
 ALAIN *FERGENS*, comte de Bretagne, 31.
 ALAIN III, duc de Bretagne, 6, 29.
 ALAIN DE RIVELÈNE (ou RIVELÈNE), *ALANUS RIVELÈNI*, évêque de Quimper, 22.
 ALBERT I^{ER}, abbé de Micy, 21.
 **ALCUIN, 29, 34.
 Alet, voir : Saint-Malo.
 ALEXANDRE III, pape, 27, 55.
 ALIÉNOR DE BRETAGNE, fille de Jean I^{ER}, 50.
 ALIX DE THOUARS, duchesse de Bretagne, 107.
 ALIX, femme de Pierre de Dreux, 15.
 ALPHONSE, comte de Poitiers, 118.
 AMELINE D'ÉCOSSE, 33.
AMELIUS, prieur, 116.
 ANDRÉ, apôtre, 69.
 Angers, Saint-Serge, 141.
 ANNE, mère de la Vierge, 134.
 Argenton, hameau, com. Landunvez (Finistère), 14.
 ARISTOTE, 129.
 ARNOUL, abbé d'Hérivaux, 34.
AROUS, inhumé à Nieul-sur-L'autise, 127.
 ASZON, abbé de Saint-Michel-en-l'Herm, 135.
 AUFRAÏ LE GUIRRIEC, 18.
 Aumône, abbaye de l' (diocèse de Chartres), 1.
AUVREDOUS GURREU, voir : AUFRAÏ LE GUIRRIEC.
 AYRAND GASSENER, seigneur de Vouvant, 126.

- B -

- BARTHÉLEMY, apôtre, 69.
 BAUDRIC, archevêque de Dol, 1.
 **BAUDRI DE BOURGUEIL, 24.
 Bazoges-en-Pareds, c. La Châtaigneraie (Vendée), 112.
 Bec-Hellouin (Le), c. Brionne (Eure), abbaye, 13, 24.
 Bégard (ch.-l. c.), Côtes-d'Armor, 1, 12.
 Beré, prieuré Saint-Jean, com. Châteaubriand, 52-53.
 BERTHE DE CHARTRES, femme du duc Alain III, 29.
 BERTHILDE, 151.
 Billiers, c. Muzillac (Morbihan), 34.
 BLANCHE DE CHAMPAGNE, duchesse de Bretagne, 34-35, 47-49, 62.
 Blanche-Couronne, abbaye de, com. La Chapelle-Launay (Loire-Atlantique), 52-54.
 Bois-Rolland, abbaye de, 75.
 BONABES, chevalier, 53.
 Bourg-Blanc c. Plabennec (Finistère), 9.
 Brélévenez, com. Lannion (Côtes d'Armor), 4-5.
 Brem-sur-Mer, c. Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), 113.
 BRIANT II, évêque de Châteaubriand, 56.
 BRIANT, seigneur de Châteaubriand, 55.
 BRIANT-LE-BŒUF, 59-60.
 BRIEUC, saint, 141.
BUDBOUENUS, voir : *GUDNOVENUS*.

- C -

- CAÏN, 132.
 CALMINE, saint, 70.
 Chapelle-Launay (La), c. Savenay (Loire-Atlantique), 55-57.
 Chapelle-Neuve (La), hameau, com. de Plourivo (Côtes d'Armor), 6.
 CHARLEMAGNE, 58.
 Château d'Olonne, c. Les Sables-d'Olonne (Vendée), 114.
 Châteaubriand, ch.-l. ar. (Loire-Atlantique), 55-57.
 Cléder, c. Plouzévéde (Finistère), 10.
 CLÉMENCE DE PARTHENAY, 111.
 Clohars-Carnoët, c. Quimperlé (Finistère), 11.
 CONAN II, duc de Bretagne, 29.
 CONAN IV, duc de Bretagne, 11.
 CONSTANCE, comtesse de Bretagne, fille de Guillaume le Conquérant, 31.
 CONSTANCE DE BRETAGNE, puis de THOUARS, 107.

- D -

- DIAOCUS*, abbé de Saint-Gildas de Rhuys, 43.
 DANIEL, 105.
 Dol-de-Bretagne, ch.-l. ar. (Ille-et-Vilaine), 24.
 DONAT, 129.
DRILEGO, 36.

- E -

- EGIDIUS*, voir : GILLES.
ERNALDUS, abbé de Blanche-Couronne, 57.
 ESTAÏCE LA TESTUE, abbesse, 26.
 ÉTIENNE III, comte de Penthièvre, 1.
 ÉTIENNE, évêque de Nantes, 106.
 EUDES DE LA ROCHE-DERRIEN, laïc, 1.
 EUDES DE PENTHIÈVRE, oncle de Conan II, 29.
 EVEN, voir : YVES, archevêque de Dol.

FÉLIX, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, 43-44.
FLOVENTUS, 58.
 Fontenay-le-Comte, ch.-l. ar. (Vendée), 115-119.
 Fosse (La), lieu-dit (Loire-Atlantique), 63bis.

GALERAN, évêque de Nantes, 148.
 GAUNSTANNE, 20.
 GAUTHIER DE MACHECOUL, 111.
 GAUZBERT, 34.
 GAUZLIN, abbé de Fleury, 43-44.
 GEOFFROI, comte de Lamballe, 1.
 GEOFFROI, comte de Rennes, 43.
 GEOFFROI, inhumé à Saint-Gildas de Rhuys, 46.
 GEOFFROI, vicomte de Rohan, 1.
 GEOFFROI DE LUSIGNAN, 139.
 GEOFFROI LE VIEUX, dit GOSCHO, 52.
 GÉRARD DE BASOCHE, évêque de Noyon, 32.
 GÉRAUD DE JONQUIÈRES, 34.
 GILDAS, saint, 43.
 GILLES, saint, 58.
 GIRAUD AUDEBERT, 120.
 Glanfeuil, abbaye Sainte-Marie de, com. Le Thoureil
 (Maine-et-Loire), 10.
 GODEFROY D'AMONT, 30.
 GODERAN, abbé de Maillezais, 121.
 GOSCHO, voir : GEOFFROI LE VIEUX.
GOSFREDUS, voir : GEOFFROI.
 GRADLON, roi, 13.

HARENBILI, 42.
 HARMANT D'AUBIGNÉ, 108, 110.
 HAVOISE, comtesse de Guingamp, 1.
 HECFRED, abbé de Luçon, 115.
 Hennebont, ch.-l. c. (Morbihan), 35.
 HÉRACLIUS, 68.
HERRANNUEN, 51.

Ile-de-Batz, c. Saint-Pol-de-Léon (Finistère), 12.
INGELRD, 65.
INGOGANTA, 28.

JACQUES, apôtre, 69.
 JACQUES LE MAJEUR, apôtre, 69.
 JACQUES DE GUÉRANDE, évêque de Nantes, 61.
 JACQUES DE VORAGINE, 134.
 JEAN, abbé de Blanche-Couronne, 54.
 JEAN, apôtre, 5, 69 ; évangéliste, 69.
 JEAN, évêque de Saint-Malo, 146.
 JEAN DE DOL, évêque de Dol, 24.
 JEAN I^{ER}, duc de Bretagne, 47-50, 62, 134, 143.
 JEAN II, évêque de Dol, fils de Rivallon I^{er}, 24.

- F -

FOULQUES, comte d'Anjou, 54.
 Foussay-Payré, c. Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée),
 120.

- G -

GRÉGOIRE VII, pape, 30.
GUDNOVENUS, abbé, 14.
 GUÉNOLÉ, saint, 13.
 GUIBERT ou GUILON, évêque de Saint-Malo, 32.
 GUILLAUME DE BERNEVILLE, 58.
 GUILLAUME DE MONTCONTOUR, abbé de Saint-
 Gildas de Rhuys, 150.
 GUILLAUME DE RIVALLON, abbé de Saint-Florent
 de Saumur, 24.
 GUILLAUME DURAND, 33.
 GUILLAUME I^{ER}, évêque de Beauvais, 13, 34.
 GUILLAUME, duc de Normandie puis roi d'angle-
 terre, 29, 31.
 GUILLAUME, seigneur de Rochefort, 52.
GUILLELMUS, chanoine, 19.
 GUILON, voir : GUIBERT.
 GULLAUME LARCHEVÊQUE, 111.
 GUNSTAN, saint, 20.
GUNTARIUS, 104.
 Gurriec, lieu-dit, 18.
 GUY, père de Maurice, 9.
 GUY CHATAIGNIER, chevalier, 117.

- H -

HERVÉ DE LANDELLE, *HERVAEUS DE LANDELEU*,
 évêque de Quimper, 21.
 HUGUES DE GRANDMESNIL, 29.
 HUGUES DE SAINT-VICTOR, 15.
 HUGUES II, abbé de Cluny, 27.
 HUGUES XI, seigneur de Lusignan et comte de la
 Marche, 107.

- I -

IOCILIN, voir : JOSSELIN.
IVO DE RIVESCO, chanoine, 19.

- J -

JEAN LESPREVIER, 63.
 JEANNE RUEL, 97.
 JÉSUS, voir : Christ dans index thématique.
 JOACHIM, 134.
 Joie, abbaye de la, com. de Hennebont (Morbihan),
 35, 143.
 JOSSELIN, 16.
 JULIENNE LE BORGNE, 15.
JUSTUS, père, d'*ADIUNUS*.

- K -

- Kérimac, chapelle Notre-Dame de, com. Poullan-sur-Mer (Finistère), 20.
 Kerso, château, com. de Port-Louis (Morbihan), 42, 51.
 Kervilou, hameau, com. de Bourg-Blanc (Finistère), 9.
 Kervily, hameau, com. Languidic (Morbihan), 42.
 KIDO, saint, 18.

- L -

- LAGU*, 39.
 Landaul, c. Pluvigner (Morbihan), 36.
 Landévennec, c. Crozon (Finistère), 13, 142.
 Landunvez, c. Ploudalmézeau (Finistère), 14, 17.
 Langast, c. Plouguenast (Côtes-d'Armor), 2.
 Langombraç'h, hameau, com. Landaul (Morbihan), 36.
 Langon, c. Redon (Ille-et-Vilaine), 25.
 Langonnet, c. Gourin (Morbihan), 11, 37-38.
 Languidic, c. Hennebont (Morbihan), 42.
 Languidou, chapelle de, com. Plovan (Finistère), 18-19.
 Lanleff, c. Plouha (Finistère), 3, 17.
 Lannion, ch.-l. ar. (Côtes-d'Armor), 4-5.
 LAURENT DE BÉGARD, 12.
 Locoal-Mendon, c. Belz (Morbihan), 39-40.
 Loroux-Bottereau (Le), ch.-l. c. (Loire-Atlantique), 58.
 LOUIS VII, roi de France, 126.
 LUC, évangéliste, 5, 69.
 Luçon, ch.-l. c. (Vendée), 115.

- M -

- MACÉ MAILLARD, laïc, 106.
 Maillezais, ch.-l. c. (Vendée), 121-124.
 MARBODE DE RENNES, 30.
 MARC, évangéliste, 5, 23, 69.
 MARGUERITE, laïque, 52.
 MARIE, voir: Vierge.
 MARIE MADELEINE, 113.
 MARIE SALOMÉ, 113.
 Martigné-Ferchaud, c. Rétiers (Ille-et-Vilaine), 151.
 MARTIN, saint, 70.
 MATHIEU, apôtre, 69.
 MATIAS, apôtre, 69.
 MATTHIEU, apôtre et évangéliste, 69.
 MAURICE, fils de Guy, 9.
 MAURICE, deuxième abbé de Langonnet, saint, 11.
 Meilleraye-de-Bretagne (La), c. Moisdon-la-Rivière (Loire-Atlantique), 59-60.
 MELCHISEDECH, roi et prêtre, 2.
 Melle, ch.-l. c. (Deux-Sèvres), 14.
 Mesnard-La-Barotière, c. Les Herbiers (Vendée), 125.
 MICHEL, MICHAEL, archange, 2, 7, 122, 135.
 Micy, abbaye, com. Saint-Hilaire-Saint-Mesmain (Loiret), 21.
 Montfort-sur-Meu, ch.-l. c. (Ille-et-Vilaine), 26.
 Morlaix, ch.-l. ar. (Finistère), 15.

- N -

- Nantes, ch.-l. dép. (Loire-Atlantique); cathédrale, 61; Cordeliers, 62-63bis; Musée Dobrée, 64-102.
 NICOLAS, fils de Jean I^{er}, 48.
 Nieul-sur-l'Autise, c. Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée), 126-131.
 Noyon, ch.-l. c. (Oise), 32.
 Nozay, ch.-l. c. (Loire-Atlantique), 59.

- O -

- OLIVIER DE MACHECOUL, fils de Pierre I^{er} Mauclerc, 109.
 OLIVIER DE ROUGÉ, 60.
 Orbestier, ancienne abbaye Saint-Jean d', com. Château-d'Olonne, 114.
 **ORDERIC VITAL, 29, 55.
 Oviedo (Espagne, Asturies), 21.

- P -

- Paris, ch.-l. dép. (Seine), Notre-Dame, 15; abbaye Saint-Victor, 15.
 PASCWETHEN, roi de Bretagne, 40.
 PATERNE, évêque d'Avranches, 29.
 PAUL, apôtre, 69.
 **PAULIN DE NOLE, 33.
 Périgueux, ch.-l. d. (Dordogne), Musée, 31.
 PÉRONELLE, 59-60.
 PERROT LESPREVIER, 63bis.
 PHILBERT, saint, 103.
 PHILIPPE, apôtre, 69.
 PIERRE ABÉLARD, 43.
 PIERRE DE BRAINE, dit MAUCLERC, 107, 109.
 PIERRE, abbé de Nieuil, 129.
 PIERRE, apôtre, 69.
 PIERRE DE DREUX, duc, 15.

Plec (Le), hameau, c. Locoal-Mendon (Morbihan), 39.
 Plomeur, c. Pont-L'Abbé (Finistère), 144.
 Plourin, c. Ploudalmézeau (Finistère), 16-17.
 Plourivo, c. Paimpol (Côtes-d'Armor), 6.
 Plovan, c. Plogastel-Saint-Germain (Finistère), 18-19.
 Plozévet, c. Plogastel-Saint-Germain (Finistère), 19.
 Pluneret, c. Auray (Morbihan), 41.

Pont-Croix, ch.-l. c. (Finistère), 145.
 Pornic, ch.-l. c. (Loire-Atlantique), 149.
 Port-Louis, ch.-l. c. (Morbihan), 42, 51.
 Poullan-sur-Mer, c. Douarnenez (Morbihan), 20.
 Pouzauges, ch.-l. c. (Vendée), 132-134.
 Prières, abbaye de, c. Billiers (Morbihan) 34, 143.
 PROSTLON, 40.

- Q -

Quimper, ch.-l. dép. (Finistère), 21, 22-23.

Quimperlé, ch.-l. c. (Finistère), 143.

- R -

**RABAN MAUR, 33.
 RAOUL, évêque de Tréguier, 1.
 RAOUL, moine de Saint-Jouin-de-Marnes, 33.
 RAYMOND VII, comte de Toulouse, 118.
 REGINALDUS, 54.
 Rennes, ch.-l. dép. (Ille-et-Vilaine), 27-31; abbaye
 Saint-Georges, 27-28; Saint-Melaine, 29-31;
 Musée, 25.
 Revescon, com. de Plozevet, 19.

RIOCUS, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, 43.
 RIVALLON I^{ER}, 24.
 ROBERT DE BRETAGNE, comte de Champagne, 62.
 ROBERT, prieur, abbé de Cîteaux, 11.
 Roche-Derrien (La), ch.-l. c. (Côtes-d'Armor), 1.
 ROCHEFORT, famille de, 52-53.
 Roscudon, Notre-Dame de, com. de Pont-Croix
 (Finistère), 145.
 Rouen, ch.-l. dép. (Seine-Maritime), 31.

- S -

Saint-Brieuc, ch.-l. dép. (Côtes-d'Armor), 141.
 Sainte-Tréphine, c. Saint-Nicolas du Pélem (Côtes-
 d'Armor), 7, 14.
 Saint-Florent, abbaye, c. Saint-Hilaire-Saint-Florent,
 près de Saumur (Maine-et-Loire), 30, 135.
 Saint-Georges, abbaye, com. Rennes (Ille-et-Vilaine),
 27-28.
 Saint-Gildas-de-Rhuys, c. Quintin (Morbihan), 43-50,
 150.
 Saint-Gonvel, chapelle, hameau d'Argenton, com. de
 Landunvez (Finistère), 14.
 Saint-Guérolé, ancienne abbaye, com. Landévennec
 (Finistère), 13.
 Saint-Lazare, léproserie, com. Montfort-sur-Meu
 (Ille-et-Vilaine), 26.
 Saint-Malo, ch.-l. ar. (Ille-et-Vilaine), 32, 146.
 Saint-Mars-de-Coutais, c. Machecoul (Loire-Atlan-
 tique), 108, 110.
 Saint-Maurice, abbaye, com. Clohars-Carnoët (Fini-
 stère), 11.

Saint-Melaine, abbaye, com. Rennes, 29-31.
 Saint-Michel-en-l'Herm, c. Luçon (Vendée), 135-136.
 Saint-Philbert-de-Grandlieu, ch.-l. c. (Loire-Atlan-
 tique), 103-105.
 Saint-Pierre-du-Lorouër, c. Le Grand-Lucé (Sarthe),
 54.
 Saint-Serge, abbaye, com. Angers (Maine-et-Loire),
 141.
 Saint-Sulpice-la-Forêt, c. Liffré (Ille-et-Vilaine), 33.
 Saint-Thomas, lieu-dit, 63.
 SALOMON, duc de Bretagne, 29; roi, 28.
 SAMSON, 132.
 SIMON, apôtre, 69.
 SIMON, moine de Saint-Gildas-de-Rhuys, 45.
 Sorinières (Les), c. Vertou (Loire-Atlantique), 106-
 111.
 **SUGER, abbé de Saint-Denis, 38.
 SYLVESTRE, évêque de Rennes, 30.

- T -

Temple, ordre du, 3-4.
 TERTULLIEN, 33.
 THADDÉE, apôtre, 69.
 THIBAUT, fils de Jean I^{er}, 47.
 THIBAUT «TEBEUST», fils de Jean I^{er}, 49.
 THIBAUT IV LE GRAND, roi de Navarre, 62.

THOMAS, apôtre, 69.
 Tiffauges, c. Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), 137.
 Toulouse, ch.-l. dép. (Haute-Garonne), Cordeliers, 11.
 Tréminou, chapelle de, com. Plomeur, (Finistère),
 144.
 TREPINE, sainte, 7.

- V -

Vannes, ch.-l. dép. (Morbihan), 51.
 **VENANCE FORTUNAT, 29, 107, 129.
 VENER, VENIER, saint, 25.

Vertou, ch.-l. c. (Loire-Atlantique), 64.
 Vierge, voir : Vierge dans index thématique.
 Vieux-Pouzauges, com. Pouzauges (Vendée), 76, 132-
 134.

Villeneuve, ancienne abbaye, com. Les Sorinières
(Loire-Atlantique), 106-111.
VINCENT DE BEAUVAIS, 134.
**VIRGILE, 83.

Visseiche, c. La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine),
147.
Vouvant, c. La Châtaigneraie (Vendée), 138-140.

- W -

WARINUS, 28.
Wasconia, 55.

WILLELMUS, voir : GUILLAUME.
WILMEMERA, 66.

- Y -

YOLANDE DE BRETAGNE, comtesse de Penthievre,
107.
YOLANDE DE VILLENEUVE, 108.

YVES, archevêque de Dol, 30.
Yvignac, c. Broons (Côtes-d'Armor), 8.

INDEX THÉMATIQUE

- Appel au lecteur : *qui legis haec* : 21 ; *quicumque legerit hoc opus* : 36 ; *si queras nomen* : 24 ; *tu qui lis a moi* : 109.
- Autel (formule de consécration) : *me consecravit in honorem...* : 22 ; *sacratum in honore...* : 122 ; indéterminée : 114.
- Auteur : artiste : 18, 120 ; commanditaire : 14, 28, 118 ; constructeur : 19 ; donateur : 38 ; fondateur : 34 ; propriétaire (signature) : 97 ; signature non identifiée : 20, 128.
- Bible : Gn IV, 3-7 : 39 ; Gn IV, 8 : 132 ; Gn XIV, 18-20 : 2 ; Ez 1, 10 : 68 ; Job XXX, 19 : 139 ; Job XLII, 6 : 139 ; Jude 9 : 2 ; Mt XIII, 8 et 23 : 30 ; Mt XXIV, 31 : 64 ; Mc XVI, 1 : 113 ; Jn XIX, 19 : 5, 28, 37, 76 ; Apoc I, 8 : 28, 71 ; Apoc X, 7 : 64.
- Christ (mots ou expressions désignant le) : *Christus* : 33, 56, 61 ; monogramme indéterminé : 136 ; monogramme IHS : 71, 73, 75, 77, 78, 79 ; monogrammes IHS XPS : 72, 74 ; *rex pius ac humilis* : 61 ; *titulus* de la Crucifixion : 5, 28, 37, 76 ; *Verbum* : 55, 56.
- Ciel (mots ou expressions désignant le) : *arca poli* : 64 ; bon repos : 106 ; *caelestia* : 33 ; *locus requiei* : 107 ; *lumen Christi* : 33 ; paradis : 26 ; règne de clarté : 26 ; *requies* : 29, 61 ; *venia* : 30.
- Datation : l'an : 60, 63, 63bis, 110 ; l'an de grâce : 47, 52, 53, 59, 106, 108, 109 ; *anno* : 11, 21, 34 ; *anno ab incarnatione Domini* : 31, 33, 53 ; *anno Domini* : 9, 13, 22, 62, 107, 131bis ; *anno dominicae incarnationis* : 30 ; l'an nostre Seigneur : 117 ; *annus Christi* : 61 ; *annis pfectis post Verbum carnem de Virgine factum* : 55, 56. - Datation par une fête religieuse : 21, 22, 53, 56, 106, 107, 108, 110, 135. - Datation (précisions) : indiction : 31 ; concurrent : 31 ; épacte : 31 ; férie : 135.
- Dédicace (formule de) : *dedicatio Dei Salvatoris* : 103.
- Demande de prière : *ergo precamur* : 56 ; *ora* : 21 ; *orate Deum pro* : 46 ; *orate pro me* : 22 ; pries pour lui : 23 ; priez : 110 ; priez Dieu pour son âme : 63, 111, 117 ; priez pour elle : 60 ; priez pour lui : 49, 59 ; priez tous à mains jointes : 109 ; indéterminée : 50.
- Devise : 80, 86.
- Épitaphe : indéterminée : 6, 7, 12, 23, 26, 40, 42, 51, 60, 62, 108, 111, 126, 127, 131 ; clercs : abbé : 43, 44, 54, 115, 129, 135 ; abbesse : 27, 33 ; archevêque : 30 ; chanoine : 130 ; évêque : 21, 32, 61 ; moine : 45, 104 ; prêtre : 3, 25 ; prieur : 116 ; - laïcs : indéterminés : 1, 9, 15, 17, 36, 52, 56 ; chevalier : 53, 110, 117 ; comte : 52 ; comtesse : 31 ; duc : 29 ; duchesse : 107 ; enfants : 45, 47, 48, 49, 50 ; roi : 13 ; seigneur : 59, 63, 63bis, 106, 109.
- Expressions utilisées dans la description des défunts : *alta propago* : 55 ; *amor regum* : 29 ; *angelica vox* : 64 ; *arma parentum* : 29 ; *hone memorie* : 64 ; *caelestis amator* : 13 ; *culmen honoris* : 29 ; *defensio cleri* : 34 ; *defensio plebis* : 29 ; *Dei veneratrix* : 13 ; *dextera robusta* : 34 ; *fidei cultor* : 34 ; *flos juvenum* : 29 ; *fons immensa caritatis* : 33 ; *forma dotatus* : 62 ; *horror in hostes* : 56 ; *laus normaue clero* : 21 ; *lumen generis* : 29 ; *lux pietatis* : 33 ; *mens sincera* : 13 ; *mens pudica* : 107 ; *militiae splendor* : 56 ; *mitis ut agnus* : 13 ; *nomine* : 104 ; *nomine dictus* : 62 ; *pauperis et miseri custos* : 34 ; *pietatis amicus* : 107 ; *pietatis opus* : 38 ; *pro anima* : 3, 9 ; *probitatis amicus* : 61 ; *proh dolor* : 62, 129 ; *pudica caro* : 13 ; *religionis amator* : 24 ; *rime flore/ore* : 107 ; *rime munda/facunda* : 107 ; *rime sedem/aedem* : 55 ; *rime tumbae/columbae* : 107 ; *sermone facunda* : 107 ; *simplicitate columbe* : 107 ; *tutor amicorum* : 29.
- Formules tumulaires : *ci est* : 26 ; *ci gist* : 59, 60, 63, 63bis, 82, 106, 108, 109, 110, 117 ; *hic jacet* : 1, 21, 34, 48, 130, 131 ; *hic jacet* : 17 ; *hic jacuit* : 56 ; *hic requiescit* : 55, 104, 135 ; *hic requiescit in tumulo* : 104 ; *hic subjacet intumulatus* : 62 ; *hic tegit* : 107 ; *hic tegitur sub cespite parvo* : 29 ; *hic una* : 17 ; *hoc in sarcophago jacet* : 13 ; *homo hoc conditur tumulo* : 24 ; *ici gist* : 47, 49, 52, 53, 111 ; *jacet* : 127 ; *Petrum petra premit* : 129 ; *requiescat hic* : 21 ; *sub hoc saxo est sita* : 15 ; *subjacet huic lapidi* : 29.
- Formules obituaires : *decessit* : 21 ; *decidit* : 29 ; *in domino moritur* : 24 ; *migrat* : 61 ; *migravit* : 34 ; *mors rapit* : 62 ; *obit* : 3, 13, 30, 44, 45, 56, 62, 107, 116, 135, 142 ; *obit in Domino* : 104 ; *requievit* : 115 ; *transit* : 59, 108, 109 ; trépasser : 47, 52, 53, 59, 63, 63bis, 106, 110, 111, 117.
- Formule « auteur » : *aedificaverunt istam ecclesiam* : 19 ; *fecit* : 129 ; *fecit hoc opus* : 18 ; *fieri jussit* : 28 ; *jussit facere* : 14 ; *me fecit* : 120 ; *me fecit fieri* : 118.
- Liturgie : début de la Salutation évangélique dans la forme liturgique : 57, 84, 89, 93, 99, 100, 125, 140 ; *Ave regina celorum* (antienne des fêtes de la Vierge entre la Purification et le Jeudi Saint) : 91.
- Iconographie : Collège apostolique : 69 ; Crucifixion : 5, 69 ; Descente de croix : 120 ; Histoire de la Vierge : 134 ; Légende de saint Gilles : 58 ; Melchisédech : 2 ; Meurtre d'Abel : 132 ; Saint Michel : 2 ; Saintes femmes au tombeau : 113 ; Samson et le lion : 133 ; Vierge à l'Enfant : 125.
- Mesure : 4.
- Mort (mot ou expression désignant la) : *felix funus* : 107 ; *mors* : 24, 62, 129 ; *mort* : 109 ; *triste funus* : 61.
- Peintures murales : 2, 25, 54, 113, 125, 132, 133, 134.
- Plate-tombe : 41, 47, 48, 49, 52, 53, 59, 60, 61, 82, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 124, 130, 131.
- Reliquaire : 68, 69, 70.
- Sentence morale : 10, 139.
- Souhait : *anima ejus requiescat in pace* : 131 ; *cui donante Deo requies tributur ab illo* : 29 ; *dei ei parare locum requiei* : 10 ; Dieu lui fasse pardon : 59 ; Dieu pardon lui face : 110 ; *ducat ad caelestia Christi misericordia* : 33 ; l'âme de lui soit en bon

- repos : 106 ; l'âme de lui soit en repos : 53 ; merci lui fasse Dieu : 109 ; que son âme soit reçue au Paradis : 26 ; *pietas et gratia Christi subveniat ei* : 56 ; *rex pius ac humilis Christus opem det ei* : 61 ; *sine fine Christi fruatur lumine* : 33 ; *tecum sine fine sit iste* : 34 ; *vivat per secula* : 27.
- Titulus* de la Crucifixion : 5, 28, 37, 76.
- Tombe (mot désignant la) : *cespes parvus* : 29 ; *humus* : 55 ; *lapis* : 29 ; *fulgida moles* : 107 ; *sarcophagus* : 13 ; *saxum* : 15 ; *tumba* : 107.
- Versification : – Vers français : octosyllabes : 10, 23, 26, 109 ; hexasyllabes : 26. – Métrique latine : hexamètres : 11, 27, 55, 62, 107, 129 ; hexamètres léonins : 11, 21, 29, 15, 34, 54, 55, 56, 58, 61, 62, 107, 133 ; hexamètres léonins riches : 29, 34, 55, 56, 61, 62 ; distiques élégiaques : 24, 15, 38 ; distiques élégiaques léonins : 21, 24, 107 ; vers *unisoni* : 21, 107 ; vers *cruciferi* : 61 ; vers *collaterales* : 21, 129.
- Vierge (mots ou expressions désignant la) : *clara diei stella* : 107 ; *Genitrix Dei* : 27 ; *Jesu Mater* : 5 ; *Mater Dei* : 81, 107 ; *regina caelorum* : 91 ; *sancta Maria* : 69, 134 ; *Virgo* : 55, 56 ; *Virgo Maria* : 13.

**CONCORDANCE DES MOTS
CONTENUS DANS LE TEXTE DES INSCRIPTIONS**

- A -

abbas: 14, 30, 43, 44, 54, 115, 135, 138.
abbatia: 30
abbatissa: 33
absque: 21
accumulare: 129
adire: 55
adversus: 29
aedes: 55
aedificare: 19
aegis: 61
agnus: 13
altare: 122
altus: 55
amator: 13, 24
ambulare: 11
âme: 26, 50, 53, 63, 106, 111, 117
amen: 53, 59, 82, 106, 110, 131
amicus: 29, 61, 107
amor: 29, 83, 107
an: 47, 52, 53, 59, 60, 63, 63bis, 106, 108, 109, 110, 111, 117
angelicus: 64
angelus: 122
Angli: 31
anima: 3, 9, 131
annus: 9, 11, 21, 22, 30, 31, 33, 34, 55, 56, 61, 62, 107, 131bis
apprendre: 109
arca: 64
archiepiscopus: 30
arma: 24, 29
arridere: 107
assumptio: 22
atavus: 24
attendre: 109
aumône: 10
autre: 80
autrui: 10
ave: 84, 85, 89, 91, 93, 99, 100, 125, 140.
axis: 55

- B -

beatus: 22, 62, 107
beauté: 109
bene: 61
bien: 10, 86
bon: 106
bone memorie: 64
Britannia: 31
Britannus: 24, 34
Britones: 13, 24, 62, 107

- C -

caelestis: 13, 33
caelum: 91
caespes: 29
canonicus: 19, 61
canus: 61
caritas: 33
caro: 15, 55, 56
celer: 21
cendre: 109
centum: 30
château: 109
chevalier: 53, 108, 110, 117
ci: 63, 63bis, 82, 106, 108, 109, 110, 117; voir: cy, ici.
cinis: 21, 129, 139
citia: 34
clarté: 26
clarere: 62, 107
clarus: 55, 62
clerus: 21, 34, 129
coenobium: 30
coepere: 11
columba: 107
comes: 29, 31, 62, 118
comitatus: 107
comitissa: 31, 107
concurrentis: 31
condere: 24
confessus: 56
congregatio: 30
conjux: 31
commemorare: 21
consecrare: 22
constans: 107
consul: 24, 30
conventus: 107
corpus: 107
corps: 109
creatus: 29
credendum esse: 30
credere: 30
crimina: 21
crux: 3, 7, 14, 36, 40
culmen: 29
cultor: 24, 34
cura: 21, 34
custos: 34
cy: 59, 60; voir: ci, ici.
cystercius: 11

- D -

- dame : 60, 108.
dare : 21, 61
 Dieu : 117 (De), 59, 110 (Dex), 109, 111 (Diex), 63
 (Diez); voir : *Deus*
debita : 27
decanus : 61
decedere : 21, 29
decus : 29, 56, 107.
dedicatio : 103
 défendre : 109
defensio : 29, 34
 détresse : 109
Deus : 15, 27, 29, 46, 81, 103, 107; voir : Dieu.
devotus : 61
dextera : 34
dictus : 62
dies : 24, 27, 30, 107, 129, 135
differere : 24
dignus : 61
dives : 55, 62
divinus : 61
doctor : 61, 129
doctrina : 129
dolere : 24, 56, 129
dolor : 62, 129
domina : 107
Domina pour la Vierge : 91
dominicus : 30
dominus : 30, 48, 62,
Dominus pour le Seigneur : 9, 13, 22, 24, 30, 31, 33,
 56, 62, 69, 89, 93, 104, 107, 131bis, 135
domare : 34
domus : 11
donare : 29
donec : 64
dotatus : 62
duc : 49, 50
ducere : 33
dupplans : 34
dux : 24, 34, 62, 107

- E -

- ebibere* : 11
 ecce : 15
ecclesia : 19
egenus : 62
egregius : 56
eligere : 24
 entendre : 109
epacta : 31
episcopus : 21, 22, 30
existere : 24

- F -

- facere* : 14, 18, 52, 53, 118, 120
factus : 55, 56
facundus : 107
favilla : 139
fecundus : 107
feliciter : 33
felix : 27, 107
femina : 15
 femme : 52, 60, 108, 111
feria : 135
festum : 107
fides : 34
fieri : 28, 118
filius : 9, 17, 36, 48, 126
 fille : 52, 111
 fils : 49
finitus : 107
flagrare : 107
flere : 29, 56
flos : 29, 107
fluctus : 11
fondatrix : 15
fons : 33
forma : 34, 62
formica : 11
formosus : 55
 forteresse : 109
fortis : 55, 61, 62
fovere : 24
frater : 15, 17, 30, 107, 130
fructus esse : 30, 33
fugare : 29
fulcire : 129
fulgidus : 107
fundator : 13
fundare : 34, 55
funus : 61, 107

- G -

- gaudere* : 129
generosus : 52
genitrix : 27
gens : 24, 34
genus : 29, 62, 129
germen : 29
 gist : 47, 49, 52, 53, 59, 60, 63, 63bis, 82, 106, 108, 109,
 110, 111, 117
gladius : 56
 grâce : 47, 52, 53, 59, 106, 108, 109
gratia : 56, 84, 93, 99, 100

- H -

haeres: 56
hic: 1, 3, 17, 21, 29, 34, 48, 54, 55, 56, 61, 62, 64, 104, 107, 130, 131,
homme: 10, 63, 63bis, 109, 110
homo: 24
honestas: 30
honestus: 24, 54
honor: 22, 29, 122
honoratus: 62
horror: 56
hostes: 34, 53
humilis: 61, 107
humus: 55

- I -

ibi: 30
ici: 26, 47, 49, 52, 53, 59, 109, 111; voir: *ci*, *cy*.
idcirco: 30
ideo: 33
idus: 31, 44, 45, 103, 104, 122, 127
illustris: 62
immensus: 33
incarnatio: 30, 31, 33, 53
inclutus: 13, 62
indictio: 31
ingenium: 55
inimicus: 29
intumulatus: 62
invenire: 30
invictus: 62

- J -

jacere: 1, 13, 17, 21, 34, 48, 56, 63, 63bis, 127, 130, 131
jocundus: 107
joint: 109
jour: 52, 106, 108, 117
Judeus: 5, 28, 37, 76
jura: 21, 34, 64
jubere: 14, 28
juste: 34
justicier: 109
justissimus: 34
juvenes: 29, 62

- K -

kalendas: 30

- L -

lapis: 29
largitor: 29
largus: 15
laudare: 54
laus: 21
legere: 21, 36
leo: 133
letale: 56
lex: 61
lignum: 69
lire: 109
locuples: 62
locus: 34, 44, 107
lumen: 29, 33
luna: 69
lux: 33, 34, 55, 56, 61

- M -

madame: 111
magister: 21
magnus: 13, 56
main: 109
manus: 15, 64
marinus: 11
martyr: 21
mater: 34, 33, 62, 81
medicus: 55
melius: 24, 56
memento: 81
mens: 15, 29, 61, 107
mensura: 4
merci: 109
messe: 10
messire: 106
metropolitanus: 24
migrare: 34, 61
miles: 28
militia: 56
minus: 11
mirificus: 30
miseria: 33
miser: 34
mitis: 13, 107
modicus: 107
moles: 107
monachus: 24, 30, 45, 104
monasterium: 30

monsieur: monsor: 52, 53, 59, 60; monsour: 109, 110, 111
mora: 21
mortuus esse: 24, 29, 55, 62
mors: 24, 62, 129
 mort: 109

mos: 30, 55
mulier: 36
mundus: 107
munificus: 107
munimen: 129

- N -

natalis: 135
nativitas: 56
natus: 62
Nazarenus: 5, 28, 37, 76
negatus: 38
nobilis: 107
nobilissimus: 31
 noble: 63, 63bis, 110

noblesse: 109
nocere: 38
 nom: 109
nomen: 24, 29, 62, 104, 105
nonas: 116
norma: 21
numerus: 30
nunquam: 4

- O -

obire: 3, 13, 30, 31, 44, 45, 56, 62, 30, 104, 107, 116, 135
obsecrare: 64
obtinere: 29
occidere: 132
ops: 61, 107
opus: 18, 36, 38
orare: 21, 22, 46

orbis: 11
ordo: 11
orthografia: 129
ortus: 55, 62
os: 107
 ost: 109
 ouir: 10

- P -

pacificans: 34
palatinus: 62
papa: 24
paradis: 26
parare: 107
 pardon: 59, 110
parens: 29
pariter: 62
parvus: 29
pater: 11, 30, 62
patiens: 107
patrare: 56
patria: 24, 29, 56
pauper: 34
pax: 131
 penser: 23
pénultième: 117
peractus: 55, 56
percepere: 30
perfectus: 30
perire: 4
 perit: 129
perniciosus: 129
perferre: 56
pervigil: 34
petra: 129
philosophia: 129
pietas: 33, 38, 56, 107
piissimus: 30
pius: 33, 38, 61, 64
placere: 38

plangere: 129
plebs: 29
plenus: 89, 93, 100
plorare: 21
poesis: 129
pollere: 15
polus: 64
pontifex: 30
populus: 29
 porter: 86, 97
 povrit: 10
praeclarus: 29, 30, 139
praematurus: 62
praesens: 107
praesse: 30
praesul: 24, 61
precare: 56
premere: 129
presbiter: 3, 25
pridie: 3, 116
 prier: 23, 49, 59, 60, 63, 109, 110, 111, 117
primus: 30
princeps: 56
prior: 116
probitas: 61
procerus: 56
proconsul: 55
proles: 107
propagus: 13, 55
propitius: 13

proprius : 55
prouesse : 109
prudens : 34

pudicus : 15, 107
puer : 45, 62
pungere : 9

- Q -

quaerere : 24

quondam : 21, 139

- R -

rabies : 129
rapere : 62
rarus : 15
reddens : 55
redditus : 38
regalis : 29
regina : 91
régner : 26
relatus : 55
relictus : 24
religio : 24
remansere : 30
repos : 53, 106

requiere : 115
requies : 29, 61, 107
requiescere : 21, 55, 64, 104, 131, 135
res : 55
restaurator : 30
rex : 5, 13, 28, 29, 31, 37, 62, 68, 76 ; pour le Christ :
61.
richir : 10
robor : 55
robustus : 34
rogare : 56
romanus : 30

- S -

sacerdos : 104
sacrare : 24, 122
sage : 109
saint : 106
salvator : 103
sanctus : 24, 30, 69, 70, 107, 122, 131bis, 134
sanguis : 62
sapiens : 107
sapiencia : 129
sarcophagus : 13
satus : 62
saxum : 15
scelus : 34
scire : 24
seculum : 27
sedes : 24, 55
seigneur : 63, 63bis, 108 ; *segnor* : 52, 59 ; *signor* : 110
Segnor (le Christ) : 117.
semper : 13
senex : 62
senior : 54
sensus : 61
sepulchrum : 64
sepultare : 129
sermo : 107
sic : 21

siècle : 23
simplicitas : 107
simul : 62
sincerus : 15
sine fine : 33, 34
sire : 63bis
situs est : 15
sol : 69
solitus est : 21
solemnia : 34
solvere : 27
species : 55, 129
splendidus : 24
splendor : 24, 56
stare : 4, 11
stirps : 29
strenuissimus : 30
struere : 38
subjacere : 29, 62
submissus : 107
subvenire : 56
summus : 29
sumptus : 55
superare : 34
suscipere : 30

- T -

tardit : 10
terra : 27
tegere : 29, 107
tenere : 33
testudo : 11
tiro : 56
tollere : 55

tour : 109
transit : 59, 108, 109
trépasser : 47, 52, 53, 60, 63, 63bis, 106, 110, 111, 117
trésor : 109
tribuere : 29
tristis : 61
tumba : 107

tumere: 34
tumulare: 129

tumulus: 24, 104
tutor: 29

- U -

ultor: 34
una: 17

unde: 55
uxor: 48

- V -

venerandus: 29
veneratrix: 15
venia: 52
venire: 24
ventus: 56
venustus: 34
verbum: 55, 56 (pour le Christ)
vertu: 109
vicomte: 52
vie: 117
vigilia: 21, 56

vilis: 107
vincere: 83
violare: 64
vir: 30
virtus: 15, 107, 133
vita: 13, 54, 107
vivere: 24, 27, 48, 54, 107
votum: 38
vouloir: 80
vox: 64
vulnus: 56

CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

VII^e-X^e siècles

- VII^e-VIII^e s., *Port-Louis*, château de Kerso, croix funéraire de *Hanrebili*, 42.
VII^e-VIII^e s., *Vannes*, Musée de la Société polymathique du Morbihan, croix funéraire de *Herannuen*, 51.
Fin VIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, fragment d'inscription funéraire de Vertou, 64.
Avant 800, *Saint-Malo*, épitaphe de Guibert, 32.
VIII^e-IX^e s., *Landaul*, hameau de Langombrac'h, inscription funéraire et demande de prière, 36.
VIII^e-IX^e s., *Saint-Philbert-de-Grandlieu*, ancienne abbatale, graffiti, 105.
VIII^e-X^e s., *Sainte-Tréphine*, cimetière, inscription sur une croix, 7.
VIII^e-X^e s., *Locoal-Mendon*, hameau du Plec, mention d'un nom, 39.
IX^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, mention d'un nom *Ingelrd*, 65.
IX^e s., *Saint-Philbert-de-Grandlieu*, ancienne abbatale, dédicace de l'église, 103.
IX^e- X^e s., *Landunvez*, hameau d'Argenton, chapelle Saint-Gonvel, mention de commanditaire, 14.
IX^e- X^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, mention d'un nom *Wilmemera*, 66.
IX^e- X^e s., *Saint-Philbert-de-Grandlieu*, ancienne abbatale, inscription funéraire pour *Guntarius*, 104.
IX^e-XI^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, fragment d'inscription, 67.
IX^e-XI^e s., *Plourin*, cimetière, inscription funéraire de deux frères, 17.
Milieu X^e s., *Tiffauges*, château, mention, 137.
X^e-début XI^e s., *Fontenay-le-Comte*, église Notre-Dame, inscription funéraire pour Hecfred, 115.
X^e- XI^e s., *Vouvant*, église Notre-Dame, fragment d'inscription, 138.
X^e-XII^e s., *Vouvant*, église Notre-Dame, exhortation, 139.

XI^e siècle

- 1001, *Fontenay-le-Comte*, église Saint-Jean, mention d'un texte, 119.
1038, *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, inscription sur le tombeau de Félix, 44.
c. 1066, *Rennes*, ancienne abbaye Saint-Melaine, inscription funéraire pour Conan II, duc de Bretagne, 29.
c. 1067, *Rennes*, ancienne abbaye Saint-Georges, inscription funéraire pour l'abbesse Adèle de Bretagne, 27.
1074, *Maillezais*, ancienne abbaye Saint-Pierre, inscriptions relatives à l'abbé Goderan, 121.
après 1081, *Rennes*, ancienne abbaye Saint-Melaine, inscription funéraire pour Even ou Yves, archevêque de Dol, 30
1090, *Rennes*, ancienne abbaye Saint-Melaine, inscription funéraire pour Constance, fille de Guillaume le Conquérant, 31.
XI^e s., *Fontenay-le-Comte*, église Notre-Dame, inscription funéraire pour *Amelius*, 116.
XI^e-XII^e s., *Plourin*, église, mention d'un nom, 16.
XI^e-XII^e s., *Langon*, chapelle Sainte-Agathe, fragments d'inscription, 25.
XI^e-XII^e s., *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, inscription sur le tombeau de Simon, 45.
XI^e-XII^e s., *Maillezais*, ancienne abbaye Saint-Pierre, alphabet, 123.
XI^e-XII^e s., *Maillezais*, ancienne abbaye Saint-Pierre, fragment de plate-tombe, 124.
Fin XI^e-début XII^e s., *Langonnet*, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, inscription du *titulus* de la Crucifixion, 37.
XI^e-XII^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, inscription sur un tombeau décoré, 126.
Fin XI^e-début XII^e s., *Langonnet*, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, mention de construction et exhortation, 38.
Fin XI^e-début XII^e s., *Maillezais*, ancienne abbaye saint-Pierre, consécration de l'autel des Anges, 122.
avant le XII^e s., *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, inscription sur le tombeau de *Riocus*, 43.
XI^e-XIII^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, fragment d'inscription sur un tombeau, 127.

XII^e siècle

- après 1100, *Plourivo*, hameau de la Chapelle-Neuve, inscription funéraire sur une croix, 6.
 avant 1107, *Dol-de-Bretagne*, cathédrale, composition littéraire pour Jean de Dol, 24.
 1114, *Châteaubriand*, prieuré Saint-Jean de Beré, inscription funéraire pour Geoffroi le Vieux, dit Goscho, 55.
 1116, *Châteaubriand*, prieuré Saint-Jean de Beré, inscription funéraire pour Briant, 56.
 c. 1150, *Yvignac*, église Saint-Malo, mention de construction, 8.
 1155-1165, *Nantes*, Musée Dobrée, plaque de reliquaire de la Vraie Croix, 68.
 début XII^e s., *Langast*, église Saint-Gal, identification pour Melchisedech et saint Michel, 2.
 2^{de} moitié XII^e s., *Brem-sur-Mer*, église Saint-Nicolas, identifications dans les peintures murales, 113.
 milieu XII^e s., *Saint-Michel-en-l'Herm*, ancienne abbaye, inscription funéraire pour l'abbé Aszon, 135.
 XII^e s., *Château-d'Olonne*, ancienne abbaye Saint-Jean d'Orbestier, consécration d'autel, 114.
 XII^e s., *Foussais-Payré*, église Saint-Hilaire, signature d'un artiste ou de commanditaire, 120.
 XII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, reliquaire de la Vraie croix, 69.
 XII^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, signature d'un artisan ou d'un maître d'œuvre, 128.
 XII^e s., *Rennes*, ancienne abbaye Saint-Georges, mention de commanditaire et citation biblique, 28.
 XII^e s., *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, demande de prière pour Geoffroi, 46.
 fin XII^e s., *Pouzauges*, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption, identification dans la scène du meurtre d'Abel, 132.
 fin XII^e s., *Pouzauges*, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption, identification dans la scène de Samson et le lion, 133.
 2^{de} moitié XII^e ou début XIII^e s., *Lannion*, église de Brélevenez, indication de fonction, 4.
 XII^e-XIII^e s., *Lanleff*, ancienne église dite « temple de Lanleff », inscription funéraire d'un prêtre, 3.
 XII^e-XIII^e s., *Bourg-Blanc*, hameau de Kervilou, inscription sur une croix, 9.
 XII^e-XIII^e s., *Clohars-Carnoët*, ancienne abbaye Saint-Maurice, formule de protection, 11.
 XII^e-XIII^e s., *Landévennec*, ancienne abbaye Saint-Guénolé, inscription funéraire pour le roi Gradlon, 13.
 XII^e-XIII^e s., *Loroux-Bottereau (Le)*, église Saint-Jean-Baptiste, identification dans les peintures murales de la Légende de saint Gilles, 58.
 XII^e-XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, citation employée comme devise, 82.
 fin XII^e-début XIII^e, *Pouzauges*, Vieux-Pouzauges, église Notre-Dame de l'Assomption, identification dans l'Histoire de la Vierge, 133.

XIII^e siècle

- 1210, *Saint-Sulpice-la-Forêt*, ancienne abbaye Saint-Sulpice, inscription funéraire pour Ameline d'Écosse, 33.
 1246 ou 1247, *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, plate-tombe anonyme, 47.
 1233, *Nantes*, Cordeliers, inscription funéraire pour Perrot Lesprevier, 63.
 1243-1270, *Fontenay-le-Comte*, Palais de Justice, signature de commanditaire, 118.
 1248, *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, plate-tombe d'Aliénor de Bretagne, 50.
 1^{ère} moitié XIII^e s., *Bégard*, ancienne abbaye Notre-Dame, épitaphe d'Eudes de la Roche Derrien, 1.
 1^{ère} moitié XIII^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, épitaphe de Pierre, 129.
 1250, *Meilleraye-de-Bretagne (La)*, ancienne abbaye, inscription tumulaire pour Briant le Bœuf, 59.
 1251, *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, plate-tombe de Nicolas, 48.
 1251, *Saint-Gildas-de-Rhuys*, ancienne abbatale Saint-Gildas, plate-tombe de Thibaut, 49.
 1259 ou 1260, *Nantes*, Cordeliers, inscription funéraire pour Robert de Bretagne, 62.
 après 1260, *Quimper*, cathédrale, inscription funéraire pour Hervé, évêque de Quimper, 21.
 1267 ou 1268, *Nantes*, cathédrale, inscription funéraire pour Jacques de Guérande, évêque de Nantes, 61.
 1271, *Fontenay-le-Comte*, chapelle des Jacobins, inscription funéraire pour Guy Châtaignier, 117.
 1271, *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau de Macé Maillard, 106.
 1272, *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau d'Alix de Thouars et de Yolande de Bretagne, 107.
 1273, n. st., *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau de Yolande de Villeneuve, 106.
 1274, *Chapelle-Launay (La)*, abbaye de Blanche-Couronne, plate-tombe de Marguerite, 55.
 1279, *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau d'Olivier de Machecoul, 109.
 1282, *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau d'Harmant d'Aubigné, 110.
 1285, *Meilleraye-de-Bretagne (La)*, ancienne abbaye, inscription tumulaire pour Péronnelle, 60.
 Après 1286, *Billiers*, ancienne abbaye de Prières, inscription funéraire pour Jean I^{er}, 34.
 1287, *Chapelle-Launay (La)*, abbaye de Blanche-Couronne, plate-tombe de Bonabes, 56.

- 1289, *Sorinières (Les)*, ancienne abbaye de Villeneuve, tombeau de Clémence de Parthenay, 111.
 1295, *Quimper*, cathédrale, consécration de l'autel de la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire, 22.
 1297, *Nantes*, Cordeliers, inscription funéraire pour Jean Lesprevier, 63bis.
 2^{de} moitié XIII^e s., *Plovan*, chapelle de Languidou, signature, 18.
 2^{de} moitié XIII^e s., *Plovan*, chapelle de Languidou, mention de construction, 19.
 2^{de} moitié XIII^e s., *Poullan-sur-Mer*, chapelle Notre-Dame de Kerinec, mention d'un nom, 20.
 fin XIII^e s., *Cleder*, église paroissiale, sentence morale, 10.
 fin XIII^e s., *Châteaubriand*, chapelle castrale, agrafe, 54.
 fin XIII^e s., *Saint-Michel-en-l'Herm*, ancienne abbaye, inscription sur une custode, 136.
 XIII^e s., *Ile-de-Batz*, chapelle Sainte-Anne, fragment d'inscription, 12.
 XIII^e s., *Chapelle-Launay (La)*, abbaye de Blanche-Courone, inscription funéraire d'un abbé, 57.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, châsse de saint Calmine, 70.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, croix 982-1-24, 72.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, croix 969-7-71, 73.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, plaque de reliure 990-5-1, 74.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, croix 969-7-116, 75.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, croix 969-7-117, 76.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, plaque de reliure 982-6-1, 77.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, pyxide 988-2-1, 78.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, pyxide 969-7-67, 79.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, agrafe 882-1-540, 83.
 XIII^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, citation liturgique sur l'agrafe 882-1-521, 84.

XIII^e ou après

- 1238 ou XV^e s., *Morlaix*, Musée, inscription funéraire pour Julienne, 15.
 2^{de} moitié XIII^e-XIV^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, plate-tombe d'un chanoine, 130.
 2^{de} moitié XIII^e-XIV^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, plate-tombe fragmentaire, 131
 fin XIII^e-XIV^e s., *Quimper*, cimetière, inscription funéraire pour Marc, 23.
 fin XIII^e-XIV^e s., *Vouvant*, église Notre-Dame, exhortation, 140.
 XIII^e-XIV^e s., *Lannion*, église de Brélévenez, identification de personnages et citation biblique, 5.
 XIII^e-XIV^e s., *Montfort-sur-Mer*, léproserie Saint-Lazare, inscription funéraire pour une laïque, 26.
 XIII^e-XIV^e s., *Mesnard-la-Barotière*, église Saint-Christophe, commentaire par citation liturgique, 125.
 XIII^e-XIV^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, série des agrafes à inscriptions, 87-102.
 XIII^e-XIV^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, bague avec devise, 80.
 XIII^e-XIV^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, prière ou inscription prophylactique, 81.
 XIII^e-XIV^e s., *Nantes*, Musée Dobrée, fragment de dalle funéraire, 82.
 XIII^e-XIV^e s., *Nieul-sur-l'Autise*, abbaye Saint-Vincent, fragments d'inscriptions funéraires, 131bis.
 XIII^e-XIV^e s., *Pluneret*, église Saint-Pierre, plate tombe d'un ecclésiastique, 41.

Inscriptions douteuses

- Saint-Brieuc*, ancienne abbaye, tombeau de saint Brieuc, 141.
Landévennec, inscription funéraire, 142.
Quimperlé, couvent des Dominicains, inscription de fondation, 143.
Plomeur, chapelle de Tréminou, 144.
Pont-Croix, Notre-Dame de Roscudon, mention de rénovation de la voûte, 145.
Saint-Malo, église Saint-Malo, épitaphe de l'évêque Jean, 146.
Visseiche, église, sarcophage à inscription, 147.
Nantes, cathédrale, identification d'ossements, 148.
Pornic, église Saint-Gilles, inscription fragmentaire, 149.
Saint-Gildas-de-Rhuys, ancienne abbaye, tombeau de Guillaume de Montcontour, 150.
Martigné-Ferchaud, ancienne église Saint-Symphorien. Inscription funéraire pour Berthilde, 151.

LISTE DES COMMUNES

Côtes d'Armor

Bégard
Langast
Lanleff
Lannion
Plourivo
Saint-Brieuc
Sainte-Tréphine
Yvignac

Finistère

Bourg-Blanc
Cleder
Clohars-Carnoët
Ile-de-Batz
Landévennec
Landunvez
Morlaix
Plomeur
Plourin
Plovan
Pont-Croix
Poullan-sur-Mer
Quimper
Quimperlé

Ille-et-Vilaine

Dol-de-Bretagne
Langon
Montfort-sur-Meu
Rennes
Saint-Malo
Saint-Sulpice-la-Forêt
Visseiche

Morbihan

Billiers
Hennebont
Landaul
Langonnet
Locoal-Mendon
Pluneret
Port-Louis
Saint-Gildas-de-Rhuys
Vannes

Loire-Atlantique

Chapelle-Launay (La)
Châteaubriand
Loroux-Bottereau (Le)
Meilleraye-de-Bretagne (La)
Nantes
Pornic
Saint-Philbert-de-Grandlieu
Sorinières (Les)

Vendée

Bazoges-en-Pareds
Brem-sur-Mer
Château-d'Olonne
Fontenay-le-Comte
Foussais-Payré
Maillezais
Mesnard-la-Barotière
Nieul-sur-l'Autise
Pouzauges
Saint-Michel-en-l'Herm
Tiffauges
Vouvant

TABLE DES MATIÈRES

Introduction de Cécile Treffort.....	5
Références bibliographiques des ouvrages et articles cités pour l'édition des inscriptions	8
Côtes-d'Armor	15
Bégard	15
Langast	15
Lanleff	17
Lannion	17
Plourivo	19
Sainte-Tréphine	19
Yvignac	20
Finistère	21
Bourg-Blanc	21
Cleder	22
Clohars-Carnoët	23
Ile-de-Batz	24
Landévennec	25
Landunvez	26
Morlaix	27
Plourin	28
Église	28
Cimetière	28
Plovan	29
Poullan-sur-Mer	31
Quimper	32
Cathédrale	32
Cimetière	34
Ille-et-Vilaine	37
Dol-de-Bretagne	37
Langon	38
Montfort-sur-Meu	39
Rennes	39
Ancienne abbaye Saint-Georges	39
Ancienne abbaye Saint-Melaine	41
Saint-Malo	46
Saint-Sulpice-la-Forêt	46
Morbihan	49
Billiers	49
Hennebont	50
Landaul	50
Langonnet	51
Locoal-Mendon	53
Hameau de Le Plec	53
Chemin d'accès à Locoal	53
Pluneret	54
Port-Louis	54
Saint-Gildas-de-Rhuys	54
Vannes	62

Loire-Atlantique	63
Chapelle-Launay (La).....	63
Châteaubriand.....	66
Prieuré Saint-Jean de Beré.....	66
Chapelle castrale.....	68
Loroux-Bottereau (Le).....	69
Meilleraye-de-Bretagne (La).....	70
Nantes.....	72
Cathédrale.....	72
Cordeliers.....	73
Musée Dobrée.....	75
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.....	107
Sorinières (Les).....	110
 Vendée	 117
Bazoges-en-Pareds.....	117
Brem-sur-Mer.....	117
Château-d'Olonne.....	118
Fontenay-le-Comte.....	118
Église Notre-Dame.....	118
Chapelle des Jacobins.....	119
Palais de Justice.....	120
Église Saint-Jean.....	121
Foussais-Payré.....	121
Maillezais.....	122
Mesnard-la-Barotière.....	124
Nieul-sur-l'Autise.....	125
Pouzauges, Vieux-Pouzauges.....	131
Saint-Michel-en-l'Herm.....	134
Tiffauges.....	136
Vouvant.....	136
 Inscriptions douteuses	 139
Saint-Brieuc.....	139
Landévennec.....	139
Quimperlé.....	139
Plomeur.....	140
Pont-Croix.....	140
Saint-Malo.....	140
Visseiche.....	140
Nantes.....	141
Pornic.....	141
Saint-Gildas-de-Rhuys.....	141
Martigné-Ferchaud.....	141
 Index	 143
 Chronologie des inscriptions	 157
 Liste des communes	 161